



REINTEGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR : CARTOGRAPHIE DES ACTEURS, PROGRAMMES & PARTENAIRES POTENTIELS

NIGER – ANNEXES

ALTAI CONSULTING POUR LE FFU – 2022



Financé par
l'Union européenne



TABLE DES MATIERES

1. Liste des acteurs rencontrés	4
2. Fiches Partenaires	10
2.1. Partenariats possibles en vue de la réintégration des migrants de retour par la formation technique et professionnelle	10
Fiche Partenaire 1 : CFM Abalak	10
Fiche Partenaire 2 : CFM Bagaroua	13
Fiche Partenaire 3 : CFPT Tahoua	16
Fiche Partenaire 4 : SIFA Madaoua	19
Fiche Partenaire 5 : CFPT Tillabéri	21
Fiche Partenaire 6 : SAA Saikora	24
Fiche Partenaire 7 : Lycée Professionnel Agricole de Téra	27
Fiche Partenaire 8 : CFM Ballaraya	30
Fiche Partenaire 9 : CFM Tillabéri	33
Fiche Partenaire 10 : Lycée Amitié Niger Algérie	36
Fiche Partenaire 11 : CFPT Zinder	39
Fiche Partenaire 12 : CFM Mirriah	42
Fiche Partenaire 13 : CFM Sasoubroum	45
Fiche Partenaire 14 : IPF Kaoura	48
Fiche Partenaire 15: CFM Matameye	52
Fiche Partenaire 16 : CFJA Keguel	55
Fiche Partenaire 17 : SIFA Mafalia Maradi III	58
Fiche Partenaire 18 : CFM Dan Goulbi	61
Fiche Partenaire 19 : CFA Maradi	63
Fiche Partenaire 20 : CFPT Maradi	66
Fiche Partenaire 21 : CFM Tessaoua	68
Fiche Partenaire 22 : CMCAN	71
Fiche Partenaire 23 : Lycée d'Enseignement Professionnel Issa Béri	74
Fiche Partenaire 24 : CFPP	77
Fiche Partenaire 25 : ESIMAD Academy	80
Fiche Partenaire 26 : AACCES	84
2.2. Partenariats possibles en vue de la réintégration des migrants de retour par l'entrepreneuriat et l'accès aux services financiers	87
Fiche Partenaire 27 : CIPMEN	87
Fiche Partenaire 28 : DLCoworking	91
Fiche Partenaire 29 : 2mInvest	93
Fiche Partenaire 30 : Madasal Consulting	96
Fiche Partenaire 31 : Mercy Corps	99
Fiche Partenaire 32 : SwissContact	102
Fiche Partenaire 33 : Maison de l'Entreprise	106
Fiche Partenaire 34 : RECA	110
Fiche Partenaire 35 : Capital Finance	114
Fiche Partenaire 36 : ACEP	118
Fiche Partenaire 37 : Yarda	121
Fiche Partenaire 38 : SINERGI	123
Fiche Partenaire 39 : SAHFI	125
2.2. Partenariats possibles en vue de la réintégration à court terme des migrants de retour par le salariat	128
Fiche Partenaire 40 : ANFO	128
Fiche Partenaire 41 : AINOMA	130
Fiche Partenaire 42 : CCPHN	132
Fiche Partenaire 43 : Salma	134
Fiche Partenaire 44 : SAER	136
Fiche Partenaire 45: Cosef	139

2.3.	Partenariats possibles en vue de la réintégration des migrants de retour vulnérables	142
	Fiche Partenaire 46 : GIE TAGAZT	142
	Fiche Partenaire 47 : ONDES APIL.....	145
	Fiche Partenaire 48 : HELP	148
	Fiche Partenaire 49 : IRC	151
	Fiche Partenaire 50 : CADEL	153
	Fiche Partenaire 51 : CADEV	157
3.	Fiches Acteurs.....	160
	Fiche Acteur 1 : Banque mondiale	160
	Fiche Acteur 2 : Coopération Suisse	166
	Fiche Acteur 3 : AICS	169
	Fiche Acteur 4 : USAID.....	171
	Fiche Acteur 5 : LuxDev	173
	Fiche Acteur 6 : SNV	175
	Fiche Acteur 7 : AFD	178
	Fiche Acteur 8 : ENABEL	180
	Fiche Acteur 9 : FAO	182
	Fiche Acteur 10 : UNCDF	183
	Fiche Acteur 11 : GIZ.....	185
	Fiche Acteur 12 : COOPI.....	188
	Fiche Acteur 13 : PAM.....	190
4.	Liste des documents collectés et exploités	192

1. LISTE DES ACTEURS RENCONTRES

Les différents témoignages ont été recueillis sur consentement verbal et conformément aux principes de confidentialité et d'anonymat.

Type d'acteur	Organisation	Position	Date de rencontre
FFU	DUE	Team Leader – Equipe Gouvernance Team Leader – Equipe Secteur Privé	15/07/2022
Collectivité Territoriale	Conseil Régional Maradi	Secrétaire Permanent à la Formation Professionnelle	06/08/2022
Collectivité Territoriale	Conseil Régional Tahoua	Secrétaire Général	02/08/2022
Collectivité Territoriale	Conseil Régional Zinder	Secrétaire Permanent à la Formation Professionnelle	11/08/2022
Partenaire gouvernemental	ANPE	Directeur des Statistiques et évaluations	18/07/2022
Partenaire gouvernemental	ANPE Maradi	Chef d'Antenne	05/08/2022
Partenaire gouvernemental	ANPE Tahoua	Chef d'Antenne	02/08/2022
Partenaire gouvernemental	ANPE Zinder	Adjointe au Chef d'Antenne	12/08/2022
Partenaire gouvernemental	CCIN	Secrétaire Général Adjoint	09/08/2022
Partenaire gouvernemental	CCIN Tahoua	Conseiller	01/08/2022
Partenaire gouvernemental	CMANI	Président, Secrétaire Général	20/07/2022
Partenaire gouvernemental	CMANI Maradi	Président	04/08/2022
Partenaire gouvernemental	CMANI Tahoua	Président	01/08/2022
Partenaire gouvernemental	CSOIP Niamey	Coordonnateur Régional	26/07/2022
Partenaire gouvernemental	CSOIP Maradi	Coordonnateur Régional	05/08/2022
Partenaire gouvernemental	CSOIP Tahoua	Coordonnateur Régional	01/08/2022
Partenaire gouvernemental	CSOIP Zinder	Coordonnateur Régional	12/08/2022

Partenaire gouvernemental	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage	Directeur pour la Région de Niamey	20/07/2022
Partenaire gouvernemental	FDIF	Secrétaire Général	10/08/2022
Partenaire gouvernemental	Fédération Nationale des Artisans du Niger	Président	14/07/2022
Partenaire gouvernemental	FONAP	Secrétaire Exécutif	05/08/2022
Partenaire gouvernemental	Haut-Commissariat à l'Initiative 3N	Secrétaire Général Adjoint	26/07/2022
Partenaire gouvernemental	Haut-Commissariat à l'Initiative 3N	Responsable Programme - FISAN	03/08/2022
Partenaire gouvernemental	Maison de l'Entreprise	Directeur Général	28/07/2022
Partenaire gouvernemental	Maison de l'Entreprise Zinder	Chef d'Antenne	11/08/2022
Partenaire gouvernemental	Ministère du Commerce	Directeur Général – soutien aux PME	20/07/2022
Partenaire gouvernemental	Ministère du Commerce	Directeur Général – Promotion du Secteur Privé	20/07/2022
Partenaire gouvernemental	Ministère de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle et Technique	Directeur Général de l'Education Formelle	19/07/2022
Partenaire gouvernemental	Ministère de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle et Technique	Directeur Général de l'Orientation et de l'Intégration Professionnelle	19/07/2022
Partenaire gouvernemental	Ministère des Finances	Directeur des Etudes et de la Programmation	28/07/2022
Partenaire gouvernemental	Ministère de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat des Jeunes	Directeur Général de l'Entrepreneuriat des Jeunes	22/07/2022
Partenaire gouvernemental	Ministère de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat des Jeunes	Secrétaire Général du Ministère	22/07/2022
Partenaire gouvernemental	Ministère de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat des Jeunes	Conseiller technique	22/07/2022
Partenaire gouvernemental	Ministère du Commerce	Ministre du Commerce	14/07/2022
Partenaire gouvernemental	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	Directeur Général	01/08/2022

Partenaire gouvernemental	Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger	Secrétaire Exécutif	27/07/2022
PTF	AFD	Consultant Education	20/07/2022
PTF	AFD	Chargé de projet – Secteur Privé et PROPARCO	02/08/2022
PTF	AICS	Projet Manager – ZARESE II	14/07/2022
PTF	AICS	Projet Manager - DESERT	14/07/2022
PTF	Banque Mondiale	Directeur Suivi Evaluation - PRODEC	21/07/2022
PTF	Banque Mondiale	Coordonnateur - PEJIP	25/07/2022
PTF	Banque Mondiale	Responsable agro- business et Coordonnateur PIMELAN	01/08/2022
PTF	Coopération Suisse	Chargé de Programme - FOPROR	21/07/2022
PTF	Coopération Suisse	Chargé de Programme – PROMEL	21/07/2022
PTF	ENABEL	Intervention Manager - PRADEL	28/07/2022
PTF	FAO	Coordinateur Projet AgrInvest	26/07/2022
PTF	GIZ	Point Focal – ProEMPLOI II	15/07/2022
PTF	GIZ	Chef d'équipe système de formation et orientation professionnelle	15/07/2022
PTF	LuxDev	Project Manager NIG 025	19/07/2022
PTF	LuxDev	Project Manager NIG 028	28/07/2022
PTF	OIM	Projet Manager - IDEE	18/07/2022
PTF	OIM	Responsable de l'Unité réintégration	18/07/2022
PTF	SNV	Project Manager 2Scale	21/07/2022
PTF	SNV	Project Manager JEEN	21/07/2022
PTF	SNV	Directeur Pays	21/07/2022
PTF	UNCDF	Point Focal Finance Inclusive	29/07/2022

PTF	UNCDF	Directrice Régionale – Jeunesse et Finance Inclusive	09/08/2022
PTF	UNDP	Responsable Projet	03/08/2022
PTF	USAID	Directrice Education	18/07/2022
PTF	USAID	Directrice Pays – par Intérim	18/07/2022
PTF	USAID	Directeur service agriculture et développement rural	18/07/2022
OSC	APIL	Président et Secrétaire Général	27/07/2022
OSC	CARITAS/CADEV Niger	Directeur	01/08/2022
OSC	CADEL	Directeur	27/07/2022
OSC	COOPI	Cheffe de Mission	25/07/2022
OSC	COOPI	Responsable de Programme	09/08/2022
OSC	Croix Rouge Niger	Directrice Adjointe	25/07/2022
OSC	GIE INCHA ALLAH	Présidente	11/08/2022
OSC	GIE TAGAZT	Directeur	04/08/2022
OSC	HELP	Directeur Pays	10/08/2022
OSC	IRC	Coordonnateur développement économique, Coordonnateur protection de l'enfance	19/08/2022
OSC	Mercy Corps	Chief of Party Youth Connect	04/08/2022
OSC	Swiss Contact	Directeur adjoint	20/08/2022
Institution de Microfinance	ACEP Niger	Directeur Exécutif, Directeur de l'Audit	14/07/2022
Institution de Microfinance	Capital Finance	Directeur Adjoint	29/07/2022
Institution de Microfinance	Yarda	Président	27/07/2022
Cabinet de Recrutement	Cosef	Directeur	04/08/2022
Cabinet de Recrutement	SAER	Directeur	02/08/2022

Entreprise	ANFO	Président	09/08/2022
Entreprise	AINOMA	Présidente Directrice Générale	08/08/2022
Entreprise	CCPHN	Président Directeur Général	26/07/2022
Entreprise	Salma	Directrice Générale	01/08/2022
Entreprise	SAHFI	Directeur Général	03/08/2022
Entreprise	SINERGI	Directeur	28/07/2022
Entreprise	Zamani Telecom	Chef de Division	26/07/2022
Fonds d'Investissement	FIDENI	Directeur Générale	15/07/2022
Incubateur - SAE	ACGPME	Président	14/07/2022
Incubateur - SAE	CIPMEN	Président	28/07/2022
Incubateur - SAE	Diop and Partners	Président	27/07/2022
Incubateur - SAE	DLCoworking	Présidente	27/07/2022
Incubateur - SAE	2MInvest	Présidente	29/07/2022
Incubateur - SAE	Madasal Consulting	Directeur	25/07/2022
Incubateur - SAE	RESAEN	Secrétaire Générale	29/07/2022
Centre de Formation	AACCES	Coordinateur des Opérations	25/07/2022
Centre de Formation	Centre de Formation des Artisans (CFA) Maradi	Directeur	04/08/2022
Centre de Formation	Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs de Keguel	Directeur	05/08/2022
Centre de Formation	Centre de Formation des Métiers (CFM) 5	Intendant	28/07/2022
Centre de Formation	CFM Abalak	Directeur	03/08/2022
Centre de Formation	CFM Ballayara	Directeur	18/08/2022
Centre de Formation	CFM Bagaroua	Directrice	02/08/2022
Centre de Formation	CFM Dan Goulbi	Directeur	05/08/2022
Centre de Formation	CFM Droum	Directeur	10/08/2022
Centre de Formation	CFM Gabi	Directeur	09/08/2022

Centre de Formation	CFM Matamèye	Directeur	12/08/2022
Centre de Formation	CFM Mirriah	Directeur	11/08/2022
Centre de Formation	CFM Sasoubroum	Directeur	10/08/2022
Centre de Formation	CFM Tessaoua	Directeur	15/08/2022
Centre de Formation	CFM Tillabéri	Directeur	18/08/2022
Centre de Formation	Centre de Formation Professionnelle et de Perfectionnement (CFPP)	Directeur	28/07/2022
Centre de Formation	Centre de Formation Professionnelle et Technique (CFPT) Koira Tegui	Chef de Travaux	21/07/2022
Centre de Formation	CFPT Maradi	Directeur	05/08/2022
Centre de Formation	CFPT Tahoua	Directeur	01/08/2022
Centre de Formation	CFPT Tillabéri	Directeur	17/08/2022
Centre de Formation	CFPT Zinder	Directeur	10/08/2022
Centre de Formation	Centre des Métiers du Cuir et d'Art du Niger (CMCAN)	Directeur	28/07/2022
Centre de Formation	ESIMAD Academy	Directeur	25/07/2022
Centre de Formation	Institut Privé de Formation de Kaoura	Président	17/08/2022
Centre de Formation	Lycée Amitié Niger Algérie	Proviseur	10/08/2022
Centre de Formation	Lycée Professionnel Agricole de Tera	Proviseur	16/08/2022
Centre de Formation	Lycée Professionnel Issa Béri	Proviseur	18/08/2022
Centre de Formation	Lycée Professionnel de Tahoua	Proviseur	01/08/2022
Centre de Formation	Site d'Apprentissage Agricole de Saikora	Formateur	22/08/2022
Centre de Formation	Site intégré de formation agricole (SIFA) Madaoua	Gestionnaire	04/08/2022
Centre de Formation	SIFA Mafalia (Maradi III)	Directeur	08/08/2022

2. FICHES PARTENAIRES

Les Fiches Partenaires présentent les partenaires potentiels en mesure de participer à la réintégration des migrants de retour dans le cadre des prochaines phases de programmation financées par l'Union européenne. Elles ont été sélectionnées sur la base d'un ensemble de critères incluant :

- La qualité de l'accompagnement proposé mesurée par le taux d'insertion sur le marché de l'emploi des bénéficiaires de ces institutions ;
- L'adéquation des critères de sélection des bénéficiaires avec le profil des migrants de retour ;
- L'expérience de ces institutions dans l'accompagnement de publics vulnérables ;
- La disponibilité à court ou moyen terme de ces institutions à intégrer des migrants de retour dans leur programmation.

2.1. Partenariats possibles en vue de la réintégration des migrants de retour par la formation technique et professionnelle

Fiche Partenaire 1 : CFM Abalak

CFM Abalak	
Pays	Niger
Région	Tahoua
Ville	Abalak
Structure	
Type de structure	Publique. Le Centre a été créé en septembre 2009.
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • Le MEFPT via le versement d'une subvention annuelle ; • Le FAFPA via le financement de formations de courtes durées ; • La Banque mondiale, à travers le PRODEC, rénove, équipe et agrandit le centre pour un total de 600 millions FCFA : <ul style="list-style-type: none"> ○ Clôture du centre et d'un terrain sur un superficie de trois hectares ; ○ Construction d'ateliers et de bureaux ; ○ Financement de la matière d'œuvre ; ○ Construction d'une infirmerie. • OXFAM a financé la construction d'un atelier en 2020.
Organisation et gouvernance	<p>Le CFM est autonome dans sa gestion et est dirigé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un Directeur ; Un Intendant ; Un Surveillant ; • Un Comité d'administration de gestion scolaire composé d'un représentant de formateurs, de représentants de syndicats et des parents d'élèves.
Coût	Le CFM est un centre communautaire rattaché à la mairie. Les frais de scolarité sont maintenus à un niveau le plus abordable possible pour rester accessible au plus grand nombre et s'élèvent à 12 000 FCFA/an pour toutes les filières.
Profil des bénéficiaires actuels	Les jeunes déscolarisés et/ou non-scolarisés, des deux sexes, âgés de 15 à 25 ans
Capacité totale (actuelle et à terme)	<p>En 2021 le centre accueillait 158 apprenants au total dont 61 filles et 97 garçons. Le CFM dispose de six salles de cours, deux ateliers, deux hangars, une salle de couture, un magasin et un bureau.</p> <p>En prenant en compte les formations de courte durée, le CFM peut accueillir jusqu'à 400 apprenants par an. Une fois les rénovations et agrandissements financés dans le cadre du PRODEC réalisés, le CFM devrait pouvoir accueillir jusqu'à 600 étudiants par an.</p>

Stratégie de communication	<ul style="list-style-type: none"> • Des annonces diffusées par la radio locale. • Des griots sont embauchés pour aller parler du CFM aux jeunes des villages des zones rurales. • Des affiches sont exposées dans les chefs-lieux de la région.
Détails sur les formations	
Filières de formation	<p><u>7 filières en Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Agro-sylvo-pastoralisme ; • Construction métallique ; • Bâtiment ; • Économie familiale (formations en couture et garde d'enfants) ; • Plomberie ; • Mécanique ; • Électricité. <p><u>Deux filières ont été développées et sont proposées dans le cadre de formations courtes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Maroquinerie (20 étudiants en 2021/2022) ; • Menuiserie (15 étudiants en 2021/2022).
Conditions d'entrée	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Par orientation :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les écoliers n'ayant pas le niveau suffisant pour s'inscrire au collège général ou en Centre d'Enseignement Technique (CET) sont orientés par les écoles vers le CFM. ○ Pour être sélectionnés, ces étudiants doivent simplement présenter une pièce d'identité et expliquer leur motivation lors d'un court entretien. • <u>Par candidature indépendante :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'étudiant doit être âgé de moins de 25 ans. ○ Présentation obligatoire d'un certificat de nationalité et d'un extrait de naissance. ○ Se conformer au règlement intérieur du centre, faire montre de respect envers les formateurs et porter la tenue réglementaire.
Déroulé des formations	<ul style="list-style-type: none"> • La formation se déroule sur deux années, d'octobre à juin. • Les cours ont lieu entre 8h et 13h du lundi au vendredi. • Pour les formations de courte durée, les formations ont lieu le soir.
Fréquence des cohortes	Une cohorte par an pour les sept filières de formation.
Dominante (pratique ou théorique)	L'enseignement général représente 20% et l'enseignement technique 80% de la totalité des <i>curricula</i> .
Alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les étudiants disposant d'une base scolaire, un renforcement des acquis est effectué dans le cadre de l'enseignement théorique. Il vise à renforcer les connaissances de base des apprenants afin que ceux-ci puissent travailler, écrire et calculer en français. • Pour les étudiants n'étant jamais allés à l'école, l'intégralité des formations se déroule en haoussa ou en tamasheq.
Curricula	L'élaboration du <i>curricula</i> se fait au niveau national au sein de la direction pédagogique du MEFPT que le centre met en œuvre.
Formateurs	Le CFM dispose de 10 formateurs, tous diplômés de BEP.

Certification	<ul style="list-style-type: none"> Les CQP sont délivrés par le MEFPT/la Direction régionale de formation professionnelle et technique depuis 2019. Pour les formations courtes, notamment celles financées par le FAFPA, des attestations de formation sont délivrées et signées par l'inspecteur pédagogique et la direction de l'établissement.
Perdiem et taux de déperdition	Il est prévu qu'un <i>per diem</i> d'un montant de 9000 FCFA/trimestre soit octroyé aux apprenants, pour couvrir les frais de restauration et de déplacement. Cependant, l'État ne les a plus distribués aux apprenants depuis trois ans.
Suivi post-formation	En dépit de l'intention des représentants de renforcer le suivi post-formation, celui-ci est encore inexistant. Le CFM est dépendant des PTF en ce qui concerne la distribution des kits de démarrage et des ressources pour réaliser le suivi post-formation dans le cadre des formations que ces derniers financent.
Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	Le CFM ne dispose d'aucune statistique relative à l'insertion sur le marché de l'emploi. Cependant, la Direction estime qu'un nombre significatif d'apprenants a récemment évolué vers l'entrepreneuriat.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> Abalak est une importante région d'émigration et de retour des migrants Nigérien. Le Directeur de l'établissement affirme que le CFM accueille déjà régulièrement des migrants de retour au sein de ses cohortes. Le CFM a formé 100 migrants de retour en entrepreneuriat et gestion associative dans le cadre d'un partenariat temporaire avec l'ONG CADEL (via des financements de l'OIM). Le CFM est une structure accueillant des jeunes de tous les niveaux scolaires ; Les formations sont professionnalisantes et des formations de courtes durées ont déjà été déployées par l'établissement.
Capacité d'absorption	Une centaine de migrants de retour pourraient être formés par l'établissement chaque année.
Partenariat avec le secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> Le CFM a noué plusieurs partenariats informels avec des ateliers et des groupements agricoles au sein desquels lesquels il place ses apprenants. L'ONG HAID TAMAT a sollicité le CFM en 2019 pour la formation de 40 jeunes en couture et en mécanique. L'ONG CADEL a sollicité le Centre en 2020 pour former des migrants de retour. L'ONG ADKOUL a sollicité le CFM en 2021 pour former 50 jeunes.
Partenariat / relation avec les mécanismes d'intermédiation	Le CFM ne dispose d'aucun partenariat avec l'ANPE, les POJ/EOJ, ni avec des cabinets ou programmes de recrutement publics ou privés.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> Le CFM manque actuellement de matières d'œuvre dans le cadre de plusieurs filières et ne dispose pas de fonds suffisants pour les acquérir sur fonds propres. Le CFM souhaiterait développer les modules en entrepreneuriat mais ne dispose pas de kits de démarrage à offrir à ses étudiants ni de moyens pour les aider à développer leurs projets. L'absence d'une cellule d'appui et d'insertion nuit à la capacité d'insertion professionnelle des jeunes du CFM.
Autres remarques	Les POJ sont peu présentes dans les localités et les habitants méconnaissent leur rôle.
Contacts	
Point focal	Ibrahim Sollimane (Directeur CFM Abalak)
Contact	+227 96 50 05 49, ibrahimsollimane@gmail.com

Fiche Partenaire 2 : CFM Bagaroua

CFM BAGAROUA	
Pays	Niger
Région	Tahoua
Ville	Bagaroua
Structure	
Type de structure	Publique ; Créée en 1997
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • MEFPT : subvention annuelle ; • FAFPA pour le financement des formations de courtes : 1,4 à 1,8 millions FCFA pour une formation de deux semaines.
Organisation et gouvernance	<p>Les CFM ont une gestion autonome.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Direction du centre et le Comité de Gestion (COGES) dirigent l'établissement. • La Direction du centre est composée d'un Directeur, d'une Surveillante et des formateurs. • Le COGES est composé de parents d'élèves, du représentant des formateurs et du directeur, qui préside le Comité.
Coût	<p>Les frais d'inscription varient en fonction des profils recrutés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les candidats libres paient 12 500 FCFA mensuellement + un kit de formation soit un total de 120 000 FCFA ; • Les frais de scolarité des boursiers issus du système public - soit des lycées, soit des Centres d'Éducation Technique (CET) - sont entièrement pris en charge par l'État.
Profil des bénéficiaires actuels	Les scolarisés et/ou non-scolarisés, des deux sexes, âgés de 15 à 35 ans.
Capacité totale (actuelle et à terme)	Cette année le CFM forme 120 apprenants au total dont 70 filles et 50 garçons ; Le CFM dispose de deux salles de cours, deux ateliers et deux hangars.
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Le Directeur participe à des émissions sur la radio locale ; • Le CFM a recruté un crieur public afin d'atteindre des villages reculés ; • Le CFM diffuse des messages sur les boucles WhatsApp d'habitants de la région ; • Une campagne annuelle d'affichage ; • Organisation de réunions publiques de présentation du Centre.
Détails sur les formations	
Filières de formation	<p>Six filières permanentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mécanique rurale et réparation moto ; • Construction métallique ; • Menuiserie bois ; • Maroquinerie et bâtiment ; • Économie familiale (couture, garde d'enfants) ; • Maroquinerie. <p>Le CFM peut également dispenser des formations courtes sur les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture ; • Administration d'établissement scolaire.

Conditions d'entrée	<ul style="list-style-type: none"> Le parent présente son enfant pour un entretien ; Présentation de l'acte de naissance ; Avance d'au moins 25% sur les frais de scolarité annuels.
Déroulé des formations	<ul style="list-style-type: none"> Les formations durent d'octobre à juin ; Les formations se déroulent par modules de cinq heures tous les jours de 8h à 13h ; Les formations courtes sont dispensées en cours du soir.
Fréquence des cohortes	<ul style="list-style-type: none"> La formation dure 2 ans ; Les formations courtes durent de 3 jours à 3 mois.
Dominante (pratique ou théorique)	L'enseignement général, ou théorique, représente 20% et l'enseignement technique 80% du <i>curricula</i> dans toutes les filières.
Alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> Une mise à niveau en français est effectuée dans le cadre de l'enseignement théorique ; Les exercices pratiques se font essentiellement en langues locales, notamment en haoussa.
Curricula	Il n'y a pas un programme national type pour le CFM. Chaque CFM élabore ses modules et son programme.
Formateurs	Le CFM dispose de 10 formateurs à temps plein : <ul style="list-style-type: none"> Huit formateurs sont titulaires du BEP ; Deux formateurs sont titulaires d'un certificat de qualification professionnelle (CQP).
Certification	<ul style="list-style-type: none"> Les filières de formations du Centre aboutissent à un certificat de qualification professionnelle (CQP). Les diplômes sont signés par directeur régional de l'enseignement professionnel et technique et par le directeur de CFM.
Perdiem et taux de déperdition	Les <i>per diem</i> s'élèvent en théorie à un montant de 9000 FCFA /trimestre mais cela fait plusieurs années que les élèves ne les reçoivent plus.
Suivi post-formation	<ul style="list-style-type: none"> La direction du Centre effectue un suivi informel des diplômés, à travers des boucles WhatsApp par exemple. Le CFM ne dispose pas d'une cellule d'appui à l'insertion. Dans le cadre du PRODEC, des kits de transformation agroalimentaire ont été octroyés une fois aux apprenants désirant se lancer dans l'entrepreneuriat agricole.
Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	Le CFM ne dispose pas de statistiques relatives à l'insertion sur le marché de l'emploi de ses diplômés. Cependant, d'après les évaluations internes à la direction, les filières les plus porteuses en termes d'emplois sont l'économie familiale et la maroquinerie.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> Le CFM a l'habitude d'accueillir en son sein des étudiants aux profils vulnérables : une dizaine d'apprenants déplacés des zones de conflit dans la région de Tahoua sont actuellement hébergés et formés au sein du CFM. Le CFM propose des formations courtes majoritairement pratiques correspondant aux besoins des migrants de retour ; Le CFM est situé dans la principale zone de retour des migrants nigériens.
Capacité d'absorption	Le CFM pourrait accueillir entre 40 et 50 apprenants supplémentaires par an.

Partenariat avec le secteur privé	Le CFM envoie quelques étudiants se former au sein d'ateliers d'artisans ou de petites entreprises mais le nombre de partenariats reste très faible (nombre précis non indiqué).
Partenariat / relation avec les mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi	Le CFM est en relation avec des espaces orientation jeunesse et l'ANPE mais sans qu'aucune collaboration n'ait été établie jusqu'à présent
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • L'augmentation des frais de scolarité (de 12 500 FCFA à 25 000 FCFA pour l'année scolaire 2022/2023) risque de fortement limiter le nombre d'apprenants ; les plus vulnérables ne seront plus en mesure de financer ces frais. • L'absence de prise en charge par l'État des kits de formation et l'irrégularité du versement des allocations (<i>per diem</i>) impactent significativement la situation financière des apprenants ainsi que leur assiduité ; ceux-ci sont contraints de travailler, parallèlement à leurs études, pour subvenir à leurs besoins. • Les formateurs sont actuellement en nombre insuffisant. • L'accompagnement à l'insertion professionnelle des étudiants est très faible en raison de l'absence d'une cellule d'appui à l'insertion que le CFM appelle de ses vœux. • Pour les formations courtes en agriculture le CFM manque d'un terrain d'expérimentation équipé d'un forage.
Autres remarques	L'État oublie l'importance du personnel auxiliaire. Le CFM ne dispose que d'un seul manoeuvre, payé sur fonds propres, ce qui est insuffisant pour assurer l'entretien de l'établissement.
Contacts	
Point focal	Madame Mahamadou Hadjo (Directrice du CFM)
Contact	+227 98 12 83 56

Fiche Partenaire 3 : CFPT Tahoua

Centre de Formation Professionnelle et Technique de Tahoua	
Pays	Niger
Région	Tahoua
Ville	Tahoua
Structure	
Type de structure	Publique Le CFPT a été créé en août 2002.
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • L'État (MEFPT, FAFPA) ; • LuxDev via le Projet NIG/017 qui a réaménagé le Centre et équipé les ateliers ; • La GIZ via le Programme Nigéro-Allemand de Promotion de l'Agriculture Productive (PROMAP).
Organisation et gouvernance	Le centre est dirigé par un Directeur assisté de : <ul style="list-style-type: none"> • Un Chef de travaux ; • Un Intendant ; • Deux Surveillants.
Coût	Jusqu'à l'année scolaire 2021/2022, les frais de formation étaient de : <ul style="list-style-type: none"> • 146 250 FCFA en 1^{ère} année • 130 000 FCFA en 2^{ème} année A partir de cette année 2022/2023, un arrêté ministériel fixe les frais à 250 000 FCFA pour l'ensemble des deux années mais payable en une seule tranche.
Profil des bénéficiaires actuels	<ul style="list-style-type: none"> • Étudiants des deux sexes âgés au maximum de 25 ans • Jeunes issus des filières de formation générales et professionnelles.
Capacité totale (actuelle et à terme)	Le CFPT a actuellement 524 apprenants au total dont 213 filles et 311 garçons.
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	Publications sur les affiches dans la région de Tahoua (principalement dans les chefs-lieux). Le CFPT compte ensuite aussi sur le bouche-à-oreille et ses réseaux d'anciens étudiants.
Détails sur les formations	
Filières de formation	<p><u>8 filières en BEP :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Électricité industrielle ; • Mécanique réparation auto ; • Plomberie ; • Construction métallique ; • Menuiserie bois ; • Bâtiment ; • Agriculture ; • Économie familiale (couture, garde d'enfants). <p>Le CFPT organise des formations courtes en agriculture (de 3 jours à 3 mois) sur financement de bailleurs et du FAFPA. Le CFPT organise également occasionnellement des formations de formateurs et en administration de Centres de formation à destination des équipes dirigeantes des CFM.</p>

Conditions d'entrée	<p>Trois voies d'accès au CFPT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par candidature sur dossier (détails non communiqués). Les élèves sont issus de Centres d'Enseignement Technique (CET) et titulaires à <i>minima</i> d'un CAP afin de pouvoir postuler au CFPT. • Par réussite au concours organisé chaque année en septembre (incluant 50 places sécurisées pour des étudiants issus de l'enseignement générale). • Par inscription libre et à titre privé, ce qui représente 20% de l'effectif total.
Déroulé des formations	<p>La formation dure 2 ans.</p> <p>Les formations se déroulent d'octobre à mai, de 8h à 14h, du lundi au samedi.</p>
Fréquence des cohortes	<p>Une cohorte / an pour chaque filière.</p>
Dominante (pratique ou théorique)	<p>L'enseignement théorique représente 20% et l'enseignement pratique 80% du volume horaire total de chaque formation.</p>
Alphabétisation	<p>Tous les apprenants savent lire et écrire. Le CPFT dispense néanmoins, dans le cadre de l'enseignement théorique, des matières telles que le français, les mathématiques, l'anglais, le 'monde contemporain', la gestion, l'informatique et la physique, afin de rehausser le niveau des apprenants.</p>
Curricula	<p>Le curricula est le même pour tous les CFPT du Niger car le programme et les modules sont élaborés au niveau du MEFPT et tous les établissements sont obligés de s'y conformer.</p>
Formateurs	<p>47 formateurs en enseignement général et technique. Cependant, environ les deux tiers ne sont pas qualifiés ou ne dispose pas de certification pédagogique.</p>
Certification	<p>Le diplôme de Brevet d'Étude Professionnelle (BEP) est signé par le Directeur régional de l'enseignement et de la Formation professionnelle et technique de la région de Tahoua.</p> <p>Les formations de courte durée sont sanctionnées par une attestation de formation délivrée par le Centre et signée par le directeur.</p> <p>Les attestations sont valables et reconnues par les acteurs privés.</p>
Perdiem et taux de déperdition	<p>Tous les étudiants orientés depuis les CET, ainsi que les étudiants admis sur concours, sont des boursiers de l'État.</p> <p>Les boursiers reçoivent une bourse de 20 000 FCFA/mois, laquelle est payée par tranche (chaque trimestre ou semestre).</p> <p>Le taux de déperdition n'a pas été communiqué.</p>
Suivi post-formation	<p>Le suivi est assuré par la Plateforme d'Orientation des Jeunes auquel le CFPT réfère les étudiants à la fin de leurs formations.</p>
Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	<p>Le CFPT ne dispose pas de ces informations.</p>
Partenariats	

Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> Le CFPT a développé des formations professionnalisantes dans des filières porteuses et avec une forte dominante pratique, ce qui correspond aux besoins des migrants de retour. Le CFPT a l'habitude de former des étudiants issus de milieux défavorisés. Le CFPT est l'un des établissements majeurs de la région de Tahoua qui est actuellement la principale zone de retour des migrants au Niger.
Capacité d'absorption	Une centaine de migrants de retour par an dans le cadre de formations courtes.
Partenariats avec le secteur privé et le secteur public	<ul style="list-style-type: none"> Partenariat avec le FAFPA dans le cadre du soutien à la formation duale et pour la prise en charge d'élèves déscolarisés, lesquels sont formés à un métier, sur des périodes de 2 à 3 mois ; Partenariat depuis 2019 avec le PROMAP pour la prestation de formations techniques courtes (3 à 5 jours) au bénéfice de producteurs ruraux ; Formation des formateurs des CFM du département de Tillia en gestion administrative dans le cadre d'un partenariat ponctuel avec l'ONG IEE en 2022.
Partenariat / relation avec les mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi	Le CFPT réfère tous ses jeunes aux POJ de Tahoua. Celles-ci orientent elles-mêmes les jeunes diplômés vers l'ANPE. Ces plateformes indiquent aux jeunes des opportunités d'embauche existantes dans la région.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> Le CFPT manque de salles de cours pour accueillir de nouveaux étudiants. Pour un effectif de 524 étudiants le Centre ne dispose que de 4 salles de cours. Le CFPT manque de matières premières pour les ateliers pratiques. La formation des formateurs est insuffisante puisque presque tous les formateurs sont diplômés d'un BEP mais ne disposent pas de formation pédagogique. Les relations avec les acteurs du secteur privé dans la région de Tahoua sont presque inexistantes.
Autres remarques	<ul style="list-style-type: none"> Pour l'agriculture, le Centre manque d'un terrain d'expérimentation équipé d'un forage. Une augmentation des personnel auxiliaires serait nécessaire car le CFPT ne dispose que d'un seul manœuvre.
Contacts	
Point focal	Seydi Moctar Ibrahim (Directeur du CFPT)
Contact	+227 96 26 55 49 ; seydimoctaribrahim@gmail.com

Fiche Partenaire 4 : SIFA Madaoua

Site d'Apprentissage Agricole (SAA) Madaoua	
Pays	Niger
Région	Tahoua
Ville	Madaoua
Structure	
Type de structure	Publique La première cohorte a été accueillie en novembre 2020.
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • La Banque mondiale via le PRODEC verse une allocation semestrielle dont le montant est compris entre 5 et 8 millions FCFA ; • Le FAFPA ; • La Commune de Madaoua (mise à disposition du terrain et prise en charge du gardiennage).
Organisation et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Le site est géré au nom de la commune urbaine et du COGES. Le COGES est le comité de gestion composé du maire (président), d'un secrétaire général, d'un représentant de la chefferie traditionnelle, un représentant des OSC, un représentant des OP agricoles, un représentant des services techniques, un représentant de la jeunesse, une représentante des organisations féminines. • Parmi les membres du COGES, un gestionnaire est désigné et assure le recrutement du personnel. Il assure également le suivi de la formation, des formateurs et du budget. • Les subventions semestrielles sont versées sur le compte du SAA. Ces fonds permettent de financer le paiement des indemnités des apprenants, les repas, les primes et l'achat de la matière d'œuvre.
Coût	Les apprenants ne paient aucun frais de scolarité.
Profil des bénéficiaires actuels	Des jeunes déscolarisés âgés de 15 à 35 ans, dont au moins 40% de filles (objectif). Le recrutement concerne tous les villages de la commune mais ce sont essentiellement les jeunes des quartiers de la ville de Madaoua qui s'inscrivent.
Capacité totale (actuelle et à terme)	Le SAA a recruté en 2021 30 apprenants dont 10 filles et 20 garçons. A l'avenir il est prévu de former jusqu'à 90 apprenants, soit trois cohortes par an.
Stratégie de communication à destination des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Les membres du COGES diffusent des informations par bouche à oreille ; • Communiqué diffusé à travers la radio locale Saraounia FM ; • Organisation de tables rondes et débats avec les communautés ; • Communication sur les SAA à travers la radio nationale.
Détails sur les formations	
Filières de formation	<u>4 filières de formation aboutissant à une attestation professionnelle ; :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture ; • Elevage ; • Pisciculture ; • Transformation de produits agroalimentaires.
Conditions d'entrée	<ul style="list-style-type: none"> • Être âgé de 18 à 35 ans ; • Présentation d'un extrait de naissance ; • Présentation d'un acte foncier au nom de l'apprenant ou d'un parent à même de démontrer que celui-ci est issu d'une famille pratiquant l'agriculture.

Déroulé des formations	La formation dure 4 mois + 2 mois de stage au sein l'exploitation de l'apprenant ou autre exploitation privée ; Les cours se déroulent de 8h à 16h.
Fréquence des cohortes	Trois cohortes par an.
Dominante (pratique ou théorique)	Durant les quatre mois de formation au sein du SAA, l'enseignement est réparti entre 80% de pratique et 20% de théorie.
Alphabétisation	La majorité des étudiants recrutés ne sont pas alphabétisés mais le SAA dispose d'un accompagnateur en alphabétisation pour initier tous les apprenants à lire, écrire et compter.
Formateurs	Le SAA dispose de six formateurs dont cinq diplômés d'un BEP et un de niveau Bac+1.
Certification	En fin de formation et de stage, un jury régional évalue les compétences des apprenants et délivre des attestations de fin de formation signée par le président du jury, lequel est le conseiller régional du FAFPA.
Perdiem et taux de déperdition	Un <i>per diem</i> de 3000 FCFA/mois et un repas journalier sont attribués aux apprenants.
Suivi post-formation	Aucun suivi post formation n'est réalisé jusqu'à présent.
Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	Le SAA n'a pas produit de statistiques d'insertion.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> Le SAA offre la possibilité à des étudiants de suivre des formations courtes et professionnalisantes dans des métiers agricoles porteurs lesquels correspondent aux besoins et au savoir-faire d'une proportion significative de migrants de retour. Le SAA est situé dans une région importante de retour. Le SAA a été équipé grâce aux financements de la Banque mondiale et dispose d'infrastructures adéquates pour fournir une formation de qualité
Capacité d'absorption	Deux cohortes de 60 apprenants par an, soit un total de 120 apprenants.
Partenariats	Grâce au soutien de la commune et de la chefferie, le SAA a développé des relations informelles avec quelques coopératives et des exploitants individuels agricoles afin de placer leurs apprenants en stage de fin de formation. Aucune relation avec l'ANPE ou les Plateformes Orientation Jeunesse (POJ).
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> Le SAA peine à attirer et fidéliser des étudiants car les premières cohortes n'ont pas encore reçu leurs kits de démarrage. Le SAA est dépendant des fonds du PRODEC et ne reçoit pour l'heure aucun fonds de la part de l'État ce qui pourrait remettre en cause sa pérennité. Les <i>curricula</i> ne sont pas stabilisés et les formateurs changent les programmes à chaque cohorte.
Autres remarques	La prise de décision centralisée à Niamey, y compris pour l'achat de matériel, pénalise l'efficacité de gestion de l'établissement.
Contacts	
Point focal	Idi Sessou (Gestionnaire du SAA)
Contact	+227 96 56 86 91

Fiche Partenaire 5 : CFPT Tillabéri

Centre de Formation Professionnelle et Technique (CFPT) Tillabéri	
Pays	Niger
Région	Tillabéri
Ville	Tillabéri
Structure	
Type de structure	Publique ; Le Centre a été créé en 2002
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • L'État finance la matière d'œuvre, l'entretien du CFPT, les différentes charges et allocations des apprenants ainsi que les salaires des formateurs. Pour l'année 2021/2022, le financement de la part de l'État s'élevait à 8,5 millions FCFA. • Le FAFPA finance un apport en matériel de construction métallique chaque année, et occasionnellement des formations courtes (dernier financement en 2020). • L'ONG World Vision fournit un appui en matériel de formation chaque année. • La Banque mondiale, via le PRODEC, finance la formation des apprenants pour les formations de base et de perfectionnement. • La GIZ via ProEMPLOI finance des formations courtes. • La GIZ via PROMAP a financé sept sessions de formation de jeunes.
Organisation et gouvernance	<p>L'administration dirigeant le CFPT est composée des personnes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un Directeur ; • Un Chef de travaux ; • Un Intendant ; • Une Surveillante.
Coût	Les frais d'inscription totaux en 1 ^{ère} année et 2 ^{ème} année s'élèvent à 146 250 FCFA.
Profil des bénéficiaires actuels	Jeunes étudiants issus de l'enseignement général, professionnel et technique
Capacité totale (actuelle et à terme)	<p>Pour l'année 2021/2022 le CFPT a un effectif de 408 élèves dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} année : 253 élèves dont 148 filles et 105 garçons ; • 2^{ème} année : 155 élèves dont 96 filles et 59 garçons.
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • La communication se fait principalement par des campagnes d'affichage. • Sessions d'informations publiques au niveau de l'établissement.
Détails sur les formations	

Filières de formation	<p><u>7 filières en Brevet d'Études Professionnelles (BEP) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Électricité industrielle ; • Mécanique réparation automobile ; • Construction métallique ; • Menuiserie bois ; • Agrosylvopastoralisme ; • Économie familiale (couture, garde d'enfants) ; • Bâtiment. <p>Les thématiques des formations courtes déjà enseignées au sein du CFPT sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transformation agroalimentaire ; • Restauration ; • Rôles et compétences des conseillères agricoles ; • Techniques de production maraichères ; • Gestion intégrée de la fertilisation des sols ; • Gestion rationnelle des eaux d'irrigation ; • Gestion intégrée des ennemis de culture ; • Techniques d'installation et de maintenance de réseaux californiens.
Conditions d'entrée	<ul style="list-style-type: none"> • L'inscription au sein du CFPT est conditionnée au fait d'être titulaire d'un CAP ou d'un BET pour les étudiants s'inscrivant à titre privé ou passant le concours d'entrée organisé par l'État dans chaque région chaque année. • Les élèves orientés par l'État depuis les Centres d'Enseignement Technique doivent être titulaires, <i>a minima</i>, d'un BEPC ou de tout autre diplôme reconnu au niveau national (BEP, CAP etc.). Les étudiants doivent présenter une copie de leurs diplômes lors de leur inscription. • Les élèves doivent être âgés, <i>à minima</i>, de 16 ans et de 22 ans maximum pour les filles et garçons. • Les candidats doivent tous présenter des papiers d'identités certifiés au moment de leur inscription.
Déroulé des formations	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les formations durent deux ans, elles se déroulent d'octobre à juin et les cours ont lieu de 7h à 12h30 puis de 15h à 18h, du lundi au vendredi. • Pour les formations courtes, la durée varie en fonction des demandes des bailleurs, et peuvent durer entre une semaine et quatre mois.
Fréquence des cohortes	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les formations en BEP durent deux ans. • Le ProEMPLOI a financé la formation de deux cohortes d'étudiants en 2021/2022 au sein du CFPT.
Dominante (pratique ou théorique)	<p>Le volume horaire total de chaque formation se décompose en 20% d'enseignement général et 80% d'enseignement pratique.</p>
Alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les élèves du CFPT sont alphabétisés à leur entrée au sein de l'établissement. • Les formations courtes sont dispensées en langues locales pour qu'elles soient accessibles à tous.
Curricula	<p>Tous les programmes du CFPT sont élaborés par le MEFPT.</p>
Formateurs	<p>Le CFPT dispose de 38 formateurs, diplômés d'un BEP, d'un BTS, d'une Licence, d'un Master ou d'un diplôme d'ingénieur de conception.</p>

Certification	<ul style="list-style-type: none"> Le diplôme de sortie est le Brevet d'Études Professionnelles (BEP), lequel est délivré par le MEFPT (examen unique organisé au niveau national). Pour les formations de courte durée le CFPT délivre des attestations de fin de formation dont le Directeur, et/ou le partenaire et l'inspecteur pédagogique de Tillabéri sont signataires.
Perdiem et taux de déperdition	<ul style="list-style-type: none"> Les apprenants référencés par l'État sont tous boursiers et reçoivent une allocation de 20 000 FCFA/mois. Les apprenants inscrits à titre privé ne reçoivent pas d'allocation. <p>Le niveau de déperdition du CFPT est faible : environ 10% de déperdition en première année (pour l'année scolaire 2021/2022) et quasiment aucune déperdition en deuxième année.</p>
Suivi post-formation	Le CFPT ne réalise pas de suivi post-formation. L'équipe administrative et pédagogique mettent occasionnellement des étudiants en relation avec des employeurs quand ces derniers les sollicitent.
Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	Le CFPT ne dispose pas de statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi. Selon le Directeur, une part importante des étudiants du CFPT serait au chômage quelques années après leur sortie de l'établissement.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> Le CFPT a l'habitude d'organiser des formations de courte durée en partenariat avec différents bailleurs. Dans le cadre de ces formations courtes, l'établissement a accueilli des jeunes présentant des profils similaires à ceux des migrants de retour. Le CFPT dispose de compétences internes (à travers ses formateurs) pour élaborer des programmes de formation dans des filières porteuses en termes d'emploi, notamment dans le domaine agricole.
Capacité d'absorption	Le CFPT est en mesure de former jusqu'à 200 apprenants / migrants de retour par an.
Partenariat avec le secteur privé	Le CFPT a des partenariats informels avec des ateliers de la région de Tillabéri qui prennent leurs étudiants en stage.
Partenariat / relation avec les mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi	Le CFPT n'a développé aucun lien avec les mécanismes d'intermédiation du type POJ/EOJ ou avec l'ANPE.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> L'absence de modules d'éveil entrepreneurial ou de liens avec des incubateurs ne favorise pas l'insertion professionnelle des étudiants du CFPT. L'absence d'une équipe de suivi et d'accompagnement vers l'insertion professionnelle au sein du CFPT se matérialise par la faiblesse de ses partenariats avec le secteur privé et diminue les chances d'intégration professionnelles de ses étudiants. Le manque d'équipements et de matériels dans les ateliers pénalise certaines formations.
Contacts	
Point focal	Mahamadou Oumarou (Directeur CFPT Tillabéri)
Contact	+227 96 87 92 91/93 22 22 19 ; yarimahamadoumarou@gmail.com

Fiche Partenaire 6 : SAA Saikora

Site d'Apprentissage Agricole (SAA) de Saikora	
Pays	Niger
Région	Tillabéri
Ville	Saikora
Structure	
Type de structure	Publique Le site a été créé en 2019 mais a accueilli ses premiers étudiants en 2020
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • La mairie de Saikora a mis à disposition un site de huit hectares abritant le site. • Le SAA a reçu un appui en matériel de formation de la part de SwissContact. • Le FAFPA, à travers le financement du PRODEC, finance les équipements et toutes les filières de formation via un montant annuel d'environ 12 millions FCFA.
Organisation et gouvernance	<p>Le comité de gestion (COGES) du site est composé de neuf membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Maire est la Présidente ; • Le Secrétaire de la mairie est le Rapporteur ; • Le Receveur communal est le Comptable du SAA ; • Le Président des jeunes de la commune ; • Le Représentant de la chefferie ; • La Représentante des organisations des producteurs ; • Le Représentant communal de service d'agriculture ; • Le Représentant communal du service d'élevage ; • Le Représentant communal du service d'environnement. <p>Le Directeur est le gestionnaire du site. A chaque fin de mois, chaque formateur est tenu d'élaborer un rapport à destination du Directeur, lequel les compile pour transmission au FAFPA. Le FAFPA valide les résultats obtenus et, selon ceux-ci, procède au virement des fonds.</p>
Coût	La formation est gratuite pour tous les étudiants.
Profil des bénéficiaires actuels	Des jeunes âgés de 15 à 25 ans déscolarisés on non scolarisés, garçons et filles.
Capacité totale (actuelle et à terme)	<ul style="list-style-type: none"> • Le SAA a formé jusqu'à présent 4 cohortes pour un total de 135 élèves en deux ans. • Le SAA peut former jusqu'à 60 apprenants par cohorte, soit un total de 180 apprenants répartis sur trois cohortes par an.
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Les activités de sensibilisation des membres du COGES à l'endroit des jeunes et chefs de quartiers ; • Publication sur la page Facebook de la Commune de Saikora ; • Communiqués diffusés à travers la radio communautaire ; • Bouche à oreille.
Détails sur les formations	
Filières de formation	<p><u>4 filières de formation aboutissant à une attestation professionnelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture ; • Elevage ; • Pisciculture ; • Transformation des produits agroalimentaires.

Conditions d'entrée	Les étudiants doivent être âgés de 15 à 25 ans et être en mesure de présenter un acte de naissance et un titre foncier.
Déroulé des formations	<ul style="list-style-type: none"> • La formation dure quatre mois (comprenant des cours théoriques et pratiques) + quatre mois de mise en application (stage) ; • Les apprenants effectuent leur stage dans leur exploitation familiale ou dans des exploitations privées ; • En fonction des filières les cours ont lieu de 8h à 13h ou de 8h à 15h.
Fréquence des cohortes	<p>Jusqu'à présent le SAA a accueilli deux cohortes par an :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une 1^{ère} cohorte en 2020/2021 de 30 apprenants ; • Une 2^{ème} cohorte en 2020/2021 de 30 apprenants ; • Une 3^{ème} cohorte en 2021/2022 de 30 apprenants ; • Une 4^{ème} cohorte de 45 apprenants est en cours.
Dominante (pratique ou théorique)	La formation se décompose en 30% d'enseignement théorique et 70% d'enseignement pratique.
Alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> • La majorité des élèves sont analphabétisés en entrant au sein du SAA ; • Les cours sont dispensés en langues locales - notamment en zarma. Un responsable de l'alphabétisation apprend aux élèves non-alphabétisés à lire, écrire et compter.
Curricula	Les <i>curricula</i> ont été fournis au SAA par le FAFPA mais ont été améliorés par les formateurs
Formateurs	<p>Cinq formateurs répartis en deux catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trois formateurs internes, recrutés par la commune et titulaires d'un BEP ; • Deux formateurs externes, lesquels sont recrutés par le FAFPA et titulaires d'au moins une licence.
Certification	Un certificat de fin de formation est délivré par le SAA après évaluation des performances de l'étudiant.
Perdiem et taux de déperdition	Une allocation de 3000 FCFA/mois et un repas journalier gratuit sont fournis à tous les apprenants.
Suivi post-formation	<ul style="list-style-type: none"> • Un important suivi post-formation devait être réalisé. Le FAFPA et la Banque mondiale devaient fournir des kits de démarrage aux apprenants mais ceux-ci n'ont pas été livrés au SAA. • Le SAA suit ses meilleurs étudiants par ses propres moyens, notamment pour les aider à démarrer de petites exploitations horticoles mais aussi pour déposer des dossiers de candidatures dans le cadre de concours agricoles : <ul style="list-style-type: none"> ○ Trois apprenants du SAA ont gagné un prix en 2021 au salon Sahel pour la présentation de trois projets. Chacun a gagné 300 000 FCFA. • 12 apprenants ont été formés en entrepreneuriat agricole et ont développé leurs idées d'entreprise avec le soutien du cabinet Madasal Consulting.
Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	Aucune statistique n'a été réalisée par le SAA.
Partenariats	

Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> Le SAA accueille gratuitement les élèves, fournit un appui à l'alphabétisation ainsi qu'une allocation. Ces conditions s'adaptent bien à la situation et aux besoins d'une proportion significative de migrants de retour. Le SAA propos des formations courtes, ce qui correspond aux attentes des migrants de retour. Les formations sont concentrées dans le secteur agricole, lequel est le secteur d'embauche le plus porteur au Niger.
Capacité d'absorption	Le SAA pourrait accueillir une cohorte de 60 migrants de retour par an.
Partenariat avec le secteur privé	Le SAA a développé des partenariats informels avec des exploitations privées afin d'y référencer ses apprenants dans le cadre de stages.
Partenariat / relation avec les mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi	Le SAA n'a développé aucun partenariat avec les mécanismes d'intermédiation comme les POJ/EOJ ou l'ANPE.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> Le manque d'eau courante est un obstacle important au bon déroulé des formations. Les subventions du FAFPA ont diminué et si celles-ci cessaient le SAA ne serait plus en mesure de nourrir ses élèves ou de les accueillir au sein du site. Un manque de formateurs dans certaines filières, notamment la pisciculture, empêche leur bon fonctionnement. L'absence d'une cellule d'appui à l'insertion et le manque de lien avec les acteurs du secteur privé limitent la capacité du SAA à accompagner ses étudiants vers l'emploi.
Autres remarques	<ul style="list-style-type: none"> Retard dans le paiement des salaires des formateurs et dans le financement des matières premières par l'Etat.
Contacts	
Point focal	Amadou Mahaman Soumana (Formateur en agriculture au SAA)
Contact	+227 96 35 13 24/95 82 56 64 ; amadousoumana182@gmail.com

Fiche Partenaire 7 : Lycée Professionnel Agricole de Téra

Lycée Professionnel Agricole de Tera	
Pays	Niger
Région	Tillabéri
Ville	Tera
Structure	
Type de structure	Publique Le lycée a été créé le 06 avril 2011
Financements actuels / principaux	L'État est le seul partenaire financier du lycée. Le MEFPT finance les matières d'œuvres, les équipements, les fournitures scolaires, la prise en charge des enseignants et les allocations des élèves. A titre d'exemple : <ul style="list-style-type: none"> • Pour les allocations des élèves, le lycée reçoit 21 millions FCFA par trimestre ; • Les autorisations des dépenses pour les matières d'œuvre varient entre 2 et 12 millions FCFA par an.
Organisation et gouvernance	L'administration est composée <ul style="list-style-type: none"> • Un Proviseur ; • Un Chef de travaux ; • Un Censeur ; • Un Intendant ; • Un Surveillant général ; • Un Manœuvre. <p>Le lycée ne comprend pas de comité de gestion mais un comité s'occupe du recrutement des élèves à titre privé.</p>
Coût	Le coût total de la formation est de 175 000 FCFA par élève/an pour la terminale ou pour le BEP.
Profil des bénéficiaires actuels	Des jeunes étudiants de 16 à 25 ans, issus de l'enseignement professionnel (CET, CFM, CFPT) ou de l'enseignement général (collège général).
Capacité totale (actuelle et à terme)	Le lycée accueille actuellement 415 étudiants répartis ainsi : <ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} année : 147 élèves (94 garçons et 53 filles), dont 86 en agriculture et 61 en élevage ; • 2^{ème} année : 129 élèves (91 garçons et 38 filles), dont 86 en agriculture et 43 en élevage ; • 3^{ème} année : 139 élèves (92 garçons et 47 filles), dont 94 en agriculture et 45 en élevage. <p>Le lycée peut accueillir 500 élèves par an au maximum.</p>
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Communiqués diffusés à travers les radios communautaires ; • Campagne d'affichage annuelle ; • Publicité informelle via des groupes WhatsApp.
Détails sur les formations	

Filières de formation	<p>Le lycée propose deux filières de formation (Bac Professionnel et Brevet d'Étude Professionnel ou BEP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture ; • Elevage ; <p>Une troisième filière intitulée 'Environnement' a été ouverte à la rentrée d'octobre 2022.</p>
Conditions d'entrée	<ul style="list-style-type: none"> • Les première et deuxième années sont uniquement accessibles pour les élèves orientés par l'État. Les élèves doivent être âgés de 16 ans au moins et être titulaires du BEPC et/ou d'un CAP. • En deuxième année, une voie d'accès a été ouverte pour les étudiants titulaires du diplôme de surveillant d'élevage. • En troisième année, les étudiants qui rentrent sur dossier sont issus des CFPT et sont titulaires du BEP. • Chaque année le lycée admet de 10 à 20 étudiants candidats à titre privé pour suivre la troisième année. Ces étudiants sont admis sur présentation d'une lettre de candidature et de leurs derniers diplômes (un CAP d'une filière équivalente est requis).
Déroulé des formations	<ul style="list-style-type: none"> • La formation dans les deux filières dure trois ans. • Comme le programme officiel de l'enseignement général, les cours ont lieu d'octobre à juillet de 8h à 12h30 et de 15h à 17h30, du lundi jusqu'au samedi matin.
Fréquence des cohortes	Une cohorte par an et par filière.
Dominante (pratique ou théorique)	<p>La formation se décompose en 60% d'enseignement pratique et 40% d'enseignement théorique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • A la fin de la première année, les élèves sont envoyés en stage d'un mois auprès d'un acteur professionnel du monde rural. • A la fin de la deuxième année, les élèves effectuent un stage de deux mois auprès d'un acteur professionnel du monde rural. La performance au cours de ce stage fait partie de l'évaluation.
Alphabétisation	Tous les élèves sont sélectionnés sont alphabétisés.
Curricula	Le <i>curricula</i> est élaboré par le MEFPT.
Formateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Le lycée compte 24 formateurs à temps plein. • Le chef de travaux et le proviseur donnent également des cours. • Tous les formateurs sont diplômés, d'une Licence, d'une Maîtrise, d'un Master, d'un diplôme d'ingénieur, voire d'un doctorat.
Certification	<ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat professionnel en agriculture et en élevage • BEP en agriculture et en élevage. <p>Ces diplômes sont délivrés par le MEFPT.</p>
Perdiem et taux de déperdition	<ul style="list-style-type: none"> • Les boursiers reçoivent une allocation de 20 000 FCFA/mois. Les bourses sont payées par trimestre. Les versements par l'Etat sont irréguliers. • Le taux de déperdition est très limité, proche de 0%.
Suivi post-formation	<p>Le lycée ne réalise aucun suivi post formation.</p> <p>Le lycée de Tera est en négociation avec le MEFPT afin de faciliter la réorientation des élèves ayant redoublé le baccalauréat vers l'Institut Pratique de Développement Rural (IPDR/Kollo) pour y obtenir le diplôme de technicien supérieur.</p>

Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	Le lycée ne dispose pas de statistiques officielles mais les retours informels concernant l'insertion des diplômés sont très positifs.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> Le lycée dispose d'un nombre important de formateurs, disposant eux-mêmes d'un bon niveau de formation. Le Proviseur indique que le lycée a la capacité de dispenser des formations courtes, plus adaptées aux besoins des migrants de retour, mais que le lycée n'a jamais été sollicité en ce sens. Les filières de formation en élevage, agriculture et, sous peu, en environnement, correspondent aux principales filières porteuses en termes d'emploi.
Capacité d'absorption	Une centaine de migrants de retour par an en deux sessions de formation, dans les deux filières (agriculture et élevage). Une formation courte sur les métiers de l'environnement pourrait également être organisée.
Partenariat avec le secteur privé	Le lycée Téra dispose d'un nombre important de partenaires : ateliers d'artisans, entreprises et coopératives agricoles, fermes de petite et moyenne taille, cabinets vétérinaires, services publics décentralisés actifs dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage.
Partenariat / relation avec les mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi	Pas de partenariats avec les mécanismes d'intermédiation type POJ/EOJ ou ANPE.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> Le lycée ne dispose pas de locaux en propre mais d'un local d'emprunt mis à disposition par la commune, ce qui complique la gestion de l'établissement. Le lycée manque d'équipements pour ses ateliers, d'animaux et de terrains agricoles d'expérimentation pourtant essentiels à la formation. Le lycée ne dispose pas de cellules d'appui à l'insertion.
Autres remarques	<ul style="list-style-type: none"> Le lycée ne reçoit aucun financement de la part de bailleurs.
Contacts	
Point focal	Abdoul Azizou Hassane (Proviseur du lycée professionnel de Téra)
Contact	+227 96 52 46 96 ; ousseinihergarey@yahoo.com

Fiche Partenaire 8 : CFM Ballaraya

CFM BALLARAYA	
Pays	Niger
Région	Tillabéri
Ville	Ballaraya
Structure	
Type de structure	Publique Créé en 2009
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • Le MEFPT finance le matériel et les fournitures scolaires. • Le FAFPA finance des formations courtes. • La GIZ à travers ProEMPLOI finance des formations courtes. Dans ce cadre, le CFM a reçu 1,9 million FCFA en 2022. • Swiss Contact a construit deux salles de cours. • La Banque mondiale, via le PRODEC, a financé la construction d'un magasin, de deux bureaux, d'un forage, de hangars améliorés, ainsi que la clôture en grillage, la réhabilitation de deux autres hangars améliorés et l'achat de la matière d'œuvre, pour un total de 20 millions FCFA. • L'ONG ADRA finance des séances de sensibilisation sur la COVID-19 et a financé l'achat de vélos aux 10 meilleurs élèves ainsi qu'aux plus éloignés du centre.
Organisation et gouvernance	<p>Le CFM est placé sous la tutelle administrative de la mairie.</p> <p>Le Comité de gestion du financement du centre (CGC) est composé de 7 membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un Président ; • Un Vice-Président ; • Un Trésorier ; • Un Trésorier adjoint ; • Un parent d'élèves ; • Un Secrétaire général ; • Un Secrétaire général adjoint. <p>L'administration du Centre est assurée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un Directeur ; • Une Surveillante.
Coût	<ul style="list-style-type: none"> • Gratuit pour les étudiants orientés par l'État vers le CFM ; • 12 000 FCFA/an pour les autres (inscriptions libres) ; • 2000 FCFA pour les frais d'inscription.
Profil des bénéficiaires actuels	<ul style="list-style-type: none"> • Élèves orientés à partir du CM2 n'ayant pas la moyenne de requise pour passer en classe de 6^{ème}. • Les élèves orientés sont des garçons ou filles et âgés au maximum de 14 ans. • Pour l'inscription libre, les étudiants sont recrutés jusqu'à 35 ans.

<p>Capacité totale (actuelle et à terme)</p>	<p>Pour le programme général, le CFM compte 137 inscrits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} année : 73 élèves dont 51 filles et 22 garçons ; • 2^{ème} année : 64 élèves dont 40 filles et 24 garçons. <p>Le PRODEC a également financé deux cohortes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} cohorte en 2021 de 147 apprenants dont 65 filles et 82 garçons ; • 2^{ème} cohorte en 2022 de 58 apprenants dont 40 filles et 18 garçons. <p>PROEMPLOI a financé la formation d'une cohorte de 55 étudiants.</p> <p>A terme, le CFM pourrait accueillir - toutes formations confondues – jusqu'à 400 apprenants par an.</p>
<p>Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Affiches dans les villages du département ; • Communiqué sur les ondes de la radio locale Dallol ; • Activités de sensibilisation menées via les membres du COGES.
<p>Détails sur les formations</p>	
<p>Filières de formation</p>	<p><u>5 filières de formation en Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Économie Familiale/Couture ; • Mécanique rurale ; • Construction métallique ; • Menuiserie bois ; • Électricité bâtiment ; • Une filière en Agrosylvopastoralisme est en cours de création. <p>Les formations courtes dispensées par le CFM concernent les filières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction métallique ; • Couture.
<p>Conditions d'entrée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les élèves orientés entrent au sein du CFM sans conditions particulières. • Pour une inscription libre à titre privé, les étudiants doivent présenter des papiers d'identité et s'acquitter des frais de scolarité.
<p>Déroulé des formations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La durée moyenne des formations est de deux ans. • L'année scolaire dure 9 mois, d'octobre à fin mai, et les cours se déroulent de 8h à 14h, du lundi au vendredi. • Les formations courtes durent de cinq à six mois et les cours se font l'après-midi ou le soir.
<p>Fréquence des cohortes</p>	<p>Une par an pour les filières traditionnelles et jusqu'à deux ou trois cohortes par an pour les formations courtes.</p>
<p>Dominante (pratique ou théorique)</p>	<p>La formation se décompose en 70% d'enseignement pratique et 30% d'enseignement théorique.</p>
<p>Alphabétisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • De nombreux élèves sont analphabètes en arrivant au CFM. • Des cours de français sont dispensés à tous les apprenants afin que ceux-ci soient en mesure de lire, écrire et compter en français à la fin des formations.
<p>Curricula</p>	<p>Tous les <i>curricula</i> sont conçus et validés par le MEFPT.</p>
<p>Formateurs</p>	<p>Le CFM dispose de sept formateurs lesquels sont soit titulaires d'un BEP, d'un Baccalauréat professionnel, d'une attestation de formation ou d'un CQP.</p>
<p>Certification</p>	<p>Le Certificat de Qualification Professionnelle est signé au niveau du ministère (examen national).</p>

Perdiem et taux de déperdition	Les élèves devraient recevoir 9 000 FCFA/trimestre mais n'ont rien reçu depuis 2019. Le taux de déperdition est faible (estimé entre 3 et 5%). Grâce à l'obtention du CQP les jeunes hommes peuvent être recrutés par l'armée et les femmes ouvrent plus facilement des ateliers de couture.
Suivi post-formation	Aucun mécanisme de suivi n'est en place au sein du CFM.
Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	D'après les estimations du Directeur, environ 50% des apprenants sortants sont insérés professionnellement.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Le CFM a l'habitude de former des élèves aux profils similaires à ceux des migrants de retour. • Le taux d'insertion professionnelle du CFM est correct et les filières d'étude choisies sont relativement porteuses en termes d'emploi. • Le CFM dispose de nouvelles infrastructures qui pourraient lui permettre d'accueillir de nouveaux apprenants dans de bonnes conditions. • Le CFM a déjà organisé des formations courtes, notamment pour la GIZ et la Banque mondiale.
Capacité d'absorption	Le CFM est en mesure de dispenser des formations courtes à environ 100 migrants de retour par an répartis en deux cohortes.
Partenariat avec le secteur privé	Le CFM a établi une collaboration informelle avec des ateliers de couture de la région vers lesquels il oriente ses apprenantes en fin de formation.
Partenariat / relation avec les mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi	Le CFM ne dispose d'aucun partenariat avec l'ANPE ni avec des POJ/EOJ.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • Les difficultés d'accès à électricité constituent le principal défi de gestion du centre (impactent le le bon fonctionnement des ateliers). • Le CFM manque de matériel didactique et de formateurs dans plusieurs filières ce qui constitue des limites au bon déroulé des formations. • Le CFM dispose de peu de liens avec le secteur privé local. • L'absence d'une cellule de suivi et d'insertion limite la capacité d'accompagnement des apprenants vers l'emploi.
Autres remarques	Le manque de soutien financier aux étudiants par l'État limite l'accueil des apprenants les plus démunis.
Contacts	
Point focal	Ibrahim Hassane Issa (Directeur du CFM Ballayara)
Contact	+227 94 91 04 50/96 30 77 54

Fiche Partenaire 9 : CFM Tillabéri

CFM TILLABÉRI	
Pays	Niger
Région	Tillabéri
Ville	Tillabéri
Structure	
Type de structure	Publique Créée en 2014
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> Le MEFPT finance la matière d'œuvre, les équipements, les infrastructures et les salaires des formateurs. La Banque mondiale, via le PRODEC, a financé la clôture en grillage, la construction d'un enclos pour les ruminants, un espace de pisciculture ainsi que de la matière d'œuvre et des petits équipements pour un investissement de 400 millions FCFA. Norwegian Refugee Council (NRC) a financé la construction de trois classes, trois blocs de deux latrines, le branchement du CFM à l'eau courante et à l'électricité. NRC a également financé des formations courtes. Le FAFPA finance occasionnellement des formations courtes (la dernière remonte à 2019). L'Appui au Développement Local (ADL) a financé une formation courte en 2021.
Organisation et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> L'Administrateur du centre occupe également les fonctions de directeur, d'intendant, de surveillant et d'enseignant en raison du manque de personnel. Un Conseil de gestion du centre (COGES) a été mis en place par le PRODEC pour améliorer la gestion du centre.
Coût	<ul style="list-style-type: none"> Frais de scolarité gratuits pour les élèves orientés par l'État ; Frais de scolarité à hauteur de 10 000 FCFA/an pour les inscrits libres ; 2000 FCFA pour les frais d'inscription.
Profil des bénéficiaires actuels	<ul style="list-style-type: none"> Élèves déscolarisés, non scolarisés et scolarisés ; Les étudiants orientés sont des élèves qui n'ont pas les notes suffisantes pour être admis en classe de 6^{ème}. L'âge des étudiants varie de 13 /14 ans jusqu'à 35 ans.
Capacité totale (actuelle et à terme)	<p>En 2021/22, le CFM compte 106 inscrits dont 58 filles et 48 garçons pour la formation de deux ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} année : 63 dont 28 filles et 35 garçons ; 2^{ème} année : 43 dont 30 filles et 13 garçons. <p>Entre 2020 et 2022, le PRODEC a financé la formation en alternance de 229 apprenants, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} cohorte en 2020/2021 172 apprenants ; 2^{ème} cohorte en 2021/2022 : 57 apprenants. <p>Le CFM peut accueillir jusqu'à 500 jeunes au cours d'une année scolaire.</p>
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> Actions de sensibilisation auprès des chefs de quartier qui présentent ensuite le CFM aux jeunes lors de réunions publiques et privés ; Réunion avec les parents des élèves à travers le COGES.

Détails sur les formations	
Filières de formation	6 filières de formation en Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) : <ul style="list-style-type: none"> • Économie Familiale/Couture ; • Mécanique rurale ; • Construction métallique/soudure ; • Menuiserie bois ; • Plomberie ; • Électricité.
Conditions d'entrée	Orientation post CM2 pour les élèves issus d'établissements publics et inscription libre pour les autres.
Déroulé des formations	<ul style="list-style-type: none"> • Deux ans de formation pour le programme national ; • L'année scolaire dure huit mois, d'octobre à fin mai et les cours ont lieu de 8h à 13h30, du lundi au vendredi ; • Les formations organisées dans le cadre du PRODEC durent de 6 à 9 mois (dont un tiers du temps au sein CFM, soit deux à trois mois)
Fréquence des cohortes	Une cohorte par an pour toutes les filières ; Le CFM accueilli deux cohortes du PRODEC entre 2020 et 2022.
Dominante (pratique ou théorique)	Les formations se décomposent en 80% d'enseignement pratique et 20% d'enseignement théorique.
Alphabétisation	Une formatrice en alphabétisation est chargée d'apprendre aux apprenants l'alphabet français, à écrire leurs noms, ainsi qu'à mesurer et calculer.
Curricula	Aucun <i>curricula</i> du MEFPT n'a été mis à disposition du CFM qui a donc élaboré ses programmes pour chaque filière.
Formateurs	<ul style="list-style-type: none"> • 22 formateurs dont 6 bénévoles ; • Quelques formateurs ont le niveau BEP et BAC professionnel, les autres n'ont que des attestations de formation.
Certification	C'est l'inspecteur pédagogique départemental qui signe les CQP.
Per diem et taux de déperdition	Les élèves devraient recevoir des allocations de 9000 FCFA/trimestre de la part de l'État mais les versements ont cessé depuis 2018. En raison de difficultés liées à leur situation économique, ou à leur éloignement géographique, 21 filles et 3 garçons ont abandonné leur formation en 2021/2022, soit environ 18% des effectifs.
Suivi post-formation	<ul style="list-style-type: none"> • Le CFM ne réalise pas de suivi régulier relatif à l'insertion de ses étudiants. Des groupes WhatsApp ont cependant été créés avec d'anciens élèves afin de faciliter le partage d'opportunités d'emplois ; • Les étudiants suivant les formations financées par le PRODEC sont accompagnés dans leur insertion sur le marché de l'emploi (la Banque mondiale donne les moyens au CFM pour réaliser ce suivi).
Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	Le CFM ne dispose pas de ces statistiques.
Partenariats	

Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> Le CFM a l'habitude de former des populations très vulnérables. Par exemple, 40 déplacés internes ont été référencés par l'ONG Appui au Développement Local (ADL) afin de bénéficier de formations courtes en couture et mécanique rurale. Le CFM a déjà mis en place des formations courtes pour le compte de PTF. NRC a par exemple référencé une centaine d'apprenants pour bénéficier de formations de courte durée en couture, plomberie, électricité bâtiment, soudure et menuiserie bois.
Capacité d'absorption	Le CFM a la capacité d'accueillir deux cohortes par an de 60 apprenants pour des formations courtes de trois à six mois.
Partenariat avec le secteur privé	Le CFM a noué des partenariats informels avec des chefs d'ateliers et des exploitants agricoles auprès desquels les apprenants peuvent effectuer des stages de fin de formation et/ou être embauchés.
Partenariat / relation avec les mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi	Le CFM n'a pas de relations avec l'ANPE ou avec les POJ/EOJ.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> Les ateliers sont insuffisamment équipés pour permettre la mise en place d'exercices pratiques réguliers dans toutes les filières ; Le manque de formation des formateurs pose problème dans certaines filières ; L'absence de personnel administratif est un frein important à la gestion du CFM ; L'absence de versement des allocations ne permet pas aux plus démunis de suivre les formations du CFM.
Autres remarques	L'irrégularité des versements constitue un obstacle important à la capacité de projection du CFM en termes d'investissement.
Contacts	
Point focal	Abdou Garba (Directeur CFM)
Contact	+227 90 30 41 26 /96 07 29 80 ; garbaabdou31@yahoo.fr/garbaabdou100@gmail.com

Fiche Partenaire 10 : Lycée Amitié Niger Algérie

Lycée Professionnel Amitié Niger Algérie (LP ANA)	
Pays	Niger
Région	Zinder
Ville	Zinder
Structure	
Type de structure	Publique Le CFPT a été créé en 1986 et a été transformé en lycée professionnel en 2016.
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • L'Etat à travers le MEFPT (allocation annuelle). L'Etat a financé la réhabilitation de l'atelier d'électromécanique et de la salle informatique en 2016. • Le FAFPA finance occasionnellement des formations courtes. • LuxDev a livré du matériel pour différentes filières de formation en 2016 (plomberie, mécanique auto, électromécanique et soudure). Cependant, une partie de ce matériel n'est pas utilisée en raison du manque de formation des formateurs. • Appui ponctuel à la formation des formateurs par l'Etat algérien.
Organisation et gouvernance	<p>Le lycée est dirigé par un Proviseur assisté de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un Censeur ; • Un Chef de travaux et son adjoint ; • Un Intendant ; • Une Bibliothécaire ; • Une Secrétaire ; • Trois surveillants ; • Quatre infirmières. <p>Depuis trois ans, le comité de gestion (COGES) n'est pas fonctionnel mais il devrait être relancé en 2022/2023. Le COGES a pour fonction de veiller au bon fonctionnement du lycée et de superviser sa Direction.</p>
Coût	<p>Jusqu'à l'année scolaire 2021/2022, les frais de formation étaient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 150 000 FCFA pour 1^{ère} année ; • 175 000 FCFA pour la 2^{ème} année ; • 200 000 FCFA pour la 3^{ème} année. <p>A partir de l'année scolaire 2022/2023, un arrêté ministériel a fixé les frais à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 250 000 FCFA en 1^{ère} année ; • 275 000 FCFA en 2^{ème} année ; • 300 000 FCFA en 3^{ème} année. <p>Chaque année les frais seront payables en une seule tranche.</p>
Profil des bénéficiaires actuels	Etudiants des deux sexes âgés au maximum de 19 ans, titulaires du BEPC ou d'un CAP obtenu dans un CET.
Capacité totale (actuelle et à terme)	Le lycée compte actuellement 1 900 apprenants au total dont 495 filles et 1 405 garçons.
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Campagnes d'affichage dans la région de Zinder ; • Diffusions de messages d'information et de publicités par WhatsApp ; • Bouche à oreille grâce aux anciens de l'établissement.

Détails sur les formations	
Filières de formation	<p><u>8 filières en BEP/Bac Professionnel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Electromécanique ; • Mécanique auto ; • Plomberie ; • Bâtiment ; • Comptabilité ; • Froid et climatisation ; • Métré-topographie ; • Ouvrage métallique (soudure). <p>Les formations courtes sont dispensées dans les mêmes filières.</p>
Conditions d'entrée	<p><u>Trois voies d'accès au lycée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Par orientation depuis un CET ou un collège d'enseignement général ; • Par inscription libre sur dossier, l'élève devra à <i>minima</i> être titulaire du BEPC ; • Sur dossier « social » : élèves à fortes capacités scolaires (présentation de bulletins avec des notes élevées), orphelins ou dont les parents ne disposent pas de moyens financiers nécessaires pour payer l'inscription. Ceux-ci sont pris en charge par l'établissement.
Déroulé des formations	<ul style="list-style-type: none"> • La formation en BEP au sein du lycée dure deux ans ; • La formation en bac professionnel dure trois ans ; • Les formations se déroulent de septembre à juin, de 8h à 15h, du lundi au samedi.
Fréquence des cohortes	Une cohorte par an pour chaque filière.
Dominante (pratique ou théorique)	Les formations se décomposent en 60% d'enseignement pratique et 40% d'enseignement théorique.
Alphabétisation	Tous les cours sont dispensés en français. Tous les élèves sont alphabétisés en entrant au lycée.
Curricula	Tous les <i>curricula</i> sont élaborés par le ministère de l'enseignement et de la formation professionnelle et technique (MEFPT).
Formateurs	63 formateurs dont 24 en enseignement général et 39 en enseignement pratique.
Certification	<ul style="list-style-type: none"> • Les élèves réussissant l'examen national de sortie en deuxième année sont diplômés d'un BEP, puis d'un baccalauréat professionnel à la fin de la troisième année. • Il s'agit d'examens nationaux et les certifications sont délivrées par le MEFPT.
Perdiem et taux de déperdition	<ul style="list-style-type: none"> • Les étudiants orientés depuis les CET et ceux admis sur concours sont boursiers de l'Etat. • Les étudiants en externat (deuxième et troisième année) reçoivent une bourse de 20 000 FCFA/mois. • Les étudiants en internat (première année) reçoivent 3000 FCFA/mois. • Le taux de déperdition est généralement très faible, autour de 5%. Il s'agit en majorité des élèves admis aux concours de la police nationale, de la garde nationale ou de la gendarmerie nationale.
Suivi post-formation	Le lycée ne réalise pas ce suivi à l'heure actuelle mais une majeure partie des étudiants trouve un emploi au Niger, en Algérie ou au Nigéria.

Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	L'établissement ne dispose pas de ces statistiques.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> Le LP ANA est l'un des meilleurs établissements d'enseignement technique du Niger et l'un des seuls disposant d'ateliers d'électronique, de plomberie, de soudure ou de mécanique auto. Ils sont bien équipés et pourraient par conséquent offrir des débouchés de qualité aux migrants de retour. Le LP ANA dispense régulièrement des formations de courte durée durant les périodes de vacances et les week-ends et est disposé à en accueillir de nouvelles pour former des migrants de retour. Les filières formations développées par l'établissement sont porteuses en termes d'emploi et le LP ANA dispose de bonnes relations avec le secteur privé dans la région de Zinder.
Capacité d'absorption	Le lycée aurait la capacité d'accueillir 150 à 200 migrants de retour dans le cadre de formations courtes chaque année.
Partenariats avec le secteur privé et le secteur public	<p>Les partenariats du lycée sont variés et portent sur différents domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> Partenariats dans le cadre du financement des formations courtes avec le FAFPA et la GIZ ; Partenariats avec des employeurs importants de la région de Zinder vers lesquels sont référencés les apprenants en fin de formation : AGDEM, SORAZ, NIGELEC, SEEN, hôpital national de Zinder par exemple ; Partenariats concernant le renforcement de compétences des formateurs de l'établissement : EBU Zaria du Nigeria, l'institut polytechnique de Kadaouré au Nigeria (sur l'utilisation de certains équipements) et l'Ambassade d'Algérie au Niger ; Partenariat avec l'Institut polytechnique de Kadouaré pour y référer leurs meilleurs apprenants qui souhaitent poursuivre leur formation ; Partenariat avec l'institution de microfinance Alizza pour y référer leurs apprenants souhaitant faire financer un projet entrepreneurial.
Partenariat / relation avec les mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi	Le lycée ne dispose pas de relation avec l'ANPE ou les POJ/EOJ.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> Le lycée accueille un nombre élevé d'apprenants mais manque de salles de cours construites et équipées en sièges et tables (13 actuellement au lieu de 20 souhaitées). Le lycée manque de soutien financier de la part de l'Etat pour investir dans des matières premières et des outils de formation modernes. Le lycée ne dispose pas d'une cellule d'appui à l'insertion permanente. Le lycée n'intègre pas de modules sur l'entrepreneuriat ou de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans ses formations.
Autres remarques	Le lycée reçoit des élèves des régions de Maradi, Tahoua, Agadez, Diffa et Zinder.
Contacts	
Point focal	Sani Gana (Proviseur du LP ANA)
Contact	+227 96 46 52 60 / +227 90 92 95 14, lpnigeralgerie@gmail.com/sanigana118@gmail.com

Fiche Partenaire 11 : CFPT Zinder

Centre de Formation Professionnelle et Technique de Zinder	
Pays	Niger
Région	Zinder
Ville	Zinder
Structure	
Type de structure	Publique Le CFPT a commencé à enrôler des apprenants en octobre 2015
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • MEFPT : allocation annuelle ; • FAFPA : financement de formations courtes ; • ProEMPLOI II (GIZ) : financement de formations courtes ; • LuxDev via le Projet NIG/017 a construit et équipé le CFM.
Organisation et gouvernance	<p>Le Centre est dirigé par un Directeur assisté de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un Chef de travaux assurant l'intérim du directeur et la fonction de directeur des études ; • Une Intendante ; • Deux Surveillants ; • Une Secrétaire de direction. <p>Un Comité de Gestion (COGES) a été mis en place pour superviser les finances de l'établissement. Le comité est constitué du président et du vice-président, lesquels sont choisis parmi les parents d'élève, un secrétaire général qui est le chef de travaux, un représentant des formateurs et un représentant des élèves. L'intendant est le trésorier.</p>
Coût	<p>Jusqu'à l'année scolaire 2021/2022, les frais de formation étaient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 156 500 FCFA en 1^{ère} année dont 150 000 FCFA en frais de scolarité, 5 000 FCFA en frais mensuels et 500 FCFA pour la carte scolaire ; • 156 500 FCFA en 2^{ème} année dont 150 000 FCFA en frais de scolarité, 5 000 FCFA en frais mensuels et 500 FCFA pour la carte scolaire. <p>A partir de l'année 2022/2023, un arrêté ministériel fixe les frais de formation en fonction filières et secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De 200 000 FCFA à 225 000 FCFA pour la 1^{ère} année ; • De 225 000 FCFA à 225 000 FCFA pour la 2^{ème} année ; • De 250 000 FCFA à 275 000-300 000 FCFA pour la 3^{ème} année. <p>Pour l'ensemble des 2 ou 3 années (selon le diplôme) les frais seront payables en une seule tranche.</p>
Profil des bénéficiaires actuels	<ul style="list-style-type: none"> • Élèves des deux sexes âgés au maximum de 20 ans ; • Jeunes issus des filières de formation générales admis au concours et être titulaires d'un BEP ; • Jeunes professionnels inscrits à titre privé ; • A partir de l'année 2022/2023 les élèves de niveau 4^{ème} pourront accéder par voie de concours au CFPT et suivre une formation de 2 ans, débouchant sur l'obtention d'un CAP.
Capacité totale (actuelle et à terme)	Le CFPT comptait, en juillet 2022, 1 402 apprenants au total.

Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Campagne d’affichage au niveau du centre ; • Réunions d’informations publiques organisées au sein du CFPT ; • Bouche à oreille ; • Publications sur WhatsApp.
Détails sur les formations	
Filières de formation	<p><u>11 filières en BEP :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture ; • Electricité industrielle ; • Mécanique réparation auto ; • Plomberie ; • Construction métallique ; • Menuiserie bois ; • Bâtiment ; • Economie familiale ; • Elevage ; • Environnement ; • Froid climatisation, cette option sera supprimée pour l’année 2022/2023 et remplacée par machinisme agricole. <p><u>Formations de courte durée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Electricité ; • Mécanique ; • Réparation automobile ; • Transformation agroalimentaire ; • Construction métallique ; • Informatique ; • Installation d’antennes paraboliques et de panneaux solaires ; • Couture.
Conditions d’entrée	<p><u>Trois voies d’accès au CFPT :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Par orientation nationale des élèves issus de Centres d’Enseignement Technique (CET). Ces derniers doivent être titulaires d’un CAP, être âgés de 17 à 24 ans et justifier d’une moyenne supérieure à 10/20. • Par admission au concours organisé chaque année en septembre (incluant 40 places sécurisées pour des étudiants de niveau 4^{ème} issus de l’enseignement générale). • Par inscription libre et à titre privé. Ces jeunes doivent être titulaires, a minima, d’un CAP. Ils représentent 20% de l’effectif total.
Déroulé des formations	<ul style="list-style-type: none"> • La formation en BEP dure 2 ans pour toutes les filières. • Les formations en BEP se déroulent d’octobre à fin mai, de 8h à 14h, du lundi au vendredi. Le samedi est réservé aux évaluations et aux cours de rattrapage. • La majeure partie des formations de courte durée se déroulent sur six semaines.
Fréquence des cohortes	<p>Une cohorte par année pour chaque filière en BEP. Pour les formations de courte durée, le nombre varie chaque année en fonction des besoins et de la demande.</p>
Dominante (pratique ou théorique)	<p>L’enseignement général (entrepreneuriat, législation, informatique, français, monde contemporain, anglais, sciences physique, EPS) représente 30% du curricula.</p> <p>L’enseignement technique / pratique représente 70% du volume total de l’enseignement dispensé dans chaque filière.</p>

Alphabétisation	Tous les élèves savent lire, écrire et compter en entrant au CFPT. Les enseignements sont dispensés en français mais certains enseignants utilisent parfois les langues locales (Haoussa en particulier) pour faciliter la compréhension des étudiants.
Curricula	Les <i>curricula</i> sont élaborés au niveau du MEFPT.
Formateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Au total, le CFPT dispose de 56 formateurs dont 17 en enseignement général et 39 en enseignement technique. • La quasi-totalité des formateurs sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou technique (BEP, diplôme d'ingénieur, Licence ou Master).
Certification	<ul style="list-style-type: none"> • En fin de formation un examen national est organisé en vue de l'obtention du diplôme de BEP. Depuis 2021, le MEFPT délivre le diplôme depuis Niamey. • Les formations de courte durée sont sanctionnées par une attestation de formation délivrée par le CFPT et signée par le Directeur. Les attestations sont valables et reconnues par les acteurs privés.
Perdiem et taux de déperdition	<ul style="list-style-type: none"> • Les étudiants orientés depuis les CET ou admis sur concours sont boursiers de l'État. Ils reçoivent une bourse d'un montant de 20 000 FCFA/mois (60 000 FCFA/trimestre). • Le taux de déperdition ne dépasse pas 5%.
Suivi post-formation	Faute de moyens suffisants, le CFPT ne fait pas de suivi post-formation.
Statistiques d'insertion	Le CFPT ne dispose pas de statistiques d'insertion professionnelle.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Le CFPT dispense chaque année des formations courtes, financées par le FAFPA ou la GIZ, sur des thématiques porteuses en termes d'emploi. • Le CFPT dispose d'infrastructures et de formateurs qualifiés en mesure de fournir des formations de qualité aux migrants de retour.
Capacité d'absorption	Environ 100 migrants de retour par an via le financement de formations de courte durée.
Partenariats avec le secteur privé et le secteur public	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec le FAFPA, la GIZ et le CIPMEN dans le cadre de la formation et la sensibilisation des apprenants à l'entrepreneuriat ; • DAGANG, une entreprise chinoise, forme ses employés en électricité et construction métallique en utilisant les ressources du CFPT. En contrepartie DAGANG finance une partie des achats en matériels de l'établissement.
Partenariat / relation avec les mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi	Le CFPT n'a pas de relation avec l'ANPE, mais des référencements peuvent être organisés vers les POJ pour que les apprenants puissent être suivis à l'issue de leur formation.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • Le CFPT est très peu lié aux acteurs privés de la région de Zinder et manque de partenariats avec des entreprises afin de placer ses apprenants. • Le CFPT n'a pas de personnel dédié au suivi de l'insertion professionnelle de ses apprenants.
Autres remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Le CFPT est éloigné de la ville et difficile d'accès.
Contacts	
Point focal	Ali Mai Assane (Directeur du CFPT)
Contact	+227 99 42 21 42, maiassaneali74@gmail.com

Fiche Partenaire 12 : CFM Mirriah

Centre de Formation Métiers (CFM) de Mirriah	
Pays	Niger
Région	Zinder
Ville	Mirriah
Structure	
Type de structure	Publique Le CFM a ouvert ses portes en septembre 2013.
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • MEFPT : subvention annuelle (pas reçue depuis 2018) ; • Subvention du Plan d'amélioration institutionnelle (PAI) du PRODEC (Banque mondiale) qui finance achat de matière d'œuvre, frais de mission, frais d'internet et frais de fonctionnement : <ul style="list-style-type: none"> ○ 32 350 000 FCFA ont été reçus par le CFM dans le cadre du PAI 2021 ; ○ 37 120 000 FCFA dans le cadre du PAI 2022 ; ○ Un plan a été soumis mais pas encore validé dans le cadre du le PAI 2023. • Le ProEMPLOI de la GIZ a financé une formation de perfectionnement en construction métallique pour 25 jeunes soudeurs de la commune de Mirriah ;
Organisation et gouvernance	<p>Le Centre est dirigé par un Directeur assisté de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un Chef de travaux ; • Un Intendant. <p>Un Comité de Gestion (COGES) joue le rôle de président de Conseil d'administration du Centre. Il supervise les dépenses et recrutements au sein du CFM.</p>
Coût	<p>Jusqu'à l'année scolaire 2021/2022, les frais de scolarité s'élevaient à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 12 000 FCFA en 1^{ère} année ; • 10 000 FCFA en 2^{ème} année. <p>Ces frais pourraient augmenter lors de la prochaine année scolaire mais la Direction du CFM ne disposait pas, en juillet 2022, de davantage de précisions quant à ces nouveaux tarifs.</p>
Profil des bénéficiaires actuels	Les jeunes déscolarisés et non scolarisés, filles ou garçons, âgés de 15 à 35 ans.
Capacité totale (actuelle et à terme)	<ul style="list-style-type: none"> • Le CFM accueille actuellement 134 apprenants dont 62 filles et 72 garçons. <ul style="list-style-type: none"> ○ Parmi les 134 élèves, cinq sont inscrits à titres privés. • Le PRODEC a financé la formation (courte) de 223 étudiants en 2021/2022.
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Campagnes d'affichage dans les villages environnants ; • Mission de sensibilisation dans les villages environnants.
Détails sur les formations	

Filières de formation	<p>5 filières pour le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agrosylvopastoralisme ; • Mécanique moto-motopompe ; • Construction métallique ; • Menuiserie bois ; • Economie familiale. <p>Les filières de formation-métiers développées dans le cadre de la restructuration financée par le PRODEC sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aviculture ; • Pisciculture ; • Maraichage ; • Embouche ; • Par- vétérinaire ; • Transformation de produits agroalimentaires.
Conditions d'entrée	<p>Deux voies d'accès au CFM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par orientation depuis un établissement public ; • Par inscription libre.
Déroulé des formations	<ul style="list-style-type: none"> • La formation dure deux ans, elle se déroule d'octobre à mai, de 8h à 14h, du lundi au vendredi. • Pour les formations courtes financées par le PRODEC, elles durent de 4 à 6 mois en fonction des filières et les cours ont lieu le soir.
Fréquence des cohortes	<ul style="list-style-type: none"> • Une cohorte par année pour chaque filière ; • Le PRODEC a financé deux cohortes de 2019 à 2022.
Dominante (pratique ou théorique)	<p>Les formations se décomposent en enseignements pratiques (80%) et enseignements théoriques (20%).</p>
Alphabétisation	<p>De nombreux élèves ne sont pas alphabétisés. Le CFM vise à encourager l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et l'acquisition d'un esprit entrepreneurial.</p>
Curricula	<p>Les <i>curricula</i> sont conçus par l'Etat mais le CFM ne le suit pas à la lettre car les modules ne correspondraient pas aux besoins des recruteurs ni aux attentes des étudiants.</p>
Formateurs	<p>12 formateurs dont 3 bénévoles. Les formateurs sont titulaires d'un BEP, d'un CAP ou d'une attestation de formation de courte durée.</p>
Certification	<ul style="list-style-type: none"> • Le CQP est délivré en fin de formation, normalement par le MEFPT. • Une attestation de fin de formation ou attestation de participation est fournie aux apprenants à l'issue des formations courtes.
Perdiem et taux de déperdition	<ul style="list-style-type: none"> • Les étudiants orientés sont boursiers d'Etat et devraient percevoir 9 000 FCFA/trimestre. Cependant, les élèves n'ont pas reçu ces allocations depuis quatre ans. • Le taux de déperdition est bas et tourne autour de 3%.
Suivi post-formation	<p>Le PRODEC finance le suivi des apprenants qui ont suivi les formations courtes jusqu'à la fin de leur stage pratique.</p>
Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	<p>Le CFM ne dispose pas de statistiques relatives à l'insertion professionnelle des diplômés.</p>

Partenariats

Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Le CFM a déjà développé des formations courtes dans plusieurs filières et a accueilli à deux reprises des apprenants en formations courtes. Ce format de formation correspond bien aux besoins et attentes des migrants de retour. • Le CFM a développé des formations courtes dans le secteur de l'agriculture et de l'agrobusiness ce qui correspond aux filières métiers les plus porteuses en termes d'emploi. • Le taux de déperdition des formations est faible.
Capacité d'absorption	Une centaine de migrants de retour par an pourraient être accueillis par le CFM.
Partenariats avec le secteur privé et le secteur public	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités de la région de Zinder ; • Entreprises privées et association des artisans en vue de placer les apprenants en stage de fin de formation ou en contrats d'apprentissage ; • Partenariat développé avec l'association des jeunes de Mirriah pour faire de la publicité sur les formations.
Partenariat / relation avec les mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi	Le CFM ne dispose pas de partenariats avec les mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • La vétusté des infrastructures, notamment en termes d'accès à l'eau et l'électricité, limite la capacité d'accueil du CFM. • L'acquisition d'équipements et matière d'œuvre sera nécessaire pour développer de nouvelles filières. Or, le CFM était, en juillet 2022, dépendant des financements du PRODEC, lesquels prendront probablement fin en 2023. • Le CFM ne dispose que d'un nombre limité de formateurs et des recrutements pourraient être nécessaires pour accueillir de nouvelles cohortes d'étudiants.
Autres remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Le centre est isolé faute d'infrastructures routières suffisantes.
Contacts	
Point focal	Mahaman Laouali Adamaou Abdou (Directeur du CFM)
Contact	+227 96 64 97 99, formateurlaouali@gmail.com

Fiche Partenaire 13 : CFM Sasoubroum

Centre de Formation Métiers (CFM) de Sasoubroum	
Pays	Niger
Région	Zinder
Ville	Sasoubroum
Structure	
Type de structure	Publique Le CFM a ouvert ses portes en octobre 2012.
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • MEFPT : allocation annuelle pour financer la matière d'œuvre et le salaire des employés du CFM ; • PRODEC (Banque mondiale) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Promesse de financement totale à hauteur de 460 millions FCFA ; ○ Financement de formations duales ; ○ Construction de nouvelles classes et ateliers ; ○ Financement du suivi post-formation et de la création d'une cellule d'insertion ; ○ Financement d'un kit de démarrage à 250 000 FCFA pour chaque apprenant des formations duales ; ○ Allocation de 5 000 FCFA pour les apprenantes enceintes ; ○ Allocation de 2 500 FCFA pour les apprenantes afin de faire garder leurs enfants. • FAFPA : financement de formations pour le renforcement de capacité de 30 apprenants pour un montant total de 1 820 000 FCFA en 2021/2022 ; • Catholic Relief Services : promesse de dons en matériels et équipements ainsi que financement de formations courtes (2022/2023).
Organisation et gouvernance	<p>Le centre est dirigé par un Directeur assisté de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un Chef de travaux ; • Un Intendant ; • Un Surveillant. <p>Un Comité de Gestion (COGES) arbitre toutes les orientations stratégiques que prend le CFM. La contre-signature du COGES est exigée pour certaines dépenses.</p>
Coût	<p>Jusque l'année 2021/2022, les frais de formation s'élevaient à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 000 FCFA de frais de scolarité en première année ; • 10 000 FCFA en deuxième année ; • 2000 FCFA de frais d'inscription chaque année ; • Les élèves orientés payent seulement les 2000 FCFA de frais d'inscription. <p>Les frais pourraient augmenter pour l'année 2022/2023.</p>
Profil des bénéficiaires actuels	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes déscolarisés, filles ou garçons, âgés de 12 à 30 ans ; • L'inscription libre est également possible pour les jeunes âgés de 15 à 25 ans.
Capacité totale (actuelle et à terme)	<p>Le CFM compte actuellement 89 apprenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 58 apprenants en première année dont 21 filles et 37 garçons ; • 31 pour la deuxième année dont 12 filles et 19 garçons. <p>Le CFM a accueilli 210 apprenants entre 2020 et 2022 dans le cadre des formations duales financées par le PRODEC.</p>

Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	Organisation chaque année de réunions publiques pour informer la population et le chef du village des formations offertes par le CFM. C'est lors de ces réunions que le chef du village propose une liste des futurs apprenants aux responsables du CFM.
Détails sur les formations	
Filières de formation	<p><u>6 filières en CQP :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Bâtiment ; • Agrosylvopastoralisme (Embouche et maraichage) ; • Mécanique rurale ; • Construction métallique soudure ; • Menuiserie bois ; • Economie familiale (aide-soignant, garde d'enfants) ; • Couture.
Conditions d'entrée	<p><u>Trois voies d'accès au CFM :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Par orientation depuis les centres d'enseignement publics ; • Par inscription libre ; • Par le biais du PRODEC.
Déroulé des formations	<ul style="list-style-type: none"> • La formation dure deux ans pour l'obtention d'un CQP. Les formations se déroulent d'octobre à juin, de 8h à 13h, du lundi au vendredi ; • Les formations en apprentissage financées par le PRODEC durent de six mois à un an. Les étudiants viennent tous les jours sauf le dimanche.
Fréquence des cohortes	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a une cohorte par année pour chaque filière en CQP. • Pour le PRODEC, deux cohortes ont été recrutées entre 2020 et 2022. Le recrutement d'une troisième cohorte de 250 apprenants est déjà finalisé pour la fin d'année 2022.
Dominante (pratique ou théorique)	Toutes les formations en CQP et en formations duales se décomposent en 70% d'enseignement pratique et 30% d'enseignement théorique.
Alphabétisation	Pour les apprenants n'étant jamais allés à l'école, une bénévole donne des cours d'alphabétisation (lecture, écriture, noms des termes techniques en haoussa et peulh) à raison de huit heures par semaine.
Curricula	Le MEFPT propose à la fois un programme et des modules pour les formateurs (guide de formateurs) et pour les apprenants (manuels) que le CFM a adoptés.
Formateurs	Le CFM dispose de quatre formateurs et cinq bénévoles, tous titulaires d'un BEP. Un seul formateur est titulaire d'un baccalauréat technique.
Certification	<ul style="list-style-type: none"> • Le CQP est délivré en fin de formation par le MEFPT à la suite d'un examen national. • Les apprenants du PRODEC obtiendront également le CQP.
Perdiem et taux de déperdition	Les étudiants orientés étant boursiers, ils devraient bénéficier d'une allocation s'élevant à 9 000 FCFA/an mais aucune somme n'a été versée cette année par l'Etat.
Suivi post-formation	<ul style="list-style-type: none"> • Les membres de la nouvelle cellule d'insertion sont : le directeur, l'intendant et un formateur. • Après les examens, le CFM soutient les étudiants dans la recherche de stages de mise en pratique auprès de maîtres d'apprentissage.

Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	Le CFM ne dispose pas de statistiques d'insertion.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Le CFM a déjà développé des formations courtes adaptées aux attentes des migrants de retour. • Des formations en alphabétisation sont dispensées et un suivi vers l'insertion est réalisé, ce qui correspond au besoin d'accompagnement des migrants de retour. • Le CFM est en train d'acquérir des infrastructures qui lui permettront d'accueillir de futures cohortes dans de bonnes conditions.
Partenariats avec le secteur privé et le secteur public	Le CFM a développé une vingtaine de partenariats informels avec des maîtres d'apprentissage et des artisans femmes et hommes afin de placer leurs étudiants en stages d'insertion.
Partenariat / relation avec les mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi	Le CFM n'a pas de relation avec l'ANPE ou avec les POJ/EOJ.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • Le CFM ne dispose pas à l'heure actuelle d'un nombre suffisant de formateurs qualifiés pour accueillir de nouvelles cohortes. • Le CFM est dépendant des fonds du PRODEC, qui pourraient diminuer à partir de 2023.
Contacts	
Point focal	Mahaman Saminou Elhadji Mahaman (Directeur du CFM)
Contact	+227 98 41 77 94/90 28 51 92, saminouelhmahaman@gmail.com

Fiche Partenaire 14 : IPF Kaoura

Institut Privé De Formation (IPF) Kaoura Matameye	
Pays	Niger
Région	Zinder
Ville	Département de Kantché, commune urbaine de Matameye
Structure	
Type de structure	Privée. L'IPF est une école entreprise créée en 2015. Elle dispose d'un internat.
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> Recettes issues de la vente des produits agricoles que l'IPF génère. La Banque mondiale, via le PIMELAN : financement de la pisciculture pour la production de 30 000 kg de poisson d'ici au 31 décembre 2023, pour un financement total de 29 millions FCFA. La Banque mondiale via le PRODEC : financement de la formation en transformation agroalimentaire, du laboratoire d'analyse, de la création d'un <i>curricula</i> en nutrition humaine et technologie agroalimentaire (NHTA), ainsi que de la formation des formateurs (le tout pour un montant de 186 millions FCFA). Care International : financement de la construction de deux biodigesteurs de 4m³ et 8m³ en cours.
Organisation et gouvernance	<p>Le président fondateur gère le volet entreprise de l'institut, soit toute la production et la commercialisation des différents produits agricoles et d'élevage générés ou transformés au sein de l'IPF.</p> <p>L'administration de l'Institut, sur son volet formation, est assurée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> Un Directeur ; Un Directeur d'étude ; Un Chef de département production végétale (agriculture) ; Un Chef de département production foresterie et pisciculture (eaux et forêts) ; Un Chef de département de production animale élevage ; Un Surveillant. <p>Personnel d'appui : responsable bio digesteur, responsable pépinières, responsable étang des poissons, responsable volaille, responsable production du miel, responsable bergerie (animaux) et 4 gardiens de l'école.</p>
Coût	<ul style="list-style-type: none"> 350 000 FCFA/an en frais de scolarité, à l'exception de la dernière année dont les frais de scolarité s'élèvent à 425 000 FCFA/an ; 15 000 FCFA/an pour les frais d'inscription ; 5 000 FCFA/an pour les frais de participation à la boîte à pharmacie.
Profil des bénéficiaires actuels	<ul style="list-style-type: none"> Jeunes âgés de 12 à 25 ans ; Pour le niveau élémentaire (vers le baccalauréat) : les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} ; Le niveau moyen (vers le CAP et le BEP) : titulaires du BEPC ou d'un diplôme équivalent au CAP ; Le niveau supérieur (vers le niveau technicien de développement rural) : titulaire du baccalauréat général ou technique.
Capacité totale (actuelle et à terme)	<ul style="list-style-type: none"> 128 inscrits actuellement ; L'IPF dispose de 15 salles de formation équipées et peut accueillir jusqu'à 650 élèves.

Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution des prospectus dans des établissements de formation professionnelle publics et privés ; • Communication sur la Page Facebook de l'IPF ; • Communication au niveau de structures professionnelles.
Détails sur les formations	
Filières de formation	<p><u>3 filières de formations diplômantes</u> pour les trois niveaux de formation (baccalauréat professionnel, CAP/BEP, TDR) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture ; • Environnement ; • Elevage. <p>Formation à la demande des ONG et autres structures</p> <ul style="list-style-type: none"> • NHTA en cours de développement ; • Machinisme agricole ; • Agroécologie.
Conditions d'entrée	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription libre, à titre privé, sur présentation d'un dossier de candidature incluant les certificats de scolarité et une lettre de motivation des étudiants. • Les boursiers de l'Etat issus de structures publiques doivent présenter des papiers d'identité à jour et s'acquitter des frais de scolarité. • Inscription sur demande de structures professionnelles.
Déroulé des formations	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les cours ont lieu pendant neuf mois, d'octobre à juin, de 8h à 15h, du lundi au samedi ; • Deux ans pour l'obtention du CAP ou du BEP ; • Trois ans pour l'obtention du baccalauréat professionnel en agriculture, élevage et environnement ; • Quatre ans pour l'obtention du diplôme de technicien de développement rural (TDR) ; • Formation de courte durée de 45 jours, 3 mois, 6 mois et jusqu'à un an.
Fréquence des cohortes	<p>Il y a normalement une cohorte par an pour chaque niveau de formation dans chaque filière mais toutes les filières ne sont actuellement pas occupées.</p> <p>En 2021/2022, l'IPF a accueilli une formation courte.</p>
Dominante (pratique ou théorique)	<p>Les formations se décomposent généralement entre 75% d'enseignement pratique et 25% d'enseignement théorique.</p>
Alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les élèves inscrits en formations diplômantes suivent le programme officiel de l'Etat et sont alphabétisés en entrant au sein de l'IPF. • Les apprenants déscolarisés et les non-alphabétisés sont généralement reçus pour les formations de courte durée et l'IPF dispense des cours de français et de calcul de base.
Curricula	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les programmes des filières en CAP, BEP et baccalauréat, l'IPF suit le programme officiel établi par le MEFPT et mis en application par le lycée agricole de Téra. • Pour le diplôme TDR, l'IPF se conforme au programme officiel de l'Institut Pratique de Développement Rural (IPDR) de Kollo. • Pour les formations de courte durée à la demande, les <i>curricula</i> sont généralement proposés par le bailleur et améliorés par l'école.
Formateurs	<p>21 formateurs, dont 8 permanents, qui sont tous des professionnels titulaires à minima d'une licence et pour la plupart d'un Master 2 sur la thématique enseignée.</p>

<p>Certification</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le CAP, le BEP et le baccalauréat professionnel sont tous des diplômes d'Etat remis en fin d'année par le MEFPT. • Le diplôme de TDR est remis à la fois par le ministère de l'Agriculture et le MEFPT. • Les formations de courte durée aboutissent à des attestations et certificats de participation signés par le Président de l'institut.
<p>Per diem et taux de déperdition</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 20 000 FCFA/mois pour les boursiers de l'Etat ; • Pour les étudiants envoyés par une entreprise ou une ONG, ils sont internes, nourris au sein de l'école trois repas par jour et reçoivent un <i>per diem</i> compris entre 5 000 à 10 000 FCFA/mois.
<p>Suivi post-formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'IPF distribue un kit de démarrage à tous ses apprenants dans chaque filière. A titre d'exemple : <ul style="list-style-type: none"> ○ Kits matériels tels que couveuses, charrues, semoirs etc. ; ○ Kits machines agricoles : charrettes, broyeuses, batteuses, machine à l'huile d'arachide, machine de transformation de farine de manioc ou décortiqueuse ; ○ Kits vétérinaires individuels ; ○ Kits en plans de mangue, goyaviers, citronniers, eucalyptus, baobabs ; ○ Kits d'embouche : chèvres, moutons, pigeons, bœuf, volaille ; ○ Kits pour semence ; ○ Kits de bio digesteurs. • L'IPF réalise un suivi de ses apprenants en stage et soutient ceux rencontrant des difficultés avec leurs employeurs ; • L'IPF dispose d'une base de données de 300 diplômés insérés sur le marché de l'emploi.
<p>Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi</p>	<p>Selon les statistiques internes, 65% des apprenants de l'IPF sont insérés, y compris une part significative au sein d'ONG ou de services de l'État.</p>
<p>Partenariats</p>	
<p>Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'IPF est un institut particulièrement bien équipé, doté de formateurs de qualité ainsi que d'une autonomie financière qui pourraient lui permettre d'accueillir des migrants de retour. • L'IPF a développé des formations courtes dans des filières porteuses en termes d'embauche et novatrices (agroécologie par exemple). • L'IPF a l'habitude de répondre aux besoins des bailleurs sur des formations courtes. En 2022, une formation de 42 apprenants sur six mois pour le compte de l'ONG Catholic Relief Services en auxiliaires d'élevage a été organisée. • L'IPF dispose d'un internat et pourrait donc accueillir des migrants de retour au-delà de la région de Zinder. • L'institut réalise déjà un suivi d'insertion professionnelle de ses étudiants, une plus-value notable en vue de faciliter la réintégration de migrants de retour.

<p>Partenariats</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'IPF est membre de la coopérative des producteurs de manioc de Zinder. • L'IPF est membre fondateur de la plateforme <i>raya karkara</i> qui rassemble des professionnels de toute la région. • L'IPF est partenaire de nombreuses coopératives agricoles dans toute la région. <p>L'Institut dispose de plusieurs partenariats avec des institutions publiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Convention avec le FAFPA depuis 2016 ; • Convention avec le Ministère de l'Education Nationale ; • L'IPF est retenu par la CEDEAO comme centre de référence en Afrique de l'Ouest dans le cadre de la formation agroécologie ; • Convention de partenariat avec l'IPDR de Kollo formelle et signée ; • Convention avec l'Université de Tillabéri formelle et signée ; • Conventions en cours de formalisation avec les universités de Tahoua, Maradi, Zinder et Diffa en vue faciliter le référencement de leurs étudiants vers des formations dispensées par l'IPF.
<p>Relation avec les mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi</p>	<p>L'Institut ne dispose d'aucun partenariat avec l'ANPE ni avec les POJ/EOJ.</p>
<p>Remarques</p>	
<p>Défis exprimés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'État ne finance pas les frais de scolarité des élèves orientés vers l'IPF. • Les coûts sont trop importants (hors formations courtes) pour que les familles à faibles revenus puissent y inscrire leurs enfants. • Insuffisance du nombre d'enseignants.
<p>Autres remarques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les responsables du Centre connaissent bien la zone et sont pour la plupart des professionnels, ce qui facilite l'intégration des étudiants.
<p>Contacts</p>	
<p>Point focal</p>	<p>Issaka Maman Nazir (Président Fondateur)</p>
<p>Contact</p>	<p>+227 96 96 10 25/93 97 30 76 ; nazir_issaka@yahoo.fr</p>

Fiche Partenaire 15 : CFM Matameye

CFM Matameye	
Pays	Niger
Région	Zinder
Ville	Matameye
Structure	
Type de structure	Publique Créée en 2009
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • L'Etat via le MEFPT finance la matière d'œuvre et occasionnellement des formations en renforcement de capacité pour le personnel du CFM. • Le FAFPA finance des formations courtes. • La GIZ finance des formations, la construction des salles de classes, un forage ; • La Banque mondiale via le PRODEC finance des formations de jeunes, l'achat de matière d'œuvre, la reconstruction du centre.
Organisation et gouvernance	<p>Un Comité de gestion du centre (COGES) supervise la stratégie du CFM et est composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un Président ; • Un parent d'élèves ; • Un Secrétaire Général qui est le Directeur du centre : <p>L'administration du centre est assurée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un Directeur ; • Un Chef de travaux ; • Un Surveillant ; • Un Intendant.
Coût	12 000 FCFA/an pour les inscrits libres
Profil des bénéficiaires actuels	<ul style="list-style-type: none"> • Elèves orientés post CM2 des deux sexes, âgés au maximum de 14 ans ; • Pour l'inscription libre et le perfectionnement, l'âge maximal est de 35 ans.
Capacité totale (actuelle et à terme)	<p>Le CFM compte actuellement 241 inscrits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} année : 141, dont 80 filles et 61 garçons ; • 2^{ème} année : 100, dont 73 filles et 27 garçons ; <p>Entre 2021 et 2022 FAFPA a financé la formation de 308 jeunes au sein du CFM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} cohorte en 2021 de 250 apprenants ; • 2^{ème} cohorte en 2022 de 58 apprenants. <p>Le CFM peut aller jusqu'à 500 jeunes</p>
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage dans la région ; • Activités de sensibilisation auprès des chefs de communauté ; • Communiqué diffusé sur les ondes de la radio locale Shukura ; • Publicité ; • Echanges avec les anciens élèves.
Détails sur les formations	

Filières de formation	<p>7 filières de formation en Certificat de Qualification Professionnel (CQP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agrosylvopastoralisme ; • Economie Familiale/Couture ; • Mécanique rurale ; • Construction métallique ; • Menuiserie bois ; • Plomberie ; • Maçonnerie. <p>Les formations courtes financées par FAFPA portent sur les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Couture ; • Confection de tenues jeunes cadre ; • Tricotage broderie ; • Construction métallique ; • Chauffeurs dépanneurs ; • Maintenance informatique ; • Maintenance des réfrigérateurs ; • Transformation de manioc.
Conditions d'entrée	Orientation post CM2 des élèves et inscription libre pour les non-orientés.
Déroulé des formations	<ul style="list-style-type: none"> • Deux ans de formation pour toutes les filières en CQP. L'année scolaire dure neuf mois, d'octobre à juin, de 8h à 13h, du lundi au vendredi. • Les formations courtes durent en moyenne entre quatre et cinq mois. • Les formations de FAFPA pour l'année 2022 dureront entre 12 et 20 jours en fonction des filières.
Fréquence des cohortes	Une cohorte par an dans toutes les filières.
Dominante (pratique ou théorique)	80% de pratique et 20% de théorie pour toutes les filières.
Alphabétisation	Le CFM dispose d'un formateur en alphabétisation en charge d'enseigner aux apprenants la lecture, l'écriture, le dessin et à faire des mesures en langues nationales et en français.
Curricula	Les <i>curricula</i> sont conçus par le MEFPT et le CFM les appliquent dans toutes les filières.
Formateurs	<ul style="list-style-type: none"> • 9 contractuels, une titulaire et 10 bénévoles ; • Sur les 20 formateurs, seuls trois sont titulaires d'un BEP ou d'un CAP. Les autres ne disposent que d'attestations de formation.
Certification	Les CQP sont signés par le MEFPT (examen national).
Perdiem et taux de déperdition	<p>Depuis plusieurs années les élèves boursiers ne reçoivent plus leurs allocations (9 000 FCFA/trimestre).</p> <p>20% des élèves orientés abandonnent les cours, principalement en raison des difficultés que rencontre le CFM à recruter suffisamment d'enseignants pour assurer tous les cours.</p>
Suivi post-formation	Aucun suivi n'est réalisé par le CFM.
Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	Le CFM ne dispose pas de statistiques relatives à l'insertion de ses diplômés sur le marché de l'emploi.
Partenariats	

Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Le CFM est situé dans une région où se trouve un nombre important de migrants de retour. • Le CFM a déjà développé des formations courtes et peut former des jeunes aux profils vulnérables. • Les infrastructures du Centre, désormais rénovées, permettent d'accueillir les apprenants dans des bonnes conditions.
Capacité d'absorption	Le Centre a la capacité de former une centaine de migrants de retour par an via des formations de courte durée.
Partenariat avec le secteur privé	Des partenariats informels ont été noués avec des ateliers et services techniques de la commune afin que des étudiants puissent y réaliser des stages de perfectionnement.
Partenariat / relation avec les mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi	Le CFM n'a pas développé de partenariat avec l'ANPE mais a noué une relation très solide avec les plateformes d'orientations des jeunes (POJ) qui leur envoient régulièrement des jeunes en recherche de formations.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • Le CFM ne dispose pas de personnel suffisamment bien formé dans toutes les filières. • Le CFM ne dispose pas de capacités suffisantes d'accompagnement de ses étudiants vers l'insertion professionnelle.
Contacts	
Point focal	Monsieur Mamane Sani Abdou (Directeur)
Contact	+227 88486375

Fiche Partenaire 16 : CFJA Keguel

Centre de Formation de Jeunes Agriculteurs (CFJA) Keguel	
Pays	Niger
Région	Maradi
Ville	Keguel
Structure	
Type de structure	Publique Le Centre a été créé en 1963
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • La commune de Safo et le MEFPT financent le centre au moyen d'une subvention (mais le montant est faible). • Le PRODEC (Banque mondiale) finance l'achat de matières d'œuvre, la réhabilitation des infrastructures et la construction de nouvelles salles de classe à hauteur de 40 millions FCFA/an. • Le RECA, le FAFPA, les organisations paysannes, les services techniques de l'État intervenant dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage financent le CFJA à travers l'organisation de formations de courte durée.
Organisation et gouvernance	<p>Le Centre est placé sous la tutelle administrative de la commune de Safo. Du point de vue technique il est placé sous la direction de la formation professionnelle et technique (DRFPT). A sa création en 1963, le Centre était sous la tutelle de ministère de l'Agriculture et a été rétrocédé au MEFPT en 2017.</p> <p>Le CFJA est dirigé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un Directeur • Une Intendante • Un Chef de travaux • Un Comité d'administration et de gestion (prévu mais pas encore fonctionnel) • Une Cellule d'insertion composée de directeur, du chef de travaux et un formateur en agriculture.
Coût	L'État prend intégralement en charge le coût de la formation pour les étudiants qui est donc gratuite pour ces derniers.
Profil des bénéficiaires actuels	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes déscolarisés, femmes et hommes, âgés de 15 à 25 ans ; • Il est prévu que le CFJA accueille des « orientés » (élèves issus de l'enseignement général), mais, à date, ces passerelles ne sont pas encore effectives ; • 50% des filles et 50% des garçons.
Capacité totale (actuelle et à terme)	100 apprenants pour le moment, mais une capacité totale d'accueil pour environ 120 apprenants.
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à des émissions à la radio locale ; • Séances de sensibilisation des parents et des élèves dans des espaces publics sur l'offre de formation proposée par le CFJA.
Détails sur les formations	

Filières de formation	<p><u>6 filières de formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Embouche ; • Maraichage ; • Aviculture ; • Transformation et conservation des produits agrosylvopastoraux ; • Apiculture ; • Aliments bétails.
Conditions d'entrée	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes déscolarisés et les non scolarisés, des deux sexes, âgés de 15 à 25 ans, peuvent candidater au Centre. • Les étudiants passent un entretien de sélection au cours desquels ils doivent expliquer leur motivation et montrer qu'ils sont « disciplinés et de bonne moralité ».
Déroulé des formations	<ul style="list-style-type: none"> • La formation se déroule sur 9 mois, de septembre à début juin. • Les journées de cours sont de cinq heures (8h-13h). • Pour les formations de courte de durée les cours ont lieu dans la soirée.
Fréquence des cohortes	<ul style="list-style-type: none"> • Une cohorte par an pour les cinq filières de formation ; • Une dizaine de formations courtes par an.
Dominante (pratique ou théorique)	<ul style="list-style-type: none"> • Les formations se décomposent en 75% d'enseignement technique et 25% d'enseignement théorique. • La formation commence par la pratique (en dehors de l'établissement). • La théorie est enseignée au sein de l'établissement où les élèves peuvent être accueillis en internat.
Alphabétisation	Un vacataire a été embauché pour enseigner les termes techniques à la fois en langues locales et en français aux apprenants, en collaboration avec les inspecteurs de l'alphabétisation.
Curricula	Les <i>curricula</i> du centre comprennent à la fois les modules du MEFPT et les anciens modules pratiques du Centre, déterminés en collaboration avec le ministère de l'Agriculture.
Formateurs	Le Centre dispose pour l'instant de cinq formateurs permanents, dont deux diplômés d'une Licence et d'un Master en agronomie, ainsi que de trois vacataires. Le PRODEC a lancé le recrutement de six autres formateurs.
Certification	Attestation de qualification de base décernée par la DRFPT.
Perdiem et taux de déperdition	7 000 FCFA/trimestre sont distribués aux filles et 5 000 FCFA/trimestre aux garçons afin qu'ils puissent payer les frais de transport et de restauration durant les exercices pratiques en dehors de l'école (6 mois sur les 9 mois de formation). Taux de déperdition très faible pour la première année.

Suivi post-formation	<p>C'est le rôle de la cellule d'insertion pour le suivi des jeunes sortants qui réalise un travail important en vue de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation de compétitions entre étudiants afin de sélectionner les meilleurs de chaque cohorte qui bénéficieront d'un appui renforcé dans le cadre de leur insertion ; • L'élaboration de fiches de suivi mensuel et d'assiduité ; • Un travail continu d'identification des sites/coopératives agricoles, des ateliers/maitres d'apprentissage (MA) ou entreprises qui peuvent accueillir des étudiants en fin de formation ; • Grâce au soutien de la Banque mondiale, les MA sont rémunérés 50 000 FCFA par mois afin d'accueillir des apprenants. Cette somme permet aux MA de se doter de matières premières et d'outillage afin de pouvoir correctement recevoir les étudiants ;
Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	Le CFJA ne dispose pas encore de statistiques d'insertion car il vient d'accueillir la première promotion depuis que le Centre a changé de tutelle ministérielle (du ministère de l'Agriculture au MEFPT).
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Le CFJA propose des formations courtes et professionnalisantes adaptées aux besoins des migrants de retour. • Le suivi des étudiants vers l'insertion est relativement développé. • Le CFJA est bien équipé en salles de classe, dortoirs, services de restauration et en terrains d'expérimentation pratique. • Le centre est situé dans une zone rurale où sont présents de nombreux migrants de retour.
Capacité d'absorption	Environ cinquante migrants de retour par an.
Partenariat avec le secteur privé	Une douzaine de partenariats ont déjà été établis avec des maîtres d'apprentissage et des coopératives agricoles, par exemple deux unités de transformation d'huile d'arachide.
Partenariat / relation avec les mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi	Aucune relation n'a été nouée à ce jour par le CFJA avec l'ANPE ou les Plateformes Orientation Jeunesse (POJ).
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • Le Centre ne dispose d'aucun module de formation à l'entrepreneuriat ni de passerelles vers des institutions dédiées (Maison de l'entreprise, incubateurs, CMAN, etc.) pouvant soutenir des étudiants dans le développement d'un projet entrepreneurial ; • Le CFJA manque actuellement de formateurs mais est en train d'en recruter.
Contacts	
Point focal	Rabiou Boubé (Directeur CFJA Keguel)
Contact	+227 96 01 88 81/+227 95 80 72 08, bouberrabiou82@gmail.com

Fiche Partenaire 17 : SIFA Mafalia Maradi III

Site Intégré de Formation Agricole (SIFA) Mafalia Maradi III	
Pays	Niger
Région	Maradi
Ville	Maradi III
Structure	
Type de structure	Privée. Cependant, la structure a été rétrocédée à l'État et deviendra donc publique en 2023/24. Le SIFA a été créé le 1 ^{er} décembre 2013.
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> Le financement principal est celui de la Coopération suisse à travers SwissContact : 9 millions FCFA chaque 6 mois soit 18 millions FCFA/an. Le FAFPA finance des formations initiales et de perfectionnement. Le financement s'effectue également de manière semestrielle. Le dernier financement remonte à 2021 et s'élevait à 3,5 millions FCFA. L'Union de coopératives agricoles TAIMAKO contribue financièrement chaque année à l'achat du matériel et des intrants à hauteur de 600 000 FCFA.
Organisation et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> L'Union agricole TAIMAKO assure la coordination des activités au niveau du SIFA. Un comité de gestion composé de membres de l'union TAIMAKO assure la supervision de toutes les activités de formations du SIFA et est en contact permanent avec les formateurs. Le site est géré au quotidien par le réseau de formateurs et est dirigé par un Directeur (lequel est également formateur en agriculture).
Coût	En juillet 2022, les formations dispensées étaient gratuites mais la transition en établissement public pourrait déboucher sur la mise en place de frais de scolarité.
Profil des bénéficiaires actuels	Jeunes déscolarisés ou non scolarisés, d'un âge compris entre 14 et 35 ans, garçons et filles.
Capacité totale (actuelle et à terme)	Le site recrute jusqu'à 150 apprenants par an répartis en 6 groupes de 25 apprenants. Cette année le SIFA a accueilli 75 apprenants.
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> Communiqués diffusés par les radios locales ; Bouche à oreille à travers les membres de l'union de coopératives TAIMAKO (13 coopératives au total).
Détails sur les formations	
Filières de formation	<u>4 filières en attestation professionnelle :</u> <ul style="list-style-type: none"> Elevage ; Agriculture ; Transformation des produits agroalimentaires ; Alphabétisation.
Conditions d'entrée	<ul style="list-style-type: none"> Disposer d'une exploitation agricole (familiale ou par location) ; Accepter par écrit les objectifs et contraintes de la formation : disponibilité et assiduité ; Accepter d'être à la disposition du site durant au moins 8 mois ; Présenter un extrait d'acte de naissance lors de l'inscription.

Déroulé des formations	<ul style="list-style-type: none"> • La formation dure six mois répartis entre quatre mois d'exercice pratique au sein du SIFA puis deux mois de stage au sein d'une exploitation. • Les cours ont lieu de 8h à 13h du lundi au vendredi.
Fréquence des cohortes	Le SIFA peut accueillir jusque 6 cohortes par an, soit deux nouvelles cohortes de 25 apprenants tous les quatre mois.
Dominante (pratique ou théorique)	<p>Dans toutes les filières (à l'exception de la filière alphabétisation), l'enseignement comprend 80% de pratique et 20% de théorie (cours sur l'identification des sols, les différents types des légumes etc.).</p> <p>Le SIFA propose des postes pédagogiques pour faciliter les exercices pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Poste de démonstration</u> : préparation du sol, mise en place des pépinières, fertilisation du sol, repiquage des plans, protection des cultures, préservation de l'environnement ; • <u>Poste d'expérimentation</u> : test des nouvelles variétés ; • <u>Poste d'application</u> : exercice dans des champs ; • <u>Poste de production</u> : achat des semences et intrants, vente de la production.
Alphabétisation	<p>Les élèves dans chaque formation suivent des cours de calcul, de lecture et d'écriture.</p> <p>La plupart des étudiants ne sont pas alphabétisés en entrant au SIFA ;</p>
Curricula	<p>Swisscontact a élaboré et fourni au SIFA des modules conçus par leurs assistants techniques que le personnel du SIFA a amélioré, adapté et adopté en COGES.</p> <p>Les modules insistent notamment sur le développement de quatre 'soft skills' :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le planification et l'élaboration de projet ; • L'autonomie ; • La persévérance ; • Le relationnel.
Formateurs	<p>Sept formateurs dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quatre formateurs en agriculture ; • Un formateur en élevage ; • Une formatrice en transformation des produits agricoles ; • Une formatrice en alphabétisation. <p>Tous les formateurs sont titulaires d'au moins un BEPC et ont, <i>a minima</i>, cinq ans d'expérience professionnelle dans les domaines de l'agriculture ou de l'élevage.</p>
Certification	Le site délivre une attestation de fin de formation professionnelle et technique. Cette attestation n'est pas reconnue par l'État mais démontre que l'apprenant a suivi la formation. Elle est signée par le président de l'union des OP et par le directeur du site.
Perdiem et taux de déperdition	Aucun perdiem n'est distribué aux étudiants.
Suivi post-formation	Deux agents de suivi placés au niveau des exploitations où travaillent les apprenants assurent leur suivi pendant quatre mois à l'issue de leur formation.
Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	Le SIFA ne dispose pas de statistiques officielles. Cependant, le Directeur estime qu'une majorité des anciens apprenants travaille, la plupart à leur compte.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Le SIFA forme les jeunes aux métiers agricoles porteurs en termes d'embauche. • Le SIFA est particulièrement bien équipé en matériel et du point de vue des infrastructures. • Les formations ne durent que quatre mois et ont une forte dimension pratique.

Capacité d'absorption	Le SIFA pourrait accueillir de 50 à 75 migrants de retour par an en tant qu'apprenants.
Partenariat avec le secteur privé	Le SIFA est en contact permanent avec les entreprises de vente d'intrants, les marchés de bétails, ainsi qu'avec des grands exploitants agricoles, notamment à travers l'Union TAIMAKO. Ces contacts permettent de placer leurs apprenants en stages de fin de formation.
Partenariat / relation avec les mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi	Aucun partenariat n'a été noué entre le SIFA et l'ANPE ou les POJ.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les liens avec le secteur privé pour placer davantage de jeunes en stage ; • Le SIFA dépend pour l'instant de l'aide de bailleurs comme SwissContact. Un appui de l'Etat serait nécessaire pour pérenniser cette structure.
Contacts	
Point focal	Ousmane Oumarou (Directeur SIFA MAFALIA Maradi III)
Contact	+227 97 90 83 94 ; ousmaneoumarou119@gmail.com

Fiche Partenaire 18 : CFM Dan Goulbi

CFM Dan Goulbi	
Pays	Niger
Région	Maradi
Ville	Dan Goulbi
Structure	
Type de structure	Publique ; Le centre a été créé en septembre 2009
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • MEFPT : allocation versée de manière aléatoire ; • FAFPA : financement de formations courtes ; • La Banque mondiale, via le PRODEC finance actuellement la réfection complète du CFM : construction de nouveaux bâtiments, d'un nouveau forage, achat de nouveaux équipements et matières d'œuvre pour les ateliers.
Organisation et gouvernance	Le CFM est dirigé par un Directeur, assisté de formateurs et d'un comité de gestion (COGES) composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier.
Coût	<ul style="list-style-type: none"> • La formation est gratuite pour les élèves « orientés » vers le CFM depuis les filières d'enseignement général ou technique ; • La formation coûte 12 000 FCFA/an pour les apprenants candidatant au CFM à titre privé.
Profil des bénéficiaires actuels	Jeunes déscolarisés et non scolarisés, filles ou garçons, âgés de 15 à 22 ans.
Capacité totale (actuelle et à terme)	<p>Le CFM a accueilli au total 218 apprenants durant l'année académique 2021/22 : 130 en première année et 88 en deuxième année. Le CFM a accueilli durant l'année scolaire 246 apprenants en formation de courte durée.</p> <p>Le CFM dispose de trois salles 'en dur', deux classes 'en paillotes' et d'un bureau de l'administration.</p>
Stratégie de communication	<ul style="list-style-type: none"> • Annonces par la radio communautaire ; • Publicité informelle réalisée par les membres du COGES ; • Activités de sensibilisation réalisées chaque année dans différents villages et communes.
Détails sur les formations	
Filières de formation	<u>4 filières en Attestation de Qualification Professionnelle (AQP) : Agrosylvopastoralisme ; Construction métallique ; Mécanique rurale auto ; Couture.</u>
Conditions d'entrée	<ul style="list-style-type: none"> • Par orientation : les jeunes de CM2 qui n'ont pas obtenu la moyenne pour entrer en 6^{ème} ; • Privé : élèves de moins de 25 ans, pouvant présenter un certificat de nationalité et un extrait de naissance ; • Pour les formations courtes, les élèves s'inscrivent dans une filière de formation, sans conditions particulières, excepté la présentation d'un acte de naissance.
Déroulé des formations	<ul style="list-style-type: none"> • La formation en AQP se déroule sur 18 mois, deux années de suite d'octobre à juin avec des cours qui ont lieu du lundi au vendredi de 8h à 13h. • Les apprentis sélectionnés sont placés aux niveaux de maitres d'apprentissage pour six mois de pratique au sein des ateliers. Ils sont ensuite accueillis au CFM pour trois mois, soit au total neuf mois de formation par an. • Les formations courtes financées par le PRODEC se déroulent en soirée.

Fréquence des cohortes	<ul style="list-style-type: none"> Le CFM accueille une cohorte par an dans chacune des filières en AQP. Le CFM accueille deux cohortes par an pour les formations courtes financées par le PRODEC.
Dominante (pratique ou théorique)	L'enseignement général représente 33% et l'enseignement technique 67% du volume horaire total pour chaque filière. L'examen de passage et l'examen final sont des exercices pratiques.
Alphabétisation	Les cours se font en haoussa, les élèves savent pour la plupart lire, écrire et compter.
Curricula	Les programmes sont élaborés par la Direction et le COGES, qui consultent chaque année des professionnels pour améliorer les programmes.
Formateurs	Le CFM accueille 4 formateurs permanents qui ont tous obtenu un BEP. Des enseignants vacataires, non-qualifiés, sont également sollicités pour certains modules d'enseignement.
Certification	A la fin de la formation, les résultats sont envoyés au niveau de la DREFPT à Maradi puis au MEFPT Niamey qui signe et délivre les AQP aux élèves.
Perdiem et taux de déperdition	<ul style="list-style-type: none"> L'Etat est supposé verser 5 000 FCFA/trimestre aux élèves, mais depuis deux ans ceux-ci n'ont rien reçu. Le PRODEC verse 5 000 FCFA/mois de frais de transport aux étudiants qui suivent les formations de courte durée.
Suivi post-formation	Aucun suivi n'est réalisé car le CFM ne dispose pas des ressources financières et humaines pour l'effectuer.
Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	Le CFM ne dispose pas de statistiques sur l'insertion professionnelle de ses apprenants. Cependant, les représentants du Centre estiment que les taux d'insertion sont élevés pour les filières mécanique et couture.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour	Le CFM va bientôt disposer d'infrastructures modernes, d'ateliers et de matériels de formations suffisants pour accueillir de nouveaux étudiants dans de bonnes conditions. Le CFM a déjà accueilli des formations courtes en cours du soir.
Capacité d'absorption	Environ 100 migrants de retour pourraient être accueillis chaque année pour suivre des formations courtes.
Partenariat avec le secteur privé	Le CFM a développé des relations informelles avec des maîtres d'apprentissage à Dan Goulbi et dans la région de Maradi afin de garantir des places d'apprentis à leurs étudiants. En réalité, les maîtres d'apprentissage inscriraient régulièrement leurs propres apprentis au CFM afin que ceux-ci obtiennent une certification.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> Le CFM manque de formateurs permanents en nombre suffisant. Les élèves parcourent des distances importantes pour venir étudier au CFM. Si un internat ne peut être construit, une prise en charge des frais de transport pourrait permettre de renforcer l'assiduité des étudiants. L'État n'a pas versé de subventions au Centre depuis deux ans ce qui met en péril son autonomie, le CFM étant dépendant financièrement des PTF. Le CFM ne dispose pas de cellules d'appui à l'insertion et n'a pas développé de modules de formation ou de sensibilisation à l'entrepreneuriat qui pourraient faciliter l'insertion de ses apprenants par l'auto-emploi /entrepreneuriat.
Contacts	
Point focal	Alka Oumarou (Directeur CFM Dan Goulbi)
Contact	+227 96 20 14 59

Fiche Partenaire 19 : CFA Maradi

Centre de Formation des Artisans (CFA) de Maradi	
Pays	Niger
Région	Maradi
Ville	Maradi
Structure	
Type de structure	Privée. Il est cependant prévu qu'elle soit rétrocédée au MEFPT. Le Centre a été finalisé le 4 novembre 2014 et a accueilli dans la foulée sa première cohorte. Il dispose d'une superficie de 1000m ² .
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> Le nouveau Centre a été construit et équipé grâce à un financement de 220 millions FCFA de la Coopération Suisse avec FOPROR III ; Le FAFPA finance les formations initiales de courte durée, le perfectionnement et la formation de formateurs ; L'Etat doit verser une allocation au Centre (pas reçue à ce jour) ; La Banque mondiale, via le PRODEC, finance les formations complémentaires des apprenants.
Organisation et gouvernance	Le Centre est dirigé par : <ul style="list-style-type: none"> Un Directeur ; Un Chef de travaux ; Un Trésorier ; Un Surveillant ; Un Gardien ; Un Comité de gestion au sein duquel siège des représentants de la Fédération Nationale des Artisans du Niger (FNAN), soit les responsables locaux de chaque filière artisanale enseignée au sein du CFA.
Coût	<p><u>Coût des formations pour les étudiants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> La formation est gratuite pour les élèves « orientés » vers le CFA depuis des filières d'enseignement général. La formation à titre privé (sans avoir été orienté) coûte 50 000 FCFA aux garçons, au total, pour 13 mois de formation ; 30 000 FCFA pour les filles (dans le but d'encourager leur inscription). <p><u>Coût des formations pour le CFA :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Le montant global d'une formation d'un an est de 35 115 000 FCFA pour les sept filières confondues (la matière d'œuvre coûte en moyenne 9 350 000 FCFA/an pour chacune des filières) ; Les formateurs sont rémunérés 100 000 FCFA/mois par la Coopération suisse ; 2 formateurs vacataires sont rémunérés par l'établissement à hauteur de 80 000 FCFA/mois.
Profil des bénéficiaires actuels	Jeunes déscolarisés et non scolarisés, des deux sexes, âgés de 15 à 35 ans.
Capacité totale (actuelle et à terme)	La capacité actuelle du Centre est de 140 apprenants, à raison de 20 apprenants par filière.

Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Des annonces sont diffusées par la radio locale ; • Campagne d’affichage chaque année dans la ville de Maradi ; • Les représentants de chaque structure artisanale font la publicité des formations du Centre auprès de leurs réseaux, notamment auprès des élèves apprentis dans les ateliers ; • Un chargé d’information et de communication est nommé chaque année au sein du COGES.
Détails sur les formations	
Filières de formation	<p><u>7 filières en attestation de qualification professionnelle (AQP) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction métallique ; • Menuiserie bois ; • Couture ; • Mécanique moto ; • Mécanique auto ; • Electricité bâtiment ; • Electronique grand public. <p>Des formations de courte durée sont mises en place par le CFA dans les filières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bijouterie-perles ; • Broderie à la main ; • Réparation cellulaire ; • Tricotage.
Conditions d’entrée	<ul style="list-style-type: none"> • Être âgé de 15 à 35 ans ; • Être de nationalité nigérienne ; • Respecter le règlement intérieur ; • Présenter un acte de naissance au moment de l’inscription.
Déroulé des formations	<ul style="list-style-type: none"> • La formation en AQP dure 16 mois et se déroule sur deux années académiques (deux fois huit mois). Les cours ont lieu du lundi au samedi sauf le vendredi, de 8h à 13h. • Les formations courtes durent de deux à trois semaines. • Les formations complémentaires financées par le PRODEC durent six mois avec deux fois deux heures de cours par semaine (pour 20 jeunes).
Fréquence des cohortes	<p>Une cohorte par an pour toutes les filières en AQP, une cohorte par an pour les formations complémentaires financées par le PRODEC.</p> <p>Le nombre de formations courtes dispensées varie de trois à une douzaine par an.</p>
Dominante (pratique ou théorique)	<p>Les formations se décomposent en enseignement général (30%) et enseignement technique (70%).</p>
Alphabétisation	<p>Avant de démarrer la formation, le CFA évalue le niveau en langues des 140 apprenants. En fonction de leurs connaissances linguistiques ils sont répartis, au sein de chaque filière, en deux groupes : un groupe « français » et un groupe « haoussa » en fonction des cours de langues (écriture et expression orale) que les élèves pourront suivre.</p>
Curricula	<p>Le Centre et le FOPROR ont élaboré un programme pour chaque filière à la suite d’un atelier de travail tenu en 2013 à Dosso.</p>
Formateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Le CFA compte 17 formateurs dont 14 dans les 7 filières, 2 formateurs pour le haoussa et 1 formateur pour le français ; • Ce sont les structures de chaque filière artisanale du FNAN qui fournissent la quasi-totalité des formateurs du Centre.

Certification	La certification consiste en la délivrance d'une attestation de formation signée par le directeur du Centre mais comprenant les logos du CFA, de la CMANI et du FNAN.
Perdiem	Les étudiants ne reçoivent pas de <i>perdiem</i> .
Suivi post-formation	<ul style="list-style-type: none"> • Un suivi important des apprenant sortants est réalisé. C'est l'un des objectifs majeurs du COGES dont les membres rendent régulièrement visite aux apprenants sortants du CFA ; • En plus des formateurs, chaque filière du FNAN met à disposition du CFA des agents de suivi. Il s'agit de membres de l'association professionnelle qui suivent, quatre jours par mois, les apprenants. Ils réalisent un suivi à la fois de leur réussite académique au sein du CFA et de leurs progrès réalisés au sein des ateliers ; • La Coopération suisse a également réalisé en juin 2022 des visites chez la plupart des apprenants sortants du CFA.
Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	D'après l'estimation récente du COGES, sur 1 440 jeunes (1 193 garçons et 247 filles) formés de 2013 à 2021, environ 800 jeunes sont aujourd'hui insérés professionnellement, dont une part importante en auto-emploi.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Le CFA dispose d'infrastructures de bonne qualité, de matériel et d'un nombre suffisant de formateurs. • Le CFA est bien connecté à l'écosystème de l'artisanat professionnel dans la région de Maradi et ses étudiants parviennent à trouver des opportunités d'emploi. • Le CFA accueille régulièrement des formations courtes dans des filières porteuses en termes d'embauche.
Capacité d'absorption	Le Centre pourrait accueillir une centaine de migrants de retour en formations courtes par an.
Partenariat avec le secteur privé	L'intégration de représentants professionnels au sein des sept filières de formation (à la fois dans le corps professoral et dans le comité de gestion de l'établissement) garantit un lien permanent avec le secteur privé et facilite les placements en apprentissage pour les étudiants du CFA.
Partenariat / relation avec les mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi	Le CFA n'a pas développé de partenariats avec des mécanismes publics d'intermédiation du type ANPE ou POJ/EOJ. Le CFA travaille en revanche en étroite collaboration avec la FNAN et la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Niger (CMANI).
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • Le CFA est limité dans ses capacités d'accueil face à une demande très importante dans la région de Maradi. • L'Etat ne finance pas le CFA ce qui ne garantit pas la pérennité de ses moyens si les bailleurs diminuent leurs soutiens.
Autres remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Les métiers de l'artisanat jouissent d'une mauvaise réputation auprès des familles en termes d'accès à l'emploi alors que ce sont des filières porteuses.
Contacts	
Point focal	Samaila Sanda (Directeur CFA Maradi)
Contact	+227 96 36 44 88/95 80 59 23, samailasanda6@gmail.com

Fiche Partenaire 20 : CFPT Maradi

Centre de Formation Professionnelle et Technique Maradi	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	Publique Le Centre a ouvert en octobre 2006.
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> Le MEFPT attribue une subvention annuelle comprise entre 5 et 10 millions FCFA. Le FAFPA, SwissContact et Save the Children financent des formations courtes. L'entreprise SEEN participe à l'achat de matériels.
Organisation et gouvernance	L'administration comprend : <ul style="list-style-type: none"> Un Directeur ; Un Chef de travaux ; Un Intendant ; Deux Surveillantes ; Une Secrétaire.
Coût	Les frais d'inscription s'élèvent à : <ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} année : 147 000 FCFA 2^{ème} année : 130 000 FCFA
Profil des bénéficiaires actuels	Jeunes de 18 à 24 ans, filles et garçons, ayant obtenu le Brevet d'Enseignement Primaire et des Collèges (BEPC) ou un Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP) ou un Brevet d'Enseignement Technique (BET) professionnel.
Capacité totale (actuelle et à terme)	Pour l'année 2021/2022 le Centre a un effectif de 1121 apprenants dont 435 filles et 886 garçons. Pour l'année 2022/2023 le CEFPT prévoit d'accueillir des apprenants supplémentaires, notamment via des formations courtes.
Stratégie de communication	Publications par affichage dans la ville de Maradi et dans la région. Présence occasionnelle dans la presse locale.
Détails sur les formations	
Filières de formation	<p><u>8 filières en BEP :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Electricité industrielle ; Mécanique réparation auto ; Plomberie ; Construction métallique ; Menuiserie bois ; Agrosylvopastoralisme ; Economie familiale ; Maintenance informatique et électronique. <p>Les formations courtes sont dispensées dans les mêmes filières.</p>
Conditions d'entrée	Des élèves sont orientés vers le CFPT, sur dossier, en provenance du CET, de lycées professionnels ou du CFPP. Un concours d'entrée est organisé par l'Etat durant les vacances d'été, l'inscription est libre et sans frais.

Déroulé des formations	La formation se déroule sur deux ans pour toutes les filières. Les cours ont lieu de 7h à 12h30 dans la matinée et de 15h à 17h30 dans l'après-midi.
Fréquence des cohortes	Une cohorte par an pour chaque filière.
Dominante (pratique ou théorique)	L'enseignement général représente 25% de la formation et l'enseignement technique 75%.
Alphabétisation	Tous les élèves sont alphabétisés.
Curricula	Il n'y a pas de programmes détaillés prévus pour chaque filière. Tous les formateurs ont fait la formation technique et se servent de leurs expériences professionnelles et de leurs anciens modules académiques pour construire leurs propres cours.
Formateurs	42 formateurs dont 6 formatrices. La plupart des formateurs sont diplômés d'un BEP, d'autres d'un BTS, d'un diplôme d'ingénieur, d'une Licence voire d'une Maîtrise de l'Université. Une petite partie n'a qu'une équivalence du baccalauréat.
Certification	Le diplôme obtenu est le BEP délivré par le METFP. Un certificat est délivré par le CFPT pour les formations de courte durée. Les certificats sont valables et reconnus par l'État puisque le CFPT est un Centre public.
Perdiem et taux de déperdition	Les apprenants « orientés » référencés par l'État et tous les étudiants admis au concours sont boursiers. Les étudiants reçoivent une bourse de 20 000 FCFA/mois.
Suivi post-formation	Aucun suivi post formation n'est réalisé par le CFPT qui ne dispose pas d'un service dédié.
Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	Le CFPT ne dispose pas de statistiques sur l'insertion professionnelle de ses apprenants.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour	<ul style="list-style-type: none"> Le CFPT est un établissement reconnu et réputé à Maradi. Depuis 2017, le CFPT accueille régulièrement en son sein des formations courtes organisées et financées par FAFPA, Save the Children et SwissContact.
Capacité d'absorption	Le CFPT a la capacité de former 20 apprenants de plus par filière. Pour les formations courtes, il a la capacité d'accueillir jusqu'à 160 apprenants supplémentaires par an dont une centaine de migrants de retour.
Partenariat avec le secteur privé	Le CFPT dispose d'un unique partenariat avec l'entreprise SEEN qui accueille ses étudiants en stage dans ses ateliers, pour des stages en couture et en gestion de l'environnement pour une durée de 1 à 3 mois.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> Le CFPT est jusqu'à présent logé au sein du lycée technique Dan Kassawa, ce qui limite sa capacité d'accueil. Un nouveau bâtiment doit être construit sur fonds propres de l'Etat mais le chantier tarde. Le CFPT ne dispose pas de modules et de programmes scolaires stabilisés, ce qui peut limiter la continuité et la qualité continue de son approche pédagogique. Le CFPT ne réalise aucun suivi de ses étudiants vers l'insertion professionnelle et ne dispose pas de cellule d'appui à l'insertion.
Contacts	
Point focal	Chazali Boukari (Directeur CFPT Maradi)
Contact	+227 96 33 74 49, boukarichazali976@gmail.com

Fiche Partenaire 21 : CFM Tessaoua

Centre de Formation Métiers (CFM) de Tessaoua	
Pays	Niger
Région	Maradi
Ville	Tessaoua
Structure	
Type de structure	Publique Le CFM a été créé le 11 septembre 2013.
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • La mairie de Tessaoua a offert le terrain au CFM. • Le MEFPT finance annuellement la matière d'œuvre, les équipements et outillages. • Le Fonds Mondial pour l'Environnement a financé, via le Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF), la construction de deux magasins, un bloc administratif, un atelier, une classe et la clôture du centre d'une superficie de 3,5 hectares. • La Banque mondiale, via le PRODEC, finance des formations complémentaires en atelier et à l'école. • Le FAFPA finance des formations de courte durée. • Le CFM de Tessaoua a été choisi en 2021 comme centre pilote dans le cadre du projet « collège communautaire » au sein des pays de l'UEMOA dont le but est de former des jeunes qualifiés et compétents tant au niveau national que sous-régional dans le but de lutter contre le chômage, le sous-emploi, l'exode rural et la migration irrégulière. Le CFM devrait également recevoir des financements dans ce cadre mais leur montant n'est pas encore connu.
Organisation et gouvernance	<p>Le centre est dirigé par un Directeur assisté de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un Chef de travaux ; • Un Surveillant ; • Une Secrétaire ; • Un Gardien. <p>Un Comité de gestion au sein du centre (COGES) a été mis en place pour superviser l'action de la Direction du Centre, notamment l'attribution des différents pans de dépense.</p>
Coût	<p>Les frais de formation s'élèvent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 12 000 FCFA en 1^{ère} année • 12 000 FCFA en 2^{ème} année • 2000 FCFA pour les frais liés au fonctionnement du COGES et de la Direction de l'établissement <p>Les apprenants orientés par l'Etat s'acquittent uniquement des 2000 FCFA à destination du COGES</p>
Profil des bénéficiaires actuels	<p>Les jeunes déscolarisés et non scolarisés, filles ou garçons, âgés de 13 à 25 ans.</p> <p>Pour les formations de courte durée, l'âge des bénéficiaires varie de 15 à 35 ans.</p>

<p>Capacité totale (actuelle et à terme)</p>	<p>Cette année Le CFM accueille au total 440 apprenants, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 66 apprenants à titre privé en première année, dont 42 garçons et 24 filles ; • 39 apprenants à titre privé en deuxième année, dont 22 garçons et 17 filles ; • Soit 105 apprenants à titre privé au total. <p>Les étudiants orientés par l'Etat comprennent 335 étudiants orientés par l'Etat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 65 filles et 109 garçons en 1^{ère} année ; • 69 filles et 92 garçons en 2^{ème} année ; <p>Cette année, le CFM n'a accueilli aucune formation de courte durée. Le CFM a la capacité de prendre en charge jusqu'à 700 apprenants.</p>
<p>Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Publications via des affiches aux alentours du CFM ; • Communiqués diffusés à travers les radios communautaires ; • Organisation de réunions avec les parents d'élèves.
<p>Détails sur les formations</p>	
<p>Filières de formation</p>	<p>7 filières en Certification de Qualification Professionnelle (CQP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agrosylvopastoralisme ; • Plomberie sanitaire ; • Mécanique réparation auto/mécanique rurale ; • Construction métallique ; • Menuiserie bois ; • Economie familiale ; • Electricité bâtiment. <p>Le CFM propose également des formations de courte durée aux groupements féminins sur les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Broderie à la main ; • Tricotage ; • Transformation agroalimentaire.
<p>Conditions d'entrée</p>	<p>Il existe deux voies d'accès au CFM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orientation par l'Etat, soit d'autres établissements scolaires publics, vers le CFM. Cette orientation est inconditionnelle, le jeune doit simplement présenter des papiers d'identité le jour de son inscription ; • Par inscription libre ou « à titre privé », la seule condition ici est de régler les frais d'inscription et de présenter des papiers d'identité.
<p>Déroulé des formations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La formation en CQP dure deux ans pour les élèves orientés ou s'inscrivant à titre privé. • Les formations se déroulent d'octobre à mai, de 8h à 14h, du lundi au vendredi. <p>Pour les formations courtes, les cours sont programmés le soir. Les cours durent généralement entre 4 et 6 semaines.</p>
<p>Fréquence des cohortes</p>	<p>Il y a une cohorte par année dans chaque filière pour les élèves orientés ou inscrits à titre privé.</p> <p>La fréquence des formations de courtes durées dépendent des besoins des partenaires. Le CFM a l'habitude d'organiser environ cinq cohortes de formations courtes par an.</p>
<p>Dominante (pratique ou théorique)</p>	<p>Les formations se décomposent en 20% d'enseignement théorique et 80% d'enseignement pratique.</p>

Alphabétisation	Le CFM dispose d'une enseignante en alphabétisation chargée d'apprendre à lire, écrire, dessiner et mesurer aux apprenants. Le niveau d'alphabétisation des élèves arrivant au CFM est en général très faible, voire inexistant.
Curricula	Le CFM dispose de programmes par niveau et filières. Les programmes sont conçus au niveau du MEFPT. Les inspecteurs pédagogiques du MEFPT viennent régulièrement encadrer et contrôler les formateurs.
Formateurs	13 formateurs contractuels et 10 bénévoles, titulaires du BEP et du baccalauréat professionnel.
Certification	Le Certificat de Qualification Professionnelle est délivré en fin de formation par le MEFPT. Une attestation de fin de formation ou une attestation de participation est délivrée pour les apprenants ayant suivi une formation de courte durée. Elle est signée par le FAFPA ou le PRODEC.
Perdiem et taux de déperdition	Les étudiants du CFM recevait 9 000 FCFA/trimestre mais ces sommes n'ont pas été versées en 2021 et 2022, ce qui a mené à l'abandon de nombreux élèves. Le taux de déperdition a atteint environ 40% en 2021.
Suivi post-formation	Le CFM ne réalise pas de suivi de ses étudiants à la fin des formations.
Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	Le CFM ne dispose pas de statistiques relatives à l'insertion professionnelle de ses apprenants. D'après les estimations internes, moins de la moitié sont insérés dans des ateliers, les autres démarrent des activités à leur propre compte.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> Le CFM dispose de meilleures infrastructures que d'autres établissements d'enseignement professionnel et technique ; les apprenants ont ainsi la possibilité de recevoir un enseignement pratique de bonne qualité. Les conditions d'entrée très souples au CFM permettraient de faciliter l'accueil de migrants de retour. Les formations en alphabétisation proposée correspondent aux besoins d'une part importante de migrants de retour.
Partenariats avec le secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> Entreprises SEEN et NIGELEC dans le cadre de placements en stage ; Les ateliers et garages de la ville de Tessaoua et des alentours pour placer des étudiants en stage.
Partenariat avec les mécanismes d'intermédiation	Le CFM n'a aucune relation partenariale avec des structures du type ANPE ou POJ.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> L'accompagnement des apprenants après la formation est très limité car le CFM ne dispose pas d'équipe pour réaliser l'appui à l'insertion. Le CFM ne dispose pas de suffisamment d'enseignants pour augmenter sa capacité d'accueil. L'absence de versement des allocations aux apprenants génère de nombreux abandons. Le manque d'électricité courante et l'éloignement du CFM constituent des défis pour l'enseignement au quotidien et pour les étudiants dont les frais de transport ne sont pas pris en charge.
Contacts	
Point focal	Salé Halilou (Directeur du CFM)
Contact	+227 96 56 59 55 ; ongtassapresident@gmail.com

Centre des Métiers du Cuir et d'Art du Niger (CMCAN)	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	Publique
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • Subvention annuelle du MEFPT autour de 60 millions FCFA. Cette subvention s'élevait, jusqu'en 2020, à 150 millions FCFA ; • Banque mondiale (PRODEC) ; • FAFPA ; • Fonds Commun du Secteur de l'Education ; • Union européenne (convention de 18 mois dans le cadre du Programme de la Compétitivité pour l'Afrique de l'Ouest, volet Niger).
Organisation et gouvernance	<p>Le Centre a été créé en 2005 par ordonnance 2010-73 du 4 novembre 2010 et régie par la loi 2003-033 du 5 août 2003.</p> <p>Un Directeur Général est assisté par 3 chefs de départements qui dirigent chacun un service composé de 2 à 5 employés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Département Formations et labélisation ; • Département Comptable et financier ; • Département Communication.
Coût	<ul style="list-style-type: none"> • Le Centre ne requiert pas de frais d'inscriptions ou de frais de scolarité. Le coût de la formation est intégralement pris en charge via la subvention de l'Etat et, pour les formations courtes, par le FAFPA et les éventuels partenaires. • Les parents prennent en charge les frais de transport et de restauration. • Le PRODEC finance la matière d'œuvre.
Profil des bénéficiaires actuels	<ul style="list-style-type: none"> • Les élèves titulaires du BEPC pour les filières en BEP ; • Les élèves de niveau 4ème et 3ème préparent un CAP ; • Les enfants déscolarisés et les non scolarisés effectuent 6 mois d'apprentissage dans le cadre des programmes financés par le FAFPA.
Capacité totale (actuelle et à terme)	<ul style="list-style-type: none"> • Pour la rentrée 2022/2023, le CMCAN va recruter 200 apprenants en 1^{ère} année. Le Centre accueillera alors 450 étudiants au total. • La tendance du Centre en termes de capacités d'accueil est plutôt à la baisse, car les parents peinent à loger les étudiants à Niamey.
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Le centre recrute essentiellement à travers le 'bouche à oreille'. • Des campagnes de publicité ont été lancées par le passé via des centres des métiers et de l'artisanat du Niger. • Le CMCAN dispose aussi d'une page Facebook. • Site internet : CMCAN (gouv.ne).
Détails sur les formations	

Filières de formation	<p>Filières de formation en Brevet d'Etude Professionnel (BEP) et Certificat d'Apprentissage Professionnel (CAP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maroquinerie ; • Botterie ; • Tannerie ; • Boucherie ; • Sculpture des os et cornes ; • Modélisme et Design. <p>Des formations courtes en apprentissage sont disponibles à la carte sur ces mêmes thématiques.</p>
Conditions d'entrée	<p>Un dossier de candidature est à déposer par chaque étudiant. Les pièces à fournir pour le BEP et le CAP sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une copie du dernier diplôme obtenu ; • Une pièce d'identité ; • L'acte de naissance ; • Un certificat de scolarité. <p>Chaque apprenant doit être en mesure de payer sa tenue. Pour les formations courtes, seul un acte de naissance est nécessaire.</p>
Déroulé des formations	<p>Formation en deux ans selon l'approche par compétence pour les BEP et les CAP. Les formations courtes sont à la carte, s'il y a une demande et un financement de la part d'un PTF. Elles durent six mois.</p>
Fréquence des cohortes	<ul style="list-style-type: none"> • Une cohorte par an pour les BEP et les CAP ; • Deux cohortes par an de 100 personnes chacune pour les déscolarisés et les non scolarisés accueillis en formations courtes.
Dominante (pratique ou théorique)	<p>L'enseignement général (théorique) représente 20% des formations et l'enseignement technique (pratique) 80%.</p>
Alphabétisation	<p>Une part importante des apprenants suivant une formation courte sont analphabètes. Les formateurs sont habitués à gérer ces situations et interviennent dans toutes les langues nationales pour faciliter la compréhension de tous les apprenants.</p>
Curricula	<ul style="list-style-type: none"> • Les modules de formation sont élaborés par la Direction des curricula et des programmes du MEFPT. • Il existe 15 modules de formations pour chaque filière. <p>Les matières générales communes à toutes les filières sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} année : Français, Mathématiques et Education Physique et Sportive (EPS) ; • 2^{ème} année : Entrepreneuriat, Informatique et EPS.
Formateurs	<p>40 formateurs enseignants ; en 2022/2023, une évaluation des formateurs sera conduite sous la supervision des conseillers pédagogiques pour mieux apprécier le travail des formateurs et améliorer leurs méthodes pédagogiques.</p>
Certification	<ul style="list-style-type: none"> • Les BEP et CAP sont des diplômes d'Etat délivrés par le MEFPT. • L'attestation de formation de courte durée est signée par le Directeur Général.
Perdiem et taux de déperdition	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun <i>perdiem</i> ; • Le taux de déperdition est quasiment nul.

Suivi post-formation	<ul style="list-style-type: none"> • Un chef de service 'suivi et accompagnement', et son équipe, réalisent le suivi des apprenants au sein de l'établissement. Ils disposent d'une base de données des artisans-recruteurs et des apprenants formés au sein du Centre. • Tous les six mois, une mission est conduite par le chef du service pour aller à la rencontre des jeunes en formation.
Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	Le service suivi et accompagnement a la charge de réaliser ces statistiques. Celui-ci ayant été créé en 2021, il ne dispose pas encore de suffisamment de données.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Le CMCAN dispose de bonnes infrastructures de formation, récemment rénovées par des fonds du PRODEC (Banque mondiale) et d'une qualité de formation technique reconnue par les acteurs privés. • Le CMCAN a déjà développé des formations courtes correspondant aux profils / besoins des migrants de retour (critères de sélection, courte durée, filières porteuses en termes d'emploi). • Les filières artisanales, et en particulier du cuir, sont des secteurs porteurs en termes d'embauche au Niger. • Le CMCAN est situé dans la région de Niamey qui est une zone de retour relativement importante. • Par ailleurs, le CMCAN est en train de mettre en place un internat pour accueillir des étudiants des régions alentours (Tahoua, Maradi, Zinder, Dosso et Tillabéri) lesquelles sont les principales zones de retour des migrants nigériens.
Capacité d'absorption	Une cohorte de 100 étudiants par an.
Partenariat avec le secteur privé	Le partenariat entre le CMCAN et les associations de professionnels est assuré par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Niger. Les associations de professionnels mettent en relation les jeunes en fin de formation avec des maîtres artisans ayant des besoins de recrutement.
Partenariat / relation avec les mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi	Aucun partenariat avec des mécanismes d'intermédiation, ni du secteur public (ANPE), ni avec des cabinets de recrutement privés.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • La formation des formateurs est insuffisante. • Manque d'équipement dans les ateliers pour régulariser les exercices pratique ; • L'absence d'un internat rend l'accueil d'étudiants venus des régions difficile car les étudiants peinent à assumer les coûts liés au logement.
Autres remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a une opportunité d'appui à la formalisation, la professionnalisation et la promotion des métiers du cuir et de l'art au Niger afin de les rendre plus attractifs. • Il était prévu que le CMCAN organise en septembre 2022 un concours de confection de sacs (critères d'évaluation : temps passé, coût et design). • Les métiers du cuir sont porteurs mais ne bénéficient pas d'un appui de l'Etat pour leur développement.
Contacts	
Point focal	Sahirou Abdousalam (Chef de département, formation et labélisation)
Contact	+227 80 85 23 17, sahirousalamou@gamil.com

Fiche Partenaire 23 : Lycée d'Enseignement Professionnel Issa Béri

Lycée d'Enseignement Professionnel (LEP) Issa Beri	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	Privée mais conventionné avec la mission catholique et l'Etat du Niger. Créée en 1966.
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> Financement à travers le recouvrement des frais de scolarité des inscrits à titre privé (44 millions FCFA en 2022). L'Etat prend en charge la matière d'œuvre et la rémunération des enseignants. La quasi-totalité du financement du lycée est assuré par la Mission catholique. Le LEP a d'autres partenaires ponctuels. Par exemple, en 2021, la Messine (une mission italienne dans le cadre de la coopération militaire avec l'Etat du Niger) a fait don au lycée de 12 ordinateurs avec accessoires.
Organisation et gouvernance	<p>L'Eglise catholique du Niger assure la tutelle administrative du lycée et l'Etat la mise à disposition des enseignants. Le lycée est dirigé par un Proviseur nommé par l'Eglise catholique, lequel est accompagné de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Un Censeur nommé par l'État ; Un Chef de travaux et son adjoint ; Un Intendant ; Un Econome nommé par l'église ; Un Bibliothécaire ; Un Secrétariat rattaché au proviseur ; Un Chef de section au niveau de chaque filière ; Un Surveillant général ; Une Infirmerie qui dirige elle-même cinq autres agents ; Une Assistante sociale.
Coût	<p>Jusqu'à l'année scolaire 2021/2022, les frais de formation s'élevaient à :</p> <ul style="list-style-type: none"> 180 000 FCFA pour 1^{ère} année dont 5 000 FCFA de frais d'inscription ; 175 000 FCFA pour la 2^{ème} année ; 175 000 FCFA pour la 3^{ème} année ; 3 000 FCFA pour les frais d'étude de dossier de candidature, non remboursables.
Profil des bénéficiaires actuels	Filles et garçons, de toutes les régions, âgés de 17 à 23 ans. Il existe des exceptions au critère d'âge pour certains professionnels.
Capacité totale (actuelle et à terme)	<p>Le lycée a actuellement 895 élèves au total dont 358 filles et 537 garçons.</p> <ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} année : 336 élèves dont 137 filles et 199 garçons ; 2^{ème} année : 337 élèves dont 151 filles et 186 garçons ; 3^{ème} année : 222 élèves dont 70 filles et 152 garçons.
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	La communication du lycée se fait uniquement par affichage dans la région de Niamey. La réputation du lycée lui permet de recevoir un nombre constant de candidatures année après année.
Détails sur les formations	

Filières de formation	<p>8 filières pour l'obtention du Brevet d'Etude Professionnel (BEP) et du baccalauréat professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informatique de gestion (IG) ; • Comptabilité (C) ; • Secrétariat Bureautique (SB) ; • Mètre-topographie (MT) ; • Froid-Climatisation (FC) ; • Equipements et Installations Electriques (EIE) ; • Maintenance Industrielle (MI). <p>Les formations courtes organisées par le lycée s'inscrivent dans ces huit mêmes thématiques.</p>
Conditions d'entrée	<p>Trois voies d'accès au lycée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par orientation ; • Par inscription libre à travers une étude de dossier qui doit comprendre des certificats scolaires, les bulletins de note, des papiers d'identité à jour et une lettre de motivation ; • Formation de courte durée sur demande de PTF.
Déroulé des formations	<ul style="list-style-type: none"> • La formation dure trois ans pour le baccalauréat professionnel. • Au bout de deux ans les élèves sont soumis aux examens du BEP. • En 2^{ème} année il faut réussir l'examen du BEP et avoir une moyenne de 11/20 <i>a minima</i> pour passer en 3^{ème} année. • Les formations se déroulent d'octobre à fin mai, de 7h30 à 12h30 et de 15h à 18h, du lundi au vendredi.
Fréquence des cohortes	Une cohorte par année dans chaque filière.
Dominante (pratique ou théorique)	<ul style="list-style-type: none"> • La répartition entre théorie et pratique dépend des filières. Par exemple, pour les filières industrielles, le volume horaire comprend 30% de théorie et 70 % de pratique. En revanche la répartition dans les filières du tertiaire est de 40/60 %. • Au mois de mars, les élèves de terminale effectuent en stage d'un mois. La note de stage est prise en compte dans la note totale pour l'obtention du baccalauréat.
Alphabétisation	Tous les cours sont dispensés en français et tous les élèves du lycée sont alphabétisés à leur arrivée.
Curricula	Tous les <i>curricula</i> sont élaborés par le MEFPT et le lycée suit scrupuleusement tous les programmes officiels de l'Etat.
Formateurs	Le LEP compte 89 formateurs dont certains sont diplômés de BTS, d'autres de Licence, Master, Maitrise, Doctorat, diplômes d'ingénieur, DUT, DEUG, ou BEP en construction métallique.
Certification	Les élèves obtiennent un BEP à la fin de la 2 ^{ème} année et un BAC professionnel à la fin de la 3 ^{ème} année. Tous les examens nationaux sont gérés au niveau du MEFPT.
Perdiem et taux de déperdition	<ul style="list-style-type: none"> • Les élèves orientés reçoivent une bourse de 20 000 FCFA/mois en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année. • 67 exclusions et 26 abandons sur 865 étudiants en 2020/2021. • Pour 2021/2022 le rapport de fin d'année sur les activités du lycée n'est pas encore finalisé.

Suivi post-formation	<ul style="list-style-type: none"> Le suivi post-formation est à la charge du Chef de travaux, mais le lycée manque de moyens humains et financiers pour l'effectuer de manière continue. Le Chef de travaux contacte quelques anciens élèves chaque année pour connaître leur situation, et également leurs employeurs pour vérifier la qualité de leur conduite et de leur performance.
Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	Le lycée ne dispose pas de statistiques d'insertion.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> Le lycée dispose de bonnes infrastructures, d'un nombre suffisant de formateurs et d'une forte ingénierie de formation, garantissant une bonne capacité d'accueil aux nouveaux apprenants. Le lycée a déjà mis en place des formations courtes pour le FAFPA et souhaite en développer de nouvelles avec de nouveaux PTF pour proposer des formations aux populations vulnérables. La réputation d'excellence du lycée Issa Beri lui a permis de développer des relations de confiance avec de nombreux acteurs du secteur privé, facilitant l'insertion professionnelle de ses étudiants.
Capacité d'absorption	D'après ses représentants, le lycée aurait la capacité d'accueillir environ 200 migrants de retour par an répartis en deux cohortes de 100 étudiants.
Partenariats avec le secteur privé et le secteur public	<ul style="list-style-type: none"> Le LEP a développé de nombreux partenariats avec des établissements de formation publics et privés lesquels lui réfèrent des apprenants. Ces structures utilisent parfois les ateliers contre rémunération. Pour les placements en stage de ses étudiants, le LEP a noué des partenariats formels avec la SOMAIR, la SATOM, et développé des collaborations informelles avec la NIGELEC et la SEEN. Le lycée dispose de relations avec des maîtres artisans et des TPE où sont placés les apprenants en stage.
Partenariat / relation avec les mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi	Le lycée n'a pas développé de relations avec les structures d'intermédiation publiques du type ANPE, POJ/EOJ.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> Le lycée est sollicité par l'État afin que celui-ci augmente le nombre de places disponibles en formation mais la prise en charge de toute nouvelle cohorte devra être accompagnée d'un soutien financier afin de garantir l'accueil des apprenants dans de bonnes conditions. Le lycée manque de partenariats avec le secteur privé. L'absence de modules sur l'entrepreneuriat, ou de lien avec des incubateurs, est une limitation dans la capacité du lycée à accompagner les étudiants vers le marché de l'emploi.
Contacts	
Point focal	Frère Sounkari Jovite DIARRA (Proviseur LEP Issa Beri)
Contact	+227 91 21 43 98/99 14 73 41 ; frrejevite@yahoo.fr +227 20 72 21 08/97 10 75 55 ; lepissaberi@yahoo.fr

Fiche Partenaire 24 : CFPP

Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel (CFPP)	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	Publique Le CFPP a été créé en 1957.
Financements actuels / principaux	L'État (MEFPT, FAFPA), Banque mondiale (PRODEC), EUCAP Sahel.
Organisation et gouvernance	Le CFPP est placé sous la tutelle du MEFPT et rattaché à la Direction régionale de la formation professionnelle et technique de Niamey. Le Centre est dirigé par : <ul style="list-style-type: none"> • Un Directeur ; • Un Intendant ; • Un Intendant adjoint ; • Un Chef de travaux ; • Deux Surveillantes et 2 adjointes ; • Deux Infirmiers.
Coût	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Frais d'inscription en internat</u> : 225 000 FCFA /an • <u>Frais d'inscription en externat</u> : 2000 FCFA / an • <u>Frais de scolarité en externat et en internat</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ 20 000 FCFA /an en 1ère année ○ 105 000 FCFA /an en 2ème année ○ 85 000 FCFA / an en 3ème année • <u>Formations de perfectionnement</u> : le coût des formations dépend de la filière suivie et de la durée des formations, laquelle est déterminée selon les demandes des bailleurs (le coût moyen s'élève à environ 30 000 FCFA par formation de perfectionnement).
Profil des bénéficiaires actuels	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes nigériens de niveau 4ème et 3ème âgés entre 16 et 21 ans ; • Travailleurs de tous âges souhaitant se perfectionner ou réaliser une réorientation professionnelle, notamment des ouvriers issus du secteur industriel ;
Capacité totale (actuelle et à terme)	En 2022, le CFPP dispose d'un effectif de 1 139 élèves dont 87 filles et 1 052 garçons (hors cohortes d'étudiants pour les formations en perfectionnement).
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Affichages publicitaires ; • Publireportages sur les télévisions locales ; • Publications sur le net ; • Page Facebook régulièrement actualisée.
Détails sur les formations	

Filières de formation	<p><u>Le CFPP dispose de huit filières de formations principales en CAP :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Menuiserie métallique ; • Plomberie ; • Bâtiment ; • Électricité automobile ; • Menuiserie bois ; • Mécanique réparation automobile ; • Electricité industrielle ; • Mécanique générale. <p>A partir de l'année scolaire 2022/2023 l'électricité auto sera remplacé par la mécatronique.</p> <p><u>Exemples de formations en perfectionnement professionnel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Energie photovoltaïque ; • Maçonnerie ; • Pose de pavés.
Conditions d'entrée	<p>Les CAP recrutent les apprenants (niveaux 4^{ème} et 3^{ème}) par concours et présentation des documents et moyens d'acquisition du matériel suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certificat de scolarité ; • Acte de naissance ; • Certificat de nationalité ; • Certificat de visite et contre visite ; • Lettre de motivation manuscrite ; • Deux tenues bleues ; • Deux paires de chaussures de travail ; • Un trousseau de travail. <p>Pour les personnes les plus vulnérables, l'inscription est gratuite et subventionnée par l'établissement, et les conditions d'entrées sont allégées. Seul un acte de naissance et un certificat de scolarité de niveau 4^{ème} ou 3^{ème} sont demandés.</p>
Déroulé des formations	<p>Les CAP se déroulent sur trois années réparties sur neuf mois de formation/an. La durée des formations en perfectionnement peut varier durer de deux semaines à quatre mois.</p>
Fréquence des cohortes	<p>Une seule cohorte par filière et une seule rentrée en octobre. Une à deux cohortes par an pour les formations courtes.</p>
Dominante (pratique ou théorique)	<p>La formation pratique est dispensée au sein d'ateliers et l'enseignement théorique comprend les matières suivantes : mathématiques, français, anglais, législation, EPS et informatique. Les formations se décomposent en 65% d'enseignement pratique et 35% d'enseignement théorique.</p>
Alphabétisation	<p>Les élèves de niveaux 4^{ème} et 3^{ème} comprennent le français et sont tous alphabétisés. Pour les formations en perfectionnement, les cours et exercices pratiques peuvent être dispensés en langues locales.</p>
Curricula	<p>En principe c'est le MEFPT qui élabore les programmes à travers la direction des <i>curricula</i> mais le CFPP a amélioré en interne les modules de formations proposés.</p>
Formateurs	<p>Le CFPP dispose de 54 formateurs lesquels participent régulièrement à des stages de formation à l'étranger grâce au soutien de bailleurs. Quatre formateurs de la filière électronique ont par exemple été formés en Tunisie grâce au soutien du PRODEC (Banque mondiale) ce qui permettra au CFPP d'ouvrir la filière mécatronique.</p>

Certification	Le CAP est délivré par le MEFPT. Les attestations de fin de perfectionnement sont délivrées par le CFPP et signées par le Directeur.
Perdiem	Les élèves boursiers reçoivent une allocation trimestrielle de la part de l'Etat d'un montant de 42 000 FCFA.
Suivi post-formation	Le CFPP ne dispose pas d'une cellule d'insertion ou d'équipes en charge du suivi post-formation.
Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	Le CFPP ne dispose pas de ces statistiques.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> Le CFPP accueille des élèves de toutes les régions du Niger et a une capacité d'accueil en internat de 140 étudiants (32 chambres de 4 personnes). Bien que les bâtiments soient anciens, les équipements sont modernes, les salles et ateliers bien équipés et les formateurs bien formés, ce qui permet une formation professionnelle de bon niveau. L'établissement propose des formations courtes en reconversion qui pourraient être adaptées aux besoins des migrants de retour. L'établissement a l'habitude d'accueillir en son sein des publics vulnérables et dispense des cours dans toutes les langues locales.
Capacité d'absorption	Selon les représentants du Centre, 200 à 300 migrants de retour pourraient être accueillis par an au sein du CFPP dans le cadre de formations courtes.
Partenariat avec le secteur privé	Aucun
Partenariat / relation avec les mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi	Aucun partenariat n'a été établi. Des représentants de l'ANPE se sont cependant rendus au Centre en 2019 pour faire une présentation de ses services.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> Le CFPP manque de matières d'œuvre pour certaines filières pratiques que le Centre ne peut acquérir sans le soutien de PTF, les subventions de l'Etat étant insuffisantes. Le CFPP manque de capacités pour assurer le suivi de la formation des jeunes sur le marché du travail.
Autres remarques	<ul style="list-style-type: none"> Le bâtiment et les salles d'exercice gagneraient à être modernisés. Le CFPP s'apprête à développer la première filière de mécatronique de la région de Niamey grâce au matériel de haute technologie acquis dans le cadre du PRODEC (Banque mondiale).
Contacts	
Point focal	Dan Lamsso Saley (Directeur)
Contact	+227 96 50 28 00, saleydanslamso4@gmail.com

Ecole Supérieure d'Industrie, de Management, de Droit et de Développement Rural (ESIMAD Academy)	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	ESIMA ACADEMY est une université privée d'enseignement professionnel et technique du niveau moyen et supérieur (1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} cycles) créée par arrêté du 29 mars 2012
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> Fonds propres ; Les ONG Sweed et Humanité et Inclusion financent des formations courtes et offrent chaque année aux élèves les plus vulnérables des vélos pour les garçons et des frais de taxi pour les jeunes filles, ainsi que les frais de restauration pour tous.
Organisation et gouvernance	<p>L'école a vocation à assurer la formation initiale des cadres moyens et supérieurs dans les domaines du développement rural, du droit, de l'industrie, de l'hôtellerie-tourisme et du journalisme/ communication.</p> <p>En termes de gouvernance, l'ESIMAD dispose de plusieurs organes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Un Conseil scientifique ; Un Conseil pédagogique ; Un Conseil de professeurs ; Un Conseil de direction composé des membres suivants : <ul style="list-style-type: none"> Président fondateur ; Directeur de la formation ; Directeur des affaires académiques, de la formation et des stages ; Directeur scolarité et surveillance Générale Secrétaire ; Bibliothécaire.
Coût	<ul style="list-style-type: none"> Pour les formations diplômantes : <ul style="list-style-type: none"> Frais d'inscription <ul style="list-style-type: none"> 20 000 FCFA/an pour le niveau moyen (BEP, CAP) ; 30 000 FCFA/an pour BTS et la Licence ; 60 000 FCFA/an pour le Master ; Frais de scolarité <ul style="list-style-type: none"> De 180 000 à 350 000 FCFA/an en fonction des filières pour le niveau moyen ; De 400 000 à 650 000 FCFA/an pour le BTS et la licence en fonction des filières ; De 750 000 à 1 000 000 FCFA/ an en fonction des filières pour le Master. Les tarifs des formations courtes sont calculés en fonction de leur durée. Les taux horaires sont compris entre 5000 et 10 000 FCFA.
Profil des bénéficiaires actuels	<ul style="list-style-type: none"> Pour les formations diplômantes, des jeunes nigériens ou étrangers, des professionnels en reconversion ou désirant renforcer leurs compétences ; Pour les formations courtes, des jeunes non scolarisés.

Capacité totale (actuelle et à terme)	ESIMAD Academy accueille actuellement 352 étudiants. Elle pourrait en accueillir jusqu'à 500, voire davantage sur des cycles de formation courts.
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Campagnes d'affichage ; • Campagnes publicitaires à la télévision ; • Réunions d'information dans les lycées de la région de Niamey ; • Réseaux sociaux : Facebook, Twitter, WhatsApp ; • Site web: https://www.esimadacademy.com/.
Détails sur les formations	
Filières de formation	<p><u>6 filières de formation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Science de l'hôtellerie et du tourisme (Baccalauréat technique et professionnel) ; • Sciences Juridiques (BEP, Licence, Master) ; • Sciences Agronomiques et Développement Rural (technicien de développement rural, Licence, Master) ; • Comptabilité-Finance-Management (CAP, BEP, BTS, Licence, Master) ; • Génie Civil-Mécanique-Industrie CAP, BEP, BTS, Licence, Master) ; • Hôtellerie-Restaurant-Tourisme (CAP, BEP) ; • Journalisme-Communication-Information (BEP). <p>Des formations de courte durée sont également organisées à la carte, en fonction des demandes des PTF, de l'Etat ou des acteurs privés. Elles peuvent porter sur les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mécanique ; • Électricité ; • Couture.
Conditions d'entrée	<p>Les étudiants doivent fournir un dossier de demande d'inscription composé des pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un Acte de Naissance ; • La copie du dernier Diplôme ; • Un Certificat de Nationalité ; • Deux Photos d'Identité en couleur ; • Les bulletins de la dernière année d'études. <p>Pour accéder à l'Academy les étudiants sélectionnés doivent également s'acquitter de 50% des frais de formation lors de l'inscription et signer un engagement visant à s'acquitter de 25% des frais le mois suivant le début de la formation Les 25% restants sont réglés six mois après le début de la formation.</p>
Déroulé des formations	<ul style="list-style-type: none"> • Durée des formations : <ul style="list-style-type: none"> ○ Baccalauréat : trois ans ; ○ BEP : deux ans ; ○ CAP : deux ans ; ○ BTS : deux ans ; ○ Licence : trois ans ; ○ Master : deux ans. • Les formations ont lieu à la fois en cours du jour (8h à 16h30) et en cours du soir (18h à 21h), du lundi au vendredi, d'octobre à juin. • Des formations complémentaires peuvent avoir lieu au cours des périodes de vacances scolaires.
Fréquence des cohortes	<p>Chaque année, l'ESIMAD ACADEMY accueille une cohorte par niveau de formation dans chaque filière.</p> <p>Le nombre de cohortes accueillies dans le cadre de formations courtes varie d'une année à l'autre.</p>

Dominante (pratique ou théorique)	De manière générale, les curricula sont divisés entre 20% de théorie et 80% de pratique.
Alphabétisation	L'ensemble des élèves sélectionnés sont alphabétisés. Des cours peuvent être dispensés en langues Haoussa, Zarma et Peulh.
Curricula	Toutes nos filières diplômantes ont été validées par le MEFPT et respectent les exigences de sa Direction des curricula.
Formateurs	La base de données comporte plus de 500 formateurs, sollicités en fonction des besoins complémentaires de chaque filière. L'Academy emploie 18 enseignants en permanence, soit trois par filière de formation. Tous les formateurs ont à minima une licence, la plupart ont un master et deux ont un doctorat.
Certification	Les différentes filières de formation donnent lieu à plusieurs niveaux de certifications, toutes reconnues par l'Etat et délivrées par le MEFPT : <ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat professionnel ; • Baccalauréat technique ; • Certificat d'Apprentissage Professionnel ; • Brevet d'Etude Professionnel ; • Diplôme de technicien de développement rural ; • Brevet de Technicien Supérieur ; • Licence ; • Master.
Perdiem et taux de déperdition	Les frais de transport et de restauration des élèves les plus vulnérables sont pris en charge chaque année par les ONG SWEED et Humanité et Inclusion.
Suivi post-formation	Des petits kits matériels sont offerts aux étudiants souhaitant se lancer dans des activités entrepreneuriales après les formations. Au sein de l'administration, une cellule est en charge du recrutement et des stages. Aidée par un expert-comptable, elle aide des étudiants dans la recherche d'emploi ou de stages à la fin des formations.
Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	L'établissement ne dispose pas de statistiques d'insertion.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> • ESIMAD Academy dispose d'un nombre de formateurs et d'équipements (salles de cours et ateliers) lui permettant d'accueillir de nouveaux étudiants dans de bonnes conditions d'enseignement ; • Les formations développées portent sur des thématiques porteuses et l'établissement propose un accompagnement intéressant des jeunes formés vers l'emploi ; • ESIMAD Academy a déjà développé des formations courtes pour Humanité et Inclusion et SWEED, qui pourraient être répliquées pour des migrants de retour nigériens.
Capacité d'absorption	Environ 100 migrants de retour chaque année sur des formations courtes.

Partenariat avec le secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> • ESIMAD dispose de nombreux partenariats avec des cabinets notariaux et d'avocats dans la région de Niamey ; • ESIMAD a signé un partenariat avec Accounting Consulting Management et dispose de plusieurs autres partenariats informels avec des cabinets d'expertise comptable ; • ESIMAD a des relations partenariales informelles avec plusieurs hôtels et restaurants à Niamey.
Partenariat / relation avec les mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi	Aucune relation de travail n'a été établie avec l'ANPE ou les POJ/EOJ.
Remarques	
Défis exprimés	L'établissement ne dispense pas de cours d'alphabétisation.
Contacts	
Point focal	Dr Amadou Moussa DAOUDA (Président fondateur de l'Academy) ; Insa Karimou SALEY (Directeur des affaires académiques de la formation et des stages)
Contact	esimadacademy@gmail.com/esimadd@gmail.com/daoudaamadou@yahoo.fr (M. Daouda) ; saleyinsa@yahoo.fr/saleyremi@gmail.com (M. Saley)

Fiche Partenaire 26 : AACCES

AACCES	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	Centre de formation privé créé en 2014
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> Fonds propres ; Banque mondiale (PRODEC) ; Ambassade d'Italie au Niger.
Organisation et gouvernance	<p>AACCES est géré par un conseil de direction composé des membres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une Présidente Directrice Générale ; Un Directeur Général Adjoint ; Un Directeur des formations ; Un Directeur des opérations ; Un Directeur du développement ; Un Coordinateur des projets ; Un Responsable logistique ; Un Représentant des formateurs ; Un Médecin référent.
Coût	<p>Les coûts de formations s'élèvent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> 300 000 FCFA/jeune (formations longues-hôtellerie-restauration et BTP) ; De 500 000 à 800 000 FCFA (formations courtes).
Profil des bénéficiaires actuels	Jeunes non-diplômés, jeunes diplômés en reconversion, jeunes désirant rejoindre des organisations humanitaires.
Capacité totale (actuelle et à terme)	<ul style="list-style-type: none"> 250 jeunes ont été formés par AACCES depuis 2019 dans les filières hôtellerie-restauration et BTP. Plus de 2500 personnes ont été formées dans le cadre de programmes de formations courtes depuis 2017. Le Centre dispose d'une capacité actuelle de 160 jeunes/an répartis en quatre cohortes de 40 apprenants. AACCES dispose d'un Centre de formation théorique comprenant six salles de cours aménagées et informatisées pouvant accueillir de 20 à 25 apprenants. AACCES dispose d'un centre de formation pratique en hôtellerie/restauration, d'un centre de formation pratique pour le BTP, d'un atelier mécanique et d'un atelier électricité.
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> Les Plateformes Orientation Jeunesse communiquent à propos de l'établissement auprès des jeunes dans la région de Niamey ; Le bouche à oreille, les anciens clients (ONG, PTF), les anciens élèves font l'essentiel de la publicité de l'établissement ; Site web : AACCES (aacces-group.com).
Détails sur les formations	

Filières de formation	<p><u>Deux filières de formation principales</u> (Certification de Qualification Professionnelle AACCES) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hôtellerie-restauration ; • Bâtiment travaux publics. <p>Filières de formation courte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Responsable sécurité ; • Responsable logistique ; • Chauffeur ; • Dialogue communautaire ; • Gestion des conflits en entreprise ; • Gestion de projets ; • Informatique ; • Langues ; • Violence et genre.
Conditions d'entrée	Pas de conditions de diplôme mais les candidats passent tous un test de motivation et doivent s'engager par écrit à s'investir pleinement pendant toute la durée de la formation.
Déroulé des formations	<ul style="list-style-type: none"> • Les formations longues durent neuf mois, décomposées en six mois de formation et trois mois de stage professionnel ; • Les formations courtes durent de deux à quatre mois.
Fréquence des cohortes	AACCESS accueille deux cohortes/ an par filière de formation.
Dominante (pratique ou théorique)	La formation comprend 25% d'enseignement théorique et 75% d'enseignement pratique.
Alphabétisation	Des cours de français peuvent être dispensés selon les besoins.
Curricula	Tous les <i>curricula</i> ont été élaborés par AACCES et contrôlés et validés par l'Inspection pédagogique du MEFPT.
Formateurs	AACCES emploie 21 formateurs. Tous sont d'anciens professionnels ayant bénéficié de formations en pédagogie. Les formateurs sont régulièrement sollicités pour l'amélioration des <i>curricula</i> .
Certification	<p>Les différentes filières de formation donnent lieu à un CQP AACCES reconnu par l'État :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaque certification est co-signée par la DRFPT de Niamey et par l'ANPE. • La certification de la filière hôtellerie/restauration est reconnue par l'école Avenida et le MEFPT du Togo, ce qui permet une reconnaissance des diplômes dans toute l'Afrique de l'Ouest.
Perdiem et taux de déperdition	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les formations courtes le coût de la formation couvre les frais de restauration, de transport et, si besoin, de logement. • Le taux de déperdition est proche de 0% chaque année.

Suivi post-formation	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les apprenants sont accompagnés pendant neuf mois à l'issue des formations par l'équipe d'AACCES, laquelle dispose d'une cellule insertion employant un salarié à temps plein, afin de trouver un premier emploi. • Deux types de référencement ont été mis en place par AACCES pour que les apprenants puissent poursuivre leurs études : <ul style="list-style-type: none"> ○ AACCES a mis en place un accord avec l'hôtel-école AVENIDA au Togo pour que les jeunes puissent y valider leur diplôme hôtelier (qui n'existe pas encore au Niger). Les diplômes sont délivrés par le Ministère togolais de l'enseignement professionnel et technique. ○ AACCES réfère les étudiants intéressés par les métiers de l'humanitaire vers l'institut de formation BIOFORCE afin que ceux-ci puissent bénéficier de formations complémentaires.
Statistiques d'insertion sur le marché de l'emploi	D'après les représentants du Centre, 100 % des apprenants sont insérés professionnellement, la majorité en CDI, les autres en CDD (à l'exclusion des stages).
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> • AACCES dispose de suffisamment de formateurs et d'équipements lui permettant d'accueillir de nouveaux étudiants dans de bonnes conditions. • Les formations proposées par AACCES portent sur des thématiques porteuses et l'établissement propose un suivi d'insertion professionnelle. • AACCES accueille depuis 2019 des jeunes présentant des profils vulnérables dont la formation est financée par le PRODEC (Banque mondiale).
Capacité d'absorption	D'après ses représentants, le Centre pourrait accueillir 100 migrants de retour chaque année à la fois sur des formations longues et courtes.
Partenariat avec le secteur privé	<p>AACCES a développé de nombreux partenariats afin de placer ses apprenants en stages/emplois, notamment avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De grands hôtels situés à Niamey (Radisson, Bravia, Noom ou Grand Hôtel) ; • Une vingtaine de restaurants à Niamey ; • Des hôtels de la sous-région, notamment au Togo, au Bénin, au Sénégal et en Côte d'Ivoire. <p>Des collaborations informelles existent également avec les huit conseils régionaux du Niger afin d'y placer des élèves en stage au sein des services de restauration.</p>
Partenariat / relation avec les mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi	AACCES n'a pas développé de relations avec l'ANPE. AACCES collabore en revanche avec les POJ de la région de Niamey, qui orientent des jeunes vers AACES ou proposent des emplois aux diplômés du Centre, notamment dans des ONG.
Remarques	
Défis exprimés	L'absence de reconnaissance par l'État des certificats de spécialisation en hôtellerie-restauration et BTP contraint AACCES à se tourner vers le Togo pour faire reconnaître ses formations à l'échelle régionale.
Autres remarques	<ul style="list-style-type: none"> • AACCES a engagé des discussions avec le ministère de la Justice français pour accueillir de jeunes nigériens en voie d'expulsion depuis la France dans le cadre d'un programme de réinsertion. • AACCES est actuellement en train de développer une offre de e-learning payante, laquelle pourrait être accessible dès la rentrée académique 2022-2023.
Contacts	
Point focal	Stéphanie Cahn (Directrice Générale) ; Killian Ansel (Coordonnateur de Programmes)
Contact	stephaniecahn@gmail.com ; killian.ansel@aacces.org

2.2. Partenariats possibles en vue de la réintégration des migrants de retour par l'entrepreneuriat et l'accès aux services financiers

Fiche Partenaire 27 : CIPMEN

CIPMEN	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	Privée – incubateur
Type d'appui apporté	Accompagnement entrepreneurial, coaching, conseil et formations.
Financements actuels / principaux	<p>Les financements principaux de la structure sont issus des partenariats noués avec SIX organisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La COOPI (projet Ré-Agir) ; • Le Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas ; • L'OIM (Projet IDEE-Bridge) ; • L'Ambassade de France ; • La Banque mondiale ; • L'État a subventionné le CIPMEN en 2020 à hauteur de 200 000 EUR.
Organisation et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Le Conseil d'Administration du CIPMEN est composé de 13 membres dont un représentant de chacune des structures suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Ministère du Commerce ; ○ ANSI ; ○ Ministère de la Jeunesse ; ○ Ministère de l'Entrepreneuriat ; ○ Mairie de Niamey ; ○ Université de Niamey ; ○ CCIN ; ○ Zamani Telecom ; ○ Sinergi. • L'équipe dirigeante du CIPMEN est composée des membres suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Directeur Général ; ○ Contrôleur interne ; ○ Directeur des Opérations ; ○ Directeur Administratif et Financier ; ○ Directeur Communication et fundraising ; ○ Conseiller aux opérations.
Profil des bénéficiaires actuels	Jeunes de 18 à 40 ans issus des centres urbains ou des zones rurales.
Capacité totale (actuelle et à terme)	<ul style="list-style-type: none"> • 70 employés dans tout le pays ; • Présence dans toutes les régions du pays sauf Diffa ; • Le CIPMEN souhaite développer ses implantations régionales et devrait passer à une centaine d'employés d'ici la fin de l'année 2023.

Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Le CIPMEN est très actif sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn) ; • Le CIPMEN via son Directeur Général est souvent présent dans les Médias ; • Le CIPMEN a développé un partenariat avec Business Challenge pour l'organisation d'événements (forums, compétition annuelle dans le numérique, etc.) ; • Site internet : Accueil Cipmen.
Détails sur l'offre de service	
Incubateur et accélérateur	<u>Type d'appui proposé :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement entrepreneurial (pour les entreprises déjà créées ou en développement) ; • Formation d'un an en informatique à la Coding Academy (une académie indépendante) : codage, cryptologie et sécurité informatique ; • Formations courtes en éveil entrepreneurial, développement de projets et/ou sur une thématique métier (aviculture par exemple) ; • Accompagnement à la recherche de financements.
	<u>Principaux résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Création de la Coding Academy avec pour ambition de former 1000 développeurs d'ici 2026 dont 40% de femmes ; <ul style="list-style-type: none"> ◦ Une première promotion de 25 étudiants a achevé la formation en 2021 et une seconde de 50 étudiants a débuté les cours pour l'année 2022. • Le CIPMEN réalise environ 40 formations par an en éveil entrepreneurial dans la région de Niamey et environ cinq par région. Chaque formation comprend en moyenne 25 bénéficiaires. • Le CIPMEN réalise deux formations par an en développement de projets (pré-incubation) dans la région de Niamey et une quinzaine au totale dans les régions. Chaque cohorte comprend en moyenne de 15 à 20 bénéficiaires.
Formations courtes	<ul style="list-style-type: none"> • Les formations en éveil entrepreneurial couvrent toutes les étapes de la création d'entreprise et apprennent aux étudiants à solutionner des problèmes dans un contexte entrepreneurial. • Les formations en développement de projets consistent en un accompagnement des porteurs de projets au cours de toutes les étapes de la création de leur entreprise, depuis l'idéation jusqu'à l'évaluation du marché et la création d'un business plan. • Le CIPMEN est train de traduire ses modules en langues nationales et de les mettre en ligne. • Les formateurs du CIPMEN peuvent être des employés de la structure ou des prestataires externes (anciens bénéficiaires ou experts recommandés par Afric'Innov).
Certification	<ul style="list-style-type: none"> • Les formations de la Coding Academy sont certifiantes mais ne sont pas reconnues par le MEFPT ; • Les formations courtes sont généralement certifiées par le bailleur.
Suivi des bénéficiaires	Le CIPMEN réalise un important accompagnement de ses bénéficiaires en appuyant ses bénéficiaires de l'idéation jusqu'à l'obtention de financements.
Partenariats	

<p>Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le CIPMEN est reconnu à la fois par l'Etat et par les bailleurs pour son expertise dans l'accompagnement entrepreneurial. • Le CIPMEN est présent dans toutes les régions du Niger, ce qui permettrait son implication dans l'accompagnement vers l'auto-emploi des migrants de retour. • Le CIPMEN a déjà travaillé avec des populations vulnérables, notamment dans le cadre de partenariats avec l'OIM et avec la COOPI. • Le CIPMEN est en train de développer une offre de formations dans toutes les langues locales, ce qui faciliterait son accessibilité aux migrants de retour dans des différentes régions du Niger.
<p>Capacité d'absorption</p>	<p>D'après les représentants de la structure, plusieurs centaines de migrants de retour par an pourraient être accompagnés.</p>
<p>Partenariats existants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Projet avec COOPI à Agadez (Ré Agir), clôture prévue en septembre 2022 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le CIPMEN a réalisé des formations en éveil entrepreneurial et des formations en développement de projets dans la région d'Agadez. • Projet avec le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, de 2018 à 2022 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Financement de la Coding Academy ; ○ Programme d'accompagnement des entrepreneurs à l'export. • Projet avec l'OIM, IDEE-Bridge <ul style="list-style-type: none"> ○ Régions de Tahoua, Zinder, Niamey et Agadez ; ○ Identifier des jeunes qui ont des idées, évoluant dans le secteur informel et proposer un accompagnement à la formalisation de leurs structures ; ○ Incubation de deux ans avec plusieurs types de subvention : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prêts-équipement remboursables à 50% ; ▪ Voyages d'études visant au renforcement de capacités ; ▪ Prêts micro-crédit à taux 0 sans intérêt ni exigences de garanties. ○ Ce projet a connu beaucoup de succès. Au cours des deux premières phases du projet 150 bénéficiaires ont été accompagnés et les entreprises créées emploient désormais plus de 2 000 personnes. • Projet OIM-16 '<i>community stabilisation</i>', clôture prévue en octobre 2022 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Formations GERM et suivi des bénéficiaires vivant dans des conditions précaires dans la région d'Agadez. • Ambassade de France : <ul style="list-style-type: none"> ○ Financement de voyages d'étude, renforcement de capacités et fourniture d'équipements au CIPMEN. • Banque mondiale <ul style="list-style-type: none"> ○ Appui à l'organisation de la compétition annuelle du numérique (e-tacara). <p><i>Financements à venir :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Par l'ambassade de France : projet de soutien à l'émergence d'emplois verts, au développement de la formation relative aux emplois verts et assistance aux entreprises à accéder aux Fonds climats. • Par la Coopération suisse : développement de l'accompagnement aux entreprises dans la région de Maradi (PROMEL).

<p>Perspectives / opportunités de partenariat pour la programmation future</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un partenariat avec le CIPMEN pourrait inclure la mise en place de formations métiers et d'appui au développement de projets à destination des migrants de retour ; • Le projet du CIPMEN « Agri-académie » visant à créer un Centre de formation sur les métiers agricoles (cultures sur serre, cultures mécanisées, maintenance des machines agricoles, aviculture, pisciculture etc.) pourrait accueillir des migrants de retour.
<p>Remarques</p>	
<p>Défis exprimés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le CIPMEN est dépendant des financements des PTF et ne reçoit, comme le reste des SAE, pas de soutien régulier de la part de l'Etat. • L'accès aux financements est très faible ce qui limite la viabilité des projets entrepreneuriaux.
<p>Autres remarques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La stratégie nationale de l'entrepreneuriat des jeunes manque de clarté relative aux mandats institutionnels, d'objectifs chiffrés et d'indicateurs de résultats sur l'accompagnement des entrepreneurs ; • Le CIPMEN a cocréé le RESAEN en 2019 afin de créer un cadre opérationnel de concertation sur l'entrepreneuriat animé par les acteurs du privé ; • Le seul fonds d'investissement actif au Niger est le FIDENI, mais son utilité est limitée par sa gestion des risques de recouvrement. • Le contrôle sur les activités des SAE devrait être renforcé.
<p>Contacts</p>	
<p>Point focal</p>	<p>Rouffahi Koabo (Directeur Général)</p>
<p>Contact</p>	<p>+227 20 35 11 02 ; contact@cipmen.org</p>

Fiche Partenaire 28 : DLCoworking

DLCoworking (DLC)	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	Privée – Société d'accompagnement à l'entrepreneuriat (SAE) Créée en 2017
Type d'appui apporté	Incubation, accélération d'entreprises, formation, soutien à l'accès aux financements.
Financements principaux	Les financements de DLCoworking proviennent des PTF : <ul style="list-style-type: none"> • Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), au démarrage de la structure ; • Maison de l'entreprise via un financement du PEJIP (Banque mondiale) ; • FAFPA ; • Banque africaine de développement ; • African Guaranteed Fund (AGF) ; • Orabank ; • SAHFI ; • Coris Bank.
Organisation et gouvernance	Une Directrice, une directrice adjointe en charge de la programmation, trois chargés de programme et de développement. DLC dispose d'un cabinet partenaire 'Accent' disposant de bureaux à Maradi et Tahoua ce qui leur permet d'être actif dans ces régions. DLC délègue sa gestion comptable à un cabinet d'expertise.
Profil des bénéficiaires actuels	Jeunes hommes de 18 ans à 40 ans et femmes sans limite d'âge. 35 bénéficiaires directs depuis sa création en 2017. DLC projette de doubler le nombre de bénéficiaires à partir de 2023.
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation annuelle des 'Assises des objectifs du développement durable' à destination des jeunes et des femmes (deuxième édition en juillet 2022) ; • Utilisation des réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, twitter) ; • Présence régulière sur les médias locaux. <p>Site internet : www.dlccoworking.com</p>
Détails sur l'offre de service	
Incubateur et accélérateur	<p><u>Types d'appui proposés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Incubation</u> : programme de formation théorique et pratique d'une durée de neuf mois sur une thématique comme l'agrobusiness. Les formations comprennent la gestion de l'entreprise et la mise en pratique d'exercices techniques. • <u>Programme d'accélération</u> d'une durée de quatre mois pour les entreprises nouvellement créées (critère de durée d'existence – 4 à 5 ans) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'un <i>coaching</i> sur la gestion financière, administrative et en ressources humaines (notamment la séparation entre la sphère personnelle et professionnelle) ; ○ Soutien à l'élaboration de dossiers de financements via la structuration des livres de compte ou des historiques commerciaux.

	<p><u>Principaux résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • DLCoworking a incubé trente porteurs de projets sélectionnés à la suite d'un appel d'offre (en 2018 trois porteurs de projets ont été soutenus, 14 en 2019 et 10 en 2021). DLCoworking a récemment opté pour des programmes d'incubation à coût partagé dans le cadre desquels l'entrepreneur prend en charge 10 à 20% du coût de la formation (environ 150 000 FCFA sur 9 mois). Ceci permet d'assurer une implication plus importante de la part des bénéficiaires. • 5 entreprises en accélération ont bénéficié du programme d'accélération (l'accompagnement est facturé 450 000 FCFA à l'entrepreneur). • DLCoworking a organisé deux forums sur l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes. Le deuxième forum a rassemblé 150 participants, y compris des entreprises relativement matures (3 ans d'expérience et 20 millions de chiffre d'affaires à minima) et des organismes de financement.
Formations	<p><u>Thèmes de formation proposés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • GERM 1 et 2, gestion en ressources humaines, gestion financière, gestion des stocks, marketing ; • Apprentissage pratique d'un métier dans l'agriculture, la production de savons ou d'huiles artisanales. <p>Pour les formations techniques, DLC fait appel à des opérateurs spécialisés.</p>
Certification	Les formations ne sont pas certifiantes
Suivi des bénéficiaires	A la suite des formations et des programmes d'incubation, DLCoworking suit les jeunes entrepreneurs pendant trois mois.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour	DLCoworking accompagne des jeunes sur la base de leur motivation et de la qualité de leur projet. Le cabinet est en mesure d'accompagne des jeunes dans les régions de Tahoua, Maradi et Niamey, qui comptent parmi les principales zones de retour.
Capacité d'absorption	Une vingtaine d'entrepreneurs par an pourrait bénéficier des programmes d'incubation et d'accélération dans les régions de Niamey, Tahoua et Maradi.
Partenariats existants	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Villa Wash à Abidjan</u> : soutien au développement d'entreprise ; • <u>Maison de l'entreprise</u> : soutien au programme d'incubation ; • <u>FAFPA</u> : financement de certaines formations ; • <u>Orabank</u> : référencement des entreprises accélérées par DLCoworking ; En discussion avec Ecobank pour développer un partenariat similaire ; • DLC est membre fondateur du RESAEN et entretient de bonnes relations avec l'ensemble de ses membres (CIPMEN, 2mInvest ou CIUAM).
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • DLCoworking est une structure jeune dont le développement a été freiné par la pandémie du Covid-19 et qui manque actuellement de fonds de roulement suffisants pour et prendre en charge davantage d'entrepreneurs. • Les formations dispensées par DLCoworking ne sont pas encore certifiantes. • Le réseau qu'entretient DLCoworking avec les acteurs du secteur privé et les institutions de microfinance doit encore être renforcé.
Autres remarques	En juillet 2022, DLCoworking était en processus de labellisation avec Afric' Innov (l'aboutissement de ce processus était prévu pour septembre 2022).
Contacts	
Point focal	Lariatou Yacouba Allahi (Directrice Générale)
Contact	lariatou@dlcoworking.com

Fiche Partenaire 29 : 2mInvest

2mInvest	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	Privée – incubateur créé en 2019
Type d'appui apporté	Accompagnement entrepreneurial, coaching, conseil et formations
Financements actuels / principaux	<p>Les financements principaux de la structure sont issus des partenariats avec quatre organisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Care International (Programme Mata Masu Dubara – MMD), 1 milliard FCFA entre 2020 et 2024 ; • Banque mondiale : <ul style="list-style-type: none"> ○ 150 millions FCFA en 2021-2022 via le PRODEC ; ○ 2 milliards FCFA entre 2020 et 2024 via le PIMELAN ; • ENABEL (PRADEL), 103 millions FCFA entre 2018 et 2022 ; • GIZ (ProEMPLOI), 100 millions FCFA en 2021.
Organisation et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • 10 membres fondateurs réunis au sein d'une Assemblée Générale (AG) définissant les orientations stratégiques de la structure. L'AG se réunit une fois par an. • Un Conseil d'administration composé de 5 membres lequel a pour rôle de surveiller et contrôler l'action du Secrétariat Exécutif (SE). • Le Secrétariat Exécutif est dirigé par une Directrice Exécutive. • La Directrice est entourée d'une Direction des programmes (chaque projet dispose d'un coordinateur d'une équipe), une Direction Administrative et Financière et un expert suivi-évaluation. • 103 employés dont 23 en CDI, 30 en CDD et 50 agents polyvalents déployés pour des missions de 3 à 12 mois. Ces agents sont chargés de soutenir la création, le suivi et la formation des groupements de jeunes et de femmes et les incubateurs accompagnés par 2minvest. • 2mInvest dispose d'équipes et mène des activités dans toutes les régions du Niger, à travers ses agents polyvalents.
Profil des bénéficiaires actuels	Femmes et jeunes de 18 à 40 ans, principalement issus du monde rural.
Stratégie de communication	La structure communique assez peu. 2minvest est surtout active sur les réseaux sociaux (page Facebook, twitter), et passe parfois des annonces par les radios communautaires.
Détails sur l'offre de service	

<p>Incubateur et accélérateur</p>	<p><u>Types d'appuis proposés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement entrepreneurial (pour start-ups déjà créées et en développement) ; • Formations 'Gérer Mieux Votre Entreprise' (GERM) ; • Formations en éveil entrepreneurial ; • Accompagnement dans la conception et la maturation de projets entrepreneuriaux ; • Création d'incubateurs ruraux qui sont des structures souples (une à deux personnes) implantées directement dans les petites communes et spécialisées dans l'entrepreneuriat agricole ; • Création de centres d'incubation numériques ; • Le développement d'un fonds d'investissement est actuellement en cours au sein de la structure.
	<p><u>Principaux résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 17 incubateurs ruraux créés dans le cadre du partenariat avec Care International, objectif de 116 au total dans le pays d'ici 2024 ; • Ouverture de cinq centres d'incubation numériques à Diffa, Maradi, Zinder et Dosso (45 nouveaux dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Agadez) dans le cadre du PIMELAN ; • 1500 jeunes accompagnés dans le cadre de ProEMPLOI ; • Création annuelle de 1500 groupements d'intérêts économiques de jeunes et de femmes dans les régions de Niamey et de Tillabéri (Care, programme MMD) • Total en 3 ans : 4 000 groupements créés et 100 000 bénéficiaires d'un accompagnement par 2mInvest. • Plus de 500 personnes soutenues en incubation entrepreneuriale ; • 6 000 femmes formées à la réponse aux violences basées sur le genre au premier semestre 2022.
<p>Formations courtes</p>	<p>2mInvest dispose de trois formateurs certifiés parmi ses employés. En fonction de la demande des bailleurs, des experts indépendants ou des experts du centre d'incubation de l'Université de Niamey peuvent être sollicités.</p> <p>2mInvest a développé trois modules de formation de base couvrant 10 thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Dynamique organisationnelle de base</u> : vie associative, organes associatifs, leadership et bonne gouvernance ; • <u>Education financière</u> : épargne, crédit, fonctionnement de la caisse, gestion des crédits de la caisse ; • <u>AGR</u> : techniques de productions (itinéraires de production en agriculture), connaître son marché, suivre la rentabilité d'une AGR. <p>2mInvest propose également des formations entrepreneuriales de l'idéation au développement du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • GERM niveau 1/guide de formation en gestion développé par la GIZ pour publics déscolarisés ou analphabètes ; <ul style="list-style-type: none"> ○ Eveil entrepreneurial, via quatre modules : Conception de projet ; Prototypage ; Proposition des valeurs ; Étude de marché jusqu'au business plan/pitch ; • Gestion des achats et des ventes. <p>2mInvest propose enfin des formations en accompagnement entrepreneurial : Modules GERM niveau 2 ; Procédures juridiques et fiscales ; Stratégie commerciale.</p>

Certification	Une fois les groupements formés, ceux-ci sont évalués et certifiés par 2mInvest, les collectivités territoriales et par le service technique de l'État compétent (par exemple le service de la promotion de la femme pour les formations sur les VBG).
Suivi des bénéficiaires	2mInvest réalise un suivi des apprenants en proposant aux PTF une approche graduelle de la formation. 2mInvest propose tout d'abord une formation en entrepreneuriat suivie de formations thématiques renforcées portant sur une profession en particulier. Des formations complémentaires sur le leadership peuvent être proposées.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> • 2m Invest est reconnu pour son expertise technique dans l'accompagnement entrepreneurial, en particulier agricole ; • 2mInvest est présent dans toutes les régions du Niger et ancré au sein des territoires à travers ses différents programmes; • 2mInvest dispose d'une capacité de formation importante pour accompagner la montée en compétences des migrants de retour.
Partenariats existants	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Care International</u> : Accompagnement des jeunes/femmes vers l'entrepreneuriat ; Accompagnement des groupes d'épargne et de crédits villageois vers l'accès au crédit ; Développement des incubateurs ruraux en partenariat avec les communes, lesquelles mettent à disposition les infrastructures que 2minvest équipe ; Formation des bénéficiaires en modules GERM. • <u>Projet Village intelligent (PIMELAN)</u> : Promotion des caisses d'épargne et de crédit ; Encouragement à la bancarisation numérique à travers la création de centres d'incubation numériques. • <u>PRODEC</u> : accompagnement de jeunes à Dosso et Maradi. • <u>ENABEL, PRADEL</u> : accompagnement de 10 projets pilotes dans le domaine de l'élevage (mini-boucherie, laiterie). 2mInvest fournit un conseil technique, les assiste dans l'élaboration de leurs plans d'affaire, leur itinéraire technique ou leur marketing commercial. • <u>GIZ, ProEMPLOI II</u> : identification de 3 000 jeunes porteurs de projets dans le but de les recruter au sein des sites de HIMO. 2mInvest en sélectionne 1500 qui reçoivent une formation en gestion, coaching et éducation financière. Les bénéficiaires sont assistés dans l'ouverture de comptes bancaires sur lesquels ils reçoivent leurs revenus de 'cash for work'. • 2mInvest est actuellement en discussion avec le PROMEL (Coopération suisse) dans le but de développer un partenariat dans la région de Dosso. • <u>Partenariats avec des IMF</u> : ProxiFina, AFA et Capital Finance. • Partenariat avec le CIPMEN pour faciliter le partage d'outils et de méthodes. • Partenariats avec le ministère de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat, le ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, et l'Agence nationale pour la société de l'information (ANSI).
Perspectives / opportunités de partenariat	Un partenariat avec 2mInvest pourrait inclure le soutien aux centres incubateurs ruraux et l'appropriation par les communes de ces outils à leur disposition ; ainsi que l'appui aux formations courtes en entrepreneuriat agricole dans les principales zones de retour ;
Contacts	
Point focal	Raki Djermakoye Brah (Directrice Exécutive)
Contact	+22796879250

Fiche Partenaire 30 : Madasal Consulting

Madasal Consulting	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	Privée – cabinet de consulting Créé en 2019
Type d'appui apporté	Etudes - recherche, formations et assistance technique
Financements actuels / principaux	Les financements principaux de la structure sont issus des partenariats avec les organisations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • OIM (IC UE-OIM, SNP) ; • AECID ; • PRODEC ; • Banque mondiale ; • GIZ ; • Union Européenne ; • AFD.
Organisation et gouvernance	L'organigramme de direction de Madasal Consulting est constitué ainsi : <ul style="list-style-type: none"> • Un Directeur Général ; • Un Administrateur Financier ; • Un Responsable de la section Études et Recherches, ; • Un Responsable de la section Formations et Assistance Technique.
Profil des bénéficiaires actuels	Communautés locales, jeunes scolarisés et non scolarisés, cadres moyens, cadres supérieurs, agents de projets et programmes, services déconcentrés de l'Etat.
Capacité totale (actuelle et à terme)	<ul style="list-style-type: none"> • Madasal Consulting a son siège à Niamey et ce bureau couvre dans ses activités les régions de Dosso, Niamey et Tillabéri ; • Une antenne à Tahoua couvre les activités dans les régions de Tahoua et Agadez ; • Une antenne à Zinder couvre les activités dans les régions de Maradi et Diffa ; • 15 employés permanents ; • Madasal Consulting a la capacité de réaliser 250 formations par an avec les effectifs actuels de la structure soit 6 000 formés ; • Le Cabinet dispose d'une base de données constituée de 40 experts dans divers domaines qu'ils sollicitent pour des études, pour des formations ou activités de conseil.
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	La structure communique essentiellement via trois canaux : <ul style="list-style-type: none"> • La participation à des forums économiques ; • Les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn) ; • Un site internet : Qui Sommes-Nous ? - Cabinet Madasal Consulting.
Détails sur l'offre de service	

Incubateur et accélérateur	<p><u>Type d'appui proposé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Etudes et recherches dans les thématiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement local ; ○ Genre ; ○ Entrepreneuriat et création d'emploi ; ○ Gestion des conflits et consolidation de la paix ; ○ Agrosylvopastoralisme et agro-business (domaine de spécialité du cabinet) ; ○ Développement local ; ○ Protection sociale ; ○ Sécurité alimentaire et moyens d'existence ○ Éducation ; ○ Gestion des risques liés à une catastrophe naturelle ; ○ Gouvernance migratoire. • Formation – coaching : <ul style="list-style-type: none"> ○ Entrepreneuriat et création d'emploi ; ○ Production agrosylvopastorale ; ○ Gouvernance locale ; ○ Genre et inclusion ; ○ Gestion durable des terres ; ○ Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). • Assistance technique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Appui institutionnel ; ○ Accompagnement des projets et programme dans la mise en œuvre de leurs activités ; ○ Développement des approches et capitalisation des acquis ; ○ Développement des compétences ; ○ Contrôle qualité.
	<p><u>Principaux résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une dizaine d'études ont été conduites par Madasal Consulting en 2021 ; • 106 formations en 2021 ; • Conduite d'un projet de stabilisation communautaire et d'appui aux plans de développement locaux dans la région d'Agadez ; • 2 900 formés (600 avec FAFPA/PRODEC, 1 350 avec le PEJIP, 700 avec l'OIM et 250 avec AECID) ; • 4 000 jeunes seront formés par Madasal Consulting dans le cadre du PRODEC en 2023.
Formations	<p>La formation-coaching est l'un des trois domaines de spécialité de Madasal Consulting.</p> <p>Les formations dispensées par Madasal vont de 5 jours à 6 mois.</p>
Certification	<p>La totalité des formations de Madasal Consulting sont certifiées par le cabinet lui-même et le bailleur.</p>
Suivi des bénéficiaires	<p>En fonction des moyens du projet, Madasal Consulting réalise un suivi-coaching de plusieurs mois des bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs projets entrepreneuriaux. Des conseils en gestion financière, en gestion des stocks, en marketing ou en stratégie commerciale sont promulgués.</p>
Partenariats	

Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	Madasal Consulting a formé 300 jeunes migrants de retour (avec l'OIM dans le cadre de l'IC UE-OIM) dans les régions de Tahoua, Maradi et Zinder et va former 400 migrants de retour sur la même thématique (avec l'OIM également).
Capacité d'absorption	Madasal Consulting a la capacité de prendre en charge plusieurs centaines de migrants de retour par an à travers des formations et l'assistance technique à des projets entrepreneuriaux.
Partenariats existants	<p>Madasal a actuellement 12 projets en cours dont les plus importants sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation de migrants de retour en embouche bovine sur cinq jours (OIM). • Développement de fermes agricoles intégrées qui promeuvent agriculture et élevage durable (AECID). 250 bénéficiaires sont en train d'être formés pour exploiter ces fermes (exploitation végétale, animale, gestion financière, alphabétisation etc.). • Madasal Consulting est un partenaire de la Banque mondiale dans le cadre du PRODEC, pour lequel le cabinet a formé des jeunes en entrepreneuriat, les a aidés à l'élaboration de plan d'affaire simplifiés présentés à un comité national et a coaché les projets sélectionnés ayant reçu un kit de démarrage du PRODEC. • Madasal Consulting a noué des partenariats avec plusieurs ONG comme Karkara, ATPFFA ou ODILAR. • Madasal a collaboré avec l'ANPE dans la région d'Agadez. • Madasal collabore étroitement avec les conseils régionaux et avec les communes dans leurs zones d'intervention.
Perspectives / opportunités de partenariat pour la programmation future	<p>Un partenariat avec Madasal Consulting pourrait comprendre deux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le développement de programmes de formations spécialisées et mobiles (dans les zones de retour directement) pour les migrants de retour ; • La mise en place d'un programme de coaching et d'accompagnement des projets entrepreneuriaux des migrants de retour.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • Le coaching n'est pas prévu dans le cadre du processus de réintégration de l'OIM ni de la plupart des projets de bailleurs, ce qui limite l'impact des formations prodiguées par Madasal consulting qui n'a pas les capacités financières suffisantes pour réaliser cet accompagnement sur la durée sur fonds propres. • Madasal Consulting n'a pas de partenariats avec des établissements de formation professionnelle.
Contacts	
Point focal	Souliman Salissou (Directeur Général)
Contact	+227 96 14 17 17 ; salissouliman@masadalconsulting.com

Fiche Partenaire 31 : Mercy Corps

Mercy Corps	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	ONG
Type d'appui apporté	<ul style="list-style-type: none"> • Formations et développement des compétences techniques et non techniques des jeunes en situation de vulnérabilité ; • Accompagnement vers le marché de l'emploi dans les secteurs agricoles et non-agricoles ; • Appui à l'accès au crédit/ financements ; • Information sur le marché économique ; • Améliorations des moyens de subsistance.
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • USAID (Financement du Projet <i>Bridge Youth Connect</i> - novembre 2020 à octobre 2025 - à hauteur de 16,75 milliards FCFA, répartis entre le Niger et le Burkina Faso) ; • UN Peace Building Fund ; PATRIP Foundation ; ECHO ; LDS Charities ; BPRM ; Open Philantropy Project ; UNOCHA.
Organisation et gouvernance	<p>L'équipe de Mercy Corps au Niger est composée de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un Directeur pays assisté d'une équipe de direction laquelle comprend : • Un Directeur des Opérations ; • Un Directeur des Programmes ; • Un Directeur Ressources Humaines et de l'Administration ; • Un Directeur Financier ; • Une Chargée de Programme pour le projet 'Sahel Collaboration and Communication Activity' (SCC) ; • Une Chargée de Programme pour le projet 'Youth Connect '(YC) ; • Un Chargé de Programme pour le projet 'Strengthening local peacebuilding in the Liptako-Gourma region' (AILP).
Profil des bénéficiaires actuels	Jeunes femmes et hommes de 18 à 35 ans et sans emploi dans les régions de Maradi et Tillabéri.
Capacité totale (actuelle et à terme)	<ul style="list-style-type: none"> • Le bureau de coordination est établi à Niamey, de même que les bureaux des trois projets en cours gérés par Mercy Corps (YC, SCC et AILP) ; • Mercy Corps dispose de deux bases opérationnelles à Filingué et Maradi et de 3 sous-bureaux à Tillabéri, Abala et Tahoua ; • 131 employés permanents répartis dans les différents bureaux (52 à Niamey, 38 à Maradi, 16 à Filingué, 7 à Tillabéri, 16 à Abala et 2 à Tahoua).
Stratégie de communication	La communication du projet s'effectue à travers des réunions publiques tenues dans les villages et chef lieux par le personnel de Mercy Corps et de Swiss Contact, en étroite coopération avec les autorités régionales, les collectivités locales et les leaders communautaires.
Détails sur l'offre de service	

Incubateur et accélérateur	<p><u>Types d'appuis proposés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation des jeunes en compétences professionnelles (agricoles et non-agricoles) : • Facilitation de l'accès des jeunes aux marchés économiques et financiers ; • Développement de micro-projets entre les jeunes et les dirigeants communautaires ; • Soutien aux incubateurs de petites entreprises ; • Soutien aux instituts de formation privés ; • Soutien aux entités de développement des compétences et de l'emploi.
	<p><u>Principaux résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une vingtaine de Formations Initiales Professionnalisantes (FIP) ont été conduites dans les régions de Maradi et de Tillabéri ; <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement de modules de formation de base avec Swiss Contact ; ○ Equipement de SIFA dans les régions de Maradi et Tillabéri ; ○ 19 068 jeunes se sont déclarés intéressés à suivre ces formations dans les régions de Maradi et Tillabéri; ○ 14 120 jeunes formés depuis novembre 2020. • 15 POJ ont été mises en place et équipées à Tillabéri et Maradi ; <ul style="list-style-type: none"> ○ Les POJ sont sollicitées pour participer à l'identification des bénéficiaires de projets d'accompagnement à l'entrepreneuriat ; ○ Mercy Corps a rénové ou construit les locaux de ces plateformes, et les a équipées en connexion internet et en moyens de transport ; • Un partenariat a été signé avec le Projet Catalyse (USAID) pour que les jeunes ayant achevé les formations longues puissent accéder à des financements pour lancer leurs entreprises ; • GeoAnalytics Center (GeoA) a conduit une étude relative à l'accès des jeunes à l'information via les réseaux sociaux et les plateformes digitales dans les régions de Maradi et de Tillabéri ; • La collaboration de Mercy Corps avec les SAE comme le CIPMEN vient de débiter.
Formations courtes	<p><i>Bridge Youth Connect</i> donne accès aux jeunes à deux types de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formations initiales professionnalisantes (FIP) de 4 à 6 semaines (à la carte) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les FIP durent de 40 à 180 heures; ○ Ces formations sont dispensées par des CFM, des CFPT ou des opérateurs de formation privés comme Madasal Consulting et 2mInvest; ○ Les thématiques incluent la restauration, le photovoltaïque, l'entretien de véhicules ou encore la réparation de téléphones mobiles ; ○ Des formations en gestion financière, en engagement civique, en égalité des genres ou en participation communautaire peuvent également être organisées. • Des formations longues de six mois dans le domaine de l'agriculture (techniques agricoles, élevage) sont organisées au sein des SIFA ; • Des formations en alphabétisation (5 jours) sont organisées par l'ONG Contribution au Développement Rural (CDR).
Certification	<p>La plupart des formations sont certifiées, car les FIP et les formations au sein des SIFA sont reconnues par le MEFPT.</p>

Suivi des bénéficiaires	Les bénéficiaires sont suivis tout au long de la formation puis sont accompagnés dans l'élaboration de projets entrepreneuriaux et dans leur recherche de financements (via le projet Catalyse).
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Bridge Youth Connect propose un accompagnement transverse aux jeunes vulnérables, depuis la formation en compétences métiers jusqu'au lancement de leurs projets et, pour certains bénéficiaires, à l'accès à des financements. • Bridge Youth Connect soutient l'intégration communautaire des jeunes vulnérables, et Mercy Corps a la capacité de mettre en place un mécanisme de référencement pour prendre en charge des migrants de retour.
Capacité d'absorption	Capacité d'accueillir 500 migrants de retour répartis entre les régions de Maradi et Tillabéri.
Partenariats existants	<p><u>Principaux partenariats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le principal partenaire de Mercy Corps pour la mise en œuvre de Bridge Youth Connect est SwissContact. • Bridge Youth Connect travaille avec les services déconcentrés du MEFPT et du ministère de la Jeunesse, les gouverneurs des régions de Maradi et de Tillabéri, ainsi qu'avec les leaders communautaires des zones d'intervention, lesquels participent à la sélection des bénéficiaires. • Bridge Youth Connect travaille en étroite collaboration avec d'autres programmes financés par USAID comme 'Catalyse' et 'West Africa Trade Hub'. • Partenariat en cours d'élaboration avec SINERGI (dans le cadre de 'Catalyse') dans le but d'accroître les investissements dans les projets portés par les bénéficiaires de Bridge Youth Connect. • USAID collabore également avec les structures suivantes :GeoAnalyticsCenter (GeoA), Contribution au Développement Rural (CDR) et Femmes, Actions et Développement (FAD), SOS Sahel, IDEO.org, et Viamo. • Mercy Corps coordonne également ses activités avec le PAM dans la région de Tillabéri.
Perspectives / opportunités de partenariat pour la programmation future	Volonté de Mercy Corps de collaborer dans le cadre d'une future programmation UE et de mettre en place un mécanisme de référencement pour accueillir des migrants de retour. Un partenariat avec pourrait aboutir à l'intégration de migrants de retour en tant que bénéficiaires de Bridge Youth Connect, aussi bien par l'intermédiaire de formations courtes que dans l'aide au lancement d'une activité génératrice de revenus.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • Bridge Youth Connect n'a pas encore noué de partenariats avec des IMF, ce qui limite sa capacité à soutenir l'accès au crédit de ses bénéficiaires. • Les partenariats avec des incubateurs comme le CIPMEN n'étaient pas encore effectifs en juillet 2022 et l'efficacité de l'appui au développement de TPE ne pouvaient encore être mesuré.
Autres remarques	En raison de la situation sanitaire et sécuritaire dans la région de Tillabéri, Bridge Youth Connect n'a effectivement démarré qu'en janvier 2022.
Contacts	
Point focal	Marily Knieriemen (Responsable de Projet)
Contact	+227 92906445 ; mknieriemen@mercy Corps.org

Fiche Partenaire 32 : SwissContact

Swiss Contact	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	ONG, présente au Niger depuis 2005
Type d'appui apporté	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à l'employabilité et à l'insertion économique des jeunes ; • Développement de dispositifs inclusifs de formation ; • Développement de mécanismes d'insertion professionnelle et d'accès au marché ; • Appui à la création d'entreprises et soutien à l'auto-emploi ; • Soutien à l'accès aux marchés.
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • La Direction du développement de la Coopération suisse est le principal bailleur de SwissContact et finance : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le Programme d'Appui à la Formation Professionnelle en Milieu Rural (FOPROR III), 2017-2022, à hauteur de 9,46 milliards FCFA (total) dont 6,43 milliards FCFA pour SwissContact ; ○ Le Programme d'Éducation Alternative des Jeunes (PEAJ II), 2019-2022, à hauteur de 4,91 milliards FCFA ; ○ Le Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Local (PROMEL), 2022-2025, à hauteur de 2,77 milliards FCFA. • L'Ambassade des Pays-Bas est le second bailleur de SwissContact via le projet Promotion de l'Employabilité et de l'Insertion Économique des Jeunes (PEMIJ), 2022-2024, à hauteur de 5,26 milliards FCFA. • USAID finance également SwissContact via le projet Bridge Youth Connect, 2020-2025, à hauteur de 5,36 milliards FCFA. • UNICEF finance le Projet d'Alternatives aux Poursuites Judiciaires (PAPJ), 2020-2022, à hauteur de 37,065 millions FCFA.
Organisation et gouvernance	<p>L'équipe est composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une Directrice pays ; • un Directeur pays adjoint ; • un Directeur administratif et financier ; • un Directeur suivi-évaluation ; • un responsable communication ; • De chefs d'équipe en charge des programmes. <p>Au total, Swiss Contact emploie 84 personnes. L'organisation a son siège à Niamey et trois antennes régionales à Maradi, Dosso et Tillabéri.</p>
Profil des bénéficiaires actuels	Jeunes filles et garçons non-scolarisés/déscolarisés, mineurs vulnérables, jeunes entrepreneurs, MPME.
Stratégie de communication	SwissContact communique principalement à travers les Plateformes et les Espaces Orientation Jeunesse (POJ/EOJ) et les associations communautaires.
Détails sur l'offre de service	

<p>Incubateur et accélérateur</p>	<p><u>Types d'appuis proposés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de dispositifs inclusifs de formation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement de dispositifs de formation accessibles au plus grand nombre (formation de formateurs, élaboration de <i>curricula</i> et modules de formation, renforcement des infrastructures) ; ○ Soutien au rapprochement de l'offre de formation avec les besoins du marché de l'emploi ; ○ Développement de modules relatifs aux '<i>soft skills</i>', à l'entrepreneuriat ou d'alphabétisation. • Développement de mécanismes d'insertion professionnelle et d'accès au marché : <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement des relations d'affaires ; ○ Développement de chaînes de valeurs via le soutien à des champions/leaders de filière ; ○ Amélioration des produits et des services (quantité et qualité) ; ○ Coaching individualisé. • Appui à la création d'entreprise et à l'auto-emploi : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'un suivi-coaching individualisé via les points focaux et les Espaces Orientation Jeunesse (EOJ) ; ○ Facilitation de l'accès aux stages, y compris au sein d'entreprises créées ou appuyées par SwissContact. • Soutien à l'accès aux marchés : <ul style="list-style-type: none"> ○ Éducation financière ; ○ Production contractuelle ; ○ Interface avec les institutions financières ; • Kits d'insertion, de démarrage ou de développement fournis aux bénéficiaires.
<p>Formations courtes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les FIP développées dans le cadre de Youth Connect portaient sur plusieurs thèmes : restauration, photovoltaïque, réparation des téléphones mobiles, vulcanisation, entretien de véhicules ; • En fonction des thématiques, les FIP durent 40, 120, 160 ou 180 heures ; • Un kit de démarrage est fourni aux bénéficiaires des formations.
<p>Certification</p>	<p>Les FIP ne sont pas certifiantes mais les formations en SIFA et CFA aboutissent à une Certification de Qualification Professionnelle désormais reconnue par le MEFPT.</p>
<p>Suivi des bénéficiaires</p>	<p>SwissContact a mis en place des antennes régionales composées d'équipes mobiles afin de suivre le plus régulièrement possible les bénéficiaires, sans que ces derniers n'aient à se déplacer.</p> <p>Des partenariats sont systématiquement établis par SwissContact avec les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat afin de renforcer le suivi des jeunes appuyés dans chaque commune.</p>
<p>Partenariats</p>	
<p>Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure</p>	<ul style="list-style-type: none"> • SwissContact a développé une offre de formation comprenant à la fois des formations initiales, en perfectionnement, en compétences de vie et en alphabétisation, ce qui peut correspondre aux besoins de migrants de retour. • SwissContact met en place un 'coaching' individualisé des bénéficiaires et facilite l'accès des jeunes entrepreneurs aux financements, aussi bien à travers les IMF que de 'champions' de filières économiques.

Partenariats existants

Principaux partenariats

- SwissContact a contribué à créer et continue à appuyer les plateformes et espaces orientation jeunesse (POJ/EOJ) ;
- SwissContact a contribué à créer et continue à appuyer les Sites Intégrés de Formation Agricoles (SIFA) et les Centres de Formation Artisanale (CFA) dans les régions de Dosso et de Maradi ;
 - Un partenariat a été signé en mars 2022 avec le MEFPT afin de lui transférer la tutelle et la gestion des SIFA et des CFA, et de garantir en retour la reconnaissance de ces formations par l'État du Niger.
- FOFPROR III :
 - MEFPT et les DRFPT de Maradi et de Dosso ;
 - Conseils Régionaux de Maradi et de Dosso ;
 - Mairies des communes d'intervention ;
 - CMANI de Maradi et Dosso ;
 - Fédération des Artisans ;
 - CRA de Maradi et de Dosso ;
 - Organisations paysannes de Maradi et de Dosso.
- PEAJ II :
 - Consortium avec Enfants du Monde.
- PROMEL :
 - Ministère du Commerce ;
 - Ministère de l'Industrie et de l'entrepreneuriat des jeunes ;
 - Conseils Régionaux de Maradi et de Dosso ;
 - Mairies des communes d'intervention ;
 - RECA ;
 - Maison de l'Entreprise ;
 - RESAEN.
- PEMIJ :
 - MEFPT et DRFPT de Tillabéri et de Dosso ;
 - Conseils Régionaux de Tillabéri et de Dosso ;
 - Mairies des communes d'intervention ;
 - CMANI de Tillabéri et de Dosso ;
 - Fédération des Artisans ;
 - CRA de Tillabéri et de Dosso ;
 - Organisations paysannes de Tillabéri et de Dosso.
- Youth Connect :
 - En consortium avec Mercy Corps (chef de file), SOS Sahel, Femmes Action et Développement (FAD), IDEO.org, GeoAnalytics Center et Viamo ;
 - MEFPT et les DRFPT de Maradi et de Tillabéri ;
 - Conseils Régionaux de Maradi et de Tillabéri ;
 - Mairies des communes d'intervention ;
 - Fédération des Artisans ;
 - Les FIP sont gérées en étroites collaboration avec les Conseils régionaux au sein desquels un Comité technique spécialisé dans la formation professionnelle gère les appels d'offre pour la sélection des opérateurs de formation ;
 - Le FAFPA finance les FIP ;
 - Tout comme Mercy Corps, Swiss Contact coordonne ses activités avec le PAM.
- PAPJ :
 - Ministère de la Justice ;
 - Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'enfant ;
 - MEFPT ;

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Comités locaux de protection judiciaires juvéniles ; ○ Administration pénitentiaire ; ○ Fédération Nationale des Artisans.
Perspectives / opportunités de partenariat pour la programmation future	<p>Un partenariat avec SwissContact pourrait comprendre plusieurs volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'intégration de migrants de retour comme bénéficiaires des formations de courte durée mises en œuvre par l'ONG dans le cadre de plusieurs projets (FOPROR III, Bridge Youth Connect, PEMIJ). • La mise en place d'un suivi-coaching individualisé pour les migrants de retour avec des projets entrepreneuriaux dans le cadre de projets mis en œuvre par l'ONG (PROMEL).
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • Le suivi post-formation des bénéficiaires assurés par SwissContact n'est pas encore suffisamment abouti, notamment en ce qui concerne l'accompagnement à la recherche de financements. • Les jeunes formés dans les SIFA et les CFA doivent disposer d'un accès à la terre (propriété familiale par exemple) pour avoir accès aux formations ce qui limite l'accès aux jeunes les plus démunis.
Contacts	
Point focal	Amadou Kalidou (Directeur pays adjoint)
Contact	+227 20 73 96 37 ; amadou.kalidou@swisscontact.org

Fiche Partenaire 33 : Maison de l'Entreprise

Maison de l'Entreprise	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	Publique, créée par décret du 30 mai 2012
Type d'appui apporté	<p>La Maison de l'Entreprise a pour mission principale de renforcer le tissu économique par l'émergence d'entreprises compétitives et l'amélioration du climat des affaires. Les services d'appui au secteur privé qu'elle propose comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le conseil et l'assistance aux porteurs de projets tout au long du processus de création de leur entreprise ; • La facilitation des procédures et démarches administratives de création d'entreprises à travers un guichet unique ; • L'accompagnement des entreprises à la mise en place d'outils de gestion adaptés à leurs besoins organisationnels, techniques, financiers ou commerciaux afin de faciliter leur développement ; • La contribution au renforcement de la gouvernance institutionnelle, technique et fiscale encadrant les activités des entreprises en formulant des propositions au gouvernement ; • L'animation de l'Observatoire des Entreprises.
Financements actuels / principaux	Les financements principaux de la structure sont issus des partenariats avec quatre organisations : Banque mondiale, Coopération Danoise, Coopération Suisse, GIZ.
Organisation et gouvernance	<p>La Maison de l'Entreprise exerce ses activités sous l'autorité du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger (CCIN) et sous la supervision du Comité de pilotage de la CCIN.</p> <p>La Maison de l'Entreprise comprend les organes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un Comité de Pilotage ; • Une Direction Générale ; • Les structures et services de la Direction Générale, parmi lesquels : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le Centre de Formalité des Entreprises (CFE) ; ○ Le Centre de Promotion des Investissements (CPI) ; ○ La Direction des opérations de soutien aux entreprises ; ○ Les unités support de passation de marchés et de gestion financière. • La Maison de l'Entreprise dispose d'antennes à Diffa, Maradi, Agadez, Zinder, Dosso et Niamey. L'antenne de Tillabéry est en cours de construction ; • 45 employés sur l'ensemble du territoire.
Profil des bénéficiaires actuels	<ul style="list-style-type: none"> • Les TPE, PME/PMI, les organisations professionnelles, les promoteurs d'entreprises ; • Dans le cadre de l'appui apporté par la Banque mondiale et le Royaume du Danemark, les bénéficiaires sont principalement des structures issues des chaînes de valeur des filières viande/boucherie, industries extractives et agricole.

Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Communication à travers les journaux ; • Interventions régulières sur les radios communautaires ; • Organisation mensuelle des “jeudi de l’entrepreneur”. Chaque antenne de la Maison de l’Entreprise fait intervenir un entrepreneur sur un thème ; • Organisation de forums ; et site internet.
Détails sur l’offre de service	
Incubateur et accélérateur	<p><u>Types d’appuis proposés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • CFE : guichet unique au sein duquel toutes les formalités liées à la création, la modification ou la radiation d’entreprises sont regroupées et traitées ; • CPI : guichet d’accueil et d’information au bénéfice des investisseurs nationaux et étrangers pouvant proposer un accompagnement et un suivi (information sur le cadre réglementaire, juridique, fiscal ; mises en relation et promotion de partenariats) ; • La Direction des opérations de soutien aux entreprises, via un Fonds à Coûts Partagés, propose : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un soutien à l’élaboration de plans d’affaires ; ○ Un appui technique aux entreprises de transformation et à la commercialisation des produits ; ○ L’accès à des formations ; ○ Une assistance technique dans le cadre d’investissements ; ○ Une assistance technique aux SAE et aux instituts de formation en lien avec la promotion de l’entrepreneuriat.
	<p><u>Principaux résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La création du CFE a permis la réunion en seul lieu des services compétents du Tribunal du commerce, du CCIN, de la Caisse de sécurité sociale et du service des impôts, ce qui a permis de réduire considérablement le temps nécessaire à la création d’une entreprise (de plusieurs mois à quelques semaines). Le coût de la création d’une entreprise s’élève à 17 500 FCFA ; • Depuis 2016, la Direction des Opérations de la Maison de l’Entreprise a accompagné plus de 8 000 bénéficiaires au total, soit en leur donnant accès à un financement par le biais du fonds à coût partagé, soit dans le cadre d’une assistance technique à l’élaboration de leurs projets entrepreneuriaux, soit par l’attribution d’une subvention issue d’un financement reçu de bailleurs (Banque mondiale et Coopération danoise) ; <ul style="list-style-type: none"> ○ Les subventions sont comprises entre 200 000 et 500 000 FCFA ; ○ Un appui technique spécifique a été apporté aux entreprises de transformation et de commercialisation dans les filières agricoles, viande/boucherie et industries extractives grâce aux fonds de la Coopération danoise ; ○ Les entreprises agricoles à haut potentiel ont été conseillées dans leurs stratégies commerciales et marketing dans le cadre de l’appui reçu par la Banque mondiale. • La Maison de l’Entreprise a organisé deux concours nationaux de plans d’affaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ 55 lauréats ont été primés en 2021 ; ○ Les lauréats ont reçu des kits de démarrage, un soutien à la construction d’infrastructures, un fonds de roulement de départ, une assistance à l’élaboration d’actions marketing et de premiers prototypes ainsi que des formations en renforcement de capacités de gestion.

Formations courtes	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de son accompagnement, la Maison de l'Entreprise propose des formations ciblées en fonction des besoins identifiés. • Les formations courtes peuvent, par exemple, porter sur la transformation agricole, la gestion administrative et financière, l'élaboration de stratégies de commercialisation ou l'utilisation d'indicateurs de performance.
Certification	Les formations courtes de la Maison de l'Entreprise ne sont pas certifiées.
Suivi des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • La Maison de l'Entreprise assure un accompagnement opérationnel personnalisé des porteurs de projets sélectionnés dans le cadre du concours des plans d'affaires. Outre un suivi opérationnel du développement de l'entreprise, un système de mentorat est mis en place avec l'un des 300 experts agréés par la Maison de l'Entreprise. • Des activités de réseautage sont organisés entre entrepreneurs et PME. • La Direction des Opérations supervise les entreprises accompagnées dans le cadre du fonds à coût partagé. • A l'occasion des forums et compétitions nationales, la Maison de l'Entreprise participe à la mise en relation des entrepreneurs avec les institutions financières.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour	La Maison de l'Entreprise assure un appui rapproché de ses bénéficiaires au cours de toutes les étapes de la création d'entreprises et pourrait participer au financement de projets portés par des migrants de retour à travers le fonds à coût partagé.
Capacité d'absorption	D'après le représentant de la Maison de l'Entreprise, 500 migrants de retour pourraient être accompagnés chaque année par la structure.
Partenariats existants	<p><u>Principaux partenariats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • GIZ (via ProEMPLOI I et II) : <ul style="list-style-type: none"> ○ La GIZ a soutenu la construction des antennes de la Maison de l'Entreprise à Agadez et Tillabéri ; ○ La GIZ finance également la formation des conseillers de la Maison de l'Entreprise relative au suivi des bénéficiaires ou au contrôle qualité des SAE. • Coopération Danoise ; <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutien à la construction de l'antenne de Maradi ; ○ Subvention aux entrepreneurs et entreprises via un soutien au fonds à coût partagé. • Coopération Suisse (via le PROMEL) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutien à la construction de l'antenne de Dosso ; ○ Financement de l'accompagnement aux entrepreneurs via une subvention à venir au fonds à coût partagé ; ○ Appui à la création d'un dispositif de suivi évaluation de l'économie nigérienne au sein de l'Observatoire des entreprises ; • Banque mondiale (via le Projet d'Appui à la Compétitivité et à la Croissance) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutien à la construction de l'antenne de Diffa ; ○ Financement de l'accompagnement des entreprises agricoles via une subvention au fonds à coût partagé. <p><u>Principaux partenariats avec les institutions publiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Tribunal de Commerce avec lequel la Maison de l'Entreprise travaille étroitement, notamment dans le cadre de la facilitation des démarches de création d'entreprises en région ;

	<ul style="list-style-type: none"> • La CCIN appuie la Maison de l'Entreprise en lui fournissant des locaux à Niamey et en finançant une partie du salaire de ses employés ; • L'Agence Nationale pour la Société de l'Information (ANSI) ; • L'Agence nigérienne pour la promotion des exportations ; • La Cellule promotion de l'entrepreneuriat féminin ; <p><u>Principaux partenariats avec le secteur privé</u> : Partenariats officiels avec BAGRI, SONIBANK, Banque Atlantique, BSIC. Dans le cadre du fonds à coût partagé, ces banques ont octroyé un crédit à 400 projets.</p> <p><u>Partenariats à venir</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un partenariat avec LuxDev doit démarrer d'ici la fin de l'année 2022 et consistera en une subvention à la Direction des opérations afin qu'elle renforce son activité d'accompagnement des entreprises et des SAE ; • Un projet avec la Coopération Suisse d'un budget de 240 millions FCFA (début de la mise en œuvre prévu en 2023) consistera en la conception et la mise en place d'une plateforme de création et de formalisation des entreprises en ligne ; • Un partenariat débutera avec l'AFD en janvier 2023 dans le cadre d'un projet de promotion de l'emploi des jeunes et des femmes ; • Il est également prévu qu'un nouveau partenariat avec la Banque mondiale soit mis en place dans le cadre d'un projet d'appui au secteur privé et financier. Ce projet démarrera en 2023 (budget total de 150 millions USD).
Perspectives / opportunités de partenariat	<p>Un partenariat avec la Maison de l'Entreprise pourrait notamment porter sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un appui aux migrants de retour dans le cadre de montage de projets (idéation, accompagnement, financement, suivi etc.) • Un soutien à la mise en place d'une antenne de la Maison de l'Entreprise à Tahoua (principale région de retour) ; • Un appui à la participation de migrants de retour au concours de plan d'affaires ;
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • L'absence d'une antenne de la Maison de l'Entreprise à Tahoua limite l'accessibilité des services proposées aux migrants de retour. • Le CFE est seulement uniquement opérationnel à Niamey car l'installation de sites en régions nécessite d'importants investissements structurels (infrastructures, électricité, internet, etc.) que l'Etat n'est pas en mesure de prendre en charge. • Le CPI n'est pas encore pleinement opérationnel. • La Maison de l'Entreprise ne propose pas encore certains types d'accompagnement clés, par exemple : l'assistance à l'ouverture de comptes bancaires, un soutien à l'obtention de pièces d'état civil ou des formations basiques à l'éducation financière.
Autres remarques	<ul style="list-style-type: none"> • L'absence d'un chef de file institutionnel limite l'efficacité de la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'entrepreneuriat des jeunes. • La gouvernance du foncier / cadastre constitue un obstacle important développement/lancement d'entreprises et devrait être réformée.
Contacts	
Point focal	Bachir Koura (Directeur Général)
Contact	+227 96 98 18 56 ; kaourabachir@yahoo.fr

Réseau des Chambres Agricoles (RECA)	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	Établissement public à caractère professionnel. Créé en juillet 2006 par la loi portant création des Chambres régionales d'agriculture.
Type d'appui apporté	<p>Le RECA a pour mission générale de constituer l'interface entre les producteurs ruraux et les acteurs publics. Le RECA soutient les chambres régionales d'agriculture (CRA), les organisations paysannes et les agriculteurs via plusieurs actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître les préoccupations des producteurs ruraux et faire valoir leurs points de vue dans le cadre des politiques et programmes de développement ; • Informer et orienter les producteurs ruraux dans tous les domaines les concernant et faciliter leur accès aux services qui leur sont dédiés ; • Assister les producteurs ruraux dans la promotion et la réalisation de leurs projets, en favorisant leur organisation et en facilitant la mobilisation des appuis techniques et financiers nécessaires.
Financements actuels / principaux	<p>La loi portant création des Chambres régionales d'agriculture dispose que le RECA perçoit une part des taxes sur les produits agricoles. Les modalités pratiques de cette disposition n'ayant pas été précisées, elle n'est pas appliquée et le RECA fonctionne grâce aux financements de PTF dont les principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Coopération Suisse via le Projet d'Appui à la Petite Irrigation (PAPI II), 2020-2023, pour un montant total d'1,8 milliard FCFA ; • La Banque mondiale via le Programme d'agriculture sensible au climat (PASEC), 2017-2023, pour un montant total de 800 millions FCFA réparti entre le RECA et cinq CRA (Tillabéry, Tahoua, Maradi, Zinder, Dosso) ; • L'AFD via le projet 'Pôles ruraux', 2018-2022, pour un montant total de 1,5 milliard FCFA réparti entre les CRA de Tahoua et d'Agadez et, indirectement, au RECA ; • Le RECA signe régulièrement des conventions de partenariat avec le Programme Résilience du PAM depuis 2015. Ces conventions durent en moyenne six mois. La dernière convention signée pour l'année 2022 a abouti à un financement de 80 millions FCFA ; • La Banque africaine de développement (BAD) via le Programme de renforcement de la résilience des communautés rurales à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger (PRECIS), 2020-2025 - montant de l'allocation non communiqué.
Organisation et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • L'Assemblée consulaire du RECA se réunit annuellement et définit les orientations stratégiques prioritaires. L'Assemblée comprend 38 membres élus par des administrateurs communaux pour quatre années : <ul style="list-style-type: none"> ○ 8 présidents de CRA ; ○ 3 délégués dont au moins une femme pour chacune des 8 CRA ; ○ 6 délégués des structures faïtières nationales d'organisations de producteurs. • Le Bureau exécutif du RECA est composé d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint, soit

	<p>six personnes élues parmi les membres consulaires, auxquels s'ajoutent deux commissaires aux comptes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les huit Chambres régionales d'Agriculture et le RECA comprennent au total 529 membres consulaires élus, dont 154 femmes, et environ 80 salariés (techniciens et conseillers). • Six des huit chambres régionales disposent d'un siège, de même que le RECA (inauguré en février 2019). • Le RECA emploie 14 personnes.
Profil des bénéficiaires actuels	<ul style="list-style-type: none"> • Les producteurs agricoles, les organisations paysannes, les coopératives agricoles et les groupements d'intérêts économiques agricoles ; • Les huit CRA.
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux salons annuels de l'agriculture et de l'élevage ainsi qu'aux forums professionnels ; • Le RECA anime plusieurs pages sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, boucles WhatsApp) ; • Le RECA envoie des bulletins d'information mensuels à tous ses membres ; • Site internet : Accueil RECA-Niger.
Détails sur l'offre de service	
Incubateur et accélérateur	<p><u>Types d'appuis proposés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Veille réglementaire en lien avec l'agriculture et l'élevage et information ; • Conseils agricoles comme le conseil de gestion à l'exploitation ou le conseil phytosanitaire (principal service) ; • Formations de jeunes agriculteurs ; • Orientation vers les services publics compétents ; • Mises en relation pour les demandes de crédits agricoles ; • Structuration des producteurs ; • Représentation de l'ensemble des producteurs et représentation de leurs intérêts.
	<p><u>Principaux résultats :</u></p> <p>Dans le cadre du PAPI I et II, le RECA a développé une offre de conseil en gestion aux producteurs sur un bassin de production. A travers ce dispositif les CRA mettent en place des services de suivi, de formation, de production et de soutien aux producteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le conseil agricole peut porter sur la préparation des sols, la récolte, les techniques de production, l'achat des semences ou l'utilisation de la main d'œuvre ; • Le RECA a soutenu la mise en place de bilans collectifs et de bilans individuels, appelés fiche technico-économique. Ce bilan permet aux producteurs de justifier de leurs capacités actuelles et de leur prévisionnel de production auprès des IMF; • Plus de 6000 producteurs ont été accompagnés dans le cadre du PAPI I et II. <p>Dans le cadre du PASEC, le RECA a mis en place un dispositif de e-conseils agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A partir d'un problème technique observé sur un bassin de production, les CRA diffusent une émission au cours de laquelle une solution pratique est proposée. L'émission est diffusée via des radios communautaires avec lesquelles les CRA ont passé des conventions. Elle peut ensuite être rediffusée en audio via des groupes WhatsApp de producteurs ; • Des conseillers techniques, membres des CRA et du RECA ou bien externes, sont ensuite joignables via des lignes téléphoniques mises en place par le RECA

	<p>et les CRA, ou par WhatsApp. Le service est entièrement gratuit et plusieurs dizaines de milliers de producteurs auraient bénéficié du e-conseil depuis sa mise en œuvre.</p> <p>Dans le cadre du projet 'Pôles ruraux', le RECA a joué deux rôles principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le supervision de l'équipement des Maisons du Paysan, de magasins agricoles, de centres de stockage et de seuils d'épandages dans les régions de Tahoua et d'Agadez ; • Les composantes 'formation' et lancement des AGR du projet sont supervisées par le RECA en coopération avec les CRA, les conseils régionaux et les communes. <p>Dans le cadre du PRECIS, le RECA et les CRA ont contribué à l'élaboration et la diffusion des instruments de sauvegarde environnementale et sociale. Il s'agit du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), du Cadre de Politique de Réinstallation des Populations (CPRP) et du Plan de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP).</p>
Formations courtes	<p>Le RECA et les CRA ont développé de nombreux modules de formation, à la fois proposés aux membres des Chambres consulaires et aux bénéficiaires des projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les formations peuvent porter sur des techniques agricoles innovantes, la gestion des animaux, la mise en marché, la conservation ou la gestion de l'eau ; • Les formations sont dispensées par des conseillers des CRA et du RECA, des organisations paysannes membres des CRA, des ONG ou des cabinets spécialisés ; <ul style="list-style-type: none"> ○ Chaque CRA dispose en moyenne d'une douzaine de partenaires pour réaliser les formations dans la région. • Dans le cadre du projet 'Pôles ruraux', les CRA ont préparé des modules de formation spécifiques répartis sur des cycles de quatre mois comprenant 135 heures de cours ; <ul style="list-style-type: none"> ○ Les <i>curricula</i> ont été approuvés par le MEFPT ; ○ Les thèmes des formation portent sur les techniques de production, la gestion de l'environnement, la gestion de l'eau, la conservation, la petite transformation, le choix des variétés et les accès aux marchés.
Certification	<p>Les <i>curricula</i> développés par le RECA et les CRA sont validés par le MEFPT afin que les bénéficiaires puissent obtenir une certification délivrée par les Directions Régionales du ministère.</p>
Suivi des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction des financements prévus à cet effet dans le cadre des projets, les agents du RECA et des CRA peuvent réaliser un suivi soutenu des bénéficiaires, notamment via leur activité de conseil agricole. • Dans le cadre du PAPI, les agents des CRA réalisent par exemple un à deux passages par semaine auprès de chaque bénéficiaire du projet. • Dans le cadre du projet 'Pôles ruraux', les agents des CRA organisent des 'pré-visites' des jeunes et de leurs projets de production, évaluent leurs besoins financiers, et les accompagnent dans leur gestion financière.
Partenariats	

<p>Partenariats existants</p>	<p><u>Principaux partenariats avec des bailleurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • LuxDev via le programme NIG/025 - Appui au développement agricole durable dans la région de Dosso ; • La Coopération Suisse via le PAPI I et II; • La Banque mondiale via le PIMELAN auquel le RECA est associé ; • Le FIDA, via le Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (ProDAF) 2015-2023 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Partenariat avec le RECA et la CRA de Diffa pour le développement de la filière poisson ; ○ Partenariat avec la CRA de Zinder dans le cadre de la mise en place d'un cadre de concertation multi-acteurs rassemblant producteurs, commerçants, intermédiaires, transporteurs, restaurateurs et transformateurs en liens avec plusieurs filières agricoles. • La BAD via le PRECIS pour lequel le RECA fournit un appui en plaidoyer politique et en conseil réglementaire ; • Le PAM via son Programme Résilience. <p><u>Autres partenariats :</u> I3N, FISAN, Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), Centre régional AGRIMET, ECRISAT et universités.</p>
<p>Perspectives / opportunités de partenariat pour la programmation future</p>	<p>Un partenariat avec le RECA pourrait permettre de davantage mettre à profit l'expertise reconnue de cette organisation au bénéfice des migrants de retour en premier lieu via une offre de conseil agricole transversale (amélioration des itinéraires de production, des techniques de stockage et de vente). Une sensibilisation au e-conseil agricole pourrait être effectuée auprès des migrants de retour. Enfin, le RECA pourrait être sollicité pour aider les migrants de retour avec un projet d'entrepreneuriat agricole à se structurer en coopératives ou unions agricoles, et à solliciter plus facilement par ce biais des financements auprès des IMF.</p>
<p>Remarques</p>	
<p>Défis exprimés</p>	<p>Les difficultés liées à l'accès aux financements limitent la portée du soutien apporté par le RECA et les CRA. Par ailleurs, la gestion du foncier constitue un obstacle majeur au développement de l'entrepreneuriat agricole au Niger.</p>
<p>Autres remarques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les fonds à coût partagé comme le FISAN fonctionnent mal car les établissements bancaires ne disposent pas des liquidités suffisantes pour accorder les 50% de crédit que ce partage impose. • Les institutions financières ne disposent pas de suffisamment de personnel, en particulier spécialisé dans le crédit agricole. • Le fonctionnement des SIFA et SAA est trop coûteux. Les jeunes pourraient être formés par des formateurs mobiles sur les terrains de production. Ces formations seraient plus efficaces et moins coûteuses. • Les PTF ne soutiennent souvent qu'une partie des chaînes de valeur, généralement les producteurs, au détriment des collecteurs, des petits boutiquiers et des commerçants. • La plupart des SAE ne dispose des compétences adéquates pour accompagner les populations vulnérables dans les zones rurales. Les organisations paysannes sont mieux équipées pour réaliser cet appui.
<p>Contacts</p>	
<p>Point focal</p>	<p>Seyni Souley (Secrétaire Général)</p>
<p>Contact</p>	<p>+ 227 90 09 63 20 ; s.yankori@gmail.com</p>

Capital Finance	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	Institution de microfinance, coopérative d'épargne et de crédit. Créée en 2005. Capital Finance est actuellement une institution mutualiste mais prévoit de se transformer en Société Anonyme (SA).
Type d'appui apporté	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de projets agricoles entrepreneuriaux, de GIE et de PME ; • Épargne ; • Transfert d'argent.
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources internes : cotisation des membres, dépôts, épargne ; • La Société immobilière du groupe Capital Finance vendait, à ses débuts, des parcelles (continue mais à rythme moindre) = source d'épargne assez conséquente ; • Emprunts auprès de banques (NESAP) ; • Projets financés par des PTF.
Organisation et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Une <u>Assemblée Générale</u> (AG) comprenant 33 000 membres (tout adhérent à Capital Finance est membre de l'ANG). Deux AG sont organisées chaque année et décident des directions stratégiques de l'institution. • Un <u>Conseil d'Administration</u> composé de 5 membres est chargé du suivi des orientations stratégiques. • Un <u>Conseil de Surveillance</u>, qui est l'instance de régulation et d'arbitrage de Capital Finance. • Une <u>Direction Générale</u> en charge de la gestion des opérations quotidiennes et de la coordination des directions thématiques (directions de l'exploitation, des Comptes Financiers, des Ressources Humaines, des partenariats et un service de coordination des agences). • Un <u>Comité de crédit</u> composé d'un président, un secrétaire général, un administrateur, le Directeur Général et la directrice des crédits. Ce comité décide de chaque crédit octroyé par Capital Finance. • Chaque agence de Capital finance est composée d'un directeur d'agence, d'un comptable, d'un chef de service crédit, d'agents commerciaux et de caissiers. <p>L'organigramme est cependant en train d'évoluer.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capital Finance dispose actuellement de neuf agences (quatre à Niamey, une à Dosso, une à Bini N'Gouaré, à Maradi, à Tahoua et à Zinder) et 78 employés ; • Capital Finance a l'ambition à terme d'être présent dans toutes les régions et toutes les grandes agglomérations du Niger.

<p>Profil des bénéficiaires actuels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Individus à faibles revenus non pris en charge par le système bancaire traditionnel (notamment les retraités) ; • Des fonctionnaires et des contractuels de l'éducation nationales ; • Des groupements dans les zones rurales (davantage que des individus) ; • Des bénéficiaires de projets financés par des bailleurs internationaux ; • Des ONG et associations.
<p>Stratégie de communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les agents commerciaux de Capital Finance se déplacent pour présenter la structure dans des villages, des marchés ou des administrations ; • Un site internet existe mais n'est pas fonctionnel.
<p>Détails sur l'offre de service</p>	
<p>Appui aux entrepreneurs</p>	<p><u>En épargne :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Compte de dépôt à vue ; • Compte de dépôt à terme ; • Compte épargne logement ; • Compte d'épargne projet. <p><u>En crédits :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Crédits aux entreprises (avance au démarrage) ; • Crédits Équipements (domestiques et solaire) ; • Engagement par signature (caution, garantie financière) ; • Crédits aux salariés, contractuels et retraités ; • Crédit Agricole ; • Crédit Jeunes Entrepreneurs ; • Crédit Immobilier. <p><u>Types d'appuis apportés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement technique et stratégique des TPE et PME ; • Transferts monétaires en situation d'urgence (cash for work, cash transfert) ; • Education financière des clients ; • Vente de parcelles viabilisées; • Développement actuel de l'offre de finance digitale via une application permettant aux bénéficiaires des crédits de gérer leurs comptes financiers, leurs transferts d'argent et investissements à distance.
	<p><u>Principaux résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'encours de crédit de Capital Finance est 1,253 milliard FCFA ; • L'encours d'épargne est de 2,533 milliards FCFA ; • Capital Finance a actuellement 32 620 clients, dont 2 089 emprunteurs ; • Taux de crédit : 1,5% mensuel dégressif ; • Durée des prêts : 1 à 60 mois ; • Prêt 7,5% annuel pour les jeunes entrepreneurs ; • Montant du crédit de 100 000 FCFA à 30 millions FCFA ; • Frais de dossier : <ul style="list-style-type: none"> ○ 5 000 FCFA pour une personne physique ; ○ 10 000 FCFA pour une personne morale. • Frais de suivi : <ul style="list-style-type: none"> ○ 2 000 FCFA/trimestre pour une personne physique ; ○ 5 000 FCFA/trimestre pour une personne morale. • Assurance décès : entre 0,67% et 0,94%.

<p align="center">Suivi des bénéficiaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Capital Finance organise systématiquement des formations de groupe en éducation financière. • Des visites auprès des bénéficiaires de prêts sont effectuées par les agents de Capital Finance. • Des groupes WhatsApp de bénéficiaires localisés dans une même zone sont créés pour suivre leurs évolutions financières et commerciales. • Dans le cadre de subventions reçues par les bailleurs dont Capital Finance a la charge du décaissement, les agents de Capital Finance s'assurent de la bonne réception de l'argent par les bénéficiaires et mettent en relation les bénéficiaires auprès d'autres partenaires en fonction des besoins d'assistance spécifiques identifiés.
<p align="center">Partenariats</p>	
<p>Capacité d'appui aux migrants de retour</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une offre Flexicrédit a été développée avec le crédit en équipement et correspond particulièrement bien aux besoins des migrants de retour puisque la garantie demandée est une caution ou un parrainage (et non pas une garantie foncière). L'intérêt mensuel est de 1,5%. • Les taux de prêt à 1,5% et de crédit entrepreneur à 7,5% annuels restent accessibles pour les migrants de retour. • Capital Finance propose des formations en gestion financière et des services d'épargne adaptés.
<p>Capacité d'absorption</p>	<p>Capital Finance est en mesure de gérer des projets de plus de 1 000 bénéficiaires/an.</p>
<p>Partenariats existants</p>	<p><u>Offre spécifique pour chaque projet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Capital Finance collabore avec le FISAN, dans le cadre du PADEL (ENABEL) et finance des plans d'affaire : <ul style="list-style-type: none"> ○ Crédits octroyés de de 500 000 à 13 millions FCFA ; ○ Formation de ces bénéficiaires en éducation financière ; ○ 900 bénéficiaires ciblés mais seuls 133 pris en charge ; ○ 93% de taux de remboursements. • Dans le cadre du projet IDEE (OIM) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Création d'un fonds de financement des jeunes entrepreneurs (400 millions FCFA) ; ○ Trois partenaires : CF, CIPMEN, ANPE ; ○ Octroi de crédits à 80 entreprises de jeunes ; ○ 7,5% de taux annuel ; ○ Fonds qui s'autofinance, bonne réussite ; <p>Exigence de garanties : caution solvable, acte foncier à valeur hypothèque etc. L'ANPE cherche à collaborer avec un fonds de garantie pour limiter ces exigences.</p> • Collaboration avec UNCDF : <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement d'un produit épargne facile ; ○ Développement du produit flexi-crédit (gamme pour individus et groupements) ; ○ Subvention reçue d'un montant de 11 872 630 FCFA. • Banque mondiale : Ligne de crédit de 174 millions de FCFA. • Projet 'Pôles Ruraux' (AFD) :

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Bénéficiaires dans la région de Tahoua ; ○ Subvention de 40 à 45% par l'AFD, 50% en crédit par Capital Finance, 5% pour les jeunes et femmes et 10% pour les hommes. <p>En juillet 2022, Capital Finance était en train de mettre en place un nouveau partenariat avec Plan International.</p>
Perspectives / opportunités	<ul style="list-style-type: none"> • Capital Finance pourrait constituer un partenaire pertinent pour renforcer l'accès aux financements des migrants de retour souhaitant se réintégrer par l'entrepreneuriat/auto-emploi. • Capital Finance a fait part de son intérêt à participer au renforcement de capacités des migrants de retour en éducation financière.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser le suivi des bénéficiaires en zones rurales est difficile et très coûteux. • Le développement de nouveaux services financiers (nouvelles technologies), n'est pas soutenu par l'État.
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • L'Etat du Niger a « donné » par décret plus de la moitié de la clientèle de Capital Finance à Niger Poste, i.e. les contractuels de l'éducation nationale qui disposaient de comptes chez Capital Finance (et maintenant à la Banque postale) Ce transfert a créé des difficultés de recouvrement de crédits.
Contacts	
Point focal	Hassane Yacouba KAFFA (Coordonnateur des Projets – responsable des partenariats)
Contact	hykaffa@gmail.com

Fiche Partenaire 36 : ACEP

ACEP Niger	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	Institution de microfinance créée en 2012.
Type d'appui apporté	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de projets entrepreneuriaux, de GIE et de PME ; • Epargne ; • Transfert d'argent.
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • Investisseurs & Partenaires (un fonds d'investissement généraliste et panafricain de 54 millions d'euros) a investi dans ACEP Group dont fait partie ACEP Niger ; • La Société belge d'investissement pour les Pays en Développement (BIO) a investi dans ACEP Group dont fait partie ACEP Niger ; • ACEP-International a investi dans ACEP Niger ; • AFD (ligne de crédit de 1,8 milliards FCFA) • Gramen Foundation ; • CICR ; • Banque mondiale (PIMELAN).
Organisation et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • ACEP Niger fait partie d'ACEP Group qui comprend aussi ACEP Burkina, ACEP Cameroun et ACEP Madagascar. • Un Conseil d'administration composé de quatre administrateurs supervise les opérations d'ACEP au Niger. • Un Comité d'audit composé de trois membres permanents contrôle le bon déroulé des opérations des agences. • Le Conseil de direction de l'agence comprend le Directeur Général ; la Directrice Administrative et Financière, la Directrice Juridique, Le Directeur des Ressources Humaines, le Directeur des Systèmes Informatiques et le Directeur d'Exploitation. • Au niveau des agences, les équipes sont composées de : un chef d'agence, un superviseur, un juriste, des agents du crédit, deux caissiers, un chargé d'accueil.
Profil des bénéficiaires actuels	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs, coopératives agricoles, groupements d'intérêts économiques (GIE), artisans, boutiquiers, commerçants, TPME.
Capacité totale (actuelle et à terme)	<ul style="list-style-type: none"> • ACEP dispose actuellement de six agences, quatre dans la région de Niamey (dont le siège), une à Maradi et une à Tahoua : <ul style="list-style-type: none"> ○ Chaque agence dispose d'un périmètre géographique, jusqu'à 100 km de l'agence, au sein duquel les clients sont acceptés. Au-delà de cette distance le suivi est considéré comme trop difficile à effectuer. • ACEP emploie 108 personnes, dont 27 conseillers / agents de crédit. • ACEP est en phase de recrutement de 18 employés supplémentaires lesquels seront intégrés dans la structure d'ici la fin d'année 2022. Ils seront principalement intégrés dans une cellule nouvellement créée avec le soutien du PIMELAN et spécialisée dans la gestion des crédits agricoles.

Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Les agents commerciaux d'ACEP se déplacent pour présenter la structure auprès des commerçants et artisans individuels, dans les marchés ou auprès de coopératives agricoles. • ACEP Niger participe régulièrement à des forums économiques et financiers. • Site internet d'ACEP Group : groupacep.
Détails sur l'offre de service	
Appui aux entrepreneurs	<ul style="list-style-type: none"> • Compte d'épargne ; • Collecte journalière de fonds pour les commerçants ; • Offre de crédits : <ul style="list-style-type: none"> ○ Crédit directs (produit phare), essentiellement à destination des bénéficiaires individuels (commerçants, artisans, agriculteurs) ; <ul style="list-style-type: none"> ▪ La condition d'octroi principale est que l'activité existe depuis au moins six mois ; ▪ La seconde condition est la présentation d'une garantie foncière ou morale ; ▪ Le bénéficiaire doit enfin souscrire une assurance chez SUNU assurance et présenter une pièce d'identité valide. ○ Crédits aux TPME (mêmes conditions d'octroi). <p><u>Principaux résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 14 000 clients dont 3 401 ayant bénéficié d'un crédit ; • 3,4 milliards de FCFA de portefeuille de crédit ; • Taux d'octroi du crédit à 1,5% ; • Le crédit direct varie de 100 000 à 10 millions FCFA ; • Pour un crédit direct, ACEP garantit une analyse, un montage du dossier de financement et un décaissement sous 10 jours ; • Le crédit aux TPME varie de 10 à 20 millions FCFA ; • Les agents de crédit ont la flexibilité d'octroyer des différés de paiement et des amortissements des crédits ; • Un important client d'ACEP est une coopérative agricole de 8 000 membres, localisée dans la région de Tahoua et spécialisée dans l'oignon.
Suivi des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • ACEP conduit chaque année plusieurs études de satisfaction et d'analyse de sa clientèle pour adapter son offre. C'est notamment à la suite d'une étude que le plafond de crédits alloués aux PME a été augmenté de 10 à 20 millions FCFA. • Deux visites/an des bénéficiaires sont réalisées par les agents de crédit.
Partenariats	
Capacité d'appui aux migrants de retour	<ul style="list-style-type: none"> • Les taux à 1,5% mensuel sont accessibles financièrement aux migrants de retour. • Au lieu d'une garantie physique, ACEP accepte également une garantie morale pour l'octroi des crédits ce qui est particulièrement important pour des agriculteurs ou des jeunes qui ne détiennent pas de terres. • ACEP a réduit le montant de l'assurance-crédit à 500 FCFA/ mois, ce qui est un montant accessible. • ACEP propose un important accompagnement en gestion financière, ce qui constitue un des éléments clés identifiés dans la réussite des projets économiques des migrants de retour. • ACEP est présent dans les régions de Tahoua et de Maradi, soit deux des principales régions de retour des migrants au Niger.

Capacité d'absorption	ACEP est en mesure de gérer des projets de plus de 500 bénéficiaires/an.
Partenariats existants	<p><u>Offre spécifique pour chaque projet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec AFD : <ul style="list-style-type: none"> ○ Ligne de crédit de 1,8 milliards FCFA • Banque mondiale (PIMELAN) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement dès septembre 2022 d'une offre de financement à coût partagé à destination d'agriculteurs dans les régions de Tahoua et Maradi (10% financés par l'agriculteur, 40% par le PIMELAN, et 50% par ACEP) ; ○ Appui institutionnel de 30 millions FCFA pour la mise en place de la cellule spécialisée dans le crédit agricole ; ○ Formations au crédit agricole à destination des membres de la cellule. • Fondation GRAMEN et CICR : <ul style="list-style-type: none"> ○ Financements de plusieurs chaînes de valeur artisanale dans la région d'Agadez gérés par ACEP ; ○ Phase pilote de trois mois conduite par un agent basé dans l'agence de Tahoua ; ○ Début de la seconde phase du projet en septembre 2022. • Partenariat en cours de négociation avec l'ONG Africa 70 afin de mettre en œuvre un projet de financement de la chaîne de valeur lait dans la région de Tahoua.
Perspectives / opportunités	ACEP pourrait être sollicitée comme partenaire financier dans le cadre de projets visant à soutenir le développement de projets entrepreneuriaux, à la fois agricoles et artisanaux, de migrants de retour. ACEP pourrait également être impliquée dans le conseil en gestion commerciale et financière proposé aux migrants de retour dans le cadre du lancement et de la montée en puissance de leur TTPME.
Remarques	
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • ACEP n'a pas d'interlocuteur étatique désigné mis à part les organes de régulation. • La détection des fraudes est un défi de gestion quotidien très important pour ACEP.
Contacts	
Point focal	Soufianou Cissé (Directeur exploitation), Amadou Bolmey (Directeur audit interne)
Contact	Sofianecisse41@gmail.com ; bolmeyacep@gmail.com,

Fiche Partenaire 37 : Yarda

Yarda	
Pays	Niger
Région	Zinder & Tahoua
Structure	
Type de structure	Institution de microfinance, coopérative d'épargne et de crédit. Yarda Tarka Machia est la structure sœur de Yarda pour la région de Tahoua.
Type d'appui apporté	<ul style="list-style-type: none"> Financement de projets agricoles d'entrepreneurs, de GIE et de PME.
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> Structure née la coopération avec l'UE et de l'État via une ligne de crédit de 530 millions de FCFA depuis 2010 ; Ressources propres ; Les partenaires appuient Yarda en renforcement de capacités, équipements et outils de gestion (UE via PA2MEF, PAIF, ARCM, BCEAO)
Organisation et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Une Assemblée Générale composée de 33 personnes du secteur privé et de personnes morales (coopératives rurales) ; Un Conseil d'Administration composé de 7 membres ; Un Comité de Crédit de 4 membres ; Un Conseil de Surveillance composé de 3 membres.
Profil des bénéficiaires actuels	Entrepreneurs dans les zones rurales (hommes et femmes) et jeunes agriculteurs de la région de Zinder.
Capacité totale (actuelle et à terme)	<ul style="list-style-type: none"> 5 guichets et 22 employés dans toute la région de Zinder (possiblement 30 d'ici fin 2023) ; Yarda Tarka Machia dispose de 7 guichets dans la région de Tahoua et d'environ 40 personnels à temps plein.
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> Yarda et Yarda Tarka Machia font de la publicité par les radios communautaires. Yarda et Yarda Tarka Machia ont des points de service proches des marchés où des animateurs sont embauchés pour faire leur publicité. Des agents sont envoyés dans les villages pour présenter la structure.
Détails sur l'offre de service	
Appui aux entrepreneurs	<ul style="list-style-type: none"> Crédits agricoles en fonction des cibles : <ul style="list-style-type: none"> Financement de la transformation et investissement matériels pour les petits producteurs ; Pour les plus grands producteurs, <i>warrantage</i> ; Crédits jeunes entrepreneurs (via les référencements de CIFP et SNV). Taux : 21,6% par an ou 1,8% mensuel ; Montant des crédits : de 30 000 à 15 millions FCFA ; Conditions d'accès : <ul style="list-style-type: none"> Frais d'ouverture de compte de 2500 FCFA et dépôt de 5000 FCFA ; Un agrément pour les personnes morales ; Pièce d'identité ; Dépôt de 20% pour les personnes morales et 10% pour les personnes physiques ;

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pour les investissements en équipement, une garantie immobilière est demandée. • Les conditions de remboursement sont très flexibles avec un échelonnage négocié au cas par cas à partir du plan d'exploitation/du plan d'affaires. Des différés jusque 3 mois sont acceptés.
Suivi des bénéficiaires	<p>Yarda et Yarka Tarka Machia suivent régulièrement les activités des bénéficiaires de leurs crédits auxquels sont apportés des conseils en gestion financière et commerciale ;</p> <p>Chaque bénéficiaire de crédit peut avoir accès à des formations en éducation financière, vie associative, création de comptes d'exploitation, ou sur les procédures administratives. Des ONG partenaires réalisent le suivi des bénéficiaires sur le terrain.</p>
Partenariats	
Capacité d'appui aux migrants de retour	<ul style="list-style-type: none"> • 27 groupements de 30 migrants de retour ont déjà été financés par Yarka en 2018 et 2019 dans le cadre du partenariat avec la Croix Rouge Néerlandaise pour un total de 10 millions FCFA décaissés ; • Des jeunes vulnérables vivant en zones rurales et présentant des profils similaires à ceux des migrants de retour sont régulièrement financés par Yarka et Yarka Tarka Machia ; • Les taux et le plancher de prêt sont accessibles ; • Cette IMF est spécialisée dans le crédit agricole ce qui correspond aux besoins de nombreux migrants de retour ;
Capacité d'absorption	D'après les responsables de l'IMF, Yarka a la capacité de gérer une centaine de dossiers supplémentaires dans les années à venir.
Partenariats existants	<ul style="list-style-type: none"> • <u>SNV</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Appui aux groupements de producteurs de sésame et aux femmes éleveuses de petits ruminants ; ○ La FAO assure les formations en <i>warrantage</i> aux producteurs de sésame et la SNV assure les formations aux éleveuses. • <u>ONG CIFP/Croix Rouge Néerlandaise</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Des jeunes formés et outillés par la Croix Rouge néerlandaise sont financés en fonds de roulement par Yarka ; ○ Yarka et la Croix Rouge ont mis en place un fonds de garantie en cas de défaut de recouvrement. • La <u>Banque mondiale</u> a mis à disposition de Yarka des espaces pour y installer des guichets au sein des maisons des paysans.
Perspectives / opportunités	Yarka, dans la région de Zinder, et sa structure sœur Yarka Tarka Machia, dans la région de Tahoua, pourraient être sollicitées en tant que partenaire de mise en œuvre prenant en charge le volet financier de programmes de soutien à l'entrepreneuriat agricole et à l'emploi salarié bénéficiant aux migrants de retour.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de ressources financières limite le nombre de financements pouvant être accordés chaque année. Yarka et Yarka Tarka Machia ne disposent d'aucun soutien de la part de structures publiques. • Le manque de réflexion relative aux débouchés des produits commerciaux met en péril la durabilité des structures entrepreneuriales créées.
Contacts	
Point focal	Abdelkarim Lawali (Directeur) / +227 96 99 02 95

Fiche Partenaire 38 : SINERGI

SINERGI	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	Société d'investissement. SINERGI a été créée en 2006 à la suite d'une table ronde organisée par l'ONUDI sur le financement des PME
Type d'appui apporté	Financement et accompagnement de TPME
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> Actionnaires principaux : Investisseurs et Partenaires, Société Internationale pour le Développement Industriel ; Autres actionnaires importants : ORANO Niger, Veolia, BOA, CAREN Assurances ; Actionnaires individuels (6 actuellement) ; Financements sur projets.
Organisation et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> Un Conseil d'Administration composé de huit membres a la charge de la direction stratégique du fonds. Un Comité d'Audit composée de sept membres évalue les impacts des investissements. Un Comité d'Investissement composé de quatre membres évalue les dossiers d'investissement. La direction opérationnelle de SINERGI est assurée par un Président du Conseil d'Administration, un Directeur Général, le chef de l'équipe de chargés d'investissement et le chef de l'équipe du projet Catalyse.
Profil des bénéficiaires actuels	<ul style="list-style-type: none"> Financements en amorçage : entreprises de deux ans d'existence minimum (à peu près formalisés) et justifiant d'un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions FCFA ; Financements en <i>equity</i> : entreprises formelles.
Capacité totale (actuelle et à terme)	11 employés permanents au siège à Niamey.
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> Les agents de SINERGI font de la prospection et des visites de terrain en allant par exemple sur les marchés. SINERGI fait de la publicité sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook). SINERGI est régulièrement représenté dans des forums comme la foire annuelle sur l'agriculture.
Détails sur l'offre de service	

Appui aux entrepreneurs	<ul style="list-style-type: none"> • Les financements <i>en equity</i> vont de 20 à 200 millions FCFA. • Les financements en amorçage pour de petites entreprises (avances remboursables, prêts sans intérêts ni garanties exigées) ne se font qu'avec l'appui de PTF : <ul style="list-style-type: none"> ○ Prêts de 2 à 20 millions FCFA, en moyenne 10 millions FCFA /entreprise sur le projet PAIS avec l'UE ; ○ Prêts de 2 à 40 millions FCFA sur le projet IPAS avec USAID. • Appui étude et conseils : <ul style="list-style-type: none"> ○ Appui à révision des plans d'affaires avant présentation au Conseil d'investissement et accompagnement défini selon le plan. Cet accompagnement peut comprendre une définition de la stratégie commerciale, la mise en place de la comptabilité, un suivi comptable, la définition d'un plan marketing et son suivi, le coaching des promoteurs ou encore un appui en stratégie de vente.
Suivi des bénéficiaires	Les agents de SINERGI réalisent un suivi rapproché des bénéficiaires auxquels ils proposent des conseils financiers, commerciaux, et en marketing.
Partenariats	
Capacité d'appui aux migrants de retour	<ul style="list-style-type: none"> • SINERGI n'exige pas de garantie pour le financement en fonds d'amorçage ; • SINERGI réalise un accompagnement rapproché de ses bénéficiaires ce qui correspond aux besoins des migrants de retour ; • SINERGI est spécialisé dans l'investissement dans les projets agricoles.
Capacité d'absorption	D'après ses représentants, SINERGI pourrait prendre en charge les dossiers de financement de 50 migrants de retour par an, à condition que les RH soient renforcées.
Partenariats existants	<ul style="list-style-type: none"> • USAID, projet PAIS (depuis 2018) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Financement d'une douzaine d'entreprises en fonds d'amorçage ; ○ Prise en charge du recrutement de deux agents au sein de SINERGI. • UE, projet IPAS : <ul style="list-style-type: none"> ○ Financement du fonds d'amorçage de 5 entreprises avec pour objectif 5 autres fin 2022 ; ○ Prise en charge des RH déployées dans le cadre l'activité. • USAID, projet Catalyse : <ul style="list-style-type: none"> ○ SINERGI est un partenaire de mise en œuvre de Catalyse depuis un an. La période de mise en œuvre du projet est prévue jusqu'en 2024 ; ○ 700 000 dollars d'investissements à destination d'entreprises sélectionnées par USAID seront gérés par SINERGI chaque année.
Perspectives / opportunités	Au vue de son expertise, SINERGI pourrait être sollicitée dans de futurs projets visant à soutenir le développement de TTPME de migrants de retour déjà lancées et ayant survécu au-delà d'une année. SINERGI pourrait alors intervenir en tant qu'investisseur et conseiller en gestion afin de contribuer à la montée en puissance de ces TTPME.
Remarques	
Défis exprimés	L'absence de soutien financier de la puissance publique à SINERGI limite sa capacité à investir dans des projets entrepreneuriaux. Les financements dans le cadre du FISAN ne sont pas opérationnels.
Contacts	
Point focal	Ibrahima Djibo (Directeur)
Contact	+ 227 96963107

Société Sahélienne de Financement (SAHFI)	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	Établissement financier à caractère bancaire de garantie ; créé en 2005
Type d'appui apporté	Octroi de garanties aux banques afin de faciliter l'accès aux crédits des TPE/PME auprès des institutions financières.
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • Association TANIO rassemblant les investisseurs-actionnaires publics de la SAHFI ; • Société de participation financière (SOPARFI) rassemblant les investisseurs-actionnaires privés de la SAHFI dont SONIBANK, BIA et BOA ; • Les autres principaux investisseurs / actionnaires privés sont : la BAGRI, la Banque Atlantique du Niger et le Fonds de Solidarité Africaine ; • Coopération danoise (via le dépôt d'un fonds de garantie) ; • AFD (via le dépôt d'un fonds de garantie) ; • FISAN (via le dépôt d'un fonds de garantie) ; • Etat du Niger (via le dépôt d'un fonds de garantie) ; • LuxDev (via le dépôt d'un fonds de garantie) ; • L'UE via une subvention pour le renforcement des infrastructures de la SAHFI.
Organisation et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Un Conseil d'administration composé de huit actionnaires/administrateurs, de deux administrateurs indépendants et d'un Président agissant en qualité de DG de la SOPARFI ; • Une Direction Générale ; • Un Comité d'Audit ; • Un Comité de Risque.
Profil des bénéficiaires actuels	Banques, institutions de microfinance, petites et moyennes entreprises
Capacité totale (actuelle et à terme)	<ul style="list-style-type: none"> • 12 employés permanents, et bientôt 17, pour étoffer le service exploitation ; • Un Bureau est en construction à Zinder lequel couvrira dès 2023 les régions de Maradi et de Diffa ; • Un bureau pourrait ouvrir à Agadez en 2024.
Stratégie de communication	Les chefs d'agence des banques partenaires et des cabinets formés par la SAHFI communiquent sur ses interventions via des contrats temporaires.
Détails sur l'offre de service	
Appui aux institutions financières	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des demandes de financement des entreprises en complément de celle réalisée par les banques ; • Mise à disposition de garanties des crédits octroyés par les banques ; • Suivi de la gestion de l'entreprise bénéficiaire des financements.

Principaux résultats :

- Élaboration d'un Fonds de garantie PME :
 - Budget : 3,624 milliards de FCFA ;
 - 150 entreprises appuyées dans le cadre ce fonds ;
 - Toutes les entreprises, hors production agricole, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 milliard FCFA, peuvent être appuyées par ce fonds ;
 - Le plancher de financement est fixé à 6,5 millions FCFA ;
 - Fonds de garantie en cautionnement simple : en cas de défaillance c'est un compte séquestre qui est ouvert et qui couvrira les pertes finales de la banque ;
 - Au total, depuis sa création, 600 entreprises ont été appuyées grâce à l'intervention de la SAHFI auprès des banques.

- Elaboration d'un Fonds de garantie agricole PME
 - Mis en place avec le soutien de la coopération danoise ;
 - 1,358 milliards de FCFA dont 750 millions en dotation initiale ; complément prévu fin 2022 ;
 - 50 entreprises agricoles accompagnées ;
 - Des PME dans le secteur de l'agro-alimentaire sont financées par ce fonds. Celui-ci ne soutient cependant pas les coopératives et les exploitants individuels ;
 - Le plancher de financement est fixé à 6,5 millions FCFA ; le plafond s'élève à 1 milliard FCFA.

- Fonds de garantie agricole FISAN
 - Mis en place fin 2021 et Alimenté par l'Etat du Niger. Le fonds de garantie du FISAN est hébergé par la SAHFI qui en a la gestion ;
 - Plancher de financement fixé à 100 000 FCFA ; le plafond s'élève à 6,5 millions FCFA ;
 - Ce fonds doit permettre de financer le développement des exploitants agricoles ;
 - En juillet 2020, le fonds était doté de 1,112 milliards de FCFA :
 - Etat du Niger : 300 millions FCFA ;
 - AFD ('Pôles ruraux') : 500 millions FCFA ;
 - LuxDev : 312 millions FCFA
 - Ce fonds peut octroyer une ligne de crédit aux banques et IMF pour développer leurs portefeuilles-clients ;
 - Chaque institution financière doit être agréée par le FISAN à la suite d'une '*due diligence*' menée par la SAHFI,
 - Seule la BAGRI et l'Union Crédit Mutuelle du Niger ont reçu les agréments nécessaires à la réception de ces lignes de crédit.
 - En juillet 2022, la BAGRI et l'UCMN n'avaient pas encore accordé de prêts à des exploitants agricoles sur la base de ces lignes de crédit.

- La Banque mondiale, via le PIMELAN, prévoit de mettre en place un fonds de garantie agricole, similaire à celui du FISAN, fonctionnant à coûts partagés, et d'un montant de 1,5 milliards de FCFA.
 - Ce fonds sera également accueilli par la SAHFI ;
 - Ce fonds bénéficiera à la fois aux PME, aux coopératives et aux exploitants agricoles.

	<ul style="list-style-type: none"> • Une modélisation est en cours avec la DUE Niger afin de créer un fonds de garantie destiné aux startups et entreprises en création. L'UE octroierait une dotation initiale de 230 millions FCFA à ce fonds.
Suivi des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Deux visites sont organisées chaque année pour rencontrer l'ensemble des entreprises accompagnées grâce à des fonds garantis par la SAHFI. • Un suivi des bénéficiaires est réalisé tout au long de l'année par les agents de la SAHFI. Ceux-ci adressent régulièrement aux institutions financières des rapports relatifs à la gestion financière et commerciale des entreprises accompagnées.
Partenariats	
Partenariats existants	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Partenaires internationaux</u> : UE, AFD, LuxDev, Coopération Danoise Fonds de solidarité africaine, African guaranteed fund, Banque Mondiale ; • <u>Institutions publiques</u> : FISAN, Banque centrale du Niger ; • <u>Banques</u> : SONIBANK, BIA, BOA, BAGRI, Banque Atlantique ; • <u>IMF</u> : Union Crédit Mutuelle du Niger, Capital Finance (en cours de signature), Proxifina, Yarda Tarka Machia ; • <u>Incubateurs</u> : CIPMEN, CIUAM, 2mInvest, DLCoworking.
Perspectives / opportunités pour la programmation future	<ul style="list-style-type: none"> • La SAHFI étant le seul établissement financier à caractère bancaire de garantie au Niger, de futurs projets visant à l'amélioration de l'accessibilité de la finance aux migrants de retour gagneraient à collaborer avec cette institution (notamment dans le cadre de la facilitation de l'accès au crédit agricole). En effet, l'implication de la SAHFI pourrait permettre de faire baisser les taux des prêts accordés mais aussi de renforcer les capacités des IMF octroyant ces crédits. • La montée en puissance de l'offre de la SAHFI dans les régions de présence des migrants de retour pourrait être appuyée.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • Les institutions financières (BAGRI, BOA etc.) manquent de spécialistes en agro-business ce qui rend difficile l'évaluation et le recouvrement des prêts accordés par ces institutions dans les zones rurales. • Les garanties demandées pour le crédit agricole excluent de fait les populations vulnérables. • Les fonds disponibles restent limités par rapport à la demande en financements à travers le pays.
Remarques	L'absence d'un mécanisme public de garantie de refinancement au niveau des banques limite le nombre des prêts interbancaires sur la place financière nigérienne, ce qui en retour affaiblit les capacités financières des banques et IMF.
Contacts	
Point focal	Attoumane Arami LAWAL (Directeur)
Contact	+227 96 89 76 70 ; awal.arami@sahfi.ne

2.2. Partenariats possibles en vue de la réintégration à court terme des migrants de retour par le salariat

Fiche Partenaire 40 : ANFO

Association Nationale des coopératives des professionnels de la Filière Oignon (ANFO)	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure / taille de l'entreprise	<p>Association des acteurs de la filière oignon, créée en 2004.</p> <ul style="list-style-type: none"> L'ANFO est présente dans les huit régions du Niger. 53 384 membres font partie de l'association, dont 26 650 jeunes de 18 à 35 ans. Les producteurs agricoles sont réunis au sein de 1 468 coopératives agricoles, elles-mêmes rassemblées en 106 unions agricoles. 22 milliards FCFA / an de chiffre d'affaires annuel en moyenne pour la totalité des membres de l'ANFO.
Secteur d'activité ; filières	Production de bulbes et de semences d'oignons, transformateurs et commerçants de la filière oignon.
Type d'emplois existants	<ul style="list-style-type: none"> Emplois au sein d'unités de transformation artisanales. Il s'agit essentiellement d'emplois précaires et occupés par des femmes. Emplois qualifiés (comptables, gérants ou vendeurs) au sein de quatre aires et de cinq comptoirs de commercialisation (marchés de l'oignon). Promotion du <i>warrantage</i> depuis 2014. Des gestionnaires de stocks et de ventes sont employés dans 10 magasins. L'ANFO a recruté 10 animateurs ('conseillers agricoles') au sein de l'Institut Pratique du Développement Rural (IPDR) à Kolo (région de Niamey).
Stratégies de recrutement	Les recrutements sont effectués localement, par le bouche à oreille.
Besoins et défis en termes de RH	<ul style="list-style-type: none"> A l'exception des meilleurs élèves de l'IPDR, l'ANFO rencontre des difficultés à recruter des profils polyvalents pour les postes de 'conseillers agricoles', soit des employés en mesure de suivre et maintenir le contact avec l'ensemble des membres, en particulier des magasins de <i>warrantage</i>. L'ANFO souhaite recruter des statisticiens afin d'évaluer les évolutions économiques et du marché du travail dans toutes les régions du Niger mais peine à trouver des profils adéquats.
Partenariats	
Partenariats existants/ Volonté de partenariat avec des programmes UE (migrants de retour)	<p>ANFO dispose de plusieurs partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> De 2014 à 2018, la Coopération suisse a appuyé l'ANFO afin de développer un programme de <i>warrantage</i>, lequel a été pérennisé par l'association. Appui au programme Agrinvest (FAO) : Conduite d'une étude de faisabilité sur les bénéfices du développement du <i>warrantage</i>. Il est prévu qu'au cours de la seconde phase du projet, les magasins de <i>warrantage</i> soient mis en relation avec des partenaires financiers et commerciaux dans les régions de Zinder, Tahoua, Tillabéri et Dosso.

	<ul style="list-style-type: none"> • Agence de Promotion du Conseil Agricole : Conseil agricole en renforcements de compétences, appui technique, en utilisation d'intrants agricoles. • L'ANFO a mis en place trois partenariats avec des institutions de microfinance dans les régions de Tahoua et Tillabéri, dont Yarda, afin faciliter l'accès au financement des producteurs ayant recours aux magasins de <i>warrantage</i> pour la mise en stock de leurs oignons. Ces partenariats aboutissent à la mise en place du dispositif suivant ; <ul style="list-style-type: none"> ○ Un contrat est signé entre les coopératives agricoles membres de l'ANFO et les IMF avec l'ANFO comme garant afin de financer la mise en place des magasins de <i>warrantage</i>. ○ Les coopératives agricoles remboursent les prêts à l'IMF après chaque vente des oignons stockés au sein des magasins de <i>warrantage</i>. • Des discussions sont en cours avec les entreprises Nestlé et Dangoté afin de développer la filière transformation et développer les débouchés commerciaux des unions agricoles au Nigéria.
Capacité de recrutement	<p>Les perspectives de développement et les capacités de recrutement de l'ANFO sont nombreuses et importantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ANFO ambitionne de développer le <i>warrantage</i> dans toutes les régions du Niger. Au moins 10 magasins de <i>warrantage</i> devraient être construits (hors soutien des bailleurs) d'ici 2025 et chaque magasin emploie entre 30 et 40 personnes. Ces oignons stockés dans les magasins de <i>warrantage</i> sont revendus en moyenne trois fois plus chers que les oignons non conservés, ce qui permet aux producteurs d'augmenter leurs revenus et d'embaucher ; • L'ANFO prévoit de développer d'ici à 2024 trois plateformes semencières de 10 hectares chacune dans les régions de Tahoua, Zinder et Dosso. Chaque plateforme emploiera de 250 à 300 personnes. • L'ANFO prévoit d'ouvrir une vingtaine de points de vente de proximité d'ici 2024, chacun employant cinq personnes. • Entre 2 000 et 3 000 nouveaux producteurs devraient rejoindre l'ANFO d'ici 2025. • L'ANFO prévoit donc de recruter au total 5 000 personnes d'ici 2025.
Capacité / intérêt pour de la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Les formations proposées par les dix conseillers-formateurs de l'ANFO portent sur les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Itinéraires techniques en production de l'oignon ; ○ Gestion commerciale ; ○ Compostage pour l'oignon agricole ; ○ Fabrication d'engrais et pesticides naturels ; ○ Formation en gestion et vie associative pour les responsables de site de production ; ○ Gestion de stocks pour les responsables de site de production. <p>Environ 200 formations sont réalisées chaque année dans les huit régions du Niger.</p>
Remarques	
Autres remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Au sein des coopératives, les revenus individuels des producteurs dépassent en moyenne cinq millions FCFA/an, ce qui incite les jeunes à rester au Niger.
Contacts	
Point focal	Abdelaziz Cissé (Président)
Contact	+227 96 58 97 39 ; anfonational@yahoo.com

AINOMA	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure / taille de l'entreprise	<p>Entreprise agricole créée en 1987 et structurée formellement en 2006.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 102 employés ; • Une usine de production à Say de 623 hectares. L'usine dispose de 120 hectares aménagés, en irrigation permanente, permettant d'exploiter des fruits et des légumes toute l'année. • Production principale dans la région de Tillabéri mais aussi dans les régions de Dosso, Maradi, Tahoua et Zinder.
Secteur d'activité ; filières	<ul style="list-style-type: none"> • Production et distribution de semences, de céréales et d'intrants agricoles ; • Production horticole et rizicole ; • Conseil agricole sur l'utilisation des intrants.
Type d'emplois existants	<ul style="list-style-type: none"> • 102 employés permanents répartis de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none"> ○ 34 personnes chargées de la gestion administrative. ○ 68 ouvriers travaillant au sein de la direction technique sur le site de production. • 10 stagiaires/an, issus de la faculté d'Agronomie.
Stratégies de recrutement sur le marché local de main d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Les techniciens qualifiés sont recrutés au sein de la faculté d'Agronomie de l'Université de Niamey. • Les ouvriers les moins qualifiés sont recrutés au sein des villages dans la zone d'implantation de l'usine de Say. • Appels à candidatures lancés par le biais du site internet et dans la presse pour les postes administratifs et commerciaux. Cependant, AINOMA privilégie les recrutements au sein des familles des propriétaires.
Besoins et défis en termes de RH	<ul style="list-style-type: none"> • AINOMA développe un nouveau département en charge de la transformation de ses produits pour lequel une trentaine d'emplois qualifiés (commerciaux) et semi-qualifiés (ouvriers, collecteurs) seront pourvus. • AINOMA a par ailleurs pour projet de créer une usine de transformation de l'arachide en huile de consommation pour laquelle de nombreux recrutements seront nécessaires d'ici à 2025. <ul style="list-style-type: none"> ○ Avec le soutien du projet 2Scale (SNV), puis de manière autonome, AINOMA participe à la structuration de la filière arachide en regroupant les producteurs en coopératives et en les conseillant sur des techniques innovantes. • AINOMA est en train de développer la production de légumes à grande échelle dans la continuité des 120 hectares pilotes aménagés dans son usine de Say. Pour ce projet, une centaine de recrutements d'ouvriers techniciens qualifiés et peu qualifiés seront nécessaires en 2023 et 2024. • Le principal défi en termes de ressources humaines est lié à la faiblesse de la FPT agricole au Niger. Le niveau des ouvriers et encadrants est globalement insuffisant. AINOMA entreprend donc de les former sur plusieurs mois, ce qui est très coûteux pour l'entreprise.

Partenariats	
<p>Partenariats existants/ Volonté de partenariat avec des programmes UE (migrants de retour)</p>	<p>AINOMA dispose de plusieurs partenaires et types de partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet Trade Hub (USAID, 2021-2023): Accompagnement dans le cadre de la production de légumes à grande échelle avec le financement de nouvelles machines et d'un nouvel espace de stockage. • Partenaires financiers <ul style="list-style-type: none"> ○ SONI Bank : 2 millions EUR en crédit et fonds de roulement. ○ Banque Atlantique : 1 million EUR en crédit. ○ BAGRI : 300 000 EUR en crédit. • Institut Nationale de Recherche Agronomique du Niger (INRAN) <ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement de capacités, renforcement en compétences pour les techniciens sur des techniques innovantes de production. ○ Développement de nouvelles semences. • 252 contrats de production signés avec des coopératives formées par des bailleurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ AINOMA met en place les intrants, assure le suivi de la production et conseille les producteurs, et rachète enfin la production. ○ Le projet 2Scale a soutenu la mise en place de ces partenariats, notamment dans la filière arachide. • Des discussions ont également été engagées avec la Banque mondiale (<i>Africa Facility Initiative</i>) dans l'objectif de développer un nouveau partenariat. <p>AINOMA serait en mesure d'intégrer des migrants de retour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La structure est dans une phase de développement important et dispose d'une capacité de recrutement sur des niveaux de poste variés : ouvriers, techniciens qualifiés, commerciaux et personnel administratif. • Le développement d'AINOMA permettrait également de créer de nombreux emplois indirects à travers la multiplication des contrats de production signés avec des coopératives agricoles. • AINOMA dispose d'unités de production dans les principales zones de retour.
<p>Capacité de recrutement</p>	<p>Au moins 200 employés d'ici 2025.</p>
<p>Capacité / intérêt pour de la formation professionnelle</p>	<p>La formation des nouveaux ouvriers est assurée par des techniciens de l'entreprise. Pour les formations spécialisées, AINOMA contractualise avec les services agricoles de l'État, l'Institut National de Recherche Agronomique du Niger (INRAN) ou ECRISAT. AINOMA souhaite créer un Centre de formation technique agricole au niveau de son principal site industriel.</p>
Remarques	
<p>Défis exprimés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'entreprise ne parvient pas à recruter de techniciens bien formés au Niger et la formation interne est coûteuse. • AINOMA fait face à des difficultés indirectes en raison du faible niveau d'inclusion financière au Niger. Les OPA partenaires n'ont souvent pas les ressources suffisantes pour augmenter leur niveau de production au niveau de ce que leur contrat avec AINOMA requiert.
Contacts	
<p>Point focal</p>	<p>Nasser Aichatou Salifou (Présidente Directrice Générale)</p>
<p>Contact</p>	<p>+ 227 96 49 39 75</p>

Confédération Coopérative Paysanne Horticole du Niger (CCPHN)	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	Entreprise agricole
Secteur d'activité ; filiales	<ul style="list-style-type: none"> • Horticulture : pomme de terre, oignon, sésame, melon, pastèque ; • Développement de semences locales.
Type d'emplois existants	<ul style="list-style-type: none"> • 35 emplois permanents (administratifs et opérationnels) ; • Une centaine d'emplois temporaires recrutés annuellement. Il s'agit de profils non qualifiés : saisonniers en charge du tri, du conditionnement ou encore de la conduite des charrettes. • 40 représentants commerciaux employés en 'freelance'. Il s'agit d'emplois qualifiés nécessitant des compétences en comptabilité, gestion financière, marketing. Ces représentants ont la charge du service aux consommateurs ou de la livraison à domicile. • La CCPHN contractualise 532 producteurs dans les régions de Tillabéri et Dosso à qui ils achètent la production.
Stratégies de recrutement sur le marché local de main d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Cadres opérationnels ou administratifs : appels d'offre via site internet, affiches, bouche à oreille ; • Saisonniers : liens sociaux, bouche à oreille ; • Freelance : jeunes sortis d'universités ou d'écoles privées.
Besoins et défis en termes de RH	<ul style="list-style-type: none"> • La gestion en ressources humaines est difficile (difficulté à trouver des personnes intègres, de confiance). • La CCPHN ne passe pas par l'ANPE ou des cabinets de recrutement pour conduire le processus de recrutement, car les premiers sont perçus comme inefficaces et les seconds comme trop chers. • La CCPHN se conforme à la réglementation en publiant l'offre de poste à travers l'ANPE. Les contrats de travail sont également soumis à l'ANPE ce qui permet aux employés de bénéficier des caisses d'assurance maladie. • La CCPHN accorde un crédit aux producteurs qu'ils contractualisent sous la forme suivante : <ul style="list-style-type: none"> ○ 50% des semences/engrais sont payés comptant et 50% en crédit remboursés au moment de la récolte. ○ Entre 2020 et 2022, la CCPHN a accordé 1,3 milliards FCFA de crédits à ses 532 producteurs. ○ Les producteurs peinent à mettre à l'échelle leur production et à respecter leurs engagements en termes d'investissements productifs et, par conséquent, de rendement. ○ Les contrats entre la CCPHN et les producteurs sont signés en bonne et due forme mais des producteurs essaient parfois de vendre leur production à un meilleur prix à d'autres acheteurs. Un suivi continu de la mise en œuvre de ces contrats sur le terrain est donc nécessaire mais très coûteux.
Partenariats	

<p>Partenariats existants/ Volonté de partenariat avec des programmes UE (migrants de retour)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>USAID, Trade hub</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ 450 000 dollars accordés ; l'appui apporté par USAID vise à faciliter l'accès aux crédits bancaires en servant de garantie sur la capacité future de l'entreprise pour augmenter ses moyens de production. • <u>Catalyse</u> : Catalyse octroie généralement des subventions aux IMF. CCPHN a pu bénéficier de ce fonds car l'entreprise accorde des crédits, soit des avances sur production, aux producteurs. Ces crédits doivent être utilisés par les producteurs à 50% pour payer leurs semences et à 50% pour augmenter leurs moyens de production. • <u>SNV, partenaire 2Scale</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Innovation sur le concept de stockage et de commercialisation de la pomme de terre ; ○ Formations sur le tri des pommes de terre, calibrage, itinéraire technique sur l'engrais, repiquage. • <u>Banques</u> : SONIBANK, BAGRI (via USAID, financements dans le cadre d'investissements relatifs aux locaux de stockage et à l'acquisition de produits agricoles). • CCPHN a des relations de travail avec les mairies et les services déconcentrés de l'Etat dans les zones dans lesquelles ils ont des contrats avec des producteurs agricoles afin d'améliorer les ressources à disposition des agriculteurs.
<p>Capacité de recrutement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La CCPHN vise à développer sa production, notamment en conseillant/ formant ses producteurs aux nouvelles méthodes agricoles afin que ceux-ci puissent produire non plus 2 mois sur 12 mais 7 mois sur 12. • La CCPHN développe ses capacités de stockage via la construction de nouveaux locaux réfrigérés lesquels devraient permettre de passer d'une capacité de 700 à 3000 tonnes. • La CCPHN souhaite multiplier ses points de vente mobile dans plusieurs régions. • En raison de ces différentes évolutions, la CCPHN devrait recruter 10 employés permanents et avoir recours à 200 employés temporaires supplémentaires par an.
<p>Capacité / intérêt pour de la formation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La CCPHN participe à une étude de renforcement de la formation professionnelle agricole. • La CCPHN a construit trois sites de production/expérimentation accueillant des apprenants issus des SAA, des SIFA et des universités (environ 10/sites).
<p>Perspectives / opportunités de partenariat</p>	<p>La CCPHN pourrait accueillir des apprenants au sein des sites de production/expérimentation.</p>
<p>Remarques</p>	
<p>Défis exprimés</p>	<p>Le manque de SIFA dans la région de Tillabéri ou Tahoua est regrettable car la CCPHN souhaiterait y recruter des opérateurs agricoles / assistants externes</p>
<p>Contacts</p>	
<p>Point focal</p>	<p>Nassirou Taliatou (Directeur Général)</p>
<p>Contact</p>	<p>+227 96 53 19 51, +227 92 79 79 80</p>

Fiche Partenaire 43 : Salma

Salma	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure / taille de l'entreprise	<p>Entreprise agricole créée en 2014.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chiffre d'affaires (CA) 2021 : 132 millions FCFA • CA 2022 (prévision) : 155 millions FCFA • CA 2023 (prévision) : 500 millions de FCFA
Secteur d'activité	Alimentation pour le bétail par le recyclage de résidus agricoles
Type d'emplois existants	<ul style="list-style-type: none"> • 12 employés à temps plein/permanent • Entre 5 et 10 contractuels employés à temps partiel, en fonction de la demande.
Stratégies de recrutement	La Directrice passe par le cabinet de recrutement privé SAER pour tous ses postes.
Besoins et défis en termes de RH	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes issus des établissements de formation professionnelle et technique n'ont pas toujours une éthique de travail, un respect de la ponctualité ou de la hiérarchie, ainsi qu'un comportement adapté à l'entreprise. • Aucun organisme de formation ou agence publique n'a démarché l'entreprise pour connaître ses besoins en compétences. L'État n'est pas en mesure de répondre à ses besoins en termes d'expansion à la fois commerciale et de recrutement.
Partenariats	
Partenariats existants/ Volonté de partenariat avec des programmes UE (migrants de retour)	<ul style="list-style-type: none"> • FAO : sollicite Salma pour conduire des formations dans tout le pays sur la technique de production alimentaire à partir de résidus de récolte. • WHH : fait appel à Salma depuis 2019 pour dispenser des formations relatives à l'achat aliment bétail dans la région de Diffa. • ACTED : fait appel à Salma depuis 2018 pour dispenser des formations sur l'achat aliment bétail dans la région de Tillabéri. • Karkara : fait appel à Salma pour dispenser des formations sur l'achat aliment bétail dans la région de Zinder. • USAID ('Projet Catalyse') : <ul style="list-style-type: none"> ○ Subvention de 400 000 USD et co-financement de l'achat de la nouvelle usine et de la nouvelle machine. • SNV, partenaire 2Scale (partenariat à venir fin 2022) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Élargissement de la base de producteurs partenaires dans les régions de Zinder et Tahoua. ○ Soutien à l'élaboration de la stratégie commerciale. • Mercy Corps (partenariat à venir fin de 2022) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les producteurs agricoles soutenus par Mercy Corps vont livrer Salma en matières premières, puis Mercy Corps mettra à disposition la production de Salma aux éleveurs que l'ONG appuie dans la région de Maradi. • Partenariat signé avec l'institut de recherche agronomique du Niger (IRAN).

	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration régulière avec les services techniques du ministère de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat, avec le ministère de l'Environnement, le ministère du Commerce et le ministère de de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant. <p>Négociations en cours avec le PAM, Catholic Relief Services et le CICR pour signer des contrats d'achat de sa production et/ou pour développer la base de producteurs partenaires de l'entreprise.</p>
Capacité de recrutement	<ul style="list-style-type: none"> • Avec le soutien de USAID, Salma s'apprête à ouvrir une usine à Niamey (opérationnelle au premier semestre 2023), laquelle emploiera 35 nouvelles personnes à temps plein dès la première année. La nouvelle usine permettra d'augmenter les capacités de production annuelle de 1 000 à 4 000 tonnes. • L'entreprise est actuellement en expansion. Le nombre de contrats de Salma avec des commerçants et producteurs va aller croissant, notamment en raison de l'augmentation des capacités de production de l'usine et de la possible signature de nouveaux contrats de vente avec des organisations internationales (PAM, CICR et/ou CRS) mais aussi avec l'État : <ul style="list-style-type: none"> ○ Salma a développé des partenariats avec des comptoirs / dépôts de ventes dans les régions de Maradi, Niamey et Dosso et prévoit d'en développer de nouveaux dans les régions de Zinder et Tahoua. ○ L'entreprise travaille avec 100 groupements de producteurs dans les régions de Maradi, Zinder, Tahoua et Dosso, regroupant chacun entre 100 et 300 agriculteurs. La contractualisation avec 50 nouveaux groupements de producteurs est en cours. • Salma recrute majoritairement des jeunes non diplômés essentiellement sur la base de leur motivation et de leur sérieux professionnel.
Capacité / intérêt pour de la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • La Directrice de Salma réalise de nombreuses formations professionnelles chaque année, souvent au côté de l'IRAN. • Ces formations portent aussi bien sur la contractualisation que sur les techniques de recyclage agricole et des sensibilisations sur le bien-fondé du recyclage.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • Les recrutements sont coûteux pour les entreprises, en raison des faiblesses des structures publiques dédiées (ANPE) et, par conséquent, du besoin de faire appel à des structures de recrutement privées. • Certains jeunes recrutés n'ont pas l'esprit entrepreneurial et un comportement professionnel adéquat, la mise en place de formations en 'compétences de vie' s'avère souhaitable. • L'état des infrastructures routières limite la capacité de production car les aliments pourrissent avant leur arrivée à l'usine.
Contacts	
Point focal	Nafissa Hamidou (Directrice Générale)
Contact	+227 96 64 85 00 ; nafi.nawey@gmail.com

Société Africaine d'Etudes et de Réalisations Niger (SAER)	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	Privée – cabinet spécialisé en gestion des ressources humaines. La SAER a été créée en 1990 au Mali, et lancée au Niger en 2010 sous le label Niger Labour
Type d'appui apporté	Recrutement, mise à disposition de personnel, formation, portage salarial.
Financements principaux	<p>Les financements proviennent des clients de la société :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Secteur privé : Groupe Areva au Niger, Nestlé Niger, Nestlé Burkina ; NANCO, Ecolab, Airtel, Salma ; • Secteur de l'humanitaire : OIM (Projet PCCN), ONG EVIDHAF, ONG Corded ; • Agences de coopération bilatérale : AECID, AICS, ENABEL, USAID ; • Secteur bancaire : Ecobank, BOA ; • Barkhane depuis 2015 et ses partenaires (Economat des armées, Foyer Harfang).
Organisation et gouvernance	<p>La SAER Niger est dirigée par un directeur des opérations qui coordonne les activités et un adjoint qui coordonne les activités commerciales, la gestion administrative et financière et les ressources humaines. Le DRH dirige une équipe de six collaborateurs : trois assistants RH et trois assistants juridiques.</p> <p>La SAER comprend également une équipe support de six personnes, une équipe financière et comptabilité de trois personnes et trois relais administratifs et commerciaux répartis au Niger (à Arlit pour le secteur minier, à Dosso et à Gaya).</p>
Profil des clients	Des entreprises du secteur privé internationales et nationales, des agences Nations Unies, des acteurs de la coopération bilatérale, des acteurs humanitaires (associations, ONG) et des banques.
Capacité totale (actuelle et à terme)	<p>La SAER Niger compte actuellement 18 salariés permanents et est présente dans les régions d'Agadez, Dosso et Niamey.</p> <p>Réflexion en cours quant à l'ouverture d'un sous-bureau à Zinder et au recrutement de cinq personnes supplémentaires en 2023.</p>
Stratégie de communication	Bouche à oreille, réseaux sociaux et site internet : Société Africaine d'Etudes et de Réalisations (saer-emploi.com)
Détails sur l'offre de service	
Incubateur et accélérateur	<p><u>Types d'appui proposés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition de personnel (portage) : la SAER contractualise et déclare ces prestataires, paye leurs salaires, impôts et cotisations sociales. • Gestion de processus de recrutements pour les entreprises et ONG. La SAER garantit un recrutement transparent, sans intervention externe ni favoritisme. • Formations.

	<p><u>Principaux résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Entre 2020 et 2022 la SAER a mis à disposition plus de 700 personnes à des structures internationales. Elle gère actuellement les contrats de 623 employés et 60 prestataires temporaires. • Base de données de 3000 demandeurs d'emploi composée de profils variés : <ul style="list-style-type: none"> ○ La SAER crée des profils à des candidats illettrés/non-qualifiés à partir de la simple présentation d'un acte de naissance. La SAER met en avant leurs compétences et encourage leur polyvalence pour travailler dans les secteurs des mines, du BTP ou de l'agriculture. Ces ouvriers non qualifiés sont les plus nombreux au sein de cette base de données. • La SAER gère une cinquantaine de processus de recrutement par an. • La SAER délivre en moyenne une formation par semestre. • Le cabinet est capable de gérer 500 millions de FCFA de salaires nets par mois.
Formations	<p>La SAER élabore chaque année un catalogue de formations qui est proposé à leurs clients :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exemples de thèmes : droit et obligation du délégué du personnel, gestion contractuel, management des équipes de vente ; • La durée des formations est adaptée en fonction des requêtes du client et du nombre de participants. Elles durent en moyenne 72h ; • Pour dispenser les formations, la SAER mobilise à la fois des experts en interne et des experts internationaux.
Certification	Une attestation de participation est délivrée en fin de formation.
Suivi des clients	<p>Dans le cadre de sa prestation de mise à disposition de personnel, les agents de la SAER réalisent un suivi depuis le recrutement jusqu'à la fin du contrat.</p> <p>Les agents de la SAER appellent chaque semaine ou chaque mois les structures clientes afin de s'assurer que tous les employés donnent satisfaction et régler d'éventuels litiges.</p> <p>Pour les secteurs BTP et miniers, les agents de la SAER sont déployés sur le terrain jusqu'à la fin du chantier ou de l'exploitation.</p>
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> • La SAER dispose d'une base de données de demandeurs d'emploi incluant à la fois des profils non qualifiés et des diplômés ; • La SAER collabore depuis son lancement avec des organisations internationales, dont l'OIM depuis 2015. Avec l'OIM la SAER a géré plus de 400 recrutements liés au programme de cohésion sociale au Niger (PCSN) et à l'Initiative Conjointe UE-OIM. Dans ce cadre, la SAER a notamment géré les recrutements des mobilisateurs communautaires, des escortes des migrants de retour ou encore des agents de gestion des centres de transit (chauffeurs, agents de ménage, agents de sécurité). • La SAER a déjà travaillé dans les principales régions de retour. La SAER a par exemple recruté des agents agricoles dans la région de Tahoua et des ouvriers en BTP à Zinder et Maradi pour le compte de la société turque Comodor International.
Capacité d'absorption	La SAER Niger a une capacité de gestion supplémentaire de 100 à 200 nouveaux demandeurs d'emploi par an.

Partenariats existants	<ul style="list-style-type: none"> • Clients privés et publics susmentionnés ; • La SAER représente Africa RH solutions (cabinet RH) au Niger, dont elle gère les recrutements pour des structures comme comme Kaizen, Tilan, Palladium et Boma. • La SAER travaille de façon étroite avec l'ANPE : <ul style="list-style-type: none"> ○ La SAER a l'obligation légale de déclarer chaque avis de recrutement à l'ANPE et sur le site Nigeremploi, qui les publient. ○ Tous les contrats émis par la SAER sont enregistrés à l'ANPE. ○ L'ANPE oriente régulièrement des demandeurs d'emplois vers la SAER. • Le FAFPA et certains EFPT font régulièrement appel à la SAER pour dispenser des formations ou des points d'information sur le marché de l'emploi au Niger.
Perspectives / opportunités de partenariat pour la programmation future	<p>Un partenariat avec la SAER Niger pourrait inclure deux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le placement de migrants de retour demandeurs d'emploi chez des employeurs partenaires de cette structure. • Des activités de sensibilisation relatives aux processus et opportunités de recrutement au Niger.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • La politique de l'emploi limite les recrutements de la diaspora car un accord formel du ministère de l'Emploi et un visa spécifique sont nécessaires pour les travailleurs étrangers (visa pour deux ans renouvelable). • Le niveau de formation insuffisant au Niger limite les recrutements en personnel qualifié.
Autres remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Les demandeurs d'emploi doivent déposer un dossier en personne à l'ANPE, alors que le dépôt de dossiers est numérisé à la SAER. • Le Directeur de la SAER a été directeur de l'ANPE pendant 10 ans.
Contacts	
Point focal	M. Mahamane Nabo (Directeur Ressources Humaines)
Contact	+227 92 10 43 34 ; del.nabo@yahoo.fr

Fiche Partenaire 45: Cosef

Cosef	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	Privée – cabinet spécialisé en gestion des ressources humaines et en management. Créée en 1998
Type d'appui apporté	Recrutement, formation, conseil, étude et stratégie, intérim.
Financements principaux	Les financements du Cosef proviennent de ses clients, pour la plupart issus de son département recrutement ainsi que de son agence d'intérim 'Tempo' développée en 2001.
Organisation et gouvernance	Cosef est composé d'une Direction générale et des départements suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Département recrutement ; • Département formation ; • Département conseil - étude et stratégie ; • Département administratif et financier ; • Département ressources humaines.
Profil des clients	Entreprises privés nigériennes et internationales, agences publiques, ministères publics, ONG, organisations internationales, agences bilatérales de coopération.
Capacité totale (actuelle et à terme)	<ul style="list-style-type: none"> • 32 salariés permanents ; • L'agence d'intérim 'Tempo' déploie actuellement 676 salariés mis à disposition des entreprises ; • L'agence dispose de deux bureaux permanents à Niamey et Tahoua mais Cosef dispose d'agents présents dans les huit régions du pays ; • Cosef gère 106 millions FCFA de salaires mensuels pour tous ses employés (permanents et intérimaires).
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Cosef est régulièrement présent dans la presse (journal Sahel Dimanche) ; • Les différents Départements réalisent des campagnes de prospections auprès des acteurs du développement ; • Une newsletter mensuelle est envoyée à l'ensemble des clients ainsi qu'à des clients prospectifs ; • Le département formation est particulièrement en pointe de leurs initiatives de communication commerciales ; • Cosef est présent les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook) et dispose d'un site internet : www.cosef.ne.
Détails sur l'offre de service	
Incubateur et accélérateur	<p><u>Types d'appui proposés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Recrutement à la demande :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Etablissement d'un profil recherché par le client à partir duquel Cosef établit une offre technique et financière. ○ Cosef et le client développent des termes de référence à partir desquels sont construits une fiche de poste et un avis de recrutement ; ○ L'offre est transmise à l'ANPE (obligation légale) ; ○ Publication de la fiche de poste sur Nigeremploi et sur le site internet de Cosef ;

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réception des dossiers de candidature que le département recrutement analyse et trie en fonction du niveau de qualification et du nombre d'années d'expérience requis mais aussi de la présentation des justificatifs nécessaires ; ○ Les dossiers retenus et non-retenus sont tous envoyés de manière transparente au client avec une analyse dossier par dossier ; ○ Organisation de tests puis d'entretiens en présence du commanditaire ; ○ Choix de la personne sélectionnée. <p>La branche intérim de Cosef – Tempo - utilise une base de données pour recruter des intérimaires en fonction de la demande des clients via un processus relativement similaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Formations à la carte</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Minimum de 3 jours à deux semaines ; ○ Formations thématiques ou techniques sur un sujet précis ; ○ Cosef propose également un soutien au renforcement des compétences, notamment aux intérimaires pour les préparer à un nouvel emploi. • <u>Conseil, étude et stratégie</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Cosef conseille des institutions sur leurs stratégies en ressources humaines ou leurs stratégies salariales. ○ Cosef représente ses clients auprès des ministères concernés comme le ministère du travail. ○ Cosef réalise des audits organisationnels à la demande des structures.
	<p><u>Principaux résultats</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recrutements : de 2016 à 2022, Cosef a effectué 877 missions de recrutement pour des entreprises. 131 personnes ont été recrutées par Cosef en 2021. • La base de données de 'Tempo' comprend actuellement 612 profils d'intérimaires (560 en 2021). En 2021, la base de données du Département Recrutement en 2021 comptait 5 183 demandeurs d'emploi. • Cosef a effectué 13 formations en 2021 et 17 en 2020 ; • Cosef conseille actuellement quatre institutions sur leurs stratégies en ressources humaines et salariales, dont la GIZ et AECID.
Formations	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Exemples de thèmes</u> : logistique, informatique, gestion administrative et financière, marketing. • Les formations organisées par Cosef rassemblent en moyenne entre 10 et 30 bénéficiaires.
Certification	<p>Les formations ne sont pas certifiantes, seules des attestations signées par le Directeur et les formateurs sont délivrées aux participants.</p>
Suivi des clients	<ul style="list-style-type: none"> • Une équipe au sein de la direction des ressources humaine se déplace toutes les semaines chez les clients de Cosef afin de réaliser des entretiens et des questionnaires de satisfaction. • Cosef déploie des agents auprès clients accompagnés en les régions, en particulier ceux auprès desquels des intérimaires sont mis à disposition.
Partenariats	

<p>Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'agence Tempo accompagne des profils moins scolarisés/ diplômés et pourrait travailler avec des migrants de retour. A titre d'exemple, la principale cimenterie de la région de Tahoua est cliente de Cosef, qui a mis à sa disposition 135 salariés dont les salaires sont compris entre 85 000 FCFA à 230 000 FCFA nets. • Cosef est actif sur tout le territoire nigérien et dispose d'une fine connaissance des besoins en compétences des principaux employeurs publics, privés et internationaux. • Cosef a la capacité de renforcer les compétences métiers de ses intérimaires en fonction des requêtes des employeurs.
<p>Partenariats existants</p>	<p><u>Les partenaires du cabinet</u> : le cabinet dispose actuellement de 147 partenaires parmi lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Des institutions internationales</u> : EUCAP Sahel Niger, GIZ, AFD, IRD, Plan International, Hellen Keller International, Care International, ENABEL, UNICEF, PNUD ou la FAO. • <u>Des entreprises</u> : CFAO Motors, SUNU Assurances, NIGELEC, Niger Telecom, Airtel, Niger, Radisson Blue, Bolloré Logistics ou Areva. • <u>Des institutions publiques</u> : le FAFPA, l'ANPE, la CAIMA, le CRESA ou l'ONEP. • <u>Des banques</u> : BCEAO Niger, Banque de l'Habitat du Niger, BAGRI Niger ou la Banque Atlantique du Niger. <p><u>L'agence d'intérim Tempo compte actuellement 22 clients, parmi lesquels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle Cimenterie de Niger Malbaza Ciment • Moov Africa Niger • Banque Atlantique Niger • Orabank Niger • Bureau Veritas Afrique de l'Ouest • Union européenne (ECHO)
<p>Perspectives / opportunités de partenariat pour la programmation future</p>	<p>Un partenariat avec Cosef pourrait inclure deux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un programme de placement en entreprises de migrants de retour à travers l'agence d'intérim Tempo ; • Le renforcement de compétences des migrants de retour avec l'appui du Département formation de Cosef.
<p>Remarques</p>	
<p>Défis exprimés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de reconnaissance des acquis professionnels et de l'expérience est un frein à l'embauche des personnes vulnérables, y compris pour les PTF et les agences publiques. • Certaines compétences spécialisées n'existent pas au Niger et Cosef doit recruter ces profils techniques au Togo et au Bénin.
<p>Autres remarques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'ANPE contrôle les activités du COSEF à travers les rapports d'activité trimestriels soumis par le COSEF, et de fréquents échanges ; • Un nombre important d'entreprises ne collaborent plus avec l'ANPE et font appel à des cabinets privés, les prestations de ces derniers étant considérées comme plus transparentes et de meilleure qualité.
<p>Contacts</p>	
<p>Point focal</p>	<p>Djibrila Aboubakar (Directeur Général), Rabe Souley (Directeur Département Recrutement)</p>
<p>Contact</p>	<p>cosef@hotmail.fr ; rabe@cosef.ne</p>

2.3. Partenariats possibles en vue de la réintégration des migrants de retour vulnérables

Fiche Partenaire 46 : GIE TAGAZT

GIE TAGAZT	
Pays	Niger
Région	Agadez
Ville	Agadez
Structure	
Type de structure	ONG créée en 2004
Type d'appui apporté	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de projets de développement et d'urgence ; • Assistance à la maîtrise d'ouvrage aux collectivités territoriales (planification suivi – accompagnement technique) ; • Réalisation d'études techniques relatives au développement social et économique ; • Renforcement de capacités / formations ; • Accompagnement individuel ou collectif aux structures sociétés coopératives ;
Financements actuels / principaux	<p>Deux volets d'action du GIE correspondent à ses principaux financements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Prestations de services</u> (études, ateliers, formations). Le GIE a reçu pour l'année 2022 des financements par : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'OIM : 52,8 millions FCFA ○ La GIZ/KFW : 57 millions FCFA ○ L'AFD : 29 millions FCFA • <u>Développement local</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Financements par 12 associations humanitaire françaises comme Matin du Soleil, Rencontre Africaine et ACDA – montant non communiqué. ○ CONVIEX SA, 12 millions FCFA.
Organisation et gouvernance	<p>Le GIE TAGAZT est dirigé par trois organes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une Assemblée Générale ; • Un Conseil d'Administration ; • Un Secrétariat Permanent qui est l'organe de gestion et de coordination de l'ensemble des activités. Le SP rend compte au conseil d'administration.
Profil des bénéficiaires actuels	Producteurs agricoles individuels ou organisés en coopératives, migrants de retour, restaurateurs, commerçants, entreprises locales (en particulier dans la construction et la distribution alimentaire), communautés affectées par des crises et/ou catastrophes naturelles.
Capacité totale (actuelle et à terme)	<ul style="list-style-type: none"> • 22 employés permanents : <ul style="list-style-type: none"> ○ 15 emplois permanents à Agadez (siège de l'organisation) ; ○ 3 emplois permanents à Tahoua ; ○ Un point focal à Maradi, Zinder, Dosso et Tillabéri. • Gestion de 13 projets en parallèle ; • Locaux construits sur fonds propres ; • Cellule d'appui mobilisable en fonction des besoins : pool de 15 experts.

Détails sur l'offre de service

Assistance aux migrants vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> • Animation de formations au profit des migrants en vue de leur réintégration socioéconomique ; • Animation de formations en agriculture sur plusieurs filières métiers, en gouvernance locale ou encore en structuration de comités de gestion ; • Animation des dispositifs de conseil agricole ; • Révision des plans communaux de développement et accompagnement à leur mise en œuvre (sur le plan de la santé, de l'éducation ou encore de la gestion de l'eau) ; • Accompagnement technique au développement d'activités génératrices de revenus ; • Elaboration de projets d'investissements communaux, assistance et suivi à la réalisation de travaux ; • Mise en œuvre d'actions de développement et d'urgence axées sur l'accès à l'eau, l'éducation, la santé, l'artisanat et la sécurité alimentaire.
	<p><u>Principaux résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction de 103 puits communautaires ; • 29 points d'eau villageois équipés en moyen d'exhaure manuel ; • 22 salles de classe construites et équipées, cinq réhabilitées ; • Développement d'un programme de bourses pour 79 jeunes de la ville de Tchirorézine (région de Tahoua) ; • Organisation d'une caravane d'information dans les établissements scolaires et universitaires autour du thème de la migration (sur financement de l'OIM) ; • Six coopératives artisanales soutenues dans la production et la commercialisation de leurs produits artisanaux vers l'Europe ; • Animation d'activités d'éveil sur les questions environnementales au profit des coopératives artisanales ; • Formation de plus de 1 000 migrants de retour ; • Formation de plus de 8 000 migrants étrangers en gestion d'entreprise depuis 2004.
Formations	<ul style="list-style-type: none"> • Le GIE développé plusieurs modules de formations : <ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion d'entreprise (GERM 1 et GERM 2) ; ○ Eveil entrepreneurial ; ○ Gestion durable des ressources ; ○ Techniques d'élevage et techniques agricoles ; ○ Structuration des comités de gestion communaux ; ○ Formation métiers : maraîchage, énergie solaire, mécanique etc. • Les formations durent de 3 jours à un mois. • Les formations sont dispensées par les membres du GIE ou de son pool d'experts.
Certification	Une attestation de participation est délivrée par le GIE TAGAZT aux élèves ayant suivi les formations. Elle est généralement signée par le bailleur.
Suivi des bénéficiaires	Dispositif d'agents de terrain de proximité et agents d'appui et d'encadrement déployés sur le terrain.

Partenariats

<p>Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure</p>	<ul style="list-style-type: none"> • TAGAZT a formé plus de 1 000 migrants de retour en gestion d'entreprise, technique d'élevage et technique agricole dans le cadre de l'IC UE-OIM, entre 2018 et 2021. • TAGAZT est implanté dans plusieurs régions de retour, notamment à Tahoua. • L'accompagnement des migrants de retour par TAGAZT comprend le renforcement de capacités, le développement d'AGR et l'intégration communautaire.
<p>Capacité d'absorption</p>	<p>D'après ses représentants, TAGAZT est en mesure d'accompagner de 500 à 1 000 migrants de retour par an.</p>
<p>Partenariats existants</p>	<p>TAGAZT a développé des partenariats étroits avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les services déconcentrés des ministères de l'Agriculture, de l'Élevage, du Génie Rural, de l'Aménagement du Territoire et de l'Éducation Nationale ; • Les responsables de l'ensemble des collectivités territoriales dans lesquelles le GIE intervient ; • Les conseils régionaux et préfets de Tahoua et Agadez ; • Les PTF : DFID, UE, BMZ, GIZ, AFD, KFW, ORANO, LuxDev, SwissContact ; • Des entreprises privées comme la SONICHAR, la NIGELEC et CONIVEX ; • 12 associations humanitaires dont Rencontres Africaines, Matins du soleil, Talam Léman, ASEDEA Lyon, Monaco Aide et Présence, Graine de sable 38 et Observatorio.
<p>Perspectives / opportunités de partenariat pour la programmation future</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au-delà de l'IC UE-OIM, il serait opportun de continuer à collaborer avec TAGAZT dans le cadre de la réintégration des migrants de retour. • Outre les prestations de formation que cette organisation fournit déjà, les modalités d'accompagnement proposées pourraient être davantage développées et comprendre des outils de suivi et de <i>coaching</i> de plus long terme afin d'accompagner les migrants de retour les plus vulnérables dans toutes les étapes de leur processus de réintégration.
<p>Remarques</p>	
<p>Défis exprimés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La faiblesse de l'offre de FPT et l'absence de certification des formations courtes diminuent l'attractivité des parcours de réintégration proposés. • Le GIE n'a pas développé de partenariats avec des institutions financières ce qui limite sa capacité d'accompagnement des entrepreneurs.
<p>Contacts</p>	
<p>Point focal</p>	<p>Ghissa Alhassane (Secrétaire Permanent)</p>
<p>Contact</p>	<p>+227 91 53 90 46 ; gietagazt@outlook.com</p>

Fiche Partenaire 47 : ONDES APIL

ONDES APIL	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	ONDES APIL est un consortium rassemblant deux associations : ONDES et APIL.
Type d'appui apporté	<p>ONDES APIL a pour mission d'accompagner les jeunes et les femmes en acquisition de compétences de vie. Pour ce faire, le consortium a développé plusieurs types de prestations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de capacités/ formations ; • Appui à la gouvernance locale ; • Mise en valeur de ressources naturelles.
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • SNV (dans le cadre du projet JEEN) : budget annuel de 4,5 millions de FCFA • Banque mondiale (Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel - PARIIS) : budget total de 177 millions FCFA de 2022 à 2024. • Banque mondiale (projet appui réfugiés et communauté d'accueil-PARCA) : budget non communiqué. • OIM (IC UE-OIM puis SMP-Bridge): budget non communiqué.
Organisation et gouvernance	<p>Ce consortium répond aux appels d'offre et met en œuvre les projets conjointement. Les associations gardent cependant leur indépendance et peuvent conduire des activités en autonomie du consortium.</p> <p>Le consortium a mis en place un comité de direction comprenant les postes suivants : Président ; Secrétaire Général ; Trésorier.</p> <p>Un Conseil d'Administration rassemblant les équipes des deux associations se réunit annuellement pour décider des orientations du consortium.</p> <ul style="list-style-type: none"> • ONDES APIL dispose actuellement de six employés à temps plein et a recruté une équipe de cinq personnes dans le cadre d'un projet dans la région de Dosso. • Les zones d'intervention du consortium sont les régions de Tillabéri, Dosso, Niamey et Zinder. <p>ONDES APIL dispose d'une base de données fournie d'opérateurs de formation que le consortium sollicite régulièrement pour ses prestations.</p>
Profil des bénéficiaires actuels	Jeunes et ménages dans les zones rurales, agriculteurs et éleveurs, migrants, migrants de retour, élus locaux.
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<p>ONDES APIL n'a pas élaboré de stratégie de communication en tant que consortium. Les actions de communications sont le fait des deux ONG en séparées via :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réseaux sociaux (Facebook essentiellement) ; • Site internet : APIL – Action pour la Promotion des Initiatives Locales (apilaction.net).
Détails sur l'offre de service	

Assistance aux migrants vulnérables	<u>Type d'appuis proposés :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de capacités, développement d'AGR, appui à la gestion des TPE ; • Mise en valeur des ressources naturelles par la construction d'infrastructures agricoles comme les canaux d'irrigation et les demi-lunes ; • Appui à la gouvernance locale via la rédaction et l'appui à la mise en œuvre de plans de développement communaux.
	<u>Principaux résultats :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Projet JEEN (SNV) : formation de 105 jeunes en techniques de gestion d'entreprise pendant six jours dans la région de Zinder. Trois groupes de deux formateurs ont été recruté par ONDES APIL pour réaliser cette formation. • PARIIS (Banque mondiale et ministère de l'Agriculture) : appui à la rédaction de plans de développement communaux (volet irrigation) au bénéfice de quatre communes dans la région de Dosso. • Projet d'appui aux réfugiés et aux communautés d'accueil (PARCA, Banque mondiale) : mobilisation des jeunes au sein des villages d'intervention du projet et enregistrement des bénéficiaires. Régions : Maradi, Tahoua et Tillabéri. • OIM : deux formations conduites en 2020 en technique d'embauche (175 migrants retournés) et en gestion d'entreprise niveau 1 (94 migrants de retour) ; Une formation conduite en 2022 en gestion d'entreprise (75 migrants de retour).
Formations	ONDES APIL propose des formations sur les thématiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Techniques d'élevage ; • Création / gestion d'entreprise ; • Gestion des ressources naturelles.
Certification	Les formations ne sont pas certifiantes.
Suivi des bénéficiaires	ONDES et APIL réalisent un suivi mais le consortium ne dispose pas des moyens pour réaliser cet accompagnement sur le long cours. A la fin des projets, le consortium indique aux bénéficiaires les services de l'Etat à même de leur fournir une assistance.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> • ONDES APIL a formé 344 migrants de retour en embauche et gestion d'entreprises pour le compte de l'OIM depuis 2020. • ONDES APIL est spécialisé dans le renforcement de capacités dans le domaine agricole et en gestion d'entreprises, ce qui correspond aux besoins de renforcement de compétences de nombreux migrants de retour. • ONDES APIL dispose d'équipes dans plusieurs régions de retour (Tillabéri, Zinder).
Capacité d'absorption	D'après ses représentants, ONDES APIL a la capacité de gérer des projets ciblant 200 bénéficiaires / an.
Partenariats existants	<ul style="list-style-type: none"> • Le consortium travaille en étroite collaboration avec les services déconcentrés du ministère de l'Elevage et du ministère de l'Agriculture. • Le consortium est également partenaire de l'ONG Solution Irrigation dans le cadre du PARCA. • Le consortium a travaillé étroitement avec USAID dans le cadre d'un projet de soutien aux organisations paysannes. • Le consortium entretient des relations informelles avec les entreprises agricoles CAIMA et SEDERMA.

<p>Perspectives / opportunités de partenariat pour la programmation future</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au-delà de l'IC UE-OIM, il serait opportun de continuer à collaborer avec ONDES APIL dans le cadre de la réintégration des migrants de retour. • Outre les prestations de formation que cette organisation fournit déjà, les modalités d'accompagnement proposées pourraient être davantage développées et comprendre des outils de suivi et de <i>coaching</i> de plus long terme afin d'accompagner les migrants de retour les plus vulnérables dans toutes les étapes de leur processus de réintégration. • Un programme de formation professionnelle mobile dans des zones reculées pourrait également être envisagé.
<p>Remarques</p>	
<p>Défis exprimés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Trop peu de moyens ont été pour le suivi des bénéficiaires sur le long terme, notamment dans le cadre de l'appui à la création de TPE. ONDES APIL n'est pas capable de réaliser ce suivi sur fonds propres, pas plus que les services déconcentrés de l'État. • ONDES APIL ne collabore pas avec les EFPT, les mécanismes d'intermédiation du type POJ/EOJ et ne dispose pas de partenariats avec le secteur privé, ce qui limite significativement sa capacité à accompagner les jeunes vers l'emploi.
<p>Autres remarques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes devraient être systématiquement encouragés à se structurer en groupement d'intérêt économique (GIE), préalablement aux formations et à l'accompagnement apporté par les PTF.
<p>Contacts</p>	
<p>Point focal</p>	<p>Barmo Dan Iya (Président) ; Hossein Affiligué (Secrétaire Général)</p>
<p>Contact</p>	<p>+227 96 46 89 13 (M. Barmo) ; +227 90 03 64 85 (M. Affiligué)</p>

Fiche Partenaire 48 : HELP

HELP	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	ONG internationale allemande active au Niger depuis 2005
Type d'appui apporté	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la nutrition d'urgence et à la sécurité alimentaire ; • Développement de programmes de santé ; • Programmes WASH ; • Protection des populations vulnérables ; • Éducation ; • Distribution de semences améliorées aux producteurs ; • Développement de sites maraîchers.
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère allemand des Affaires Etrangères : 3 millions EUR / an (6,5 millions EUR prévus pour 2023) ; • <i>German humanitarian assistance</i> : 2,5 millions EUR. • Union européenne (ECHO) : 1 million EUR en 2020 et 550 000 EUR en 2022 ; • UNICEF : 200 000 EUR/an.
Organisation et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • HELP dispose de deux sous-bureaux à Diffa et Tillabéri. Ceux-ci comptent des superviseurs 'veille humanitaire', un responsable urgence, des spécialistes nutrition, des experts en WASH, en éducation, en protection, des psychologues et des animateurs polyvalents. • Les sous-bureaux comptent également cinq équipes mobiles de santé dans tous les départements d'intervention de la région de Tillabéri. • Au total, 74 employés permanent au Niger et un peu plus de 100 agents d'ici fin 2022. • HELP est active dans les régions de Tillabéri, Tahoua, Maradi, Agadez, Diffa, Niamey et bientôt dans la région de Dosso.
Profil des bénéficiaires actuels	Ménages vulnérables, déplacés internes, réfugiés, jeunes déscolarisés.
Stratégie de communication	Un responsable communication anime le site internet, une page Facebook, des comptes LinkedIn et Twitter. Site internet : Help Niger (help-niger.org)
Détails sur l'offre de service	
Assistance aux migrants vulnérables	<p><u>Type d'appuis proposés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministère allemand des Affaires Etrangères, projet multisectoriel de trois ans (2022-2025) <ul style="list-style-type: none"> ○ WASH ○ Sécurité alimentaire et assistance d'urgence ; ○ Santé et protection ; ○ Education et insertion socio-professionnelle des jeunes. • UNICEF (projet renouvelé chaque année) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Prévention de la malnutrition dans la région de Tahoua ;

	<ul style="list-style-type: none"> • ECHO (projet renouvelé chaque année) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mécanisme de réponses rapides sur la sécurité alimentaire dans la région de Tillabéri pour les ménages les plus vulnérables ; • German humanitarian assistance (projet 2022-2025) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Aide à la réinstallation des déplacés internes dans la région de Diffa ; ○ Sécurité alimentaire ; ○ Initiatives WASH ; ○ Initiatives de stabilisation communautaire ; ○ Projet d'éducation et insertion professionnelle via le soutien aux activités de maraîchage • En juillet 2022, HELP était en train de conclure un partenariat avec le PAM pour développer la distribution inconditionnelle de cash dans la région de Dosso. Ce partenariat devait débuter en septembre 2022.
	<p><u>Principaux résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1,245 million de bénéficiaires depuis le lancement de HELP au Niger ; • 500 000 personnes impactées par les activités de HELP en 2021.
Formations	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 2014 et 2018, HELP avait développé un programme de formation professionnelle à Diffa. • Entre 2019 et 2022, HELP a développé un programme de formation sur le recyclage des déchets dans la région de Niamey. HELP projette de poursuivre ce projet afin de soutenir le développement d'AGR dans les domaines du recyclage et de la transformation des déchets plastiques.
Certification	Les diplômes sont reconnus par le MEFPT qui signe les attestations.
Suivi des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • HELP a élaboré une base de données de tous ses bénéficiaires, laquelle est gérée par la Direction suivi-évaluation et par les points focaux M&E au sein de chaque équipe de terrain. • Les équipes de HELP assure un suivi des bénéficiaires tout au long de la mise en œuvre des programmes. • Mise en place de carte d'identification et des vouchers pour les ménages dans le cadre des programmes de soutien aux populations déplacées.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> • HELP dispose d'une expérience significative dans le déploiement d'appuis multidimensionnels (assistance d'urgence, soins de santé, formation et d'insertion professionnelle) ce qui correspond aux besoins d'assistance des migrants de retour les plus vulnérables. • HELP dispose d'une présence et d'équipes installées dans plusieurs zones de retour (Tillabéri, Tahoua, Maradi).
Capacité d'absorption	HELP est en mesure de mettre en œuvre des programmes ciblant plusieurs milliers de bénéficiaires.

<p>Partenariats existants</p>	<p>HELP a développé plusieurs partenariats, notamment avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • H.E.D TAMAT dans les régions de Tahoua et de Zinder pour le développement de deux projets sur la sécurité alimentaire des communautés nomades/ • Le PAM (cash inconditionnel, voir <i>supra</i>). • L'ONG WHH dans le cadre d'un programme d'aide d'urgence dans le département de Torodi en faveur des populations déplacées. • L'ONG Nigérienne Gestion et Valorisation des Déchets (GVD) dans le cadre de la formation au recyclage des déchets dans la commune de Niamey. <p>HELP participe à tous les clusters liés aux enjeux d'urgence, de sécurité alimentaire, d'éducation ou de santé. HELP travaille également en étroite collaboration avec les services techniques déconcentrés : ministère de l'Hydraulique, ministère de la Santé, ministère de l'Education Nationale, ministère de la Protection de l'Enfant et de la Promotion de la Femme, ministère de l'Environnement, ministère de l'Agriculture, ministère du développement communautaire.</p> <p>HELP entretient également de bonnes relations avec les Forces de défense et de de sécurité avec lesquelles des échanges réguliers ont été établis pour réaliser des points de situation sécuritaires dans les régions de Tillabéri et de Tahoua.</p>
<p>Perspectives / opportunités de partenariat pour la programmation future</p>	<p>Un partenariat avec HELP pourrait comprendre deux principaux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'intégration de migrants de retour au sein des programmes de formation aux métiers du recyclage et de la transformation des déchets. • La mise en place de formations techniques et professionnelles mobiles dans les zones les plus difficilement atteignables.
<p>Remarques</p>	
<p>Défis exprimés</p>	<p>La formation professionnelle ne permet souvent pas aux apprenants de trouver un emploi ; de nouvelles filières plus en phase avec les besoins économiques locaux devraient être développées.</p>
<p>Contacts</p>	
<p>Point focal</p>	<p>Mahamadou Amadou (Directeur pays)</p>
<p>Contact</p>	<p>+227 92 19 45 10 ; niger@help-ev.de</p>

International Rescue Committee (IRC)	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	ONG présente au Niger depuis 2013.
Type d'appui apporté	Programmes d'urgence, soutien au développement d'activités génératrices de revenus, développement, résilience alimentaire, formation, distribution de vivres. 18 projets en cours.
Financements actuels / principaux	DRC, Blackrock, OIM, Fondation Master Card (MCaid), SahelAid.
Organisation et gouvernance	<p>L'IRC est dirigé par l'équipe suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un Directeur Pays ; • Un Responsable de la Communication ; • Un Security Manager ; • Un Responsable des Opérations ; • Une Directrice des Finances ; • Une Directrice des Projets. <p>Au total, l'IRC emploie actuellement 242 personnes au Niger.</p>
Profil des bénéficiaires actuels	Réfugiés, déplacés internes, migrants, migrants de retours, ménages vulnérables.
Stratégie de communication	L'IRC communique essentiellement via ses relais locaux, aussi bien dans les services de l'Etat qu'avec les leaders des communautés.
Détails sur l'offre de service	
Assistance aux migrants vulnérables	<p><u>Type d'appuis proposés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Transferts d'argent ; • Construction d'infrastructures ; • Formations ; • Renforcement de compétences en gestion d'entreprise (élaboration de plans d'affaires, analyse de faisabilité de projets économiques, études de marché, capacités de gestion financière et comptable) ; • HIMO ; • Appui à la production maraîchère et à l'élevage.
	<p><u>Principaux résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 46 935 personnes ont reçu des transferts monétaires inconditionnels en 2020. • 3 500 ménages ont bénéficié d'un appui à l'élevage en 2021 (aliments bétails, formation para-vétérinaire, équipement et vaccination bétail). • 1 400 ménages ont bénéficié d'un appui intrants agricoles en 2021 (semences pluviales, semences maraîchères et matériels aratoires) ; • 469 personnes ont bénéficié d'un renforcement de capacités pour la création, la gestion financière et commerciale de leurs petites entreprises en 2021.

	<ul style="list-style-type: none"> • 711 jeunes, dont 90% de réfugiés maliens, ont été formés dans le cadre du programme d'urgence de la région de Tillabéri en 2021. • Dans le cadre du programme d'appui à la production maraîchère, IRC a créé une ferme intégrée sur un terrain de 5,1ha à Ouallam. Cette ferme est gérée par 30 jeunes âgés de 18 à 35 ans. • Accompagnement en cours de 256 femmes dans la région de Diffa : formation/élaboration de plans d'affaires dans l'artisanat, le commerce et la transformation alimentaire. Des fonds de roulement de 70 000 FCFA ont été distribués à chaque femme à l'issue des formations.
Formations	<ul style="list-style-type: none"> • L'IRC a développé des outils de formation en interne, adaptés au monde rural et aux populations illettrées. Les modules s'intitulent « <i>Learn to Earn</i> » et « SIFE », ils sont dispensés en langues locales. • Les formations métiers sont dispensés en artisanat, couture, restauration ou production agricole orientée vers le marché.
Certification	Les formations sont certifiées par l'IRC et délivrées par un représentant de l'Etat, du Conseil Régional ou des collectivités territoriales.
Suivi des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • L'IRC met en place des comités multi-acteurs qui ont la charge de suivre les bénéficiaires jusqu'à l'installation de son activité économique, puis de réaliser un suivi périodique. Si des difficultés sont identifiées, le bénéficiaire peut être mis en relation avec les services techniques étatiques compétents. • Dans le cadre de l'appui au développement de la production maraîchère, IRC met en contact les bénéficiaires et leurs fournisseurs potentiels en intrants, matières premières et outillage afin d'optimiser leurs coûts de production.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> • L'IRC a collaboré de 2017 à 2021 avec l'OIM dans le cadre de l'accueil des migrants de retour à Agadez. L'IRC fournissait un appui psycho-social et une assistance juridique aux migrants de retour en détention. • L'IRC a développé des modules de formation adaptés aux populations vulnérables. • L'IRC accompagne les jeunes dans le lancement de leurs AGR.
Partenariats existants	<ul style="list-style-type: none"> • L'IRC travaille en étroite collaboration avec les services déconcentrés du ministère de l'Agriculture, du ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, du ministère de l'Environnement, du ministère de l'Élevage et du ministère du Plan. • L'IRC collabore avec de nombreuses collectivités territoriales (mairies, conseils régionaux). • L'IRC échange régulièrement avec les organisations humanitaires active dans la région de Tillabéri, parmi lesquelles OCHA, WFP ou ACTED.
Perspectives / opportunités de partenariat	Un partenariat avec IRC pourrait impliquer l'intégration de migrants de retour au sein des projets de rénovation des infrastructures agricoles dans les régions de Tillabéri et Tahoua via du HIMO mis en place par IRC.
Remarques	
Défis exprimés	La situation sécuritaire dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Diffa rend le suivi des bénéficiaires difficile.
Contacts	
Point focal	Paolo Cernuschi (Country Director) ; Petra Suric Jankov (Deputy Director of Programs)
Contact	Paolo.Cernuschi@rescue.org ; Petra.SuricJankov@rescue.org

Comité d'Appui au Développement Local (CADEL)	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	Organisation non gouvernementale (ONG) créée en 2001.
Type d'appui apporté	<ul style="list-style-type: none"> • Protection de l'environnement, sécurité alimentaire et lutte contre le changement climatique pour le renforcement de la résilience des communautés ; • Promotion de la santé reproductive, de la scolarisation et des droits des filles ; • Lutte contre toute les formes de discrimination dont les VBG ; • Protection sociale, soutien aux migrants et autonomisation des groupes les plus vulnérables de la société ; • Eau-Hygiène et Assainissement (WASH) ; • Promotion de la croissance des emplois verts ; • Récupération et mise en valeur des terres et des écosystèmes dégradés ; • Conduite de recherche sur les enjeux précités.
Financements actuels / principaux	<ul style="list-style-type: none"> • FAO : 64,4 millions FCFA • World Vision : 77,56 millions FCFA • Save the Children : 33,56 millions FCFA • UNFPA : 157,11 millions FCFA • USAID : 119,52 millions FCFA • OIM : 23,49 millions FCFA • Millenium Challenge Account (MCA-Niger, USAID) : 430 millions FCFA (région de Tillabéri) et 571,2 millions FCFA (région de Tahoua) • PRESIBALT – Niger : 99,67 millions FCFA • IITA-Kano : 91,78 millions FCFA • Oxfam : 169,13 millions FCFA
Organisation et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Une Assemblée Générale (AG) détermine les orientations stratégiques du CADEL ; • Un Conseil d'Administration supervise les actions du secrétariat exécutif ; • Un Secrétariat Exécutif (SE) dirige la mise en œuvre des programmes du CADEL. Le SE est assisté d'une commission consultative et un commissariat aux comptes • En plus de son siège à Niamey, l'ONG dispose d'antennes permanentes à Zinder, Tahoua, Dosso, Agadez, Maradi et Tillabéri ; • CADEL gère actuellement 16 projets simultanément ; • L'ONG compte 20 salariés à temps plein, 173 de prestataires de service, 15 bénévoles et consultants et 10 stagiaires.
Profil des bénéficiaires actuels	Communautés vulnérables, ménages vulnérables, agriculteurs, coopératives agricoles, migrants, réfugiés.
Détails sur l'offre de service	

Assistance aux populations vulnérables

Principaux projets :

- **Projet Appui Conseil Agricole - MCA (région de Tahoua, janvier 2021-novembre 2023) :**
 - Appui aux populations du département de Konni (Tahoua) via du conseil agricole.
 - Distribution de kits maraichers et kits caprins pour reconstituer les cheptels, formations en itinéraires techniques ;
 - Exemple de résultats : appui en Kit petits ruminants (6250 têtes) au profit de 1562 ménages.

- **Projet de restauration de terres dégradées – MCA (région de Tillabéri, juin-novembre 2022) :**
 - Réalisation d'ouvrages en demi-lune dans la région de Tillabéri via du HIMO sur 1600 hectares (ha) de terres à récupérer ;
 - Recrutement de traceurs/encadreurs des travaux - les jeunes sont payés 1300 FCFA pour la réalisation de 3 demi-lunes ;
 - Exemples de résultats : des ouvrages antiérosifs ont été réalisés sur 800 ha des terres dégradées à travers la création d'emplois temporaire au profit de 2501 travailleurs. Ensemencement de 4800 kg de semences d'herbacées sur 1600 ha.

- **Projet Action Anticipatoire face aux risques d'inondation dans la région de Maradi – FAO et IITA (région de Maradi, 2019 – 2022) :**
 - Construction de digues, ensemencement et plantations de terres protégées ;
 - Résultats : réalisation des travaux d'aménagement antiérosif sur 400 ha à travers le HIMO/ 'cash for work' et la création de 1500 emplois temporaires.
 - Exemples de résultats : 15 000 personnes sensibilisées à la prévention et la préparation face aux inondations.

- **Projet d'appui à la gestion durable des mares, des aires de pâturage et des risques sociaux et écologiques, pour la résilience des communautés vulnérables – USAID (région de Zinder, 2022) :**
 - Réalisation d'ouvrages antiérosifs sur 70 ha de terres dégradées par 350 ménages (cash for work) ;
 - Protection des ravins ;
 - Balisage de 50 km des aires de pâturages ;
 - Plantation de 21000 plants.

- **Projet Technologies agricoles intelligentes face au climat pour améliorer les moyens de subsistance en milieu rural et la sécurité alimentaire – IITA (région de Zinder, décembre 2021 à mai 2022) :**
 - Conseil agricole fourni à 480 producteurs sur l'amélioration de leurs itinéraires techniques ;
 - Mise en relation des producteurs avec les entreprises semencières et les institutions de microfinance ;
 - Promotion du *warrantage* ;
 - Formation des producteurs sur l'embouche et l'aviculture et dotation en poulaillers et poules.

- **Programme Formation et autonomisation des jeunes filles dans la région de Maradi – World Vision (région de Maradi, 2022) :**

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formations de 3 à 6 mois de 4 200 filles à des AGR (couture, fabrication de savon etc.) et mise en place et formalisation de groupes d'épargnes et de crédits ; ○ Dotation de kits de démarrage d'activité et d'autonomisation ; ○ Mise en relation avec les fournisseurs, acheteurs et les institutions de microfinance ; ○ Organisation de dialogues multi-acteurs communaux en vue d'un engagement collectif en faveur de l'autonomisation des filles/femmes. <p>Des négociations étaient en cours en juillet 2022 avec la GIZ dans le cadre du projet ProEMPLOI visant à ce que le CADEL forme 1 000 jeunes à l'entrepreneuriat dans la région de Tillabéri (formation GERM 1).</p>
Formations	<p>Le CADEL propose plusieurs types de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formations métiers : couture, production de savon ou d'huile d'arachide ; • Formations à l'entrepreneuriat : GERM 1 et 2, compétences financières, gestions d'entreprises ou compétences techniques ; • Formations en production agricole : itinéraires techniques, techniques agricoles modernes ou encore embouche ; • Formation en leadership, gouvernance locale, violences sexistes et sexuelles etc. • Formation des formateurs. <p>Le CADEL dispose des compétences internes requises pour dispenser les formations agricoles et à l'entrepreneuriat, et fait appel à des prestataires externes dans les autres domaines.</p>
Certification	Pas de certification par les services de l'Etat.
Suivi des bénéficiaires	Le CADEL dispose de chefs de projets pour suivre les activités de chaque projet sur le terrain. Ceux-ci sont basés dans les localités où sont mis en œuvre ces projets.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Le CADEL a collaboré avec l'OIM en 2021 et 2022 dans le cadre de la réintégration de 80 migrants de retour dans la région de Zinder. Le CADEL a notamment organisé des sessions de formation en compétences financières, gestion d'entreprise et compétences techniques professionnelles. • Le CADEL dispose de bureaux opérationnels dans toutes les régions de retour. • Le CADEL réalise un suivi rapproché de ses bénéficiaires, ce qui correspond aux besoins d'accompagnement des migrants de retour.
Capacité d'absorption	Selon les représentants de l'organisation, environ 2 000 migrants de retour par an.
Partenariats existants	<p><u>Collaboration avec l'État</u> : pour chaque projet, le CADEL signe un protocole de mise en exécution avec le ministère du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire. Ce protocole détaille chaque service décentralisé avec lequel le CADEL sera amené à collaborer. Le CADEL collabore également avec le MEFPT dans le cadre du programme de formations financé par World Vision dans la région de Zinder.</p> <p><u>Partenariats avec le secteur privé</u> : le CADEL dispose d'une expérience de collaboration avec Capital Finance. Cependant, Capital Finance ne dispose de présence qu'au niveau régional, et non départemental, ce qui a limité la pertinence de ce partenariat pour le CADEL. Les agents du CADEL mettent également en relation leurs bénéficiaires actifs dans le secteur agricole avec de potentiels acheteurs ou producteurs de semence.</p>

	Partenariats dans le secteur de l'humanitaire : USAID, FAO, Winrock, ONG Terres Eau Vie, PRESIBALT-Niger, Oxfam, Save the Children, UNFPA, World Vision.
Perspectives / opportunités de partenariat	Un partenariat avec le CADEL pourrait contribuer à l'offre de parcours de réintégration dans les zones de retour par le biais de formations et d'un accompagnement à l'élaboration de projets entrepreneuriaux.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • Le CADEL ne dispose que de peu de liens avec les EFPT, les formations dispensées étant jugées trop longues et/ou inadaptées aux besoins de leurs bénéficiaires. • L'inadéquation de l'offre financière nécessaire au développement des projets entrepreneuriaux limite fortement les chances de survie de ces dernier. • A Maradi, Zinder et parfois à Tahoua, les bénéficiaires considèrent que les prêts intéressés ne sont pas en accord avec leurs principes religieux. L'exploration de solutions alternatives semble donc nécessaire.
Autres remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Il est important de renforcer la stratégie commerciale des agriculteurs. Le plus souvent, les productions sont mal vendues en raison du manque de stratégies de stockage, de capacité de transformation des produits de vente, etc. A cet égard, le '<i>warrantage</i>' (fermes semencières ou maisons des paysans) peut constituer une solution intéressante aux agriculteurs n'ayant pas accès au financement et mériterait d'être développé. • Les dispositifs d'accompagnement des migrants de retour mis en œuvre avec l'OIM ont souvent été inefficaces d'un point de vue économique. Aucune étude préalable sur les filières porteuses dans les zones de retour n'avait été conduite au préalable, si bien que les formations /plans d'affaires ne correspondaient pas forcément aux besoins du tissu économique local.
Contacts	
Point focal	Mahmadou Brah (Chargé des programmes)
Contact	+227 99 60 05 52 ; ongcadel@gmail.com

Fiche Partenaire 51 : CADEV

CADEV	
Pays	Niger
Région	Niamey
Ville	Niamey
Structure	
Type de structure	ONG confessionnelle.
Type d'appui apporté	<ul style="list-style-type: none"> • Appui juridique / administratif ; • Appui psycho-social ; • Appui médical ; • Soutien aux projets entrepreneuriaux ; • Formation.
Financements actuels / principaux	Le CADEV est financé par les associations du réseau Caritas (Caritas Belgique, Caritas France, Caritas Norvège).
Organisation et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • L'Archevêque de Niamey est le Président de Caritas Niger ; • L'Épiscopat contrôle les orientations d'un Conseil d'Administration composé de 13 personnes ; • Le Secrétariat Exécutif national dirige les opérations de la structure ; • Les Secrétaires diocésains rendent compte au Secrétariat Exécutif ; • Chaque diocèse dispose de comités de solidarité et de développement répartis dans chaque paroisse. • Le Budget annuel du CADEV pour l'année 2022 s'élève à 382 591 806 FCFA ; • 111 employés au total (40 au bureau de Niamey, 58 au bureau de Maradi, 13 employés mobiles intervenant sur l'ensemble du territoire) ; • 273 volontaires dans tout le pays ; • Gestion d'une vingtaine de projets en parallèle. • Un centre de formation appartient au CADEV et peut actuellement accueillir environ 500 apprenants par an.
Profil des bénéficiaires actuels	Personnes vulnérables : jeunes, femmes, migrants en transit, migrants de retour, personnes handicapées.
Stratégie de communication à destination des potentiels bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Le CADEV dispose d'un chargé de communication employé à temps plein. • Des films et reportages sont régulièrement produits sur les activités du CADEV. • Le CADEV est régulièrement présents dans la presse. • La communication a principalement lieu à travers les réseaux de volontaires au sein des CSD et des journées d'activité dans les paroisses. <p>Site internet : ACCUEIL – Site Officiel Cadev Niger</p>
Détails sur l'offre de service	

<p style="text-align: center;">Assistance aux migrants vulnérables</p>	<p><u>Type d'appuis proposés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre du Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PASAN - financé par Caritas Norvège) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Des associations de producteurs sont accompagnées pour la mise en place de mécanismes de crédits communautaires (inter-associations) afin de développer des AGR et contribuer l'augmentation de leur capital de production ; ○ Mise en place de banques céréalières visant à sécuriser les sommes prêtées entre associations ; ○ Renforcement des capacités en termes de maraîchage et de mécanisation ; ○ Formations dans le domaine de la sécurité alimentaire. • Programme d'appui à la résilience des communautés d'Ayorou et de Niamey (PARCAN, financé par Caritas France) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Formation professionnelle des jeunes filles dans les communes II et V de Niamey en couture, teinture, artisanat, cuisine et alphabétisation ; ○ Appui d'urgence aux réfugiés dans la commune d'Ayorou (région de Tillabéri) ; ○ Développement de nouvelles formations en partenariat avec le ministère du Tourisme et le Centre de formation du musée national. • Projet de réhabilitation du centre de formation du CADEV (50 millions FCFA) visant à doubler et moderniser les capacités d'accueil du centre. • Programme pour la cohésion sociale et la paix au Sahel (lancement en septembre 2022, budget total de 237 713 496 FCFA) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutien au développement de "projets connecteurs" à l'initiative de jeunes ayant pour objectif de faciliter le vivre ensemble à travers, par exemple, un centre d'apprentissage, une activité économique communale ou un projet d'activité de protection de l'environnement. • Projet liés aux activités parascolaire (à l'étude) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement de nouveaux outils pédagogiques ; ○ Soutien aux projets communautaires/de communes visant à améliorer la formation dans les écoles et les centres de formation professionnelle localisés dans les zones rurales et péri-urbaines ; ○ Développement de modules relatifs au 'savoir-être' et au 'savoir-faire' dans le monde professionnel. • Programme Cohérence (à l'étude) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Au sein du diocèse de Maradi, un programme sur l'employabilité des jeunes à travers le soutien au développement du maraîchage et la formation des jeunes en gestion des banques céréalières est à l'étude.
<p style="text-align: center;">Formations</p>	<p>Les filières de formation proposées par le Centre de formation du CADEV sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cuisine ; • Technicien de surface ; • Enseignement ménager ; • Gardiennage d'enfants ; • Mécanique.
<p style="text-align: center;">Certification</p>	<p>Les diplômes sont reconnus par le MEFPT qui signe les attestations.</p>

Suivi des bénéficiaires	Le CADEV a adopté une approche de suivi dont les résultats sont positifs. L'ONG dispose de volontaires au sein des comités de développement de chaque paroisse lesquels jouent le rôle d'animateurs endogènes. Ces volontaires permettent de rapidement faire remonter les informations en cas de difficultés, et d'opérer un suivi rapproché des jeunes.
Partenariats	
Capacité d'intégration de migrants de retour dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> Le CADEV réfère les migrants de retour au service en charge des migrants au sein de chaque diocèse. Ce service appuie régulièrement des migrants de retour pour faciliter leur réintégration sociale ou pour bénéficier d'une assistance médicale et psychologique. Le CADEV octroie des petits financements à une quarantaine de migrants de retour pour financer leurs AGR dans le cadre de projets de Caritas Belgique.
Capacité d'absorption	D'après les représentants du CADEV, la structure pourrait accueillir une centaine de migrants de retour par an.
Partenariats existants	Exclusivement le réseau Caritas (Caritas Norvège, Caritas Belgique, Caritas France etc.) ainsi que Catholic Relief Services. Le CADEV a cependant entrepris de nouer des contacts avec certaines agences de coopération bilatérale.
Perspectives / opportunités de partenariat pour la programmation future	Un partenariat avec le CADEV pourrait mener à l'inclusion de davantage de migrants de retour dans le cadre des programmes de l'ONG dans les régions de Niamey et Maradi, notamment ceux offrant aux migrants de retour une assistance administrative et juridique, une formation et un soutien au développement d'AGR.
Remarques	
Défis exprimés	La CADEV ne dispose encore que de peu de partenariats avec les institutions publiques, privées ou de microfinance, pertinentes dans le cadre de l'accompagnement à l'insertion professionnelle.
Autres remarques	Le CADEV a été audité en 2021 et est actuellement en phase de restructuration. Le recrutement d'un chargé de mobilisation des ressources et de développement des partenariats est prévu.
Contacts	
Point focal	Raymond Younoussi (Secrétaire Exécutif National)
Contact	secretaire.executif@cadevniger.org

3. FICHES ACTEURS

Les Fiches Acteurs présentent les structures clés intervenant dans les secteurs de la formation professionnelle, de l'entrepreneuriat, du soutien à l'emploi ou à l'accompagnement de publics vulnérables qui pourraient également constituer des partenaires pertinents pour l'Union européenne.

Fiche Acteur 1 : Banque mondiale

Banque mondiale	
Pays	Niger
Formation professionnelle et technique	
Nom des projets	Projet de développement de compétences pour la croissance (PRODEC II)
Résumé des principaux objectifs du programme	<p><u>PRODEC II</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité de la formation formelle ; • Renforcement des programmes courts de développement des compétences et d'apprentissage dans des domaines jugés porteurs. Le projet vise une cible de 8 300 jeunes scolarisés et non-scolarisés ; • Renforcement des capacités institutionnelles et du suivi-évaluation des agences publiques actives dans les domaines de la formation professionnelle et technique. Dans ce cadre, 30 établissements ont été appuyés par le PRODEC pour renforcer leurs capacités ; • Mise en œuvre d'un programme de placement en stage d'insertion professionnelle des jeunes accompagnés par le programme ; <ul style="list-style-type: none"> ○ Le PRODEC accompagne l'ANPE dans le placement des stagiaires et finance la moitié de la prime de stage (25 000 FCFA/mois) ; ○ Cible de 6 500 jeunes placés en stage à la fin du programme. • Développement d'un programme de formation en reconversion professionnelle à destination de 600 chômeurs ; • Développement d'un programme de formation et d'apprentissage dans les métiers de l'agriculture et de l'élevage ; <ul style="list-style-type: none"> ○ Formations professionnalisantes d'une durée de trois mois ; ○ Soutien au développement de 10 Sites d'Apprentissage Agricoles (SAA). • Poursuite du soutien à l'apprentissage dual dans les métiers de l'artisanat. Le PRODEC finance le maître d'apprentissage et verse une allocation à l'apprenti ; • Développement de formations en gestion d'entreprise (GERM 1), notamment à destination des jeunes formés en apprentissage dual. Ces formations durent entre 4 et 10 jours. A l'issue de ces formations, 10% des meilleurs plans d'affaire élaborés sont financés par le PRODEC.
Durée du projet	PRODEC II : 2019 - 2022
Zone(s) géographique(s)	PRODEC II : nationale
Budget	PRODEC II : 27,5 milliards FCFA
Entrepreneuriat et auto-emploi	

Nom des projets	Projet Emploi des Jeunes et Inclusions Productives (PEJIP) Projet Intégré de Modernisation de l'Agriculture et de l'Elevage pour la Transformation du monde rural (PIMELAN)
Résumé des principaux objectifs du programme	<p><u>PEJIP</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : accroissement des activités génératrices de richesses pour les jeunes du milieu rural et péri-urbain ; • 40 000 bénéficiaires de 15 à 25 ans ; • Développement de 40 bureaux communaux d'emploi en lien avec les collectivités locales et l'ANPE ; • Appui à la structuration des jeunes en associations villageoises d'épargne et de crédit ; <ul style="list-style-type: none"> ○ Les associations ont reçu des formations collectives en gestion financière et en méthodes d'épargne ainsi qu'en compétences de vie courantes ; ○ Les jeunes sont formés à l'entrepreneuriat, via des formations en gestion d'entreprise (GERM 1) ; ○ Les associations ont été 'coachées' dans leur gestion financière et leur épargne pendant la durée du projet ; ○ Les associations reçoivent des subventions d'un montant de 120 000 FCFA pour soutenir l'amorçage ou le renforcement d'une activité génératrice de revenus ; ○ Un leader communautaire est recruté pour assurer le suivi des jeunes et l'accompagnement des associations sur le long terme. • Formation de 8000 jeunes (cible ramenée à 4000 jeunes) dans des métiers porteurs en termes d'emploi ; <ul style="list-style-type: none"> ○ Ces jeunes reçoivent également des formations en gestion d'entreprise (GERM niveau 1) ; ○ Des subventions sont distribuées à ces jeunes sous forme de kits matériels. • Le PEJIP a développé un sous-programme d'aide à l'insertion des jeunes (PAIJ) qui comprend trois composantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ La mise en place d'un contrat de stage d'initiation à la vie professionnelle (COSIVIP) qui concerne les jeunes diplômés ayant achevé leur formation et à la recherche d'expérience professionnelle ; <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les stages durent 12 mois au sein des structures parapubliques et privées contractualisées par le PEJIP ; ▪ Les stages sont rémunérés à hauteur de 50 000 FCFA dont la moitié est prise en charge par l'ANPE. ○ La mise en place d'un contrat de reconversion professionnelle (CRP) concernant les jeunes diplômés au chômage ou dont la formation ne répond plus au marché de l'emploi ; <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les formations durent six mois et portent sur un métier précis. ○ La mise en place d'un programme d'aide à la création d'entreprise (PACE) visant à aider les jeunes à concevoir, démarrer et financer leur projet entrepreneurial ; <ul style="list-style-type: none"> ▪ Huit jeunes ont été sélectionnés dans le cadre de la première cohorte et 32 pour la seconde ; ▪ Les montants accordés peuvent s'élever jusqu'à 1 million FCFA. <p><u>PIMELAN</u></p>

	<ul style="list-style-type: none"> • L'objectif général du projet est d'augmenter la productivité agricole et l'accès aux marchés des agriculteurs et des PME agroalimentaires dans les six régions d'intervention ; • Les bénéficiaires directs du projet sont 25 000 ménages d'agriculteurs, d'éleveurs sédentaires, de pisciculteurs et de PME dans les zones cibles ; • Le PIMELAN a pour ambition de structurer les organisations de producteurs et de transformateurs de produits agricoles et d'élevage et de renforcer les moyens des services publics d'appui à l'agriculture ; • Soutien à l'élaboration de fermes transformatrices, innovantes dans leurs méthodes de production ; • Le projet appuie le développement des chaînes de valeur suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Productions végétales : oignon, niébé, riz, pomme de terre, poivron, sésame tomate, Moringa ; ○ Productions animales : lait, viande, œufs, pisciculture ; ○ Aide à l'identification d'acheteurs producteurs dans les différentes filières et constitution d'une base de données de 880 acheteurs potentiels au niveau national. • Le renforcement des capacités et de mise à niveau des services de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; • Le renforcement du cadre politique, juridique et réglementaire ; • Le financement de projets entrepreneuriaux et de MPME agricoles : <ul style="list-style-type: none"> ○ Financement à coûts partagés des projets ; ○ Création de partenariats productifs ; ○ Subventions de 300 000 à 18 millions FCFA pour les TPE de la part du PIMELAN ; ○ Subventions de 21 millions à 6,5 milliards FCFA pour les PME de la part du PIMELAN ; ○ Appui aux investissements privés pour améliorer la production, la transformation et l'accès au marché des chaînes de valeur agricoles et animales ciblées ; ○ Facilitation de l'accès au financement des acteurs des secteurs de l'agriculture et de l'élevage, y compris au niveau de la production, de la transformation, du stockage, du transport et de la commercialisation ; ○ Appui au développement de l'offre de crédit agricole à travers un mécanisme de garantie financière et le renforcement des capacités d'intervention des institutions financières dans le secteur agricole et d'élevage. • Soutien aux institutions financières partenaires et au FISAN et la mise en place en place d'une garantie partielle de portefeuille pour soutenir le déblocage de crédits agricoles par les institutions financières partenaires.
Durée du projet	PEJIP : 2018 – juin 2023 PIMELAN : Août 2020 – Juillet 2026
Zone(s) géographique(s)	PEJIP : régions de Dosso, Diffa, Maradi, Zinder, Tahoua et Agadez PIMELAN : régions de Tillabéri, Tahoua, Agadez, Zinder, Diffa, Niamey
Budget	PEJIP : 16,5 milliards FCFA PIMELAN : 85,34 milliards FCFA
Coordination avec les autorités nationales et les PTF	

**Ancrage et relations
institutionnelles**

PRODEC II

- Pour l'exécution de son programme, le PRODEC s'appuie sur trois structures : l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi (ANPE), la Chambre de commerce et d'industrie du Niger (CCIN) et le Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) ;
- Le PRODEC appuie la CMANI qui a pour rôle d'identifier les bénéficiaires du programme d'apprentissage dual ;
- Le PRODEC a renforcé les moyens de 16 centres de formation privés qui ont par la suite réalisé des formations courtes pour le programme ;
- Le PRODEC a renforcé les moyens de 30 institutions de formation publiques (CFM, CFPT, lycées professionnels etc.) qui ont par la suite réalisé des formations courtes dans le cadre du programme ;
- Le PRODEC a construit 10 SAA ;
- Des échanges ont eu lieu avec USAID pour coordonner leurs programmes, sans que cela n'aboutisse.

PEJIP

- Le PEJIP collabore étroitement avec le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale (METSS) ;
- Les ONG ARIDEL, ISCV, CDR, RADEC ont la charge des formations en compétences de vie et des formations GERM 1 ;
- La création des associations villageoises d'épargne et de crédits est assurée par l'ONG Care International ;
- Le programme d'aide à l'insertion des jeunes (PAIJ) est mis en œuvre par l'ANPE que le PEJIP a également appuyé dans le cadre de la formation de 40 conseillers communaux puis du recrutement de 10 de ces 40 conseillers ;
- L'ANPE assure le suivi et la supervision des bénéficiaires ;
- Le FAFPA, ainsi que les opérateurs de formation qu'il recrute, a la charge de former les 4000 jeunes dans des secteurs porteurs en termes d'emploi ;
- Le PEJIP, via Care International, a noué des relations avec des leaders communautaires afin d'assurer le suivi du bon fonctionnement des associations villageoises d'épargne et de crédits ;
- Un partenariat a été signé avec Capital Finance et le CIPMEN pour accompagner les jeunes bénéficiaires de PACE. Le CIPMEN accompagne les jeunes dans l'élaboration des plans d'affaire et Capital Finance s'occupe du volet financier.

PIMELAN

Le Programme a développé des partenariats variés, à la fois en renforcement de capacités et de coopération technique en régions avec les institutions suivantes :

- Le Haut-commissariat à l'Initiative 3N est le principal partenaire de mise en œuvre du PIMELAN ;
- SP Conseil National de Recherche Agronomique (CNRA) ;
- Cabinet du Premier Ministre ;
- Direction Générale du Fonds d'Investissement pour la sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) ;
- Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et ses services déconcentrés ;
- Agence pour la Promotion du conseil Agricole (APCA) ;
- Ministère des Finances ;
- Ministère de l'Environnement et ses services déconcentrés ;
- Ministère du Commerce et ses services déconcentrés ;
- Ministère de l'Industrie et de l'Entreprenariat des jeunes ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant et ses services déconcentrés ; • CRA ; • CCIN ; • Les Bureaux Régionaux d'Évaluation Environnementale. <p>Le Programme a développé des partenariats et des synergies de travail avec de très nombreux projets et programmes, à titre d'exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet d'appui à l'Agriculture Sensible aux risques Climatiques (PASEC) ; • Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire au Sahel (P2RS) ; • Programme Petite Irrigation et Sécurité Alimentaire (PISA) ; • Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (ProDAF) ; • Programme National d'Amélioration Génétique (PNAG/BL) ; • Programme d'Appui au Développement de l'Élevage dans les régions de Dosso et de Tahoua (PRADEL KiYO ARZIKI) ; • Projet d'Appui à la Compétitivité et à la Croissance (PRACC) ; • Millénium Challenge Account (MCA)/Compact-Niger ; • Projet d'Appui aux Activités Rurales et Financement des Filières Agricoles dans les régions d'Agades et Tahoua (Pôles Ruraux) ; • Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'irrigation au Sahel (PARIIS) ; • Projet de Renforcement de la Résilience de l'Agriculture face au Changement Climatique (PRRACC) ; • Projet de Gestion des Risques Climatiques et de Développement Urbain (PGRC/DU) ; • Projet de développement des filières 'Élevage' dans les régions de Zinder et Diffa dans un contexte de changement climatique : BOUNKASSA KIWO ; • Projet d'Appui aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueil (PARCA) ; • 2Scale.
<p style="text-align: center;">Mécanismes de référencement mis en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le PRODEC n'a mis en place aucun mécanisme de référencement de ses bénéficiaires vers des entreprises, ni vers des institutions financières (l'ANPE a cette charge, en théorie, mais n'en a pas les capacités pratiques), ni vers d'autres projets ou programmes, y compris mis en œuvre par la Banque mondiale. • Une partie des jeunes entrepreneurs accompagnés par le PEJIP sont orientés vers Capital Finance pour solliciter le financement de leurs projets ; • Le PEJIP n'a développé aucun référencement vers des projets mis en œuvre par d'autres bailleurs ou ONG actifs sur les mêmes thématiques, y compris avec le PRODEC ou le PIMELAN. • Le PIMELAN accompagne les producteurs agricoles dans leur recherche de financements via des institutions financières partenaires (BAGRI, Banque Atlantique, BSIC, BOA, ECOBANK, SONIBANK et SFD) et des institutions de garantie financière (SFI et SAHFI) ; • Le PIMELAN a développé des partenariats avec des champions de filières (PME et entreprises agroalimentaires) et chaînes de valeur cibles du projet : FCM Niyya, Plateforme Paysanne, AVI Niger, NIGER LAIT, Laitière du Sahel, OPELS et ASI.

<p>Perspectives / opportunités de partenariat à l'avenir</p>	<p>La Banque mondiale constitue un acteur central du soutien à la formation professionnelle et technique ainsi qu'à l'entrepreneuriat au Niger et les synergies potentielles avec les actions de l'UE sont importantes. Le développement d'actions concertées en vue de renforcer la formation des formateurs, soutenir la formation dans les métiers de l'agriculture et de l'élevage ou encore appuyer les institutions accompagnant l'insertion des jeunes (ANPE, POJ/EOJ) semble particulièrement indiqué.</p>
<p>Remarques</p>	
<p>Défis exprimés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La coopération avec l'ANPE dans le cadre du PEJIP et du PRODEC a été fortement limitée par la faiblesse des moyens de cette institution. Les difficultés se sont matérialisées par son incapacité à financer la moitié des honoraires de stages et à recruter les 40 conseillers municipaux formés dans le cadre du programme. • Les taux d'intérêt offerts par Capital Finance (7% annuels) étaient jugés trop élevés par les jeunes bénéficiaires d'un accompagnement de la part du PEJIP ; • Les formations financées ou les programmes de stage élaborés par le PRODEC ne pourront être poursuivis et pris en charge par les institutions nationales (ANPE, CCIN et FAFPA), celles-ci ne disposant pas des ressources financières et humaines suffisantes ; • Le manque d'expertise des différentes institutions financière dans le domaine du crédit agricole constitue un obstacle important au développement des filières agricoles au Niger et au bon déroulé du PIMELAN ; • Le faible niveau des établissements publics de formation constitue également un obstacle à la mise en œuvre satisfaisante de l'ensemble du portefeuille de projets de la Banque mondiale au Niger.
<p>Autres remarques / leçons apprises</p>	<p>Le METSS et l'ANPE ont la charge de l'intermédiation sur le marché de l'emploi et leur renforcement devraient constituer une priorité ;</p>
<p>Contacts</p>	
<p>Point(s) focal(aux)</p>	<p>Djilou Idrissa (Directeur Suivi Evaluation du PRODEC) ; Hamadou Sido (Coordonnateur du PEJIP) ; Ali Moha (Coordonnateur du PIMELAN).</p>
<p>Contact</p>	<p>djilou_idrissa@yahoo.fr (M. Idrissa) ; +227 96965580 (M. Sido) ; alimohakiri@gmail.com (M. Moha)</p>

Fiche Acteur 2 : Coopération Suisse

Coopération Suisse	
Pays	Niger
Formation professionnelle et technique	
Nom des projets	Programme d'Appui à la Formation Professionnelle en Milieu Rural (FOPROR III)
Résumé des principaux objectifs du programme	<ul style="list-style-type: none"> • 43 000 jeunes formés entre 2017 et 2022 ; • Appui au développement de 24 SIFA et de 4 CFA ; • Soutien au développement des POJ/EOJ ; • Mise en œuvre de FIP et de formations de perfectionnement de courte durée dans plus de 100 filières ; • Soutien au développement de l'apprentissage dual sur deux ans dans plusieurs filières porteuses (agriculture, élevage, mécanique rurale ou encore métiers para-vétérinaires) ; • Développement de la formation en production végétale, animale et en transformation agroalimentaire sur les sites intégrés de formation agricoles (SIFA).
Durée du projet	FOPROR III : 2017-2022
Zone(s) géographique(s)	FOPROR III : régions de Maradi et Dosso
Budget	FOPROR III : 9,46 milliards de FCFA
Entrepreneuriat et auto-emploi	
Nom des projets	Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Local (PROMEL)
Résumé des principaux objectifs du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif de 5 000 femmes et jeunes appuyés dans la création de leur entreprise ; • Objectif d'appui au développement de 150 MPME existantes dans les régions de Maradi et de Dosso ; • Conduite d'une étude sur les filières-métiers les plus porteuses en termes de création d'emplois dans les régions de Maradi et Dosso ; • Collaboration avec le ministère de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat des Jeunes et la Maison de l'Entreprise afin de renforcer les capacités entrepreneuriales des jeunes, de les accompagner dans l'élaboration de leurs plans d'affaires et de les informer sur les débouchés dans les différents secteurs économiques dans lesquels ils souhaitent se lancer ; • Collaboration avec l'agence afin de faire connaître aux entrepreneurs les normes et standards à respecter pour exporter les produits agricoles ; • Renforcement des capacités des directions régionales du ministère de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat des jeunes ; • Soutien à la diversification de la production agricole des exploitations familiales et au développement des capacités de transformation des produits agricoles ; • Soutien à différentes entreprises de services en matière d'approvisionnement en intrants, d'équipements, de valorisation de la production agricole ; • Développement d'un mécanisme de préfinancement entre acteurs d'une même chaîne de valeur. Les champions de la filière financent l'augmentation

	des moyens de productions des producteurs qui les remboursent contre intérêts et un accès privilégié à la production.
Durée du projet	PROMEL : 2022-2025
Zone(s) géographique(s)	PROMEL : régions de Maradi et Dosso
Budget	PROMEL : 2,77 milliards FCFA
Coordination avec les autorités nationales et les PTF	
Ancrage et relation institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> • FOPROR III : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le MEFPT et les DRFPT de Maradi et de Dosso auxquels la gestion et le financement des 24 SIFA et 4 CFA ont été délégués depuis mars 2022 ; ○ Conseils Régionaux de Maradi et Dosso ; ○ Mairies des communes d'intervention ; ○ CMANI de Maradi et de Dosso ; ○ Fédération des Artisans ; ○ CRA de Maradi et de Dosso ; ○ Organisations paysannes (OP) de Maradi et de Dosso. • PROMEL : <ul style="list-style-type: none"> ○ Ministère du Commerce ; ○ Ministère de l'Industrie et de l'entrepreneuriat des jeunes ; ○ Conseils Régionaux de Maradi et Dosso ; ○ Mairies des communes d'intervention ; ○ RECA ; ○ Maisons de l'Entreprise ; ○ RESAEN.
Mécanismes de référencement mis en place	La Coopération suisse encourage la coopération avec le secteur privé dans le cadre de tous ses programmes, que ce soit à travers la conception des <i>curricula</i> des SIFA/CFA (FOPROR), que dans le développement de nouveaux dispositifs de préfinancement de la production agricole (PROMEL). A titre d'exemple, un partenariat avec l'Union des producteurs de pommes de terre de Douti (région de Maradi) sera mis en œuvre par SwissContact dans le cadre du PROMEL afin de soutenir le financement de petits producteurs agricoles dans cette filière.
Perspectives / opportunités de partenariat à l'avenir	Acteur clé du soutien à la formation professionnelle et technique puis à l'entrepreneuriat agricole au Niger, la Coopération Suisse est un bailleur important avec lequel l'Union européenne pourrait développer des synergies programmatiques. Une éventuelle réplique du FOPROR dans les régions de Tahoua et de Maradi ou encore une intégration de migrants de retour parmi les bénéficiaires du PROMEL pourraient être envisagés.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • Le FAFPA ne dispose que d'un conseil par région en charge du suivi des formations ce qui limite fortement la capacité de l'État à financer des formations professionnelles courtes et longues de manière indépendante, sans le soutien de PTF. • L'absence de stratégie dans le cadre du développement de l'EFPT limite la pertinence des offres de formation actuelles, souvent inadaptées (durée, modules proposés, formation des formateurs etc.). • Les maîtres artisans devraient, au même titre que les apprentis, être soutenus dans le cadre des programmes de renforcement de capacités dans le secteur artisanal.

	<ul style="list-style-type: none"> • L'intermédiation est le chaînon manquant dans le cadre des stratégies de création d'emplois au Niger car l'ANPE est dans l'incapacité de réaliser le travail d'identification des besoins du marché du travail au niveau local et les POJ/EOJ ne disposent pas de suffisamment de moyens.
Autres remarques / leçons apprises	<ul style="list-style-type: none"> • La formation professionnelle et technique dans les filières agricoles représente 6% des formations proposées au Niger alors que 80% de la population travaille dans le secteur agricole. • Le contenu des <i>curricula</i> proposés par les SIFA et les CFA ont été élaborés avec les CRA, les OP, la CMANI et la Fédération des Artisans des régions de Dosso et de Maradi afin que ces modules correspondent aux besoins et du marché de l'emploi local, le MEFPT n'étant pas en mesure de proposer des <i>curricula</i> innovants. • La Coopération suisse prévoit de développer un nouveau programme pour faire suite au FOPROR III et continuer à soutenir les jeunes artisans par des formations courtes.
Contacts	
Point(s) focal(aux)	Moussa Ahladoou (Chargé de programme formation professionnelle) ; Alkassoum Kadadé (Chargé de programme)
Contact	Moussa.ahladoou@eda.admin.ch ; alkassoum.kadade@eda.admin.ch

AICS	
Pays	Niger
Entrepreneuriat et auto-emploi	
Nom des projets	T05-EUTF-SAH-NE-11-03 - Le programme D.E.S.E.R.T. (Durabilité de l'Environnement et Stabilisation Économique sur la Route de Transit) ZARESE II – Amélioration de la sécurité alimentaire et de la valorisation des initiatives paysannes dans les ZARESE du Niger
Résumé des principaux objectifs du programme	<p><u>Objectifs du Programme D.E.S.E.R.T. :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'emplois et d'opportunités économiques dans le cadre d'une gestion durable de l'environnement ; • Soutien l'adaptation au changement climatique ; • Appui à la création de 4 800 postes de travail (dont la moitié pour des femmes) dans des entreprises familiales ou dans des PME ; • Création de 7 000 emplois dans des secteurs à haute intensité de main d'œuvre (HIMO), essentiellement dans la construction d'infrastructures agricoles (demi-lunes, cordons pierreux) ; • Construction de 500 maisons sociales bioclimatiques qui accueilleront 3500 familles vulnérables ; • Réalisation d'un centre incubateur à Agadez orienté vers le développement des idées entrepreneuriales de 4000 bénéficiaires (objectif ramené à 1 000 bénéficiaires en raison des difficultés de mise en œuvre du projet RÉAGIR) • Appui au développement de 150 MPME ; • Accompagnement, à travers un parcours d'incubation, d'au moins 30 entreprises ; • Inclusion financière facilitée pour 7 000 jeunes via la facilitation de l'accès au crédit à travers une série de parcours d'éducation financière et formation technique. <p><u>Objectifs du Programme ZARESE II</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 69 000 bénéficiaires visés ; • Adaptation des pratiques agro-zootechniques communautaires résilientes aux effets du changement climatique ; • Restauration des systèmes de production en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations ; • Accroissement de la production agrosylvopastorale dans les dix communes d'intervention ; • Construction de magasins d'intrants agricoles et de banques céréalières ; • Développement de la protection des droits sur les ressources naturelles ; • Soutien à l'adoption de nouveaux itinéraires de production agricoles respectueux de l'environnement (techniques agroforestières innovantes, utilisation du compostage) ; • Mise en œuvre de programmes de HIMO pour la récupération des terres (construction de demi-lunes), la réhabilitation des puits, la réhabilitation des banques céréalières et la construction de banques céréalières ; • Objectif de 4000 personnes employés en HIMO.
Durée du projet	Programme D.E.S.E.R.T. : Septembre 2019 – Octobre 2022 Programme ZARESE II : Janvier 2020 – Décembre 2022
Zone(s) géographique(s)	Programme D.E.S.E.R.T. : Régions d'Agadez et de Tahoua Programme ZARESE II : Régions de Dosso et de Tahoua

Budget	Programme D.E.S.E.R.T. : 13,79 millions EUR Programme ZARESE II : 3,49 millions EUR
Coordination avec les autorités nationales et les PTF	
Ancrage et relation institutionnels	<p><u>Programme D.E.S.E.R.T. :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le principal partenaire de mise en œuvre d'AICS est UNCDF ; • Les ONG Terre Solidali, CISP, COSPE et COOPI ont été subventionnées pour contribuer à la mise en œuvre du Programme. • Coopération étroite avec l'Université d'Agadez ; • Partenariat avec les Conseils Régionaux d'Agadez et de Tahoua ; • Coopération avec trois mairies de la région de Tahoua (Birni N'Konni, Tabalak, Tahoua) et de la région d'Agadez (Dabaga, Aderbissanat, Agadez) ; • L'accompagnement des entrepreneurs étaient assuré par le CIPMEN et E4impact Foundation ; • Partenariat avec plusieurs ONG des régions d'Agadez et de Tahoua pour la réalisation des travaux HIMO. <p><u>Programme ZARESE II</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le principal partenaire de mise en œuvre d'AICS est le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) rattaché au cabinet du Premier Ministre ; • ZARESE II a noué des partenariats avec deux conseils régionaux (Tahoua et Dosso), trois départements (Illéla, Keita, Loga) et dix communes dont sept dans la région de Tahoua et trois dans la région de Dosso ; • Le projet coopère étroitement avec l'I3N et la Maison du Paysan ; • Une coopération étroite a été élaborée avec les services déconcentrés du ministère de l'Environnement, qui ont été renforcés et qui ont la charge du suivi de la mise en œuvre du programme ; • Les services déconcentrés du génie rurale, des ministères de l'Agriculture et de l'Élevage sont également régulièrement sollicités ; • Les formations en nouveaux itinéraires agricoles ont été assurées par COOPI et le CIPMEN.
Mécanismes de référencement mis en place	<ul style="list-style-type: none"> • AICS n'a pas mis en place de référencements des jeunes vers d'autres bailleurs ni d'autres institutions publiques ; Des échanges ont eu lieu avec la GIZ (ProEMPLOI) sans qu'une coopération effective n'aboutisse sur le terrain. • En fin de projet, les 40 jeunes sélectionnés subventionnés dans le cadre du projet D.E.S.E.R.T. seront orientés vers Capital Finance afin qu'ils puissent bénéficier de prêts complémentaires.
Perspectives / opportunités de partenariat à l'avenir	Compte tenu de son expertise, des synergies pourraient être identifiées pour soutenir l'inclusion de migrants de retour au sein de la programmation d'AICS en avec l'entrepreneuriat agricole.
Remarques	
Défis exprimés	La coopération avec UNCDF a été peu concluante car son offre d'accompagnement en éducation financière n'a pas été adaptée au niveau de vulnérabilité des personnes accompagnées dans le cadre du projet D.E.S.E.R.T. Les projets d'AICS sont peu connectés aux autres projets de bailleurs ni aux acteurs du secteur privé.
Contacts	
Point(s) focal(aux)	Daniele Batosti (Program Manager D.E.S.E.R.T.), Andréa Veronelli (Program Manager ZARESE II)
Contact	daniele.batosti@aics.gov.it ; andrea.veronelli@aics.gov.it

Fiche Acteur 4 : USAID

USAID	
Pays	Niger
Entrepreneuriat et auto-emploi	
Nom des projets	Catalyze Sahel Platform Bridge Youth Connect
Résumé des principaux objectifs du programme	<p><u>Catalyze Sahel Platform</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la résilience économique des jeunes ; • Appuyer les jeunes dans l'élaboration de projets entrepreneuriaux agricoles susceptibles d'être financés par des institutions financières ; • Former les jeunes aux outils d'incitation à la performance tels que les contrats axés sur les résultats ; • Faciliter l'accès de 4 000 jeunes entrepreneurs aux institutions financières et aux financements ; • Création d'une assurance agricole. <p><u>Bridge Youth Connect</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Doter les jeunes femmes hommes vulnérables de nouveaux moyens de subsistance et accroître leur accès à des opportunités économiques durables ; • Soutenir le développement des compétences des jeunes et leur donner accès à des formations professionnalisantes ; • Faciliter l'accès aux moyens de subsistance et aux services de soutien, y compris l'accès au financement ; • Appuyer la gouvernance et le plaidoyer des jeunes.
Durée du projet	Catalyze Sahel Platform : 2020-2024 Bridge Youth Connect: 2020 - 2024
Zone(s) géographique(s)	Catalyze Sahel Platform : régions de Maradi, Zinder et Tillabéri Bridge Youth Connect : régions de Maradi et Tillabéri
Budget	Catalyze Sahel Platform : 6,9 millions USD (pour le Niger et le Burkina Faso) Bridge Youth Connect : 35,5 millions USD (pour le Niger et le Burkina Faso)
Secteur Privé	
Nom des projets	West Africa Trade and Investment Hub (Programme régional)
Résumé des principaux objectifs du programme	<p><u>West Africa Trade and Investment Hub</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des métiers attractifs aux jeunes dans les différentes filières agricoles porteuses au Niger ; • Financer l'insertion des jeunes dans des filières avec des retombées financières importantes (volailles, horticulture) ; • Subventionner des grandes entreprises et des PME agricoles contre garanties d'embauche ; • Développer un programme de Master en Agrobusiness.
Durée du projet	West Africa Trade and Investment Hub: 2019-2024
Zone(s) géographique(s)	West Africa Trade and Investment Hub : régions de Maradi, Zinder et Tillabéri

Budget	West Africa Trade and Investment Hub : 140 millions USD pour le programme régional.
Coordination avec les autorités nationales et les PTF	
Ancrage et relation institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre du Projet Catalyze Sahel Platform, un partenariat avec le ministère du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire a été mis en place pour développer une nouvelle assurance agricole afin de faciliter l'accès au crédit agricole. • Dans le cadre du Projet Bridge Youth Connect, USAID a noué plusieurs partenariats avec le MEFPT, le ministère de la Jeunesse, les gouverneurs de Maradi et de Tillabéri ainsi que les leaders communautaires afin d'identifier à la fois les villages/jeunes bénéficiaires du programme mais aussi les structures locales en mesure de former les jeunes sélectionnés. • Dans le cadre du projet West Africa Trade and Investment Hub un partenariat a été établi avec trois universités (Tillabéri, Maradi et Zinder) afin de développer un master en Agrobusiness.
Mécanismes de référencement mis en place	<ul style="list-style-type: none"> • Le Projet Catalyze a développé un partenariat avec Palladium International et SINERGI, afin de gérer l'accompagnement des jeunes dans le montage de projets entrepreneuriaux. Le Projet Catalyze collabore étroitement avec des associations de jeunes et des unions de producteurs agricoles afin d'identifier les bénéficiaires du projet. • Le Projet Catalyze subventionne des institutions financières telles que la BAGRI en fonction du nombre de prêts accordés aux jeunes entrepreneurs que le projet accompagne. • Le Projet Bridge Youth Connect est mis en œuvre par Mercy Corps et SwissContact qui se chargent de l'accompagnement des jeunes, de mettre en place leurs formations et d'accompagner les jeunes dans l'élaboration de leurs projets entrepreneuriaux. • Le Projet Bridge Youth Connect travaille avec l'ONG GeoAnalytica pour mener des études sur l'accès des jeunes aux informations sur les services financiers et avec l'ONG VRMO sur le développement de messages de sensibilisation sur l'entrepreneuriat et l'engagement civique. • Le Projet West Africa Trade and Investment Hub a accordé trois subventions d'environ 460 000 USD aux entreprises AINOMA, CCPHN et Salma. • Dans le cadre du projet West Africa Trade and Investment Hub un partenariat a été établi avec Ora Bank afin de stimuler le crédit agricole : USAID garantit 50 % des risques en cas de défaut de paiement sur tous les prêts accordés dans le cadre du projet.
Perspectives / opportunités de partenariat à l'avenir	USAID est un acteur incontournable du soutien au développement de l'entrepreneuriat et du secteur privé au Niger, en particulier dans le secteur agricole. L'UE pourrait renforcer sa coordination avec ces différents programmes afin d'éviter tout doublon mais aussi s'inspirer de l'approche mise en œuvre, notamment le financement des structures entrepreneuriales/privées dans le cadre de Catalyze et du West Africa Trade and Investment Hub.
Remarques	
Défis exprimés	Le cadre de gouvernance institutionnel en support aux efforts de développement du pays est considéré comme inefficace, aussi bien au niveau du suivi de la mise en œuvre des dispositions du PDES 2022-2026 que de l'absence d'une stratégie nationale sur la formation professionnelle et technique.
Contacts	
Point(s) focal(aux)	Asta Zinbo (Directrice par Intérim), Debbie Alfred Pierre (Directrice adjointe éducation), Idrissa Issoufi (Directeur service agriculture)
Contact	azinbo@usaid.gov; dalfred@usaid.gov, issoufi@usaid.gov

Fiche Acteur 5 : LuxDev

LuxDev	
Pays	Niger
Entrepreneuriat et auto-emploi	
Nom des projets	Programme NIG/028 : Appui au Développement de l'Emploi et l'Employabilité des jeunes et des femmes dans les régions de Dosso, Niamey et Zinder
Résumé des principaux objectifs du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer l'accès à l'emploi et insertion des jeunes dans la filière agrosylvopastorale ; • Appuyer l'accès à l'emploi et l'insertion des jeunes dans la filière halieutique ; • Appuyer l'accès à l'emploi et insertion des jeunes dans la filière assainissement et habitat ; • Développer l'appui au secteur privé, soit aux MPME et coopératives agricoles avec un potentiel de croissance et de création d'emploi dans les trois filières précitées et dans la filière semence dans la région de Dosso.
Durée du projet	2022 - 2027
Zone(s) géographique(s)	Régions de Niamey, Zinder et Dosso
Budget	35 millions EUR
Coordination avec les autorités nationales et les PTF	
Ancrage et relation institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Au niveau des institutions publiques centrales, LuxDev travaille en étroite coopération avec la Direction Evaluation Programmation du ministère des Finances et avec le bureau du Premier Ministre. • Au niveau des régions, LuxDev collabore en premier lieu avec les conseils régionaux, dont LuxDev soutient les structures de concertation mises en place dans les secteurs de l'entrepreneuriat et de la formation professionnelle. • Au niveau de l'accès aux subventions octroyées aux jeunes entrepreneurs, LuxDev a prévu de travailler avec le FISAN. • LuxDev souhaite renforcer le FONAP dans le cadre des différentes prestations proposées, et son appui aux entreprises (gestion des ressources humaines, comptabilité, accès aux financements, gouvernance interne etc.). • Le NIG 028 collaborera avec le projet PROMEL (Coopération suisse) dans le cadre de ses activités d'appui au secteur privé.
Mécanismes de référencement mis en place	<ul style="list-style-type: none"> • Les premiers partenaires de mise en œuvre de LuxDev dans le cadre du NIG-028 seront les CCIN et les CRA qui identifieront les bénéficiaires du projet et les filières métiers accompagnées. • LuxDev prévoit de collaborer avec plusieurs opérateurs de formation (privé et ONG) pour développer les compétences des jeunes entrepreneurs. • LuxDev prévoit de travailler en étroite collaboration avec plusieurs institutions financières comme la BAGRI et Capital Finance afin de faciliter l'accès aux crédits pour les jeunes entrepreneurs. • LuxDev a créé un fonds de garantie de 500 millions FCFA auprès du FISAN, logé au sein de la SAHFI, afin d'encourager l'octroi du crédit agricole aux jeunes entrepreneurs par les institutions financières.

	<ul style="list-style-type: none"> • LuxDev souhaite appuyer techniquement et financièrement des entreprises agricoles spécialisées dans les semences et situées dans la région de Dosso.
Perspectives / opportunités de partenariat à l'avenir	Au regard de l'expérience de LuxDev (via le NIG/025 notamment), le NIG/028 devrait devenir un des projets structurants majeur en soutien au développement de l'entrepreneuriat au Niger dans les prochaines années. Une coordination soutenue avec LuxDev, pourrait permettre de développer les synergies de travail.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • La coordination entre bailleurs devrait être renforcée en termes de sollicitation des institutions financières pour faciliter l'accès au crédit rural sans surcharger ces dernières de sollicitations outrepassant leurs capacités. • L'offre de formations professionnelles mobiles mériterait d'être soutenue au Niger.
Autres remarques / leçons apprises	Un nouveau programme - le NIG/032 – en voie d'élaboration, se concentrera sur l'appui à la finance inclusive et s'efforcera de soutenir les mécanismes d'accès aux crédits et le renforcement de la structuration des réseaux d'IMF (Mouvement des Caisses pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit – Union des Caisses Mutualistes du Niger). Il est prévu que le NIG/032 et le NIG/028 seront mis en œuvre en étroite collaboration, notamment en ce qui concerne la facilitation de l'accès au crédit.
Contacts	
Point(s) focal(aux)	Michel Maricaux (Project Manager)
Contact	michel.maricaux@luxdev.lu

SNV	
Pays	Niger
Entrepreneuriat et auto-emploi	
Nom des projets	Youth Employment and Work in Niger (JEEN), financé par l'UE 2Scale
Résumé des principaux objectifs du programme	<p><u>JEEN</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'auto-emploi et l'employabilité des jeunes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Cible de 3 750 jeunes accompagnés ramenée à 2 066 ; ○ 40% des bénéficiaires ciblés sont des femmes et 15% des migrants de retour ; ○ Les bénéficiaires reçoivent un paquet de formations à la fois techniques (formations initiales professionnalisantes) et en entrepreneuriat (élaboration de plans d'affaires). • Développer les opportunités d'affaires, d'entrepreneuriat et d'accès aux AGR au niveau local : <ul style="list-style-type: none"> ○ JEEN accompagne les porteurs de projet dans la structuration de leurs entreprises, l'analyse des opportunités de marché et la diversification de leurs productions ; ○ Objectif de 126 MPME accompagnées ; ○ Des subventions sont accordées aux promoteurs de projets, d'un montant compris entre 80 000 et 150 000 FCFA pour les porteurs de projets individuels, et de 600 000 à 3 millions FCFA pour les MPME ; ○ Mise en place de foires commerciales à Tahoua et à Zinder ; ○ Développement d'une plateforme commerciale en ligne pour faciliter la vente des produits des jeunes et des entreprises accompagnés. • Développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes et soutenir le développement du leadership des jeunes dans le processus de création et de développement des entreprises : <ul style="list-style-type: none"> ○ Des formations en compétences de vie sont mises en œuvre dans le cadre de JEEN. • Promouvoir l'inclusion financière et l'éducation financière : <ul style="list-style-type: none"> ○ Formations en éducation financière ; ○ Appui au développement d'une application de transferts d'argent et de gestion comptable (<i>My Nita</i>) et distribution de 100 smartphones et tablettes aux jeunes accompagnés. • Renforcer la sécurité par la culture de la citoyenneté inclusive ; <ul style="list-style-type: none"> ○ Création de comités communaux afin d'assurer le suivi des jeunes et des MPME accompagnés. <p><u>2Scale</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le développement d'une chaîne de valeur sur un produit agricole spécifique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les secteurs sélectionnés sont : pomme de terre, arachide, oignon, aviculture, moringa, mil, manioc et lait. • Etablissement d'un protocole de partenariat avec une coopérative agricole ou une PME réalisant un chiffre d'affaires annuel d'au moins 100 millions FCFA : <ul style="list-style-type: none"> ○ Chaque entreprise ou coopérative doit préalablement être sélectionnée par un comité ;

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les champions sélectionnés dans chaque filière sont mis en relation avec des petits producteurs pour développer les débouchés de ces derniers et le volume de production de l'entreprise ; ○ 10 champions ont été choisis au Niger. ● Développer l'inclusivité dans la gestion des chaînes de valeur en soutenant la participation des petits producteurs ; ● Améliorer l'accès aux produits de consommation à bas coûts pour 200 000 consommateurs à faibles revenus ; ● Améliorer la productivité et les revenus de 75 000 producteurs agricoles ; ● 50 000 hectares de terres agricoles mises en valeur grâce à l'utilisation de méthodes de productions innovantes utilisant des fertilisants et des intrants biodynamiques ; ● Soutenir l'émergence de pôles d'entreprises agricoles à Maradi, Tahoua, Dosso et Tillabéri ; ● Développer l'accès à la finance inclusive pour les producteurs agricoles.
Durée du projet	JEEN : 2019-2022 2Scale : 2019-2023
Zone(s) géographique(s)	JEEN : régions de Tahoua et de Zinder 2Scale : régions de Maradi, Dosso, Tahoua et Tillabéri.
Budget	JEEN : 8,86 millions EUR 2Scale : 50 millions EUR
Coordination avec les autorités nationales et les PTF	
Ancrage et relations institutionnelles	<p><u>Youth Employment and Work in Niger (JEEN) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le projet est mis en œuvre avec un consortium composé d'Oxfam AgriPro-Focus Niger et de Partners for Innovation (Pfi). ● Les jeunes bénéficiaires sont identifiés par les organisations de jeunes locales, les chefferies coutumières, les mairies et les services techniques déconcentrés de l'Etat avec lesquels JEEN coopère dans les régions de Tahoua et Zinder. ● Le projet intervient dans 24 communes dont 17 de la région de Tahoua et 7 de la région de Zinder. ● Au niveau de l'Etat, le partenaire principal est la direction générale de la décentralisation et des collectivités territoriales. ● Collaboration avec les CCIN, l'ANPE et la direction régionale du ministère du Commerce pour la sélection des MPME accompagnées par le projet. ● JEEN collabore avec le FISAN pour l'octroi des subventions aux jeunes et aux MPME accompagnés. ● Collaboration avec UNCDF dans le cadre du soutien à la finance inclusive et à l'expérimentation en cours avec l'entreprise NITA. <p><u>2Scale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le projet est mis en œuvre par un consortium mené au Niger par SNV et composé de International Fertilizer Development Center (IFDC), Base-of-the-Pyramid Innovation Center (BoPInc) et de Partnerships Resources Center (PrC). ● Plusieurs services d'appui à l'entrepreneuriat ont été contractualisés pour réaliser des formations et coaching aux petits producteurs : CPS ; APGR ; AIDD, FEDER, ARIDEL, Cabinet Vétérinaire du Sahel, AGROPAS. ● 2Scale travaille également en étroite collaboration avec les services déconcentrés des ministères de l'Elevage et de l'Agriculture.

<p>Mécanismes de référencement mis en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> • JEEN oriente les bénéficiaires vers deux institutions financières : Capital Finance et, surtout, Yarda/Yarda Tarka Machia ; <ul style="list-style-type: none"> ○ Une part de la subvention accordée aux porteurs de projets est transformée en épargne (rémunérée à un taux d'intérêt de 6%). Cette épargne sert de garantie aux IMF qui se sont engagées, dans le cadre des conventions passées avec JEEN, à débloquer un prêt équivalent à deux fois le montant épargné par le porteur de projet. • JEEN collabore avec l'entreprise Nita dans l'expérimentation de sa nouvelle application <i>My Nita</i>, afin de développer l'accès à la finance digitale pour les jeunes : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'application est également accessible hors connexion internet ce qui a été un élément clé du succès de la phase pilote dans l'utilisation de <i>My Nita</i>, appréciée par les jeunes accompagnés d'après SNV. • 2Scale subventionne plusieurs PME devenus des « champions » d'un secteur économique soutenu par le programme : Ferme Semencière AINOMA (Partenariat Arachide), Ferme Avicole NUSEB (Partenariat Poulet), ferme Avicole AVINIGER (Partenariat Mais jaune), CCPHN (Partenariat Pomme de terre), Goroubi (Partenariat Moringa) et Nassarawa (Partenariat Moringa). • 2Scale a subventionné plusieurs Organisations de Producteurs agricoles devenues des « champions » d'un secteur économique soutenu par le programme : COPROMA (Partenariat Manioc), Union Dadin Kowa (Partenariat Manioc), Fédération Mooriben (Partenariat Manioc).
Remarques	
<p>Défis exprimés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre du projet JEEN, l'OIM devait référencer des migrants de retour mais un désaccord au niveau du partage des données a limité ces référencements. • La collaboration avec Capital Finance dans la facilitation de l'accès des jeunes accompagnés par JEEN vers le crédit agricole n'a pas été satisfaisante car les risques en termes de recouvrement étaient estimés comme trop importants par l'IMF qui a fortement limité le nombre de prêts accordés.
<p>Autres remarques / leçons apprises</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les chaînes de valeur agricoles sont interconnectées et interdépendantes et cette réalité doit mieux être prise en compte dans les programmations. • L'ANPE ne remplit pas son rôle d'analyses des secteurs porteurs de l'économie et de la création d'emplois par régions.
Contacts	
<p>Point(s) focal(aux)</p>	<p>Mamadou Diallo (Directeur Pays)</p>
<p>Contact</p>	<p>+227 84588158 ; mdiallo@snv.org</p>

Agence Française de Développement (AFD)	
Pays	Niger
Entrepreneuriat et auto-emploi	
Nom des projets	Projet d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes (PAJEF) Projet d'appui au développement d'activités rurale et de financement de filières agricoles dans les régions d'Agadez et de Tahoua (Projet Pôles ruraux Niger)
Résumé des principaux objectifs du programme	<p><u>PAJEF</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le pilotage de la politique entrepreneuriale du Niger ; • Professionnaliser les activités entrepreneuriales, les formaliser et renforcer les capacités des jeunes entrepreneurs ; • Développement d'un mécanisme d'appui technique et financier à destination des entrepreneurs ; • Initiation à l'entrepreneuriat et développement de l'éducation financière ; • Un soutien au renforcement des capacités de l'Agence de Promotion des Exportations du Niger pourrait être apporté avec le concours de la CCIN. <p><u>Projet Pôles ruraux Niger</u></p> <p>L'objectif général du projet est d'améliorer la sécurité alimentaire des populations des régions d'Agadez et Tahoua.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les infrastructures et les aménagements nécessaires au développement durable des productions agricoles et à leur mise en marché à travers les investissements des collectivités territoriales aux niveaux régional et communal (26 communes situées dans 9 départements sur les 2 régions concernées) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutien à l'élaboration de plans d'investissements collectifs dans le cadre des plans de développement communaux ; ○ Soutien au renforcement des capacités de l'ANFICT. • Faciliter l'accès aux institutions financières aux acteurs des filières agricoles : <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement d'un financement à coûts partagés des investissements agricoles ; ○ Sécurisation des opérations de financement agricole ; ○ Renforcement des capacités financières en matière de crédit agricole. • Améliorer les services non-financiers en faveur des acteurs des filières agricoles dans la perspective de développer une agriculture moderne, durable et performante sur les marchés : <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutien à l'amélioration des services proposés par les services déconcentrés de l'Etat dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage ; ○ Appui à la structuration des organisations paysannes.
Durée du projet	PAJEF : 2023-2027 Projet Pôles ruraux Niger : 2017 -
Zone(s) géographique(s)	PAJEF : régions de Niamey et de Maradi Projet Pôles ruraux Niger : régions de Tahoua et d'Agadez
Budget	PAJEF : 10 millions EUR Projet Pôles ruraux Niger : 67 millions EUR
Coordination avec les autorités nationales et les PTF	

<p>Ancrage et relations institutionnelles</p>	<p><u>PAJEF</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement de la politique entrepreneuriale se fera en étroite collaboration avec les ministères du Commerce et de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat ; • L'appui à la professionnalisation, la formalisation et le renforcement de capacités des entrepreneurs se fera en étroite collaboration avec le ministère du Commerce, la CCIN, la Maison de l'Entreprise et le FONAP ; • L'initiation à l'entrepreneuriat et le développement de l'éducation financière doivent se faire en partenariat avec la CCIN et la Maison de l'Entreprise. <p><u>Projet Pôles ruraux Niger</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Agriculture ; • Ministère de l'Elevage ; • Ministère des Finances ; • Ministère du Commerce ; • Ministère de l'Environnement ; • Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation ; • I3N ; • ANFICT ; • Communes ; • RECA et CRA ; • Services déconcentrés du ministère de l'agriculture et de l'élevage ; • Instituts de recherche en agronomie du Niger ; • Organisations paysannes ; • ONG.
<p>Mécanismes de référencement mis en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le PAJEF travaillera en étroite collaboration avec de nombreuses institutions publiques (ministères, CCIN, Maison de l'Entreprise ou FONAP). • Le PAJEF envisage de développer des relations avec une vingtaine de SAE, ainsi qu'avec plusieurs IMF et banques. • Le PAJEF envisage de développer des collaborations avec des établissements de formation professionnelle et technique. • Le projet pôle ruraux travaille en étroite collaboration avec des banques telles que la BAGRI et des IMF telles que Capital Finance et Yarda Tarka Machia afin de faciliter l'accès des producteurs aux crédits agricoles ; • Le projet pôles ruraux a également travaillé en ce sens avec la SAHFI afin de développer les garanties aux crédits agricoles.
<p>Perspectives / opportunités de partenariat à l'avenir</p>	<p>Le développement d'actions concertées en vue de renforcer l'accès des entrepreneurs aux institutions financières pourrait être envisagé ; de même qu'un soutien à la révision de la Stratégie Nationale de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes au Niger (SNPEJ) 2020-2029.</p>
Remarques	
<p>Défis exprimés</p>	<p>La coordination et les cadres de concertation entre bailleurs sur l'action en soutien à l'écosystème entrepreneurial et au secteur privé devrait être renforcée.</p>
<p>Autres remarques / leçons apprises</p>	<p>L'AFD soutient l'écosystème de la microfinance à travers la participation à un fonds de garantie logé au sein de la SAHFI ainsi que l'octroi des lignes de crédit à plusieurs IMF, notamment ACEP (crédit de 1,8 milliards de FCFA).</p>
Contacts	
<p>Point(s) focal(aux)</p>	<p>Tom Lanoizelee (Responsable – Secteur Privé, Entrepreneuriat et PROPARCO)</p>
<p>Contact</p>	<p>lanoizeleet@afd.fr</p>

ENABEL	
Pays	Niger
Entrepreneuriat et auto-emploi	
Nom des projets	Programme Quinquennal
Résumé des principaux objectifs du programme	<p>Pilier 1 : Santé et Education</p> <p>Pilier 2 : Economie et Développement Agro-pastoral</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Pilier 2 constitue la suite du Programme d'appui au développement de l'élevage (PRADEL) 2017-2022 ; • Objectif général : créer 7000 emplois et augmenter les revenus des jeunes et des femmes dans le secteur de l'élevage ; • Objectifs du volet 1 du Pilier 2 « Développement des chaînes de valeur animales » : <ul style="list-style-type: none"> ○ 5000 bénéficiaires visés ; ○ Renforcement ou création de services vétérinaires privés de proximité ; ○ Développement du conseil agricole : formations en nouveaux itinéraires techniques, montage de dossiers financiers, utilisation d'outils de gestion comptable simplifiés, contrôle qualité ; ○ Expansion du e-conseil agricole ; ○ Soutien au développement des Groupements d'Entreprises Intégrées et Collaboratives (GIEC) mis en place dans plusieurs filières agricoles dans la région de Dosso et de Tahoua (lait, aviculture, bétail-viande) ; ○ Mise en place d'une subvention accessible aux entrepreneurs agricoles et aux GIEC. • Objectifs du volet 2 « Formation et insertion professionnelle des jeunes » : <ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement des acteurs publiques et privés en charge de la formation professionnelle et technique ; ○ Formation de 2000 jeunes dans les métiers de l'élevage ; ○ Collaboration avec l'ANPE pour l'insertion professionnelle de 750 jeunes formés ; ○ Appui au développement de plans d'affaire de 1500 jeunes via des incubateurs sélectionnés. • Objectifs du volet 3 : « Amélioration de l'environnement des affaires » : <ul style="list-style-type: none"> ○ Construction d'infrastructures ; ○ Appui à la structuration des associations de défenses des producteurs dans les filières lait, aviculture et bétail-viande ; ○ Réforme de la législation.
Durée du projet	2022-2027
Zone(s) géographique(s)	Régions de Tahoua et Dosso
Budget	50 millions EUR
Coordination avec les autorités nationales et les PTF	

<p>Ancrage et relations institutionnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ENABEL travaille en étroite collaboration avec les services déconcentrés des ministères de l'Agriculture, de l'Elevage, du Commerce, et de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat des jeunes. • Des partenariats ont été développés avec les conseils régionaux dans l'identification des bénéficiaires du projet. • Un partenariat a été développé avec le RECA qui couvre à la fois le développement du e-conseil agricole et le soutien aux GIEC. • ENABEL envisage de développer un partenariat avec l'Agence de la Promotion du Conseil Agricole afin de sélectionner des prestataires et de valider les différents outils de travail sollicités dans le cadre du conseil agricole. • Une collaboration est envisagée avec l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (ANFICT) dans le cadre de la construction de nouvelles infrastructures. • ENABEL envisage de développer un partenariat avec le FAFPA afin de former les 2 000 jeunes en techniques d'élevage. • Une collaboration avec le FISAN est enfin prévue afin de mettre à disposition de subventions, et de faciliter l'accès au crédit, pour les entrepreneurs accompagnés par le Programme.
<p>Mécanismes de référencement mis en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ENABEL prévoit de collaborer étroitement avec plusieurs institutions financières dont Yarda Tarka Machia, Capital Finance et Infani afin de faciliter l'accès au crédit agricole pour les jeunes entrepreneurs accompagnés par le projet. • Des partenariats avec les associations Vétérinaires Sans Frontières et l'ONG Karkara seront maintenus, du précédent programme quinquennal, afin de former les services vétérinaires privés. • ENABEL envisage de solliciter des établissements de formation professionnelle et technique et des opérateurs privés de formation afin de renforcer les compétences des entrepreneurs accompagnés par le programme.
<p>Perspectives / opportunités de partenariat</p>	<p>L'UE pourrait envisager une collaboration dans le cadre de cette programmation afin de permettre la réintégration de migrants de retour à travers les activités prévues.</p>
<p>Remarques</p>	
<p>Défis exprimés</p>	<p>La facilitation de l'accès au crédit est limitée par la faiblesse des capacités financières des institutions financières.</p>
<p>Contacts</p>	
<p>Point(s) focal(aux)</p>	<p>Kader Niaoné (Project manager)</p>
<p>Contact</p>	<p>kadrekadre.niaone@enabel.be</p>

Fiche Acteur 9 : FAO

FAO	
Pays	Niger
Entrepreneuriat et auto-emploi	
Nom des projets	AgrInvest
Résumé des principaux objectifs du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des systèmes alimentaires ; • Étude nationale sur 4 filières porteuses (lait, viande, niébé, oignons) ; • Analyse des facteurs impactant la production alimentaire ; • Focus sur une filière (oignons) afin d'identifier les goulots d'étranglement du développement de sa production et de sa rentabilité ; • Formations dans la filière oignons sur la transformation, les intrants et la conservation (respect des itinéraires technique de production) ; • Promotions des magasins de conservation gérés par la Fédération des Coopératives Maraîchères du Niger ; • Mise en relation des producteurs avec des acheteurs ; • Formation de jeunes producteurs en élaboration de plans d'affaires.
Durée du projet	AgrInvest : Juin 2019 – juin 2022
Zone(s) géographique(s)	National
Budget	AgrInvest : environ 300 000 EUR pour le Niger (2,4 millions EUR pour quatre pays).
Bénéficiaires	AgrInvest : 39 unions agricoles et environ 11 000 producteurs accompagnés.
Coordination avec les autorités nationales et les PTF	
Ancrage et relation institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> • ECDPM se charge de la partie analyse des politiques institutionnelles. • La FAO a développé une étroite collaboration avec les services techniques du ministère de l'Agriculture et avec le ministère de l'Élevage. • Un partenaire essentiel du projet est le Haut-Commissariat de l'I3N. • Le Multidisciplinary Fund de la FAO a fourni un appui financier supplémentaire au projet pour conduire l'étude sur la filière lait. • Des échanges réguliers ont eu lieu avec la Banque mondiale, en particulier avec le PIMELAN. Des échanges ont également eu lieu avec SNV.
Mécanismes de référencement mis en place	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet a mis en relation des producteurs appuyés avec des acheteurs. • Le projet a permis de faciliter le financement de cinq contrats de production par des banques locales (deux à Tahoua, un à Maradi, un à Zinder et un à Agadez). • Le projet a mis en relation des producteurs avec des institutions financières en organisant des rencontres « <i>business to business</i> » entre banques, IMF, PIMELAN et petits producteurs appuyés par le projet pour que ces derniers puissent y présenter leurs plans d'affaires.
Perspectives / opportunités de partenariat à l'avenir	La future programmation de l'UE pourrait considérer développer une collaboration avec la FAO afin de soutenir l'intégration de migrants de retour comme bénéficiaires d'un accompagnement en développement de projets agricoles.
Contacts	
Point(s) focal(aux)	Moussa Seini (Project Manager)
Contact	moussa.seini@fao.org

UNCDF	
Pays	Niger
Entrepreneuriat et auto-emploi	
Nom des projets	Programme Digital Finance for Resilience (DFS for Resilience)
Résumé des principaux objectifs du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le rôle de la finance digitale comme élément de résilience de l'économie ; • Développer une campagne sur l'éducation financière auprès des étudiants dans les universités, des établissements du primaire et du secondaire et des jeunes dans les zones rurales ; • Soutenir l'inclusion de l'éducation financière dans le cursus scolaire ; • Cible de 100 000 nouveaux utilisateurs de services financiers numériques via l'application Zamani Cash ; • Cible de 10 000 nouveaux utilisateurs de services financiers digitaux avec la fintech I-futur. Ces mêmes bénéficiaires bénéficieront de formations en éducation financière ; • Environ 50 membres du gouvernement formés à l'utilisation des services financiers et digitaux ; • Organisation d'ateliers sur l'inclusion financière dont la première journée de l'innovation et de l'inclusion financière ; • Organisation des sessions du cadre national de concertation sur la finance inclusive ; • Accompagnement et renforcement des services digitaux de l'ANSI et soutien à l'organisation du concours sur l'innovation numérique (<i>e-takara</i>).
Durée du projet	2022 - 2024
Zone(s) géographique(s)	Nationale
Budget	925,78 millions FCFA
Coordination avec les autorités nationales et les PTF	
Ancrage et relation institutionnels	<p>Le programme DFS for Resilience prévoit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaborer étroitement avec le Cadre National de Concertation sur la Finance Inclusive (CNC-FI) et avec le Secrétariat Exécutif du Fonds de la Finance Inclusive logés au sein du ministère des Finances ; • Capitaliser sur les partenariats de longs cours développés avec l'Association des Municipalités du Niger (AMN) et l'Agence Nigérienne de Financement des Collectivités Territoriales (ANFICT) ; • Développer une collaboration avec le ministère des Postes et des Nouvelles Technologies ; • Travailler en étroite collaboration avec l'Agence Nationale pour la Société de l'Information (ANSI) ; • Etablir des partenariats avec les universités de Maradi et d'Agadez afin de développer de nouvelles solutions digitales en lien avec l'éducation financière.

<p>Mécanismes de référencement mis en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs partenariats seront mis en place avec à la fois : <ul style="list-style-type: none"> ○ Des acteurs capables de développer des offres de « mobile money » comme Zamani Telecom ; ○ Des entreprises spécialisées dans la FinTech comme I-Futur avec laquelle UNCDF a déjà travaillé dans des projets passés ; ○ Des partenariats seront développés avec des TPME sélectionnées suite à un processus de candidatures ouvert.
<p>Perspectives / opportunités de partenariat à l'avenir</p>	<p>La future programmation de l'UE pourrait développer une collaboration avec UNCDF afin de rendre accessible des formations digitales en éducation financière et des services financiers comme Zamani Cash aux migrants de retour.</p>
<p>Remarques</p>	
<p>Défis exprimés</p>	<p>La faiblesse du réseau téléphonique et internet est une contrainte importante ; de même que l'offre très limitée des IMF en zone rurale.</p>
<p>Autres remarques / leçons apprises</p>	<p>La récente innovation de <i>My Nita</i> pourrait constituer une évolution importante en termes d'accessibilité à la finance digitale.</p>
<p>Contacts</p>	
<p>Point(s) focal(aux)</p>	<p>Olivier Yara (Program Manager)</p>
<p>Contact</p>	<p>+ 227 80097165 ; olivier.yara@uncdf.org</p>

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)	
Pays	Niger
Entrepreneuriat et auto-emploi	
Nom des projets	Programme de promotion de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle au Niger (ProEMPLOI II) – Programme co-financé par l'Union européenne
Résumé des principaux objectifs du programme	<p>ProEMPLOI II a pour objectif général d'améliorer l'employabilité et les revenus des jeunes et des acteurs économiques dans les trois régions d'intervention (Agadez, Tillabéri et Zinder). Les objectifs chiffrés du projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 21 000 jeunes chômeurs ont vu leurs situations économiques s'améliorer par le développement d'activités génératrices de revenus (AGR), de formations ou de l'accès à des travaux temporaires (« cash for work ») ; • 10 500 des 21 000 exercent une activité six mois après avoir été accompagnés par ProEMPLOI II ; • 7 000 individus, TPME ou GIE ont pu augmenter leurs revenus de 20% et 3 500, <i>a minima</i>, ont embauché grâce à cette progression de leurs ressources. <p>Cinq champs d'action structurent l'approche de ProEMPLOI II :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appui aux politiques et stratégies de développement de l'emploi et du secteur privé au niveau national et régional : <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutien à la rédaction et au plaidoyer en faveur de l'adoption de la Charte des PME ; ○ Soutien à la conception et à l'organisation d'un forum public-privé. 2. Amélioration de la qualité et de la quantité des formations et des services d'orientation professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutien à l'adoption d'une stratégie nationale de la formation professionnelle et technique ; ○ Renforcement des capacités structurelles des CFM et CFPT (construction ou rénovation des bâtiments, fournitures, construction et équipement des ateliers, matières premières) ; ○ Mise en place d'un programme de formation en perfectionnement à destination de 1500 jeunes artisans et professionnels déjà employés ; formations de 1 à 3 mois, mises en œuvre par des CFM et des CFPT appuyés par la GIZ. 3. Développement et diversification des activités des acteurs économiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ Appui à 150 coopératives agricoles ; <ul style="list-style-type: none"> ▪ 90 doivent avoir augmenté leurs revenus à la fin du programme et diversifié leur production en ajoutant, <i>a minima</i>, deux nouveaux produits ; ▪ Formations et renforcement de compétences des coopératives en conservation, emballage, marketing ou accès aux marchés. ○ Formation de jeunes dans des secteurs économiques à haut potentiel tels que l'énergie solaire, la mécanique automobile et la métallurgie ; ○ Les bénéficiaires de formation reçoivent un fonds afin de pouvoir lancer leurs entreprises ;

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les jeunes sont coachés par le personnel de la GIZ et ses partenaires, notamment sur la base d'un modèle de coaching intitulé SME Business Training and Coaching Loop – ou SME Loop ; <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ce modèle enseigne aux dirigeants de petites entreprises à utiliser de nouveaux outils de gestion afin de mieux maîtriser les coûts de production et d'anticiper les évolutions de la rentabilité de leur activité économique ; ▪ Certification et formation de trente coachs aux modules SME LOOP ; ▪ Chaque coach doit avoir accompagné 15 entreprises pour être certifié. <p>4. Élargissement de l'offre de services de développement commercial au profit des TPPME (très petites, petites et moyennes entreprises) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutien au développement des guichets uniques au sein des Maisons de l'Entreprise. <p>5. Mesures « Cash for Work » via du HIMO visant à réaliser des travaux dans le cadre de la lutte contre l'érosion des Koris dans les zones urbaines, la réhabilitation des terres agricoles, la rénovation des routes et la réhabilitation des infrastructures scolaires</p>
Durée du projet	Janvier 2021 à décembre 2023
Zone(s) géographique(s)	Régions d'Agadez, Tillabéri et Zinder. C'est l'Union européenne qui finance les activités de ProEMPLOI dans la région de Tillabéri.
Budget	15,36 millions EUR
Coordination avec les autorités nationales et les PTF	
Ancrage et relations institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • L'autorité nationale avec laquelle la GIZ travaille en premier lieu est le ministère du Plan. • La GIZ soutient le ministère du Commerce pour la rédaction et l'adoption de la Charte des PME ; elle soutient le MEFPT dans la rédaction et l'adoption d'une stratégie nationale de la formation professionnelle et technique. • La GIZ forme les conseillers des POJ afin d'améliorer leur accompagnement des jeunes vers l'emploi. • La GIZ a soutenu la mise en place des CMAT, logés au sein des conseils régionaux et rassemblant services déconcentrés de l'Etat, ONG, collectivités territoriales et Chambres consulaires. • ProEMPLOI II est mis en œuvre dans 33 municipalités avec lesquelles des partenariats ont été mis en place. • ProEMPLOI II collabore avec les CCIN et la Maison de l'Entreprise que le Programme appuie au niveau infrastructurel et des formations des employés.
Mécanismes de référencement mis en place	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes bénéficiaires de formations de perfectionnement dans le cadre de ProEMPLOI II sont orientés vers la Maison de l'Entreprise s'ils souhaitent développer un projet et recevoir un accompagnement plus poussé afin de la formaliser. • Le coaching des jeunes mis en œuvre par les SAE ou la Maison de l'Entreprise dans le cadre de ProEMPLOI II dure six mois. • ProEMPLOI II collabore également avec des Plateformes Orientation Jeunesse pour sélectionner les bénéficiaires du projet et obtenir des informations sur les opportunités d'embauche dans certaines zones d'intervention.

Perspectives / opportunités de partenariat à l'avenir	Un futur partenariat avec la GIZ pourrait viser à encourager l'inclusion de migrants de retour comme bénéficiaires du soutien fourni par ProEMPLOI II au développement d'AGR et à la montée en puissance des TTPME, également rendre accessible aux migrants de retour les formations mises en œuvre et programmes de HIMO.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • L'absence de centres de formation spécialisés dans des filières métiers limitent leurs capacités à développer des formations d'excellence, reconnues par les potentiels employeurs. En effet, les formations proposées par les CFM portent souvent sur les mêmes thématiques. • L'accompagnement des jeunes d'un emploi court terme à travers du « cash for work » vers un emploi durable est difficile car cela nécessite un coaching renforcé, du temps et des moyens programmatiques très importants.
Autres remarques / leçons apprises	Le manque de moyens des centres de formation (locaux vétustes, manque d'ateliers ou de matières premières, faiblesse de niveau des formateurs) rend l'accompagnement des jeunes vers la formation et l'emploi difficile sans le soutien des PTF.
Contacts	
Point(s) focal(aux)	Miriam Eberle (Responsable Projet)
Contact	miriam.eberle@giz.de

COOPI	
Pays	Niger
Entrepreneuriat et auto-emploi	
Nom des projets	ReAgir (Projet dans le cadre du Programme D.E.S.E.R.T. financé par EUTF via AICS)
Résumé des principaux objectifs du programme	<p><u>Résultats du Projet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Installation d'un centre d'incubation au sein de l'Université d'Agadez ; • Formation de 1 000 personnes dont 649 femmes et 45 personnes vulnérables sur les thématiques suivantes : création d'entreprise, identification des marchés et outils de gestion. • 1 000 personnes formées à travers des formations de trois jours sur l'entrepreneuriat agricole ; • Parmi celles-ci, 150 sont sélectionnées pour bénéficier de formations en préincubation (formations de quatre mois pour renforcer les compétences des bénéficiaires en gestion d'entreprise et élaboration de leurs plans d'affaires) ; <ul style="list-style-type: none"> ○ La moitié de ces bénéficiaires ont été formés par le CIPMEN et l'autre par E4impact Foundation ; • Une compétition a été organisée et 103 des 150 porteurs de projets y ont participé ; • Les projets devaient s'inscrire dans des filières porteuses (agriculture, artisanat, solaire), identifiées dans le cadre d'une étude conduite en janvier 2021. • 40 des 103 postulants ont bénéficié de subventions d'un montant de 30 à 60 millions FCFA ; • Le CIPMEN et E4impact suivent les 40 sélectionnés jusqu'en octobre 2022.
Durée du projet	Septembre 2019 – Octobre 2022
Zone(s) géographique(s)	Région d'Agadez
Budget	2,1 millions EUR
Coordination avec les autorités nationales et les PTF	
Ancrage et relation institutionnels	<p>Dans le cadre de ReAgir, COOPI a étroitement travaillé avec les institutions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Université d'Agadez a été le principal partenaire du projet pour la mise en place du centre d'incubation, la conduite des formations et la sélection des dossiers subventionnés. • E4impact Foundation et le CIPMEN ont été les deux partenaires de mise en œuvre pour les formations entrepreneuriales et l'accompagnement des bénéficiaires de subventions. • La Mairie d'Agadez et le Conseil Régional d'Agadez ont également participé à la sélection des dossiers subventionnés. • Le Sultanat d'Agadez a soutenu la mise en place de l'incubateur au sein de l'Université en mettant à sa disposition un terrain.

Mécanismes de référencement mis en place	<ul style="list-style-type: none"> • COOPI n'a pas mis en place de référencement des jeunes vers d'autres bailleurs ni d'autres institutions publiques. • En fin de projet, les 40 jeunes sélectionnés subventionnés seront orientés vers Capital Finance afin qu'ils puissent bénéficier de prêts complémentaires. • COOPI souhaitait initialement travailler avec des entreprises italiennes afin de développer les débouchés des porteurs de projets mais le projet n'a pas permis de travailler à l'accompagnement commercial.
Perspectives / opportunités de partenariat à l'avenir	L'Union Européenne pourrait développer de futures synergies de travail avec COOPI afin de développer des initiatives communes en soutien à l'incubation et à l'entrepreneuriat agricole, en particulier dans des régions où vivent des migrants de retour.
Remarques	
Défis exprimés	<ul style="list-style-type: none"> • L'absence d'institutions de microfinance dans la région d'Agadez – à l'exception de la nouvelle agence de Capital Finance - a limité la capacité de ReAgir à faire financer les projets sélectionnés. • Le faible niveau d'éducation financière des bénéficiaires du projet a constitué un défi important pour sa mise en œuvre ; • La présence limitée du ministère de l'Entrepreneuriat en régions limite les coopérations possibles avec ce ministère dans la mise en œuvre d'un projet comme ReAgir.
Autres remarques / leçons apprises	Au niveau régional, la CCIN et la Maison de l'entreprise sont les institutions publiques les plus importantes dans l'écosystème entrepreneurial.
Contacts	
Point(s) focal(aux)	Morena Zucchelli (Cheffe de mission)
Contact	+227 80063800 ; cm.niger@coopi.org

Programme Alimentaire Mondial (PAM)	
Pays	Niger
Prise en charge des migrants vulnérables	
Nom des projets	Programme Résilience
Résumé des principaux objectifs du programme	<p>Le PAM a développé une approche de résilience intégrée afin de venir en aide aux communautés les plus vulnérables, elle inclut notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La réhabilitation des terres et création des actifs via le HIMO ; ○ L'alimentation scolaire ; ○ La création de jardins scolaires ; ○ Des programmes de bourses scolaires ; ○ L'amélioration de la nutrition et prévention de la malnutrition ; ○ La réhabilitation des terres ; ○ Le développement de filières productives et soutien à des activités génératrices de revenus ; ○ Le soutien aux initiatives de cohésion sociale ; ○ Des activités de WASH. <p>Ce programme résilience doit toucher plus de 710 000 bénéficiaires pour l'année 2022, dont 340 000 en accompagnement technique.</p>
Durée du projet	En cours depuis 2014, pas de date de clôture prévue.
Zone(s) géographique(s)	Régions de Diffa, Tahoua, Maradi, Zinder, Agadez, Tillabéri et Dosso.
Budget	100 millions de dollars pour l'année 2022
Coordination avec les autorités nationales et les PTF	
Ancrage et relations institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les activités WASH, le PAM collabore avec UNICEF. • Pour les activités en soutien à la cohésion sociale des communautés les plus vulnérables, le PAM travaille avec la GIZ. • Pour les programmes en lien avec la réhabilitation des terres, la création des jardins scolaires et l'amélioration de la nutrition, le PAM collabore essentiellement avec la FAO et le FIDA. • Le PAM a une trentaine de partenariats avec des ONG comme Mercy Corps, ACF, Save the Children ou SwissContact. • Le PAM sollicite régulièrement les CRA, le RECA et les Organisations Paysannes (OP). • Le PAM se coordonne avec les forces de défenses et de sécurité nigériennes afin de suivre les évolutions de la situation sécuritaire dans ses zones d'intervention. • Le PAM coopère avec les services déconcentrés du ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation, du ministère de la Santé, du ministère de l'Education Nationale, du ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'enfant, du ministère de l'Agriculture, du Génie Rural, du ministère de l'Elevage, dont il renforce également les moyens. • Le PAM travaille enfin en étroite collaboration avec les collectivités territoriales, en particulier avec les mairies des communes dans lesquelles les terres sont réhabilitées.

Mécanismes de référencement mis en place	Avec différents partenaires comme le RECA, le FIDA ou encore la FAO, le PAM a construit des banques céréalières et soutient activement l'accès des producteurs qu'ils accompagnent aux marchés.
Perspectives / opportunités de partenariat à l'avenir	Le programme résilience du PAM est le plus important programme en cours au Niger en termes de soutien aux communautés vulnérables. Il est par ailleurs actif dans les principales zones de retour. L'UE pourrait développer une coopération avec le PAM pour faciliter la prise en charge des migrants de retour les plus vulnérables, laquelle pourrait leur permettre d'accéder aux activités de HIMO et de développement d'AGR mises en œuvre par le PAM.
Remarques	
Défis exprimés	Les difficultés liées à l'accès à la terre constituent l'un des principaux obstacles à la résilience alimentaire et économique des populations vulnérables. L'État et les PTF sont cependant insuffisamment impliqués dans cet enjeu clé et la réforme du secteur foncier.
Contacts	
Point(s) focal(aux)	Didace Karyiranga (Program Policy Officer)
Contact	didace.kayiranga@wfp.org

4. LISTE DES DOCUMENTS COLLECTES ET EXPLOITES

Organisation / Auteur	Date	Titre
AFD	2017	Note de Communication publique d'Opération – Projet d'appui au développement d'activités rurales et le financement des filières agricoles à Agadez et Tahoua (Projet pôles ruraux Niger)
African Union	2017	<i>Report on labour migration statistics in Africa in 2015</i>
AICS	2018	Description de l'Action - « Création d'emploi et d'opportunités économiques à travers une gestion durable de l'environnement dans les zones de transit et départ au Niger » - Composante AICS – T05-EUTF-SAH-NE-11-03 : Durabilité de l'Environnement et Stabilisation Economique sur la Route de Transit (D.E.S.E.R.T.)
AIIER	2020	Rapport Final Evaluation Externe Finale du Projet IDEE – Initiative pour le développement de l'entreprise – dans les villes de Niamey, de Tahoua et de Zinder au Niger
Altai Consulting	2021	Retour volontaire et réintégration : approches communautaires
Altai Consulting	2021	Mécanisme de suivi-apprentissage tierce-partie (TPML) pour FFU – Rapport final Niger
Altai Consulting	2022	<i>Monitoring and Learning System for the EUTF Sahel and Lake Chad – 2021 yearly report</i>
Amadou Djibril	2010	Echec Entrepreneurial des entreprises des jeunes au Niger, le cas des entreprises des jeunes diplômés sans emploi de la communauté urbaine de Niamey
ANPE	2019	Bulletin Statistique Annuel 2019
ANPE	2020	Bulletin Statistique Annuel 2020
ANPE	2021	Bulletin Statistique Annuel 2021
Banque mondiale	2017	<i>Systematic country diagnosis of Niger</i>
Banque mondiale - Digital Development Partnership	2029	<i>Global Financial Inclusion Index</i>
BCAO	2022	Situation de la microfinance dans l'UMOA au 31 mars 2022
Catalystas	2019	Rapport de mission de cadrage RVO sur l'entrepreneuriat : Niger Catalystas
CIPMEN	2020	Rapport de l'étude sur les structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat
ECDPM	2021	Etude sur la chaîne de valeur oignon au Niger
ENABEL	2017	Description de l'Action - Composante ENABEL-UNCDF du « programme de création d'emplois et d'opportunités économiques à travers une gestion durable de l'environnement dans les zones de départ et de transit au Niger », à Zinder (DURAZINDER) - T05-EUTF-SAH-NE-11-02
FAO	2018	Diagnostic des dispositifs d'appui technique aux initiatives des migrants
FISAN	2020	Code de Subvention du FISAN

FMI	2019	Rapport des services du FMI sur les consultations de 2019 au titre de l'article iv, la quatrième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit, et les demandes de dérogation pour non-respect d'un critère de réalisation, de modification de critères de réalisation, et de prorogation et de rééchelonnement de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit
Guicherd C., Nakori A.	2018	1 ^{er} Bilan du Plan de Reconversion – Agadez – Pilotage du Plan d'Action A Impact Economique Rapide (AGAPAIR)
Groupe de la Banque Africaine de Développement	2018	Document de Stratégie Pays 2018-2022 : Niger
GIZ	2021	Fiche – Niger : Promouvoir l'emploi et l'insertion professionnelle
Gouvernement du Niger	1998	Loi n°98-12 du 1 ^{er} juin 1998 portant orientation du système éducatif nigérien
Gouvernement du Niger	2016	Décret du 26 janvier 2016 portant transfert des compétences et de ressources de l'Etat aux régions, collectivités territoriales dans le domaine de l'éducation santé hydraulique et de l'environnement aussi appelé « Acte sur la décentralisation »
Gouvernement du Niger	2019	Plan de Transition du Secteur de l'Education et de la Formation 2020-2022
Haut Commissariat à l'Initiative 3N	2021	Dix ans de mise en œuvre de la Stratégie de l'Initiative 3N 2011-2020
Haut Commissariat à l'Initiative 3N	2021	Plan d'Action 2021-2025 de l'Initiative 3N – Stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durable
IIFE-UNESCO	2019	Analyse du secteur de l'éducation du Niger, Éléments pour de nouvelles orientations dans le cadre de la 2e phase du PSEF
ILO	2020	<i>State of Skills - Niger</i>
IRC Niger	2021	Relance économique et Développement
IRC Niger	2022	Relance économique et Développement
LuxDev	2017	Rapport Annuel Projet NIG/801-AFIP « Appuyer la formation et l'insertion professionnelle des jeunes filles et garçons des régions d'Agadez et Zinder en vue de contribuer au développement socioéconomique de ses deux régions »
LuxDev	2019	Fiche d'Expérience – Approche Intégrée de Formation Insertion Professionnelle de la Jeunesse Déscolarisé – NIG/801 – AFIP.
LuxDev	2020	Rapport Jeunes Migrants dans le Cadre du Programme NIG/0801
LuxDev	2022	Fiche Synthétique - Programme d'appui au développement de l'emploi et l'employabilité des jeunes et des femmes dans les régions de Dosso, Niamey et Zinder (NIG/028)
Maichanou A. & Hamadou Daouda Y.	2020	La microfinance au Niger : entre risques et défauts d'incitations
Mercy Corps	2022	<i>Youth Connect Activity – Quaterly Report II</i>
Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale	2019	Bulletin statistique annuel 2019
Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale	2020	Bulletin statistique annuel 2020

Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale	2021	Bulletin statistique annuel 2021
Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale du Niger– Ministre du Travail et de la Réhabilitation de Libye	2021	Mémorandum d'Entente sur la Coopération entre Matière d'Echange de Main-d'œuvre entre la République du Niger et l'Etat de la Libye.
Ministère de l'Entrepreneuriat des Jeunes	2019	Stratégie Nationale de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes au Niger 2020-2029
Ministère des Finances	2019	Stratégie Nationale de Finance Inclusive Révisée et son Plan d'Actions 2019-2023
Ministère des Finances	2021	Décret n°2021-328/PRN/MF portant création, missions et organisations du Fonds National d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises et aux Petites et Moyennes Industries (FONAP)
Ministère des Finances	2021	Arrêté N°00055 du 23 Décembre 2021 portant attributions et fonctionnement du Comité de Surveillance du Fonds National d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises et aux Petites et Moyennes Industries (FONAP)
Ministère de l'Intérieur	2020	Politique Nationale de la Migration (2020-2035) avec son Plan d'Actions Quinquennal
Ministère du Plan	2017	Plan de Développement Economique et Social 2017-2021 : Un Niger renaissant pour un peuple prospère
Ministère du Plan	2017	Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive
Ministère du Plan	2022	Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2022-2026, Volume III : Plan d'Actions Prioritaires et Cadre de Mesure des Résultats
MMC West Africa	2019	<i>Quarterly Mixed Migration Update - West Africa (Q4 2019)</i>
Organisation de Coopération Islamique	2020	Rapport sur le marché du travail de l'OCI 2020
OECD publishing	2018	<i>Identifying the factors driving West African migration, WEST AFRICAN PAPERS</i>
OIM - FEDASIL	2018	Cartographie des opportunités de partenariat pour la réintégration durable des migrants de retour au Niger
OIM	2019	<i>EU-IOM Joint Initiative's biannual reintegration report 2017-2018</i>
OIM	2019	Rapport intermédiaire OIM - année 2 Initiative Conjointe (juin 2018 - mai 2019)
OIM	2019	Initiative Conjointe UE-OIM – Résultats Compilés des Régions Sahel & Lac Tchad, Afrique du Nord et Corne de l'Afrique – Flash Report n°16
OIM	2019	<i>Population Flow Monitoring - Niger</i>
OIM	2019	Procédures opérationnelles standard (POS) pour l'aide au retour volontaire et à la réintégration. POS 1 : le Niger en tant que pays d'accueil et de transit
OIM	2019	Procédures opérationnelles standard (POS) pour l'aide au retour volontaire et à la réintégration. POS 2 : le Niger en tant que pays de retour
OIM	2020	Accompagner la réintégration : étude sur les résultats de la réintégration à travers une analyse comparative

OIM Niger – Unité de données et recherche sur la Migration	2021	L'Impact Socio-Economique du COVID-19 sur la Libre Circulation et la Migration au Niger
OIM	2021	<i>Biannual Reintegration Report July 2021</i>
OIM	2021	<i>EU-IOM Joint Initiative's 4th Biannual Report</i>
OIM	2021	<i>Monthly Results : Niger, Issue December 2021</i>
OIM	2022	<i>IOM Libya Migrant Report Round 41 – February-April 2022</i>
OIM	2022	<i>Infosheet – Niger – Mai 2022</i>
OIM	2022	Matrice de Suivi des Déplacements – République du Niger – Suivi des Flux de Populations – Rapport n°60 – Juin 2022
OIM Libye	2022	<i>Migrant Report – round 41</i>
OIT	2020	Etude de pays : potentiel de partenariats pour les compétences et la migration au Niger
ONEFP - LuxDev	2016	Niger, Horizon 2035 : Rapport final
ONEFP - LuxDev	2016	Rapport final Etude sur l'analyse prospective de l'emploi et des techniques (EFPT)
Observatoire Démographique et Statistique de l'Espace Francophone	2015	L'emploi des jeunes dans les grandes villes du Niger : une analyse à partir des données du recensement de 2012
Partners for Innovation - LuxDev	2020	Enquête relative à l'insertion professionnelle des jeunes et à la satisfaction de leurs employeurs dans le cadre des interventions du programme NIG/801
Poggi Cecilia & al	2021	La jeunesse du Niger : l'entrepreneuriat entre lutte et renégociation des normes
PRODEC	2021	Bulletin trimestriel du PRODEC n°08 Capital Humain – 1 ^{er} Trimestre 2021
SNV	2020	Synthèse rapport narratif trimestriel – Projet JEEN « les Jeunes Entrepreneurs et s'Employent au Niger »
SOCIEUX +	2021	Rapport d'Activité 1 - Diagnostic situationnel, organisationnel, systémique et technique de l'ANPE, associé à des recommandations en lien avec sa tutelle ministérielle (Ministère de l'Emploi)
SOCIEUX +	2021	Rapport - Définition et formalisation d'un plan de formation des conseillers
SOGEROM SA	2020	Rapport d'Evaluation Finale Projet NIG/801-AFIP « Appuyer la formation et l'insertion professionnelle des jeunes filles et garçons des régions d'Agadez et Zinder en vue de contribuer au développement socioéconomique de ses deux régions »
SOS Faim	2016	Accès au crédit pour les exploitations familiales du Niger : Quels acquis ? Quelles perspectives ?
SwissContact	2022	Fiche Présentation - Programme d'appui à la formation professionnelle rurale (FOPROR)
SwissContact	2022	Fiche Présentation - Projet sur les alternatives aux poursuites judiciaires et à la détention et l'amélioration de la prise en charge des mineurs détenus (PAPJ 2)
SwissContact	2022	Fiche Présentation - Programme d'éducation alternative des jeunes (PEAJ II)
SwissContact	2022	Fiche Présentation - Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Local (PROMEL)
SwissContact	2022	Fiche Présentation - Youth Connect (YC)
SwissContact	2022	Fiche Présentation - Promotion de l'employabilité et de l'insertion économique des jeunes (PEMIJ)

Union Européenne	2017	Document d'action T05-EUTF-SAH-NE-04 de fonds fiduciaire de l'UE à utiliser pour les décisions du comité de gestion : Appuyer la formation et l'insertion professionnelle des jeunes filles et garçons des régions d'Agadez et Zinder en vue de contribuer au développement socioéconomique de ses deux régions.
Union Européenne	2016	Description de l'Action T05-EUTF-SAH-NE-11-01 - Création d'emploi et d'opportunités économiques à travers une gestion durable de l'environnement dans les zones de transit et départ au Niger
USAID	2022	<i>Education Niger Fact Sheet</i>
USAID	2022	<i>West Africa Trade and Investment Hub (WATIH)</i>
USAID	2022	<i>Resilience in the Sahel Enhanced (RISE II)</i>
USAID	2022	<i>Youth Connect in Burkina Faso and Niger</i>
USAID	2022	<i>CATALYZE Sahel Finance for Resilience (F4R) - Niger</i>
World Food Programme	2022	<i>WFP Resilience Activités in Niger : Investing in building resilient communities and systems.</i>
World Food Programme - Niger	2022	<i>WFP Niger : Preliminary Evidence from 8 Years of Resilience Building</i>